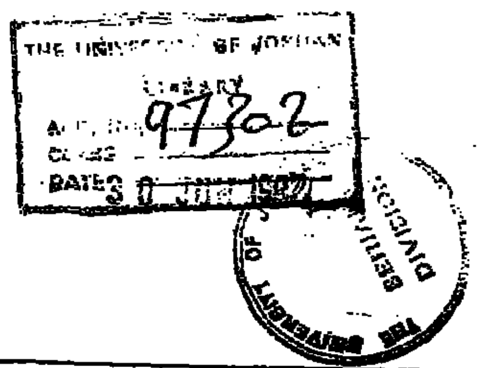


Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16255 – 7 F

VENDREDI 2 MAI 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Tony Blair s'apprête à mettre fin à dix-huit ans de pouvoir conservateur en Grande-Bretagne

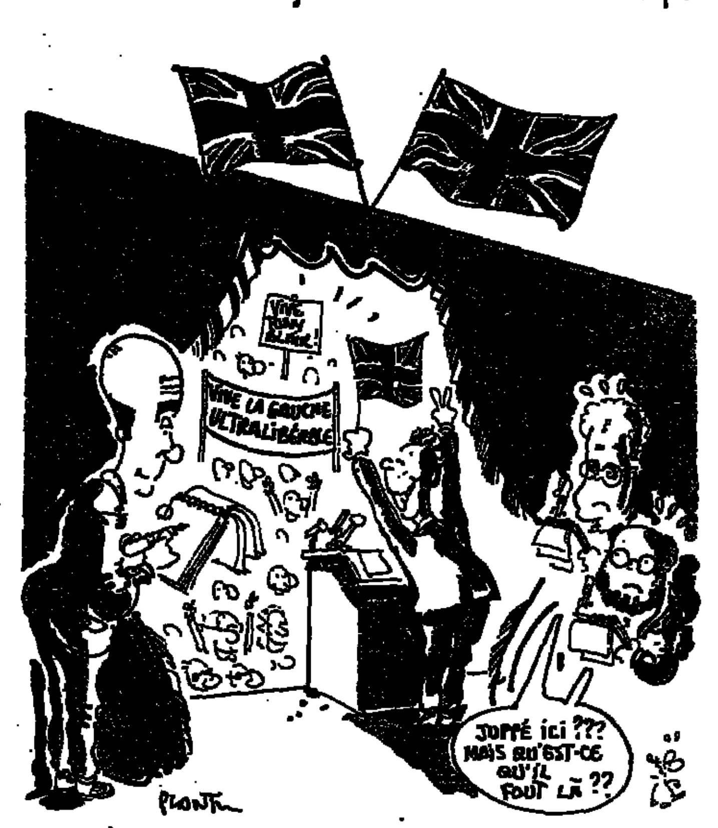
La succession de John Major est ouverte au sein du parti tory

LE PARTI TRAVAILLISTE est donné gagnant des élections législatives du 1er mai en Grande-Bretagne. A la veille du scrutin, la plupart des sondages lui donnaient une avance d'une quinzaine de points sur ses rivaux conservateurs. En obtenant une majorité à la Chambre des Communes, Tony Blair espère ainsi mettre fin à dix-huit ans de pouvoir conservateur. Il a assuré, mercredi matin, que son parti *« lutterait pour chaque vote »* dans les dernières vingt-quatre heures de campagne. *« C'est un choix entre un avenir tory qui menace chaque famille en Grande-Bretagne, la fin du système de santé publique tel que nous le connaissons, davantage d'échec scolaire avec un John Major incapable de tenir son parti, ou un avenir meilleur avec le Nouveau Labour, dont les priorités sont l'éducation et la reconstruction de la santé publique »*, a affirmé M. Blair.

Dans le camp tory, la bataille pour la succession de John Major est déjà largement ouverte. *« Il va y avoir un bain de sang à Central Office »*, le quartier général du Parti conservateur, pronostiquait même un ancien membre du gouvernement, comme si la défaite du premier ministre était déjà acquise. M. Major a estimé que le 1er mai était littéralement une *« bataille d'Angleterre » : « Si nous perdons, c'est le pays qui perd. »*

Lors d'un discours dans les Docklands, à l'est de Londres, il a invoqué son prédesseur à Downing Street, Lady Thatcher, et le chemin parcouru depuis les derniers gouvernements travaillistes de la fin des années 70. *« Dans les années 70, la Grande-Bretagne était brisée*, a-t-il déclaré. *Margaret Thatcher l'a redressée. Elle nous a rappelé que notre esprit n'a jamais été et ne pourra jamais être dompté. Nous avons continué son œuvre. »*

Assez terne et sans vrai débat économique et social, la campagne a été principalement dominée par les dossiers européens. C'est aussi sur ce thème qu'ont pris position les principaux éditorialistes de la presse londonienne, partagés entre les anti-euro du *Times* et du *Sunday Times*, et les partisans de l'Union européenne comme le *Financial Times*.



Lire pages 2 et 3

Edouard Stern quitte la Banque Lazard et crée sa société

EDOUARD STERN, le plus remuant des associés-gérants de Lazard, renonce au métier de banquier pour se consacrer à celui d'homme d'affaires et d'investisseur, une profession dans laquelle il a déjà fait preuve de son talent. Pour autant, le gendre ombrageux de Michel David-Weill, le patron des trois établissements Lazard de Paris, Londres et New York, ne coupe pas les ponts avec la maison du boulevard Haussmann, qui investira 300 millions de dollars (environ 1,7 milliard de francs) dans la société d'investissement qu'il va diriger.

Ecarté de la succession de M. David-Weill, M. Stern subit son premier revers de fortune. Ce départ souligne le difficile renouvellement de générations chez Lazard, tant à Paris qu'à New York dont l'homme fort, Felix Rohatyn, pourrait être nommé ambassadeur des Etats-Unis en France.

Lire page 16

Elections législatives

- Droite et gauche s'affrontent sur l'emploi
- Le nombre de chômeurs a légèrement baissé en mars
- Le 1er Mai unitaire des syndicats et celui, protestataire, du FN
- PC-PS, comme au bon vieux temps
- Jacques Delors face à Edouard Balladur, le débat civilisé

Lire pages 6 à 10

Le justicier « solitaire » et ses amies les stars face aux tueurs de baleines

STOCKHOLM
correspondance en Europe du Nord

De loin, cela ressemble à un film hollywoodien. Le scénario est manichéen à souhait : Paul Watson, justicier solitaire, écologiste canadien, s'oppose courageusement aux méchants Norvégiens tueurs de baleines, sur fond de décor grandiose, les fjords nordiques. Plusieurs personnalités du show-biz anglo-saxon ne s'y sont pas trompées. Pierce Brosnan, le nouveau James Bond, Mick Jagger (Rolling Stones), Julian Lennon, fils de John, Linda Blair, qui connut son heure de gloire dans *L'Exorciste*, sont venus à la rescousse du Lucky Luke de l'écologie.

Chef de l'organisation Sea Shepherd, le Canadien, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international, a été arrêté le 2 avril à Amsterdam. Depuis, il attend dans une cellule la décision, prévue fin mai, du ministère néerlandais de la justice sur une demande d'extradition déposée par la Norvège. Oslo veut qu'il purge une peine de quatre mois de prison prononcée par contumace pour avoir endommagé un baleinier en Atlantique nord. Il est passible d'une peine identique pour être entré en collision, à bord de son navire *Whales Forever* (« Baleines pour toujours »), avec une vedette des garde-côtes dans les eaux territoriales norvégiennes en 1994.

Paul Watson n'est pas le seul à s'opposer aux pratiques du royaume, mais les méthodes qu'il emploie sont les plus radicales. C'est, à ses yeux, le seul moyen d'agir contre un pays qui, avec le Japon, est le seul au monde à chasser ce cétacé à des fins commerciales, en dépit d'une interdiction de la Commission baleinière internationale (CBI). Oslo conteste le bien-fondé de cette prohibition, arguant que la population de baleines minke (à petits fanons), l'unique espèce visée, est largement excédentaire dans l'Atlantique nord.

Les responsables norvégiens ont été stupéfaits lorsqu'ils ont entendu les arguments avancés par les compagnons de Paul Watson. Pierce Brosnan avertit les Néerlandais que, en cas d'extradition, ils auraient non seulement *« le sang »* des baleines sur les mains, mais aussi celui du militant écologiste. Car le gouvernement d'Oslo n'hésitera pas à le tuer s'il le faut, tout comme il a récemment *« tranché la gorge »* de deux écologistes norvégiens, affirme sans ciller Linda Blair dans la presse locale. Pour faire bonne mesure, Julian Lennon exhorte le peuple batave à se comporter de façon aussi *« héroïque »* face aux Norvégiens que contre les nazis pendant l'Occupation.

Les Scandinaves évaluent encore mal l'impact de l'artillerie lourde déployée par les stars avant l'ouverture de la saison de chasse, vendredi 2 mai, pour laquelle un quota de 580 cétacés a été fixé. Greenpeace a, en tout cas, qualifié d'*« irrationnels »* les arguments brandis en faveur de son ancien membre. Ils ne contribueront, selon elle, qu'à conforter les Norvégiens dans leur volonté de perpétuer cette chasse ancestrale.

Benoît Peltier

Le gouffre de l'amiante

CONTRAIREMENT aux engagements pris par Jacques Chirac – *« Il n'y aura plus d'étudiants à Jussieu d'ici à la fin de l'année »*, avait-il déclaré le 14 juillet 1996, le chantier du désamiantage des universités Paris-VI et Paris-VII, ainsi que de l'Institut de physique du globe, est mal parti. Son coût, initialement estimé à 1,2 milliard de francs, devrait être multiplié par deux ou trois. Mardi 29 avril, Bernard Dizambourg, ancien vice-président de la conférence des présidents d'université, a été nommé président de l'établissement public de Jussieu.

Lire page 11
et notre éditorial page 15

« La Fidèle » coule devant Cherbourg

Bilan lourd : un mort, 4 disparus et 17 blessés, après l'explosion d'un navire de la marine nationale. p. 32

La contamination des Vosges

L'Institut de protection et de sûreté nucléaire a confirmé, mardi 29 avril, que la pollution des Vosges est bien due à la catastrophe de Tchernobyl. p. 32

Le conflit Europe-Iran

Les Quinze décident de geler le *« dialogue critique »* avec Téhéran, mais ne prennent pas de sanctions économiques. p. 5

Internet pour tous

Un rapport commandé par Alain Juppé préconise d'attribuer une adresse électronique à chaque citoyen. p. 21

Zingaro remonte en selle

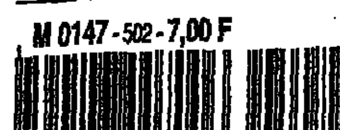
Le nouvel opéra du théâtre équestre de Bartabas sera créé vendredi 2 mai au Festival de Recklinghausen, en Allemagne. p. 13

La Guyane en panne

René Ladouceur et Nestor Radjou expliquent pourquoi le département amazonien a besoin d'une *« perestroïka à la guyanaise »*. p. 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 502 - 7,00 F



Les réfugiés du Zaïre, martyrs et otages

À PEINE s'est-on un instant soucié de leur sort que la progression des forces rebelles risque encore une fois de les reléguer dans l'oubli. Pour Laurent-Désiré Kabila, dont les troupes ne sont plus qu'à 500 kilomètres de Kinshasa depuis qu'elles ont pris la ville de Kikwit, et dont on évoque à nouveau une possible rencontre avec le maréchal Mobutu, le sort des dizaines de milliers de réfugiés rwandais au Zaïre ne serait donc qu'un *« petit problème »*.

Dans sa marche vers le pouvoir, le chef de l'Alliance a ainsi fait preuve d'une extraordinaire indifférence à leurs souffrances. Mais, en la matière, il est loin d'être un pionnier.

Voilà trois ans que des centaines de milliers de Rwandais – ils furent jusqu'à deux millions à vivre en dehors des frontières de leur pays –, Hutus dans leur immense majorité, ont quitté leur pays. Depuis ce printemps 1994, cette masse humaine a été utilisée, manipulée, par toutes les parties de l'inextricable conflit qui secoue l'Afrique des Grands Lacs.

Les partisans du *Hutu Power* responsables du génocide au Rwanda et les nouveaux maîtres de Kigali, le gouvernement zaïrois et ses opposants armés n'ont pas grand-chose en commun, si ce n'est le cynisme avec lequel ils se sont servis des réfugiés comme bouclier humain, comme otages, comme appâts pour l'aide internationale, ou encore comme supplétifs.

Le monde a découvert ces réfugiés en juillet 1994, lors de la grande épidémie de choléra de Goma. Diffusées par les télévisions, les images apocalyptiques des fosses communes, des enfants mourant, ont fait le tour de la planète. Grâce à cette diffusion, la tragédie du choléra, qui a fait entre 30 000 et 50 000 victimes, a masqué les 500 000 à 800 000 morts du génocide des Tutsis et des Hutus modérés qui, lui, avait été perpétré loin des caméras.

A l'époque, l'opinion était assez répandue selon laquelle les réfugiés rwandais fuyaient la guerre et des représailles éventuelles contre le génocide. Or il n'en était rien. Dans leur majorité, ils avaient été poussés à l'exil par les organisateurs mêmes des massacres du printemps 1994.

Thomas Sotinel

Lire la suite page 15

Petits et gros du cinéma



NICOLAS SEYDOUX

À PARIS, les exploitants de cinémas indépendants militent contre un nouveau projet de multiplexe. Le ministre de la culture les soutient, tandis que Nicolas Seydoux, le patron de Gaumont, voit dans le développement des multiplexes la condition du dynamisme de tout le secteur. Le Festival de Cannes approche : seuls neuf films sortent cette semaine.

Lire pages 26 à 28

ROYAUME-UNI Les électeurs britanniques devaient élire, jeudi 1er mai, les 659 députés de la Chambre des communes. Le Parti travailliste de Tony Blair est donné grand favori dans les sondages, avec une quinzaine de points d'avance sur les conservateurs. ● LA SUCCESSION de John Major apparaît déjà ouverte chez les tories, où se bousculent ouvertement certains des chefs de file « eurosceptiques », après dix-huit années de pouvoir conservateur. ● DANS LA PRESSE britannique, faute de vrai débat économique et social, les principaux éditorialistes se sont mobilisés sur l'Europe, en prenant parti pour l'un ou l'autre camp, la BBC distribuant des blâmes des deux côtés. ● L'ARMÉE républicaine irlandaise (IRA) a multiplié les alertes à la bombe pour rappeler sa présence, alors que la question irlandaise a pratiquement été absente de la campagne électorale.

Tony Blair compte mettre fin à dix-huit ans de règne conservateur

Comme si la défaite du premier ministre britannique – donné battu dans les sondages – était déjà acquise, la succession de John Major à la tête du parti tory faisait l'objet d'une âpre bataille à la veille des élections législatives du 1er mai

LONDRES
de notre envoyé spécial

« Après le 1er mai, il va y avoir un bain de sang à Central Office », le quartier général du Parti conservateur. Ce sombre pronostic, formulé au début de la semaine, est d'Edwina Currie, ancien ministre du gouvernement de John Major. Il annonce une terrible bataille pour la tête du parti, comme si la défaite du premier ministre, lors du scrutin du jeudi 1er mai, était déjà acquise. Pour la façade, le camp conservateur maintenait un semblant d'unité, à quelques heures des élections. Mais, en coulisses, les couteaux étaient tirés et, d'humeur belliqueuse, les ténors du parti songeaient déjà à l'après-Major.


ÉLECTIONS

Il sera mouvementé, tant le parti est divisé sur l'Europe. La formation tory sort épuisée de ses dix-huit années au pouvoir, onze avec Margaret Thatcher, le reste avec John Major. Mais aucune question ne l'aura autant déchirée que celle de l'Europe. Au fil des derniers mois, le courant eurosceptique – euphémisme qui recouvre des tendances franchement hostiles à l'Union européenne – n'a cessé de gagner du terrain. Il a imprimé sa marque non seulement dans le parti, mais à l'ensemble d'une scène politique qui, convaincue – à tort ou à raison – de la popularité de cet euroscepticisme, s'est laissé entraîner dans le sens voulu par lesdits « sceptiques ».

La Chambre des communes sortante

Opposition 327
Autres 25 (dont 9 unionistes d'Ulster)
26 Libéraux démocrates
322 Conservateurs
2 sièges vacants
651 sièges

- Les principales données des élections législatives britanniques

Population totale	58 millions	Durée de la législature	5 ans
Nombre d'électeurs	43,98 millions	Chambre des communes	659 sièges*
Majorité électorale	18 ans	Majorité absolue	330 sièges

Les dernières élections remontent au 9 avril 1992

* 8 circonscriptions créées depuis 1992

- Mode de scrutin

Dans le scrutin majoritaire uninominal à un tour, le candidat qui obtient le plus grand nombre de suffrages est élu. Ce système favorise les deux grands partis. *Les libéraux démocrates conditionnent leur participation à toute coalition éventuelle à l'introduction d'un système de représentation proportionnelle.*

Pour remporter la majorité, le Labour doit bénéficier d'un basculement en sa faveur de 4% de l'électorat par rapport aux élections de 1992.

Défiant M. Major, plus de 200 des quelque 638 candidats conservateurs au scrutin de jeudi se sont prononcés pour un refus absolu de voir la Grande-Bretagne entrer dans la monnaie unique. Avec le *Times* et le *Sunday Times* *(lire ci-dessous)*, ils ont reçu le soutien d'une partie de la presse la plus conservatrice ; en contrepoint, le grand quotidien des milieux économiques *The Financial Times* a appelé à voter Labour, jugeant la dérive anti-européenne du parti tory dangereuse pour le pays.

Face à la rébellion ouverte des 200 « anti » (appuyés par nombre de ténors du parti), M. Major a eu bien du mal à tenir la ligne qu'il s'était fixée, et qui est aussi celle de son rival travailliste, Tony Blair : ne pas se prononcer dès maintenant sur l'euro, participer aux négociations en cours, bref attendre et voir comment tournera cette nouvelle étape de la construction européenne. Le premier ministre a paru sans cesse bousculé par une droite anti-européenne qui le sommait de dire *« no »* tout de suite, et pour toujours, à l'euro, afin que le Royaume-Uni ne sombre pas dans l'« horreur européenne ». M. Major a semblé incapable d'imposer la moindre discipline dans son propre camp. D'où l'impression d'un manque de *« leadership »* chez un homme pour lequel les Britanniques, à en croire les sondages, ont pourtant plutôt plus de sympathie que pour le lisse et impénétrable Tony Blair.

A la porte de la direction du parti se bousculent, ouvertement impatients, certains des chefs de file eurosceptiques. C'est notamment le cas d'un Michael Portillo, ministre de la défense, homme de droite bien que fils de républicain espagnol, et qui pourrait avoir le soutien de Margaret Thatcher ; de John Redwood, qui a déjà convoqué la presse pour dire, dès vendredi matin 2 mai, qu'il postulera à la succession de John Major ; d'un nouveau converti à l'euroscepticisme, le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, pour peu qu'il soit réélu en Ecosse.

Avec le renforcement du camp eurosceptique, les conservateurs pourraient connaître la même mésaventure que les travaillistes en 1979 : la scission

S'il se renforce encore et s'il s'impose à la tête du parti dans les mois qui viennent, le camp eurosceptique peut faire connaître aux conservateurs la mésaventure qui arriva en 1979 aux travaillistes : la scission.

Le Labour était alors « le » parti anti-européen en Grande-Bretagne (en 1984, le jeune député travailliste Tony Blair, fidèle à la ligne officielle, se prononça pour que le Royaume-Uni se retire de la CEE...), et les tories défendaient l'Europe. Une brillante équipe de travaillistes pro-européens – Roy Jenkins, David Owen, Shirley Williams – quitta le parti pour fonder le SDP. Une tentation qui, selon certains, pourrait aujourd'hui être celle de certains pro-européens conservateurs.

Face aux « anti »-euro se pressent des postulants à la succession aux sympathies européennes quelque peu tempérées par l'humeur générale du parti, comme le vice-premier ministre, Michael Heseltine, ou Kenneth Clarke, chancelier de l'Echiquier et, en ces temps, courageux défenseur d'une présence active du pays dans l'Union européenne. Il faut encore compter avec « l'homme du Rocher », Christopher Patten, gouverneur de Hongkong pour quelques semaines encore et qui, de ce fait, n'a pu être candidat. Iconoclaste modéré, talentueux stratège de la victoire conservatrice en 1992 (même s'il fut, lui, battu), « Chris » Patten a toute la sympathie de John Major, mais contre lui de n'avoir pas de circonscription et d'être catholique.

Autant d'hypothèses, de cas de figure et de candidatures que M. Major, plus combatif que jamais, se refuse à envisager. A moins de quarante-huit heures du scrutin et contre tous les sondages, le premier ministre assurait toujours pouvoir gagner les indécis (plus de 12 % de l'électorat) à son parti et, une fois de plus, l'emporter de justesse.

Alain Frachon

Dans la presse : les grognons, les enthousiastes et « Tante Beeb »

LONDRES
de notre envoyé spécial

Dans une campagne terne et, peut-être, faute de vrai débat économique et social – tant se ressemblent les programmes de John Major et Tony Blair – seule l'Europe mobilise les éditorialistes de la presse britannique. C'est l'Europe qui départage les camps, du moins dans les rédactions londoniennes, parce qu'il n'est pas du tout sûr qu'il en aille de même dans l'opinion que les sondages disent plutôt plus pro-européenne que la presse ou les élites au pouvoir. C'est, en tout cas, l'Europe qui divise quatre des « vestales » du conservatisme – mais pas du puritanisme – local, les quatre titres londoniens du groupe de l'Américano-australien Rupert Murdoch.

Côté « populaire », la surprise est venue du quotidien le *Sun* et de sa version dominicale, *News of the World*, habituels suppôts du thatchérisme et soutiens de John Major en 1992. Ils prennent, cette fois, le parti du *New Labour* de Tony Blair. Avec un argument dont la concision se prête parfaitement au format tabloïd : « Faut que ça change ! ».

Côté « classe moyenne », le *Times* (mais aussi le *Sunday Times*) prend une position plus orginale : il soutient d'abord et avant tout la cause des candidats qui sont *« contre la poursuite de l'intégration européenne »*, contre l'euro, contre une CIG qui braderait un peu plus de souveraineté britannique au profit de Bruxelles, etc. Premiers bénéficiaires de cette prise de position, les deux cents candidats conservateurs eurosceptiques, mais aussi les quelques travaillistes anti-européens surtout si, par bonheur, ils peuvent, dans leur circonscription, battre des conservateurs pro-européens comme Edward Heath.

« PAR DÉFAUT »

Convaincu que l'avenir économique et politique de la Grande-Bretagne est plus que jamais dans l'Union européenne, l'éditorialiste du *Financial Times* n'est évidemment pas d'accord. Bien sûr, il n'aime pas beaucoup le projet de Tony Blair d'instaurer un salaire minimum et est rien moins qu'enthousiaste à l'idée d'une fiscalité spéciale pour les services publics venant d'être privatisés. Mais là n'est pas l'essentiel, dit-il. *« Cette année, la question importante pour le monde des affaires est de savoir si la Grande-Bretagne peut rester positivement engagée en Europe dans une période qui va s'annoncer cruciale pour l'avenir économique et politique de l'Union européenne »*, assure le « *FT* ». Et *« à cette question, il n'y a qu'une réponse*, affirme-t-il. *Le Parti conservateur a atteint un tel point* [de division sur l'Europe] *que ses dirigeants sont devenus incapables de mettre en œuvre une politique européenne rationnelle* ; (...) *Par défaut, cela ouvre la porte à Tony Blair et au Parti travailliste »*. On aura compris : le « *FT* » vote Labour, mais sans enthousiasme.

Sans enthousiasme non plus, l'hebdomadaire *The Economist*, libéral-libertaire, se résigne, lui, à voter de l'autre côté, en rechignant. *« C'est*, écrit-il, *un vote contre (...) contre le Labour »* plutôt qu'un vote pour les conservateurs. Et ce qui motive cet éditorial grognon, c'est, là encore, le projet travailliste d'instaurer un salaire minimum *« qui coûtera des emplois »*, le fameux impôt sur les services publics privatisés *« arbitraire »*, enfin, l'engagement du *New Labour* à signer la charte sociale européenne *« ce qui augmentera les obligations des employeurs à l'égard des syndicats »*.

Les seuls éditorialistes qui mettent du coeur à défendre leur choix – en faveur du Labour – sont ceux du *Guardian* et de l'hebdomadaire dominical *The Observer* (qui appartiennent au même groupe).

JUGEMENT IMPITOYABLE

Dans ces colonnes, on appuie les travaillistes parce qu'on porte un jugement impitoyable sur le bilan des conservateurs : *« Ce furent dix-huit années*, écrit le grand quotidien de gauche, *qui ont imposé une redistribution de la richesse au profit des riches, du pouvoir aux mains des puissants et des opportunités au bénéfice de ceux qui étaient déjà des privilégiés. »* Pour l'Europe, franchement, et pour le Labour, en l'accusant même d'être trop timoré, l'*Observer* dénonce une Grande-Bretagne qui, sous le règne des tories, a appris *« à observer avec indifférence la richesse s'accumuler aux côtés d'une pauvreté croissante »*, à tolérer *« une inégalité continue et un désarroi social, tous deux considérés comme autant de fatalités inévitables dans une économie de marché »*.

A la télévision, ITN, la privée, est très discrètement favorable au centre (un mélange Labour et centristes du Parti libéral-démocrate), cependant que « Tante Beeb », la BBC, royale, distribue les blâmes, dans un camp comme dans l'autre...

Al. F.

L'IRA multiplie les alertes à la bombe pour rappeler sa présence

LINCOLN
de notre envoyé spécial

Cette ville médiévale au nord de Londres était, mardi matin 29 avril, un havre de paix pour ceux qui avaient décidé d'attendre que les embouteillages se dissipent autour de la capitale britannique avant de reprendre la route. Ce jour-là, comme tant d'autres depuis le 26 mars, l'IRA a appliqué sa tactique bien rodée pour désorganiser au maximum les communications en Angleterre en causant le minimum de victimes. Une série d'alertes à la bombe, annoncées aux forces de l'ordre par des messages codés, ont paralysé dans la matinée plusieurs autoroutes, les deux principaux aéroports londoniens et celui de Southampton. L'après-midi, nouvelle alerte.

A la veille des élections, la police est sur les dents dans tout le royaume, prête à répondre à tout incident, à tout attentat des terroristes républicains venus d'Irlande du Nord. Mais que peut-elle faire face à une tactique fort coûteuse économiquement et spectaculairement payante ?

Il suffit, pour réussir un « coup », à quelques militants de planter une ou plusieurs bombes – réelles ou factices – à proximité d'un noeud de communications – routier, ferroviaire ou aérien – et d'envoyer un message codé d'une cabine téléphonique. L'alerte est déclenchée sur le champ, routes, gares et aéroports évacués jusqu'à ce que les paquets suspects soient détruits.

Quelques heures ou quelques jours plus tard, non loin de là ou à plusieurs centaines de kilomètres, ce petit jeu recommence, toujours aussi efficace. Début avril, l'IRA a même réussi à faire annuler l'une des courses de chevaux les plus populaires des îles britanniques, le Grand National de Liverpool. Mais, jusqu'à présent, ces attentats n'ont fait ni morts ni blessés.

CHAOS À RÉPÉTITION

L'IRA entend ainsi rappeler sa présence et tenter d'influencer le résultat des élections en sa faveur. Mais aucun dirigeant politique n'a accepté de céder à ces pressions, et John Major, comme Tony Blair et Paddy Ashdown, ont condamné sans nuances les méthodes des républicains irlandais, accusés de manier à la fois les bombes et le bulletin de vote, par le biais de leur branche politique, le Sinn Fein, qui présente partout des candidats dans la province.

S'il n'y avait pas eu ces chaos à répétition – dont celui qui a immobilisé le centre de Londres, les gares et les aéroports le 21 avril et qui a été qualifié de pire de l'histoire – l'Irlande du Nord aurait été absente de la campagne. Seul M. Major y a prêté brièvement attention en effectuant une visite éclair, lundi à Belfast, pour y réaffirmer son attachement à l'Union.

Le scrutin risque toutefois de donner une représentation différente de la province, un an et deux mois après la fin du cessez-le-feu de l'IRA, en raison de la guerre électorale que se livrent les deux partis unionistes et les deux formations nationalistes pour le contrôle de chaque communauté.

Du côté protestant, le DUP du pasteur Paisley a des chances d'être laminé par l'UUP de David Trimble. Chez les catholiques, les modérés du SDLP de John Hume ont fort à faire pour contrer le Sinn Fein, qui a présenté ses deux poids lourds, Gerry Adams et Martin McGuinness, et dont les méthodes de propagande savent parfois être musclées. On laisse même entendre que MM. Adams et McGuinness pourraient revenir sur leur refus de prêter serment à la Couronne et accepter de siéger à Westminster.

ÉGLISES INCENDIÉES

Mais les républicains ne peuvent espérer obtenir de M. Blair plus de sympathie que de la part de M. Major. Le leader travailliste n'éprouve guère d'intérêt pour la question irlandaise et encore moins de compréhension envers l'IRA. Il ne peut pas se montrer trop conciliant de peur d'être accusé de brader la province. D'autant que, jusqu'à présent, le consensus a prévalu entre les trois principaux partis britanniques sur l'Irlande.

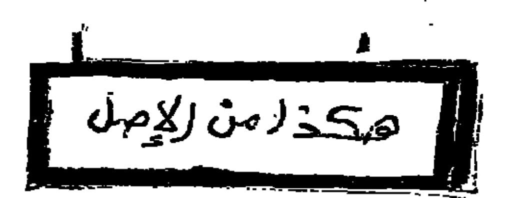
S'il obtient une majorité confortable, M. Blair pourrait cependant avoir les coudées plus franches que M. Major, qui était dépendant des voix unionistes aux Communes.

Mais la différence majeure entre les tories et le Labour tient en ce que ce dernier serait prêt à accepter de parler avec Gerry Adams en cas de nouveau et durable cessez-le-feu de l'IRA. C'est ce qu'a laissé entendre Mo Mowlam, qui devrait devenir ministre chargée des affaires d'Irlande du Nord d'un cabinet Blair.

En attendant, la province reste au bord d'une reprise de la guerre civile. Le jour de la visite de M. Major, une bombe de forte puissance a été désamorcée devant les locaux du Sinn Fein à Belfast, plantée sans doute par des terroristes loyalistes protestants. Le nombre d'églises catholiques incendiées ne se compte plus. Et si les premières marches protestantes se sont déroulées sans encombre, celles de l'été prochain pourraient être le théâtre de violents incidents si aucun compromis n'est trouvé d'ici là entre les deux *communautés*.

Quel que soit le premier ministre qui sortira des urnes, il n'aura pas fini d'entendre parler de la question irlandaise.

P. de B.





Bedford, un siège à conquérir pour les travaillistes

Ultime campagne-éclair de la gauche dans un quartier populaire au nord de Londres

BEDFORD
de notre envoyé spécial

Branle-bas de combat au quartier *général travailliste* de Bedford, circonscription marginale située à une heure de Londres. Dans l'ultime ligne droite de la campagne, le candidat du Labour, Patrick Hall, attend la visite du député sortant de Rotherham venu lui donner un coup de main. Denis MacShane, *certain d'être réélu* dans sa circonscription du Yorkshire, parraine son camarade de Bedford, un siège que le parti de Tony Blair doit conquérir s'il veut gagner les élections. Pendant trois heures, les deux hommes, accompagnés d'une *escouade de militants effectuent* une campagne-éclair – un *« blitz »* – dans un quartier populaire. Les habitants sont en grande majorité des convaincus, mais il faut s'assurer qu'ils iront bien voter.

REPORTAGE

Ici, les habitants sont des convaincus. Encore faut-il s'assurer qu'ils iront bien voter...

Dans ses derniers discours, *M. Blair a mis en garde contre tout* espoir de raz-de-marée qui, selon lui, n'existe pas en politique britannique. Surtout si l'on sait que les électeurs n'aiment pas s'entendre dire que le résultat est déjà acquis.

Dans la foulée, Patrick et Denis tentent de convaincre des hésitants. A un policier inquiet de la politique du Labour contre la criminalité, M. Hall répond qu'*« il faut être ferme mais juste, et punir rapidement les jeunes délinquants »*. A un conservateur qui redoute la *monnaie unique, M. MacShane* explique les points forts du programme Blair et donne des assurances sur l'Europe. M. Hall, dont la mère est d'origine belge, se sent profondément européen, même s'il a plus que des doutes sur l'union monétaire.

Mais il faut faire vite. Parfois, le député sortant saisit son poulain par la manche quand il s'attarde un peu trop sur le pas d'une porte. Quatorze heures : il faut reprendre la route. Après une brève halte à son bureau, M. MacShane va débattre avec les autres candidats de Rotherham face à la chambre de commerce locale.

Ce « quadra » dynamique fait partie de la nouvelle génération d'élus travaillistes : diplômé d'Oxford, cet ancien journaliste et syndicaliste a été élu député lors d'une partielle en 1994, quelques mois avant que Tony Blair prenne la direction du parti. Excellent débatteur, europhile, francophone, marié à une Française, un peu anticonformiste, il apporte au Labour une ouverture sur le monde extérieur qui manque à la plupart de ses militants, mais aussi de ses dirigeants.

Deux heures de questions sur la politique économique et sociale, les relations avec les syndicats, la monnaie unique, les transports, la formation professionnelle. Les hommes d'affaires locaux s'inquiètent des pressions que pourraient exercer les syndicats sur un futur gouvernement Blair. Le candidat conservateur enfonce le clou, mais ne semble pas connaître grand-chose à la situation locale. Les représentants du Parti du référendum de Jimmy Goldsmith répondent à toute question qu'il faut un référendum sur l'Europe.

L'atmosphère est restée calme. M. Blair n'est plus diabolisé par les hommes d'affaires ; n'a-t-il pas pour la seconde fois *(lire page 2)* obtenu la sympathie du *Financial Times* ? Et le *business* de Rotherham sait bien que le Yorkshire est un fief incontesté du Labour.

UNE VÉRITABLE RÉVOLUTION

Dans la voiture qui le mène vers sa dernière étape de la journée, un restaurant où des électeurs d'origine du Cachemire l'attendent, M. MacShane aborde les réformes constitutionnelles proposées par M. Blair : dévolution à l'Ecosse, rénovation de la Chambre des lords. *« Je préfère parler de réformes institutionnelles »*, dit-il, avant de décrire le Royaume-Uni comme *« le pays le plus centralisé en dehors de la Corée du Nord. Sous les tories, les acteurs économiques ont été réduits à une poignée de ministres, la plupart représentant des circonscriptions situées à une heure de distance de Londres »*.

Parlant du projet de retirer le droit de vote aux lords héréditaires, il affirme que *« la Grande-Bretagne a été le premier pays à décapiter un roi et le dernier à donner aux descendants des bâtards de ce roi le droit de légiférer. Une réforme s'impose, de l'ampleur de celles du XVIIIe et XIXe siècles »*. Mais à l'anglaise, car *« nous n'avons jamais eu de Constitution ; et une Constitution peut parfois être plus une camisole de force qu'une garantie des libertés »*. Il préconise une régionalisation sur un modèle à l'américaine. *« Il faut créer une nouvelle classe dans la société, donner la possibilité aux gens de participer à la gestion de leur région, de leur cité et la responsabilité de le faire au lieu d'être toujours dépendants de Londres. »* Si cela devait se réaliser, après dix-huit ans de centralisme thatchérien, ce serait une véritable révolution.

De nombreux émigrants venus du Cachemire se sont installés dans le Yorkshire. Denis MacShane est venu s'assurer de leur soutien, car ils votent en général Labour. Selon lui, le racisme n'est plus aussi vivace qu'auparavant. *« Les attaques contre l'Europe ont remplacé celles contre les Pakistanais »*, ironise-t-il.

Pourtant, au moins deux députés sortants tories ont rompu le consensus entre partis pour demander un durcissement de la politique d'immigration. Seul le BNP (Parti nationaliste, groupuscule d'extrême droite) fait campagne contre la présence étrangère. Un thème qui révulse autant M. Blair que le premier ministre sortant, John Major, qui entendent chacun que leur parti maintienne une attitude digne sur un sujet aussi brûlant.

Ces bouffées d'un racisme qui ne veut pas dire son nom restent marginales. Elles n'en inquiètent pas moins les convives, d'autant qu'ils perçoivent également ce phénomène en France et en Allemagne. Et qu'il s'ajoute à la méfiance qui touche plus particulièrement les musulmans, lesquels devraient pourtant avoir leur premier député à Westminster vendredi. Mais il faut reconnaître que la campagne électorale britannique aura été des plus dignes sur la question du racisme.

Patrice de Beer

Une « carte-programme à conserver »

Le programme du Parti travailliste, tel qu'il est distribué à travers le pays depuis le mois d'octobre, se présente sous la forme d'une grande carte de visite. Au recto, figure le portrait de Tony Blair avec le slogan *« Nouveau Labour, nouvelle Grande-Bretagne »* ; au verso, une inscription invite l'électeur à *« conserver cette carte pour voir si nous tenons nos promesses »* et détaille les principaux engagements du New Labour dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la justice, ainsi que ses propositions économiques sur le resserrement des dépenses du gouvernement ou encore le maintien d'une *inflation faible*. Avec, en forme de conclusion, l'invitation à se procurer l'exemplaire d'*« Une nouvelle vie pour la Grande-Bretagne »* en téléphonant au 0990 300 900, Labour. – *(Corresp.)*

...instituts de sondage ...és par l'erreur de 1992

...aient annoncé, à tort, la victoire du Labour

LONDRES
de notre correspondant

Plus que les travaillistes, les instituts de sondage avaient été les grands perdants des élections de 1992. Eux, qui vivent surtout d'enquêtes commanditées par les entreprises, avaient tous perdu la face en annonçant la victoire du Labour. Ce fut, pour la quatrième fois consécutive, les tories qui l'emportèrent.

Ils ont, depuis, tout fait pour éviter une nouvelle déconvenue qui les discréditerait cette fois pour de bon, surtout aux yeux de ceux qui se souviennent qu'en 1970, quatre des cinq instituts avaient déjà prévu – à tort – un succès travailliste. Ce qui ne les a pas empêchés, durant la campagne électorale, de publier parfois des résultats contradictoires.

Il y a cinq ans, à la veille du scrutin, les sondages accordaient au leader travailliste Neil Kinnock 2,5 points d'avance sur le premier ministre John Major (38,7 % contre 36,2 %), avec 20,4 % pour les libéraux-démocrates. Ce qui lui promettait une poignée de sièges d'avance sur les tories, mais pas la majorité absolue. En réalité, M. Major – dont la personnalité avait joué un rôle déterminant dans la campagne – l'avait emporté avec une majorité absolue de 21 sièges : les résultats définitifs avaient en effet donné 42,8 % des voix aux tories contre 35,2 % au Labour et 18,3 % aux « lib-dems ».

L'institut NOP avait publié un sondage à la sortie des urnes qui avait sous-estimé le résultat des tories de 2,7 points et surestimé celui des travaillistes et des nationalistes de respectivement 1,1 % et 1,7 %. Le patron de MORI, le très médiatique Bob Worcester, tenta d'expliquer que les sondages n'étaient *« rien que des instantanés »* et non des *« prédictions sur ce qui va se passer »*, tandis que celui de NOP reconnut que ses confrères et lui-même avaient été frappés d'*« incrédulité »* au vu des résultats (*Le Monde* du 13 avril 1992).

LA BOMBE DU « GUARDIAN »

Cette fois, l'avance du Labour est telle qu'il semble difficile qu'une telle déconvenue se reproduise, pour eux comme pour les *« pollsters »*. Depuis plusieurs années, la presse a publié des enquêtes, devenues quasi quotidiennes au fur et à mesure que se rapprochait la date du 1er mai. Aucune n'a annoncé la possibilité d'un retour en tête de M. Major, qui plafonne juste au-dessus de 30 % des intentions de vote, alors que le Labour se maintient un peu au-dessous de la barre des 50 %. Chacun est pourtant conscient – les travaillistes en tête – que les électeurs britanniques sont profondément conservateurs, qu'ils préfèrent souvent se tourner vers « le diable qu'ils connaissent » et que, dans la solitude de l'isoloir, ils seront plus nombreux que prévu à voter tory.

Cet unanimisme des sondages a soudain volé en éclats le 23 avril quand le quotidien de centre-gauche *le Guardian* a publié une enquête de l'institut ICM qui a fait l'effet d'une bombe : l'avance du Labour n'y était plus que de 5 points, 42 % contre 37 % – une baisse de 14 points en une semaine –, alors qu'elle n'était jamais descendue au-dessous de 10 depuis 1993. « Un choc pour le Labour », titrait le journal. Pourtant, le même jour, l'institut attitré du *Daily Telegraph*, Gallup, donnait des résultats diamétralement inverses : les travaillistes caracolaient avec 21 points d'avance – ce qui représentait une majorité de 220 sièges, après avoir gagné 5 points en vingt-quatre heures. Cela n'empêcha pas le journal conservateur de titrer... sur le sondage du *Guardian*, plus apte à rassurer ses lecteurs : *« L'avance du Labour s'effondre, selon un nouveau sondage ! »*.

« FIASCO »

Certains analystes cyniques en ont déduit que les sondages étaient biaisés. Selon eux, le *Guardian* aurait voulu faire peur aux électeurs de gauche tentés par l'abstentionnisme et le *Telegraph* se serait livré à la même manœuvre en direction des tories désabusés. Mais de là à le faire le même jour ! A moins que ces journaux n'aient joué du sensationnel pour faire grimper leurs ventes, comme le font quotidiennement les tabloïds.

Les sondages suivants ont ramené le calme : deux jours plus tard, dans le *Daily Telegraph*, l'avance de M. Blair n'était plus que de 16 points. Bien que montrant une lente érosion de son image, ils ont confirmé que sa marge de sécurité restait plus importante que ne le prévoyaient les stratèges travaillistes, qui s'attendaient à une bien plus forte baisse ; un député du Labour nous disait même, il y a quelques mois, qu'il serait satisfait avec une majorité de 30 à 40 sièges.

En tout cas, ce recul annoncé du Labour ne s'est guère traduit par une remontée des conservateurs. « Major fait face au choc d'un fiasco complet de sa campagne », titrait ainsi le 24 avril le *Daily Telegraph*.

En fait, soumis à une dose massive d'informations, de propagande et de sondages contradictoires, nombre d'électeurs seront restés hésitants jusqu'à la dernière minute. Notamment les conservateurs déçus, qui auront balancé entre l'abstention, la tentation du changement avec Tony Blair, l'alternative libérale-démocrate ou le retour, à la dernière minute, vers le cocon confortable de leur parti habituel.

C'est vers eux que tous les efforts de séduction de Tony Blair auront été déployés. Mais, comme le remarquait dans le *Guardian* Jonathan Freedland, vétéran de la campagne de Bill Clinton, *« l'élection officielle, telle qu'elle est perçue par les sondages, les panels d'opinion et les conférences de presse londoniens, n'a rien de commun avec celle que vivent les électeurs »*. D'où l'insoutenable suspense qui se sera poursuivi jusqu'au bout.

P. de B.

« Tony », après le « Lion », la « Dame de fer » et « Honest John » ?

LES ÉLECTIONS législatives qui se déroulent, jeudi 1er mai en Grande-Bretagne, sont les seizièmes depuis la fin de la guerre.

● **1945** : la coalition au pouvoir pendant la guerre et dirigée par le conservateur Winston Churchill est renversée par les travaillistes qui *nationalisent quelques années* plus tard les chemins de fer, le secteur de l'énergie et qui créent le Service national de santé (NHS) garantissant des soins gratuits pour tous.

● **1950** : les travaillistes remportent de nouveau les élections mais avec une majorité affaiblie.

● **1951** : à l'âge de soixante-dix-sept ans, Winston Churchill gagne ses premières élections législatives en tant que chef du Parti conservateur. Et cela, bien que les tories aient recueilli moins de suffrages (48 %) que les travaillistes (48,8 %). En Grande-Bretagne, les élections ont lieu au scrutin majoritaire uninominal à un tour, selon un système en vigueur depuis des siècles. Ainsi, dans chaque circonscription, le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix est élu, même s'il recueille moins de suffrages que tous ses adversaires réunis.

● **1955** : sir Anthony Eden, qui a succédé à Winston Churchill à la tête des tories, remporte de justesse le scrutin. En 1958, la Grande-Bretagne refuse de rejoindre les six Etats membres de la Communauté économique européenne.

● **1959** : Harold Macmillan assure une confortable majorité aux conservateurs après avoir fait campagne sur le thème : *« Vous n'avez jamais eu une si belle vie »*.

● **1964** : *conduit par* Harold Wilson, le Parti travailliste obtient une courte majorité à la Chambre des communes après avoir dénoncées *« treize années gaspillées »* par les tories.

● **1966** : nouvelle victoire de Harold Wilson, à une large majorité cette fois. En 1969, le gouvernement décide d'envoyer des troupes en *Irlande du Nord*.

● **1970** : le leader du Parti conservateur, Edward Heath fait mentir les sondages et renverse le gouvernement travailliste. En 1973, la Grande-Bretagne entre dans la Communauté économique européenne, avec le Danemark et la république d'Irlande.

● **1974** : le Parti travailliste remporte deux élections législatives successives et accroît sa majorité lors du deuxième scrutin. En 1975, contre toute attente, Edward Heath perd la direction du Parti conservateur au profit de Margaret Thatcher. En 1978-1979, l'hiver est marqué par de sérieuses révoltes syndicales dans ce que l'on a baptisé *« l'hiver du mécontentement »*.

● **1979** : Margaret Thatcher gagne ses premières élections législatives. La guerre avec l'Argentine, à propos des îles Malouines, éclate en 1982.

● **1983** : nouvelle victoire de Margaret Thatcher, avec une majorité renforcée. Elle poursuit sa politique ultralibérale, réduit fortement les dépenses publiques et les pouvoirs des syndicats.

● **1987** : la *« Dame de fer »* remporte un troisième mandat. Neil Kinnock devient leader du Parti travailliste.

● **1990** : Margaret Thatcher est évincée de la direction du Parti conservateur et cède la place à John Major.

● **1992** : John Major remporte de justesse les élections législatives en dépit des pronostics de tous les instituts de sondages qui prévoyaient un large succès du Labour de Neil Kinnock. Ce dernier est aujourd'hui commissaire européen, chargé des transports.

● **1997** : arrivé au terme de son mandat de cinq ans, John Major annonce des élections législatives pour le 1er mai. Depuis plusieurs mois, tous les sondages d'opinion prédisent cette fois la victoire des travaillistes et l'avènement de Tony Blair, qui compte ainsi mettre fin à dix-huit ans de pouvoir conservateur en Grande-Bretagne.

La crise sociale en Bulgarie n'a pas fragilisé la coexistence pacifique avec la minorité turque

Le succès des hommes d'affaires turcs facilite l'intégration de la communauté

Le président bulgare, Petar Stoïanov, devait arriver en France jeudi 1er mai pour une visite officielle de deux jours. Il tentera de relancer les relations économiques bilatérales mises à mal par la crise qui sévit dans son pays. Le montant des investissements étrangers y est le plus faible de toute l'Europe centrale. La France se situe en cinquième position des pays fournisseurs, après la Russie, l'Allemagne, l'Italie et la Grèce.

NOVA MAHRALA
de notre envoyé spécial

Le village de Nova Mahrala, perché à près de 2 000 mètres dans les monts arides des Rhodopes, est en effervescence. Les 2 300 habitants, tous Turcs d'origine, célèbrent la fête musulmane de Baïram, un événement dans cette région où vit la majorité des 800 000 Turcs de Bulgarie. Les cafés sont toutefois plus fréquentés que la mosquée décrépie. La propagande athéiste agressive dispensée pendant cinquante ans de communisme a laissé des traces, et le regain d'intérêt pour la religion constaté après 1989 a fait long feu. *« Les musulmans, comme la majorité des 85 % d'orthodoxes, restent fidèles à certains rites et traditions, mais il n'y a pas de fondamentalistes »*, explique Antonina Jeliaskova, présidente de la fondation bulgare pour l'étude des minorités. Il n'y a pas si longtemps pourtant, un Bulgare sur deux considérait les Turcs comme des *« fanatiques religieux »*. *« Les clichés négatifs sont en perte de vitesse »*, se réjouit Mme Jeliaskova.

REPORTAGE

Récemment encore, les Bulgares voyaient les Turcs comme des « fanatiques religieux »

Les législatives du samedi 19 avril ont fourni une nouvelle preuve de la marginalisation à la fois des *« séparatistes turcs »* et des nationalistes tenants d'une *« grande Bulgarie »*. Créé en 1990 par Ahmed Dogan pour défendre les intérêts de la minorité musulmane, le Mouvement des droits et des libertés (MDL) affiche sa modération : sa plate-forme ne contient aucune référence confessionnelle ou ethnique. Le MDL tente de se présenter comme « une troisième voie » entre les socialistes et la nouvelle majorité libérale, mais l'équation est difficile à résoudre : il défend une approche économique proche de celle des libéraux et reste considéré, dans l'électorat bulgare et turc, comme *« le parti des musulmans »*. Les 7,9 % de voix obtenus par l'Union pour le salut national, qui rassemble le MDL et des petits partis monarchistes, recouvrent à peu près la proportion de Bulgares d'origine turque dans la population totale (8,5 %).

« La question turque n'est plus politique mais économique », affirme Mihaïl Ivanov, ancien conseiller pour les questions ethniques auprès de l'ex-président Jeliou Jelev. Les Turcs de Bulgarie revendiquent l'enseignement obligatoire de leur langue dans les écoles (il est actuellement facultatif). Le MDL milite pour une législation favorisant l'agriculture de montagne, où la minorité turque cultive notamment du tabac, une activité touchée de plein fouet par la crise économique. C'est la mauvaise santé de ce secteur et la présence des Turcs dans les régions les plus pauvres du pays qui expliquent – plus que la référence à une quelconque discrimination – le taux de chômage plus important au sein de cette minorité que dans le reste de la population, à l'exception des 400 000 Tsiganes, éternels laissés-pour-compte.

A Nova Mahrala, comme partout en Bulgarie, on se débrouille pour surmonter la crise. A ce jeu, Mehmet Metkov a mieux réussi que les autres. Dans sa vaste demeure décorée de marbre, cet entrepreneur bedonnant accueille ses visiteurs venus saluer *« l'homme le plus riche du village »*. Responsable local du MDL, M. Metkov, artisan photographe sous le régime communiste, s'est rapidement lancé dans les affaires après 1989. En 1990, il a établi une liaison par autobus vers la Turquie.

L'ÈRE DE L'INDIFFÉRENCE

A l'époque, les Turcs de Bulgarie partaient en masse vers ce pays, attirés par la richesse relative du grand voisin ou poussés par le souvenir douloureux de la « bulgarisation » forcée menée à partir de 1984 par le pouvoir de Todor Jivkov. Le *« processus de régénérescence nationale »* (interdiction de la langue turque, des traditions, de la religion, bulgarisation des noms...) avait fait fuir vers la Turquie, durant l'été 1989, plus de 380 000 personnes, dont un tiers seulement revint en Bulgarie. Dans les mois qui suivirent, des milliers de « fourmis » commencèrent à faire des allers et retours vers la Turquie, pour acquérir des biens de consommation bon marché dont la Bulgarie était avide.

La réussite de centaines d'« hommes d'affaires » comme Mehmet Metkov, ainsi que la tolérance des Bulgares, ont contribué à la coexistence pacifique entre les deux communautés, phénomène plutôt rare dans les Balkans. *« Paradoxalement, la crise économique et sociale qui secoue le pays n'a pas attisé les tensions interethniques, au contraire »*, s'étonne Mme Jeliaskova.

Les relations intercommunautaires ne sont pas pour autant idylliques. Les mariages mixtes sont rares. A Nova Mahrala, les antennes satellites qui fleurissent servent à capter des chaînes de télévision turques. Dans la rue, les habitants n'hésitent à parler leur langue d'origine. L'accès de l'élite turque aux plus hautes fonctions de l'Etat est difficile et le nouveau pouvoir, pas plus que son prédécesseur, ne veut entendre parler de droit collectif pour les Bulgares d'origine turque. Les autorités de Sofia rechignent à signer la convention européenne sur la protection des minorités nationales.

Depuis l'indépendance bulgare, qui mit fin au début du siècle à cinq siècles de domination ottomane, les deux communautés ont vécu au rythme des vagues d'immigration turque, alternant avec des tentatives d'assimilation forcée de cette minorité, y compris avant le communisme. Il semble aujourd'hui que leurs relations traversent une nouvelle phase, celle de l'indifférence.

Christophe Châtelot

Un « comité des sages » gréco-turc est mis en place sous parrainage européen

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Ce fut la journée des espoirs déçus. L'objectif du Conseil d'association Union européenne-Turquie, qui s'est tenu mardi 29 avril à Luxembourg, en marge du conseil des ministres des affaires étrangères des Quinze, était d'enclencher un processus conduisant à une normalisation des relations entre les autorités d'Athènes et d'Ankara. Pourtant, à la dernière minute, Theodore Pangalos, le chef de la diplomatie grecque, a fait savoir qu'il ne pourrait souscrire à la totalité du projet de déclaration préparé par la présidence néerlandaise : le gouvernement hellénique continuait de refuser de donner son feu vert à la reprise de l'aide financière à la Turquie.

Tous les efforts déployés depuis le début du mois par les Néerlandais, avec l'appui de leurs partenaires, n'ont cependant pas été perdus. A l'instigation de La Haye, la Grèce et la Turquie ont accepté de désigner chacune deux personnalités issues de la société civile qui vont examiner ensemble les positions de leurs deux gouvernements afin de trouver des formulations appropriées sur la série de points litigieux bloquant les efforts de rapprochement. Ce « comité des sages », qui bénéficiera du parrainage néerlandais, fera des recommandations avant la mi-juin. Hans van den Broek, le commissaire chargé de la politique d'élargissement, a réaffirmé qu'un dégel gréco-turc ne pourrait que faciliter, au début de 1998, le démarrage des négociations en vue de l'adhésion de Chypre à l'Union, une perspective à laquelle les Grecs sont attachés. Mme Tansu Ciller s'est félicitée de son côté que la déclaration du président du Conseil réaffirme *« l'éligibilité de la Turquie à devenir membre de l'UE »* et rappelle que sa candidature *« sera jugée sur la base des mêmes normes et critères objectifs que les autres candidats »*.

Ce texte, qui aborde sans détour les problèmes des droits de l'homme, du terrorisme, le dossier de Chypre, souligne l'importance d'une amélioration des relations entre la Grèce et la Turquie *« grâce au règlement de leurs litiges, conformément au droit international, y compris par des moyens tels que le recours à la Cour internationale de justice, des relations de bon voisinage et le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force »*. Apparemment, certains, à Athènes, ont trouvé cette formulation encore trop imprécise. Il revient maintenant aux « sages », sur chacun des points litigieux, de proposer des formulations acceptables par les deux parties.

Philippe Lemaître

Le président tadjik blessé dans un attentat

DOUCHANBE. Emomali Rakhmonov, quarante-quatre ans, président du Tadjikistan – une République persanophone d'Asie centrale – a été blessé à la jambe dans un attentat, mercredi 30 avril à Khodjent, selon son porte-parole, Zafar Saïdov, contacté au téléphone par l'agence ITAR-TASS. Arrivé au pouvoir par la force, en 1992, M. Rakhmonov a été élu en novembre 1994 président du Tadjikistan, une ancienne République soviétique d'Asie centrale déchirée par une guerre civile depuis l'effondrement de l'URSS en 1991. Le régime de M. Rakhmonov, soutenu militairement par Moscou, a entamé dernièrement un processus de réconciliation avec son opposition, réfugiée en Afghanistan depuis qu'elle a été chassée du pouvoir, en 1992. – *(AFP.)*

Le dissident chinois Bao Tong a été libéré

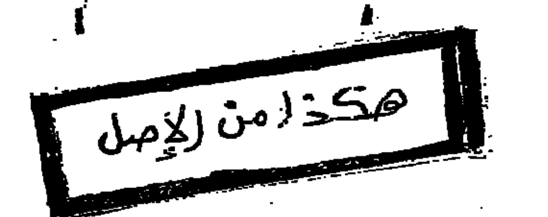
PÉKIN. Le dissident Bao Tong, seul responsable politique chinois a avoir été condamné à la prison après les émeutes de Tiananmen, a été libéré, a annoncé mercredi 30 avril son fils Bao Puliu. Ancien collaborateur de Zhao Ziyang, ex-secrétaire général du Parti communiste tombé en disgrâce, Bao Tong avait purgé une peine de sept ans de prison pour son rôle dans les manifestations de 1989. Il avait ensuite été placé un an en résidence surveillée. Selon certains diplomates, les dirigeants redoutent que Bao Tong fasse des révélations sur les tractations internes dans la haute hiérarchie du parti et du gouvernement dans les semaines qui avaient précédé la sanglante répression du 4 juin 1989 contre la foule des manifestants sur la place Tiananmen. – *(Reuter.)*

Deux femmes tchétchènes arrêtées après l'explosion d'une bombe dans le sud de la Russie

MOSCOU. Le ministre russe de l'intérieur, Anatoli Koulikov, a accusé, mardi 29 avril, deux jeunes femmes tchétchènes d'avoir déposé la bombe qui a, la veille, tué deux personnes et en a blessé quinze autres dans la gare de Piatigorsk, au nord de la Tchétchénie. Le ministre, hostile au processus de paix russo-tchétchène lancé il y a huit mois, a affirmé que les deux détenues avaient avoué. Il a annoncé une vague possible de *« pogroms anti-Tchétchènes »*. Les médias russes parlent de tension montante et appellent le président tchétchène, Aslan Maskhadov, à sévir contre *« les criminels dans son entourage »*. Ce dernier, qui revient de La Mecque, où il a demandé aux chefs d'Etat musulmans de faire cesser l'aide apportée à divers émissaires tchétchènes douteux, a rappelé qu'il a toujours été opposé à tout acte de terrorisme. D'autres responsables tchétchènes ont affirmé que les attentats étaient une *« provocation »* russe. – (*Corresp.*)

Onusida recommande de distribuer des seringues dans les prisons

LE PROGRAMME commun des Nations unies sur le sida, Onusida, vient de recommander, dans un Point de vue daté d'avril 1997, une série de mesures destinées à lutter contre la diffusion de l'épidémie en milieu carcéral. Constatant que les prisons forment *« un terrain idéal pour la transmission de l'infection à VIH »*, essentiellement à cause des injections de drogues et des relations homosexuelles non protégées, Onusida plaide pour l'adoption d'une stratégie du *« moindre mal »* visant à distribuer *« gratuitement des aiguilles et des seringues propres »*, à fournir de l'eau de Javel aux détenus pour décontaminer le matériel et à mettre à leur disposition des préservatifs. A l'heure actuelle, seules la Suisse et l'Allemagne expérimentent la fourniture des seringues, la France ayant préféré opter pour l'eau de Javel. En Italie, en 1995, près de 13 % des détenus étaient porteurs du VIH. En France, la prévalence de l'infection à VIH dans la population pénale (2,8 % des détenus infectés) est dix fois supérieure à celle observée dans la population « libre ».



L'Europe gèle le « dialogue critique » avec l'Iran mais ne prend pas de sanctions économiques

Les ambassadeurs des Quinze vont retourner à Téhéran

Les Etats-Unis ont accueilli *« avec beaucoup de satisfaction »*, mardi 29 avril, la décision prise le même jour par les quinze pays membres de l'Union européenne de restreindre leurs relations avec l'Iran. Washington se félicite de la suspension du *« dialogue critique »* euro-iranien, mais *« aurait préféré que la menace de sanctions économiques ait été incluse »* dans la décision des Quinze.

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Les ministres des affaires étrangères des quinze pays membres de l'Union européenne ont réussi à adopter, mardi 29 avril, une position plutôt modérée sur l'Iran. L'Union s'est montrée soucieuse de réitérer sa réprobation à l'égard des actions terroristes – dont l'une, le meurtre de quatre opposants kurdes à Berlin, en 1992, a été commanditée, selon la justice allemande, par *« le plus haut sommet de l'Etat »* iranien. A cette fin, elle a confirmé solennellement la suspension du *« dialogue critique »* qu'elle entretenait depuis 1992 avec le régime des mollahs. Mais elle a évité tout ce qui pourrait ressembler à des sanctions économiques et annoncé le retour de ses ambassadeurs à Téhéran.

VOUS DISIEZ ?

PANCHO

Mis à part le gel du *« dialogue critique »*, *« faute de bases pour le poursuivre dans les circonstances actuelles »*, le texte adopté n'apporte guère d'éléments nouveaux. Les Quinze rappellent leur embargo sur les armes, annoncent la suspension des visites au niveau ministériel, ou encore leur volonté de coopérer pour ne pas accorder de visas à des agents des services spéciaux iraniens, et pour expulser ceux qui résideraient encore dans l'Union.

Plusieurs Etats membres, dont le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Danemark, la Suède, l'Autriche, auraient souhaité une prise de position plus « musclée ». Mais ceux qui avaient le souci de ne pas couper complètement les ponts avec Téhéran, au premier rang desquels les Français, l'ont emporté. La présidence néerlandaise s'est félicitée d'avoir réussi à faire adopter par le Conseil une position commune, évitant ainsi que l'Europe apparaisse une fois de plus divisée.

DE NOUVELLES BASES

Lors du débat, on a assisté à quelques passes d'armes entre Michel Barnier, le ministre français délégué aux affaires européennes, et les ministres allemand et autrichien des affaires étrangères. Ceux-ci se montraient perplexes à l'idée de renvoyer en poste des ambassadeurs qu'on avait rappelés il y a à peine quinze jours. *« On ne les a rappelés que pour consultation »*, a fait valoir M. Barnier, qui aurait souhaité que le *« dialogue critique »* ne soit suspendu que *« dans ses modalités actuelles »*. *« Cela veut dire qu'on le reprend sur d'autres bases ; ce serait inacceptable pour l'opinion publique »*, a répondu Klaus Kinkel, le ministre allemand. S'agissant du retour des ambassadeurs, le principe en a bien été acquis, mais il a été entendu que chaque Etat membre en fixerait la date à sa guise.

Hervé de Charette, le ministre français des affaires étrangères, arrivé pour le déjeuner, aurait tenté de modérer le texte. Sans succès, même si l'interprétation qu'il en donne ne laisse guère de doutes sur ses intentions : *« Il faut que ce dialogue fasse l'objet d'un réexamen sur la base des données nouvelles, il faut lui donner un nouveau contenu... On obtient plus par le dialogue que par le silence ; ce n'est pas un dialogue de faiblesse, mais de conviction »*, a-t-il déclaré après la réunion.

Philippe Lemaître

La « génération Polisario » témoigne de l'absurdité d'un conflit oublié

TINDOUF (Sud algérien)
de notre envoyée spéciale

On ne voit que du sable sous un ciel terreux. Et puis, surgies de nulle part, des écolières en jupes bleues, prouvent que, contre toute attente, ce désert, si inhospitalier, près de Tindouf, dans le Sud algérien, est habité. Une dizaine de bâtiments sommaires font une école : 2 240 enfants y étudient jusqu'à la sixième, en arabe et en espagnol, la langue de l'ancienne colonie du Sahara occidental. C'est au cœur de cette fournaise désolée que les quelque 175 000 Sahraouis, qui ont pris le chemin de l'exil lorsque, après le retrait de l'Espagne, le Maroc a récupéré leur territoire en 1975, s'accrochent pour subsister.

REPORTAGE
Les Sahraouis, réfugiés en Algérie, espèrent donner un territoire à leur pays

Avec l'appui de l'Algérie, qui leur a concédé ce bout de territoire, et surtout le cordon ombilical des ONG, et des institutions humanitaires de l'ONU et de la Communauté européenne, ils ont pu s'installer, il y a plus de vingt ans. D'abord pour se battre, à présent pour espérer. Mais, de plan de paix non appliqué en référendum d'autodétermination sans cesse repoussé (le différend avec le Maroc porte sur l'identification des futurs votants), le cessez-le-feu de 1991 s'est prolongé.

Alors un pays sans territoire s'est créé, la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Sa structure administrative reproduit fidèlement celle de la terre perdue, avec ses quatre *willayas* (provinces), qui portent le nom des grandes villes du Sahara occidental, Laayoune, Smara, Aoussert, Dakhla. Comme le dit un dirigeant sahraoui *« le jour de l'indépendance, l'administration n'aura qu'à se transporter sur place, tout est prêt »*. Et, là où l'on ne voit que des dunes, quelques tentes et de petites maisons basses, il y a en fait des communes *(dairas)*, avec chacune un dispensaire de fortune. Trois bouts de ferraille récupérés forment des enclos pour les chèvres ; un unique et fragile potager pousse comme par défi, et l'eau manque dans au moins deux des *willayas*. Un hôpital national de 105 lits s'est même créé. Des médecins espagnols s'y relaient, beaucoup viennent de Navarre et du Pays basque.

Les Sahraouis ont fini par s'inventer une vie figée par l'espérance du référendum promis. Plus de 15 000 hommes sont au front, c'est-à-dire dans la zone « libérée », au-delà de la frontière algérienne, face à la *« ligne Maginot du désert »*, imaginée par Hassan II, ces murs de six épaisseurs bordés de mines, qui courent sur 2 500 kilomètres, pour empêcher les raids meurtriers de ceux que l'on appelait jadis les *« combattants du clair de lune »*. Les femmes, qui ne voient leurs maris soldats que rarement dans le mois, ont tout pris en main. Jusqu'au cessez-le-feu, elles avaient même une formation militaire. Dans la *daira* de Gœra où vivent 5 000 personnes, Aïcha est responsable de son quartier, donne les mots d'ordre, lance les campagnes d'hygiène, répartit les précieux légumes secs de l'aide alimentaire. *« Ce qui prévaut chez nous*, explique-t-elle, *c'est la liberté dans la solidarité : l'homme et la femme partagent les responsabilités, autrement nous ne survivrions pas. »*

Tindouf, terre refuge des Sahraouis
250 km – OCÉAN ATLANTIQUE – Rabat – Fès – Marrakech – MAROC – Tindouf – ALGÉRIE – Smara – SAHARA OCCIDENTAL – MAURITANIE – MALI

Les enfants ont grandi. Ainsi est née toute une *« génération Polisario »*, qui n'a pratiquement pas connu sa terre d'origine. Fatou et Fidaïa ont quinze ans. Cet été, comme sept cents autres enfants sahraouis, elles sont allées en vacances en Andalousie, grâce aux organisations d'entraide. Plus tard, elles iront étudier peut-être à Cuba, plus probablement en Algérie ou en Espagne. Elles seront médecins. On en manque trop ici. Et le Sahara occidental ? Pour elles, c'est devenu un pays mythique. *« Je sais seulement*, dit Fatou, *que, dans mon vrai pays, c'est plus beau et qu'il y fait moins chaud. »*

« UN CHOIX DE DIGNITÉ »

Mais il faut attendre encore. *« C'est dur »*, confie Babih, quarante ans et quatre enfants. *« J'ai participé à beaucoup de combats, et deux de mes frères sont tombés en « martyrs » ; une moitié de ma famille est restée au Sahara et je ne l'ai pas vue depuis vingt ans. Mais voir nos enfants manquer de tout, de légumes, de fruits, de vitamines, c'est plus dur encore. »* Alors pourquoi ne pas accepter une offre d'« autonomie » sous drapeau marocain ? *« Venir ici, c'était un choix de dignité, nous n'avons pas tant souffert pour brader notre liberté »*, s'insurge Brahim, l'ex-étudiant en physique de Besançon, qui voulait faire de la recherche mais a tout sacrifié pour répondre à l'appel du Polisario.

Dans ce contexte, la visite de l'envoyé de l'ONU, l'ex-secrétaire d'Etat américain James Baker, l'autre jour, a suscité un élan d'espoir insensé. Mais si c'était encore un espoir déçu ? *« Je suis prêt »*, répond sans hésiter, malgré ses cheveux blancs, le soldat Sidi Kori. Son fils aîné est mort au combat, il n'a plus rien à perdre. *« Je crois d'abord en Dieu*, dit-il, *ensuite dans mes armes. »* Et, comme lui, prêts à reprendre la lutte armée, ils sont nombreux. Tout plutôt que l'oubli.

L'oubli, c'est la torture des quelques centaines de prisonniers de guerre marocains entassés dans la prison, près du village de Rabuni. Etre prisonnier des Sahraouis, eux-mêmes prisonniers du désert : une version doublement amère de l'absurdité de ce conflit oublié. En témoigne Brahim Kaakaa, avec ses soixante-cinq ans, et ses souvenirs qui ne veulent pas mourir. Il était menuisier à Essaouira, au Maroc. Le soir, son plaisir était d'aller sur le port manger des sardines grillées. Rappelé dans l'armée, il a été fait prisonnier au premier engagement. Vingt ans déjà. Tous les soirs, Brahim, prie Dieu de faire cesser ce conflit, pour revoir sa vieille mère et sentir l'odeur des sardines grillées. A côté de lui, enfermé dans la même rêverie, Sayed le Sahraoui, théoriquement son geôlier, prie pour quitter sa prison de sable et retrouver la côte saharienne de son enfance.

Marie-Claude Decamps

Accords de paix entre le gouvernement soudanais et des factions rebelles

La guerre continue dans le sud et l'est du pays

LES AUTORITÉS soudanaises aiment la publicité, surtout lorsqu'il s'agit de soigner une réputation pour le moins malmenée par les accusations de soutien au terrorisme ou de continuation de la guerre dans le sud du pays. Aussi avaient-elles invité deux chefs d'Etat, les présidents du Tchad, Idriss Déby, et de la République centrafricaine, Ange-Félix Patassé, à la cérémonie de signature, lundi 21 avril à Khartoum, de deux accords de paix avec six factions de l'opposition armée.

Sans oublier des représentants de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), de la Ligue arabe, de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) et de l'Autorité intergouvernementale d'Afrique de l'Est pour le développement et la lutte contre la sécheresse. La veille de la signature, l'ancien président américain Jimmy Carter, qui, en 1993, a déjà déployé ses bons offices, sans succès, pour réconcilier le gouvernement et la guérilla, avait fait un crochet par Khartoum.

Pour autant, le Soudan est loin de la vraie paix. L'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA) du colonel John Garang demeure – malgré les multiples dissensions qu'elle a connues au cours des dernières années – la principale formation de l'opposition armée dans le sud du pays, animiste et chrétien dans son écrasante majorité. Plus grave pour les autorités soudanaises : la SPLA s'est alliée en 1996 – pour la première fois depuis la résurgence de la guerre entre le Nord et le Sud en 1983 –, avec les deux plus importants partis de l'opposition nordiste : la Oumma de l'ancien premier ministre Sadek El Mahdi et le Parti unioniste démocratique, tous deux arabes et musulmans sunnites.

Leurs partisans, ainsi groupés au sein de l'Alliance nationale démocratique (AND), ont lancé, en janvier, une offensive contre les forces gouvernementales dans l'est du pays, obligeant ainsi l'armée à se battre sur deux fronts : le Sud, où quoi qu'en disent les autorités, la guerre continue, et l'Est, où l'opposition armée bénéficie indiscutablement du soutien de l'Erythrée et de l'Ethiopie.

RÉFÉRENDUM

« Le Front national islamique [FNI d'Hassan Tourabi, qui détient le vrai pouvoir à Khartoum] *a signé un accord avec lui-même »*, a ironisé John Garang, à propos des accords récemment signés. Caricatural, le commentaire est un peu court, mais n'en traduit pas moins une part de vérité. L'un des deux accords signés est en effet une réédition améliorée d'une *« charte politique »*, conclue – elle aussi en grande pompe – en avril 1996 déjà, avec trois des cinq factions signataires : le Mouvement pour l'indépendance du Soudan du Sud, le Mouvement de libération du peuple soudanais et le groupe dit de Bor. Leurs miliciens combattent déjà aux côtés de l'armée soudanaise. Leurs chefs, Riyakk Machar, Karbino Kuanyin, et Arok Athon respectivement, sont d'anciens compagnons de route du colonel Garang, et leur changement de camp tient à des raisons aussi bien politiques que de lutte pour le pouvoir avec leur ancien chef.

Il est vrai que se sont joints à eux deux autres chefs rebelles, Kuanj Mekoy, dirigeant du Mouvement indépendant, et Samuel Aru, chef des Partis soudanais africains unis ; mais la représentativité de toutes ces formations, difficile à évaluer avec précision, reste en tout cas en deçà de celle de la SPLA.

L'accord signé entre le gouvernement de Khartoum et toutes ces formations prévoit l'organisation, après une période transitoire de quatre ans, d'un référendum d'autodétermination dans le cadre du maintien de l'unité du pays. Il organise la répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et ceux des Etats, la distribution des ressources financières, fiscales, etc. La charia (loi musulmane) et les *« coutumes »* sont considérées comme les sources de la législation, les pouvoirs locaux pouvant édicter des lois sur *« des questions spécifiques »* à chaque Etat. L'accord est supposé garantir les droits et les libertés. Les six factions ont annoncé le 28 avril leur unification. A en croire les autorités soudanaises, un autre chef rebelle, Lam Akol, pourrait se joindre aux ralliés.

A la différence de ce document, l'accord conclu le même jour avec deux chefs rebelles du Kordofan du Sud, dans l'ouest du Soudan, ne prévoirait pas de projet d'autodétermination, mais porterait uniquement, selon une source diplomatique soudanaise, sur des dispositions devant assurer un développement équilibré avec le nord du pays et un partage équitable des ressources.

Depuis l'offensive de janvier, l'AND annonce, comme un fait tantôt acquis et tantôt imminent, la chute de nombreuses localités. Elle prévoit depuis quelques jours la chute de la ville de Juba, considérée comme la capitale du Sud. Les forces gouvernementales, de leur côté, prédisent la victoire. Mais, outre que la situation est constamment mouvante sur le terrain, les uns et les autres sont coutumiers des exagérations, comme l'a montré l'interminable guerre qui ravage ce pays. Même la chute de certains verrous importants ne paraît jamais définitive, tant la situation militaire demeure fluctuante.

Mouna Naïm

CAMPAGNE A vingt-cinq jours du premier tour des élections législatives, le ministère du travail a annoncé, mercredi 30 avril, une baisse de 0,2 % du nombre de chômeurs, qui étaient, fin mars, 3 087 500. En un an, le chômage a augmenté de 2,2 %, ce qui correspond à 60 000 demandeurs d'emploi supplémentaires. *« Le bilan du gouvernement, c'est le chômage »,* a déclaré Laurent Fabius (PS), mardi, à Bordeaux. ● LA LOI ROBIEN a été saluée comme une réussite de la majorité sortante et présentée comme une solution pragmatique s'opposant au *« dirigisme »* de la gauche par Alain Juppé, qui faisait campagne, le même jour, à Caen, en compagnie du président du groupe UDF de l'Assemblée nationale dissoute. ● PHILIPPE SÉGUIN faisait, au même moment, son entrée dans la campagne, à Mantes-la-Jolie, en regrettant que la lutte contre le chômage ne soit pas au cœur du débat (*lire page 7*).

La majorité et le Parti socialiste s'opposent sur la politique de l'emploi

En dépit d'un léger recul du chômage en mars, le bilan de la politique d'Alain Juppé est négatif. La majorité fait de la baisse des charges sa priorité et défend la loi Robien. La gauche privilégie la réduction du temps de travail et une relance salariale modérée

QUE CELUI qui n'a pas failli sur le chômage lui jette la première pierre ! Au moment où Alain Juppé entonne le couplet de l'héritage et Lionel Jospin celui du bilan pour rejeter la responsabilité de ce fléau sur l'adversaire, les deux chefs de campagne devraient méditer ce sage précepte évangélique... Car rien, dans les propositions formulées par la droite et la gauche, ne semble à la hauteur du problème posé par l'exclusion du marché du travail de 3,1 millions de personnes, même si les politiques préconisées par la majorité RPR-UDF d'un côté, le PS de l'autre, sont d'inspiration fort différente.

Rien, en tout cas, ne semble convaincre l'opinion que les réformes préconisées par les uns et les autres soient capables de guérir le mal, comme l'atteste le sondage réalisé par la Sofres pour *Le Monde* (daté 30 avril).

C'est bien la crédibilité des mesures, et celle de leurs auteurs, qui sont mises en doute par une opinion revenue de toutes les promesses. Dernières en dates, celles d'Alain Juppé. *« Mon programme tient en un seul mot : l'emploi »*, affirmait-il, le 23 mai 1995, dans sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, avant de dévoiler, un mois plus tard, un plan d'urgence destiné à créer 700 000 emplois d'ici fin 1996. A cette date, les résultats n'étaient pas au rendez-vous : le secteur marchand avait même perdu plus de 12 000 emplois (en solde net) depuis l'annonce de M. Juppé, une amélioration se dessinant au dernier trimestre 1996. Il faut remonter à la nomination d'Edouard Balladur à l'Hôtel Matignon – et donc prendre en compte la période 1993-1997 – pour obtenir un bilan positif en terme de créations nettes d'emplois, ces dernières étant intervenues entre mi-1994 et mi-1995 à la faveur d'une reprise forte mais éphémère de la croissance économique.

BILAN MÉDIOCRE

Le bilan de la gauche est tout aussi médiocre. Les Français n'ont pas oublié le combat perdu de Pierre Mauroy, qui s'était battu, en 1982, *« sur la crête des deux millions de chômeurs »* avec des propos de matamore. En mars 1993, alors que l'économie était en pleine récession, Pierre Bérégovoy avait laissé trois millions de chômeurs, en dépit d'un traitement social massif (afflux de contrats emploi-solidarité dans les collèges et les hôpitaux à partir de septembre 1992) destiné à dégonfler les statistiques à la veille des législatives de mars 1993.

Sur ce dossier où tous ont échoué, le débat droite-gauche n'en est pas pour autant apaisé et leurs projets ne se sont guère rapprochés, qu'il s'agisse de la réduction des coûts salariaux ou de la baisse du temps de travail, comme en témoignent les programmes (*lire ci-dessous*). Depuis 1993, la majorité a fait le choix d'une baisse des charges sociales sur les emplois non qualifiés. De ce point de vue, il n'y a pas eu de rupture entre M. Balladur et M. Juppé, ce dernier n'ayant fait qu'amplifier la politique de son prédécesseur. Même si son effet immédiat est plus limité que des mesures d'aides directes (stages, préretraites, contrat aidés), cette politique de long terme devrait porter ses fruits, selon une étude du ministère du travail et de l'Observatoire français des conjonctures économiques publiée récemment (*Quarante ans de politique de l'emploi*, la Documentation française, 1996).

C'est aussi la conviction du ministre du travail, Jacques Barrot, qui a dressé, mardi 29 avril, le bilan de ses deux ans rue de Grenelle. *« Nous avons mis du temps à sortir des mesures ponctuelles pour l'emploi et progressivement, nous avons élaboré une stratégie cohérente »*, a-t-il souligné, en se félicitant de l'*« enrichissement de la croissance en emplois »*. En cinq ans, l'environnement économique et le marché du travail ont beaucoup changé : avec 1,2 % de croissance en 1992, l'économie française avait perdu 234 000 emplois ; avec 1,3 % en 1996, elle n'en a perdu « que » dix mille, a-t-il souligné.

Dans la majorité, les modalités de cette baisse des charges suscitent cependant des divisions. Doit-elle bénéficier à tous ou seulement aux travailleurs peu qualifiés ? M. Barrot, qui s'est opposé à la franchise de cotisations sociales sur les 1 500 premiers francs de salaires proposée par l'UDF, plaide pour la seconde option.

Une baisse généralisée *« coûte cher et n'a pas d'effet aussi efficace que si elle est ciblée sur les bas salaires »*, analyse-t-il.

C'est dans cet esprit qu'il a rencontré le commissaire européen à la concurrence, Karel van Miert, mardi, pour lui *« présenter un projet de ristourne majorée »* (de l'ordre de 1 500 francs de moins sur un SMIC, dégressif jusqu'à 1,5 fois le SMIC), qui sera *« une mesure générale modulée suivant deux critères : la proportion de bas salaires et celle d'ouvriers »* dans la branche ou l'entreprise. Ce plan, qui étend les mesures en faveur de l'emploi dans le textile rejetées par Bruxelles en raison de leur caractère *« trop sectoriel »*, bénéficiera à des secteurs comme l'agro-alimentaire, le BTP ou l'ameublement. Il a été jugé, mardi, *« presque satisfaisant »* par M. Van Miert.

Le PS fait une analyse très différente. Pour Lionel Jospin, *« ce n'est pas l'offre, comme le prétendent les conservateurs, qui bride la croissance »*, mais l'atonie persistante de la demande intérieure, *« et d'abord celle des salariés »*. C'est donc par une hausse maîtrisée de pouvoir d'achat (notamment par un transfert de la cotisation maladie vers la CSG avec une franchise de 2 000 francs), la réduction négociée – mais généralisée – du temps de travail (trente-cinq heures hebdomadaires en trois ans) et la création de 700 000 emplois pour les jeunes que l'on réduira le chômage de masse. Autant de pistes absentes de la plate-forme RPR-UDF.

Jean-Michel Bezat

Le bilan des politiques de droite et de gauche est négatif

en milliers – 3 500 – 3 000 – 2 500 – 2 000 – 1 500 – 1 000

1er gouv. MAUROY – gouv. FABIUS – gouv. CHIRAC – gouv. ROCARD – gouv. BALLADUR – gouv. JUPPÉ

CHÔMEURS ANPE 3 461,5* – ÔMEURS ENS DU BIT 3 282

1981 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96

* (ancien mode de calcul)

Source : CERC Association

données CVS en milliers – 3 400 – 3 300 – 3 200 – 3 100 – 3 000 – 2 900

ANCIENNE COURBE – 3 461,5 – NOUVELLE COURBE

F M A M J J A S O N D J F M

Source : ministère du travail (DARES) et ANPE

Depuis [illegible] (1988-1991), [illegible]

Des programmes divergents

● **La plate-forme RPR-UDF** préconise d'*« accentuer la réduction des charges sociales pour les bas salaires, par un système stable et compréhensible par tous »*. Cette opération *« permettra de rendre du pouvoir d'achat aux salariés »*.
L'UDF préconisait une franchise de cotisations sociales sur les 1 500 premiers francs de salaire, quel que soit son niveau. On ignore ce que deviendront les multiples aides à l'emploi existantes, dont certains responsables de la majorité souhaitent la disparition ou, à tout le moins, la réduction drastique.
Le programme de la droite prévoit des mesures en faveur des PME, car *« ce sont elles qui créent le plus d'emplois »*. Il promet : la suppression de deux tiers des formulaires qui leur sont demandés, la création d'un *« chèque emploi-charges sociales »* pour les très petites entreprises *« pour libérer l'employeur de toute autre formalité et de toute autre charge »*.
En revanche, aucune mention n'est faite de l'aménagement-réduction du temps de travail dans la plate-forme.
● **Le projet socialiste** en matière d'emploi, qui s'appuie sur une relance de la demande, repose sur un triptyque : un transfert complet de la part des cotisations-maladie versées par les salariés sur la CSG afin de donner du pouvoir d'achat aux petits et moyens revenus ; une loi-cadre pour le passage aux 35 heures de travail hebdomadaire (suivie d'une négociation entre les partenaires sociaux, puis d'une loi normative), dans un délai de deux à trois ans, sans baisse de salaire, la *« déclaration commune »* PCF-PS confirmant cette promesse ; une conférence annuelle des salaires, de la réduction du temps de travail et de l'emploi réunissant Etat, patronat et syndicats.
M. Jospin propose un programme national destiné à créer 700 000 emplois pour les jeunes, dont 350 000 à caractère public (contrat de cinq ans) financés par la suppression de certains allègements de charges sociales existants. Les 350 000 autres pourraient provenir en partie du remplacement des salariés ayant quarante ans de cotisation retraite, qui pourraient cesser leur activité.

Le chômage a légèrement reculé en mars

LE NOMBRE de chômeurs a baissé de 4 800 (– 0,2 %) au mois de mars, en données corrigées des variations saisonnières, après une baisse de 7 500 le mois précédent, selon les statistiques mensuelles publiées, mercredi 30 avril, par le ministère du travail. Il est encore, toutefois, de 3 087 500 personnes. Si l'on y ajoute les demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de soixante-dix-huit heures dans le mois – exclus du « baromètre officiel » depuis juin 1995 –, ce chiffre atteint 3 461 500 (+ 0,2 % sur le mois et + 4,1 % sur un an). Le taux de chômage, selon la définition très stricte du Bureau international du travail, ne change pas (12,8 % de la population active). Ces deux derniers mois de baisse montrent, selon Alain Juppé, que *« la hausse du chômage a été stoppée »*.

Globalement, le chômage de longue durée progresse de 0,2 % (+ 7,4 % sur un an) et frappe 1 102 700 personnes (en données corrigées), soit 35,7 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Mais le nombre de ceux qui recherchent un travail depuis plus de deux ans fléchit (– 0,4 %). La situation des jeunes de moins de 25 ans s'améliore légèrement, puisqu'ils étaient 7 600 de moins à pointer à l'Agence pour l'emploi en mars (– 1,3 %), l'amélioration étant plus nette pour les hommes (– 1,8 %) que pour les femmes (– 0,9 %). Sur un an, ces dernières tirent cependant mieux leur épingle du jeu (– 3 %) que les hommes (– 1 %). En revanche, les autres catégories (25-49 ans, 50 ans et plus) voient leur situation se dégrader en mars (sauf pour les hommes de 25 à 49 ans), comme sur les douze derniers mois.

Parmi les explications possibles de cette légère amélioration des deux derniers mois figurent le transfert des inscriptions des chômeurs de l'ANPE vers les Assedic ; cela risque de perturber les statistiques jusqu'à la fin de l'opération, en décembre 1997.

J.-M. B.

La CFDT et Alain Juppé défendent la loi Robien sur l'aménagement du temps de travail

QUI A PEUR de la loi Robien ? Votée dans la quasi-indifférence générale, le 11 juin 1996 par l'Assemblée nationale, cette loi est au centre de controverses qui dépassent les clivages politiques traditionnels entre la gauche et la droite. Appuyée par Alain Juppé, elle est critiquée par les socialistes et suscite, à droite, une vive hostilité chez les libéraux proches d'Alain Madelin, voire chez les balladuriens. Plébiscitée par la CFDT, qui en fait son cheval de bataille pour la réduction du temps de travail, elle provoque des réactions de rejet du patronat, mais aussi de Force ouvrière et de la CGT.

Cette loi est censée favoriser l'emploi par l'aménagement et la réduction du temps de travail. Elle accorde des allègements de charges sociales aux entreprises qui diminuent le temps de travail de leurs salariés, pour créer ou sauvegarder des emplois. Trois études ont récemment conclu à son efficacité sur la réduction du temps de travail (*Le Monde* des 12 février et 25 avril). Son coût est jugé inférieur aux autres dispositifs d'aides à l'emploi. Au ministère du travail, sur 344 accords signés, on évalue à près de 50 000 le nombre d'emplois préservés, dont 4 000 créations de postes.

Sur TF 1, le 27 avril, M. Juppé a pris à contre-pied une partie de sa majorité en se rangeant parmi les partisans de la loi Robien. *« On la garde, bien entendu, parce que cela marche »*, a-t-il expliqué, mettant en avant comme double avantage la souplesse de cette loi, qui n'est pas *« dirigiste »* et s'applique *« au cas par cas »*, et la contrepartie *« qui est le maintien ou la création d'emplois »* par les entreprises.

UNE FAUSSE BONNE IDÉE

N'ayant garde d'être perçue comme une alliée du gouvernement, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, n'hésite pas à afficher comme priorité pour sa centrale dans la campagne électorale, le maintien de la loi Robien sur la réduction du temps de travail. Pour elle, il s'agit d'un moyen *« d'aller vers les trente-cinq heures, puis vers les trente-deux heures »*. Après la réunion du conseil national de la CFDT, le 25 avril, elle a à la fois demandé à la majorité de clarifier sa position sur l'avenir de cette loi et mis en garde les socialistes contre toute tentation de l'abroger.

Les critiques suscitées par la loi Robien sont de deux ordres. Pour l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), qui ferraille contre la loi Robien depuis son adoption, *« le coût de ces nouvelles dispositions va se révéler excessivement lourd tant pour la collectivité que pour les entreprises »*. Pour la frange la plus rétive du patronat, la loi Robien ne fait que *« déplacer les déficits »*, en faisant porter l'abaissement du coût du travail sur l'ensemble de la collectivité. Cette hostilité rejoint celle exprimée au sein de la majorité par M. Madelin et par Valéry Giscard d'Estaing : ni l'un ni l'autre ne croient à la réduction du temps de travail.

Le 28 avril, intervenant officiellement dans un débat électoral pour la première fois depuis 1981, le CNPF, par la voix de son président, Jean Gandois, a évité de faire référence à la loi Robien. Néanmoins, en récusant le *« moins de travail »* et en affirmant que *« ce ne sont pas la réduction du temps de travail ni la réduction de la vie active qui régleront les choses »*, il a exprimé son refus du dispositif Robien.

A gauche, les objections faites à cette loi portent essentiellement sur les « effets d'aubaine » qu'elle entraîne. Pour le PS, qui propose une loi-cadre sur les trente-cinq heures sans perte de salaire, la loi Robien est une fausse bonne idée. Michel Rocard, Martine Aubry et François Hollande ont dénoncé le coût trop élevé des emplois créés ainsi et son effet de *« pompe à subventions »* pour les entreprises. A FO, l'hostilité à loi Robien porte en partie sur l'exonération des cotisations sociales dont bénéficient les entreprises, tandis que la CGT dénonce le danger d'accroissement de la flexibilité.

Alain Beuve-Méry

Le premier ministre dénonce l'accord PS-PCF

CAEN
de notre envoyé spécial

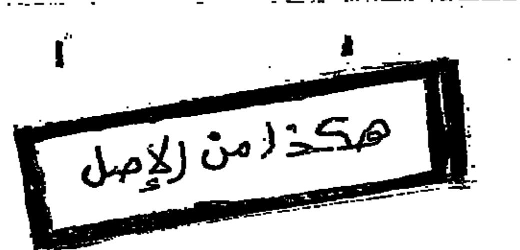
Journée de fête pour Gilles de Robien, père de la loi qui porte son nom sur la réduction à la carte du temps de travail. Le président de feu le groupe UDF de l'Assemblée nationale dissoute a fait son « shopping » électoral, mardi 29 avril, en compagnie d'Alain Juppé, dans les rues de Trouville et de Caen. Il conduisait le président du RPR sur des terres libérales : quatre des six députés du département du Calvados sont de la confédération mais Nicole Ameline (UDF-PR), « juppette » du premier gouvernement Juppé, réélue député sans triomphe, en décembre 1995, dans une circonscription toute acquise à la droite, méritait bien un petit soutien du chef de guerre de la majorité.

Tournée des commerçants, donc, écoute des doléances répétitives sur les charges, poignées de mains à la chaîne, touristes compris, et hommages aussi répétés qu'appuyés à *« mon ami Gilles de Robien »* ont fait le menu de M. Juppé. Devant un petit millier de personnes et entouré d'une brochette d'élus, en fin de journée, le premier ministre a salué *« le talent »*, *« la patience »* et *« la diplomatie »* du maire d'Amiens qui a su *« maintenir la cohérence »* de son groupe parlementaire pour soutenir le gouvernement. L'actualité du jour, c'était la déclaration commune du PS et du PCF (*lire page 9*). *« J'ai pas trouvé ça très bon, c'est une litote »*, a dit M. Juppé, en confidence, à son auditoire. Le président du RPR l'a trouvée *« assez démagogique »* car *« il y a beaucoup de promesses de dépenses supplémentaires. Qui dit dépenses dit impôts, il n'y a pas de miracle, on ne sort pas l'argent de son chapeau »*. Cette déclaration est *« bien passéiste »*, a-t-il dit : *« On nous annonce, en cas de victoire, qu'on renationaliserait France Télécom, Air France et quelques autres entreprises publiques. (...) Comment peut-on être les seuls au monde, parmi les pays développés, à renationaliser le secteur des télécommunications ? »* (Le gouvernement, qui a retardé la privatisation de France Télécom, compte ne céder au public qu'une minorité du capital de cette entreprise publique ; quant à Air France, son processus de privatisation n'est pas encore engagé).

Pour M. Juppé, *« ce programme est très dirigiste sur le temps de travail »*. *« Leur approche, c'est trente-cinq heures pour tout le monde par la loi, obligatoire,* a-t-il dit. *On sait ce que ça donne, ils l'ont fait en 1981 : ça donne du chômage supplémentaire. Notre approche est beaucoup plus pragmatique : elle consiste à faire confiance à la discussion dans l'entreprise. De ce point de vue, la loi Robien a été tout à fait exemplaire. »* Nouveau coup de chapeau à l'intéressé. *« Ce programme est verbeux sur l'Europe »*, seul moyen, selon M. Juppé, de *« concilier des points de vue tout à fait contradictoires »*. Passéiste, dirigiste, verbeux, il manquait encore un qualificatif : *« laxiste »*. Il l'est donc pour M. Juppé *« sur le contrôle de l'immigration illégale et du travail clandestin »* car *« s'ils gagnaient demain, ils abrogeraient les lois Pasqua-Debré »*, comme cela a été fait avec les lois Pasqua-Pandraud entre 1988 et 1993. Résultat : *« Dans les années qui ont suivis, ça a été frontières ouvertes et absence totale de contrôle »*.

A l'occasion de cette deuxième réunion publique, le président du RPR a justifié, une nouvelle fois, la dissolution, et a consacré un long dégagement aux médecins auxquels il a demandé de *« réfléchir avant de se laisser dévoyer par tel ou tel mot d'ordre »*.

Olivier Biffaud



LE PROBLÈME C'EST L'EMPLOI !

ET LE CONTRE-EMPLOI !

Philippe Séguin attribue aux socialistes la « capitulation ultralibérale »

Le président de l'Assemblée sortante a fait son entrée en campagne à Mantes-la-Jolie

PHILIPPE SÉGUIN est entré en campagne, et il escompte que cela s'entende. Pour la première fois depuis la dissolution de l'Assemblée nationale, le président sortant a tenu une réunion publique, mardi 29 avril, à Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines, peu avant les journaux télévisés de 20 heures, pour mieux souligner le *« vide du débat »*, qui *« ne tient certes pas à une insuffisance des hommes qui le conduisent »*.

Au terme d'une semaine de réflexion et de silence, le maire d'Epinal veut bien apporter sa contribution pour *« remettre la campagne sur les rails »*. Lors de cette journée de mardi, M. Séguin n'avait-il pas eu une attitude exemplaire en participant, pour la première fois, à la réunion hebdomadaire du comité politique de la majorité, puis en déjeunant avec le président de la République ? Cette fois, c'est décidé, le président de l'Assemblée nationale sortante animera plusieurs grandes réunions publiques en Avignon, à Saint-Etienne et à Nantes, sur des thèmes qui lui sont chers – les institutions, l'Europe, l'éducation –, et il consentira à prêter la main à quelques candidats du RPR et de l'UDF, qui ne comptent pas tous forcément parmi ses amis les plus proches. Selon son entourage, en effet, il aurait déjà reçu cent vingt et une demandes d'assistance, soit trois fois plus que le nombre de députés sortants considérés comme séguinistes.

Son hôte du jour, Pierre Bédier, délégué général du RPR chargé des fédérations et proche d'Alain Juppé, ne cache pas, d'ailleurs, que s'il a préféré M. Séguin pour lancer sa campagne, c'est parce que les électeurs de sa circonscription avaient voté « non » à 55 % au référendum de 1992 sur le traité de Maastricht *(lire ci-dessous)*. Suivi d'une cinquantaine de jeunes admirateurs enthousiastes, vêtus du tee-shirt blanc et bleu du RAP – le Rassemblement pour une autre politique –, l'ancien inspirateur de la campagne présidentielle de Jacques Chirac a donc fait son entrée dans la campagne, à Mantes-la-Jolie, tout sourire dehors.

Moqueur sur le *« niveau idéologique »* des premiers jours du débat législatif et sur la restauration du *« bon vieux débat droite-gauche »*, qui ne constitue *« qu'une clé de lecture bien imparfaite »*, M. Séguin a pris ses distances avec le *« nouvel élan »* proposé par la majorité, tout en affirmant, une fois encore, son attachement au président de la République. Bien qu'opposé à la dissolution, il a lancé cet avertissement : *« Ce rendez-vous inattendu ne doit pas être un rendez-vous manqué. »*

Consacrant l'essentiel de son propos à la lutte contre le chômage, le député sortant des Vosges a constaté le décalage qui existe entre les politiques et les Français : *« Notre démocratie tourne à vide. Jamais peut-être autant qu'aujourd'hui, on n'avait été conduit à un tel constat. (...) Nous ne parlons plus de la même chose. Nous ne parlons plus que pour ne rien dire. »* Il a donné raison à ces nombreux Français qui disent *« qu'ils ont l'impression que, depuis des années, on a beau changer de majorité, la politique poursuivie semble désespérément la même »*.

Le *« carcan »* que représente le traité de Maastricht est, bien entendu, responsable de bien des maux : *« Engagée dans un mode de construction où le choix politique le cédait à une mécanique technocratique, l'Europe a trop souvent joué les bons élèves de l'ultralibéralisme. »* Pour autant, *« ce traité a été ratifié (...), ce qui a été décidé est décidé »*. Pour M. Séguin, le débat européen ne sera pas clos au soir du second tour des élections. Rien n'empêche une *« initiative politique forte »* ultérieure : *« Le rendez-vous européen de 1998 est l'occasion unique, et probablement ultime, d'une vaste remise à plat. »*

Soucieux d'assurer *« une majorité au président pour qu'il puisse faire entendre la voix de la France »* et d'éviter une nouvelle cohabitation, M. Séguin s'en est pris très vivement au Parti socialiste, responsable, selon lui, de *« la capitulation ultralibérale »*. *« Ce traité, qui l'a voulu, qui l'a négocié, qui l'a accepté ? Qui, sinon les socialistes, a tout bradé ? Qui, sinon les socialistes, avait laissé le couple franco-allemand devenir un ménage bancal, où l'on ne savait que trop, à cause d'eux, qui en était réduit à porter la culotte ? »*, s'est interrogé M. Séguin, avant d'assurer qu'*« il n'est de pires ultralibéraux que les socialistes reconvertis »*.

A chacun son nouvel élan. Celui de M. Séguin est un *« élan politique »* pour remettre l'homme au cœur du projet européen.

Jean-Louis Saux

Jean-Paul Anciaux, gaulliste, séguiniste et « résistant »

LE CREUSOT (Saône-et-Loire)
de notre envoyée spéciale

« Gaulliste d'atelier » : le terme peut résonner curieusement aux oreilles des jeunes loups du RPR, férus de modernité. Paraître aussi incongru que la Simca 1000, furieusement ringard, un peu graisseux, poussif et désuet. Pourtant, dans la vallée du Creusot, à une heure et demie de TGV du siège parisien de la rue de Lille, il lève encore les tripes. A cinquante ans, Jean-Paul Anciaux (RPR), député sortant de la 3e circonscription de Saône-et-Loire, est une survivance. Une rupture dans le temps. Les électeurs sont *« les gars »*. Les réunions publiques se tiennent dans les salles d'école. Les militants de gauche viennent pour discuter.

PORTRAIT

Pour la Fête de la musique, il jouait de la guitare électrique dans les cafés

Passé par l'école Schneider, ouvrier mécanicien, puis technicien, M. Anciaux est devenu gaulliste par fidélité à son père, engagé dans les Forces françaises libres. *« Gaulliste »*, un point, c'est tout. *« Séguiniste »*, finit-il parfois par préciser quand il faut étiqueter. De cet héritage, il a tiré une grille de lecture. *« Dans la vie, il y a quatre catégories de gens : ceux qui résistent vraiment, ceux qui renâclent, ceux qui se couchent et les collabos »*, explique-t-il, le verbe rond et respectueux, les mains ouvertes, larges. Des réflexes de tête de mule. Des coups de cœur. Les communistes sont des copains. *« Ils ont le sens des gens »*, souligne-t-il quand on évoque les amendements défendus avec Maxime Gremetz lors d'un débat à l'Assemblée nationale. Tous deux avaient souhaité imposer un volet formation obligatoire au CIE, le contrat initiative-emploi. Pour le ramener à la raison, le groupe RPR avait demandé un scrutin public. Il n'avait pas bougé.

« Gaulliste, cela veut dire solidarité », explique patiemment M. Anciaux à ses électeurs. *« Moi, c'est ce que je tiens à préserver »*, indique-t-il. Autour du Creusot, la retraite à cinquante-cinq ans fait rêver. *« N'attendez rien des mecs qui vous disent : "Pour tous, c'est possible" ! Ce sont des conneries. Mais, pour les gars qui ont commencé tôt, qui sont sur des activités dures, je suis pour. Sur la base du volontariat. Il ne faut pas que ce soit obligatoire. »* Ici, la réforme de la protection sociale fait peur. Une médecine des riches et une médecine des pauvres, voilà ce que l'on craint. *« La protection sociale, c'est De Gaulle qui l'a créée, avec les communistes*, martèle le sortant. *On la défendra, on ne la privatisera pas, ou alors sans moi. »*

Paradoxe électoral ? M. Anciaux a été élu en 1993 en grande partie grâce au vote du Creusot et au soutien des petits agriculteurs des villages environnants, face à André Billardon (PS), ancien secrétaire d'Etat à l'énergie, qui se représente aujourd'hui. Autun, l'autre grande ville de la circonscription, cité militaire et ecclésiastique, longtemps acquise à l'UDF, est restée sur la réserve. Elle se méfie de M. Anciaux, ce curieux député de droite amateur de 201 et de 203 Peugeot, qui, pour la Fête de la musique, jouait en 1996 de la guitare électrique dans les cafés avec d'ex-soixante-huitards.

« J'espère quand même te ramener un peu de vote bourgeois », plaisante Anne Bouthier, suppléante UDF-PR, une amie, pas dupe. *« De toute façon, ici, on dit : "Mieux vaut voter pour quelqu'un qui parle avec son cœur que pour quelqu'un qui regarde sa montre" »*, rappelle joliment un conseiller général, petit exploitant vigneron. Un copain. Encore.

Caroline Monnot

Le débat sur l'emploi « d'un commun accord est tabou »

*« **LE CHÔMAGE** est au cœur de tout. Si l'on veut sauver ce qui peut l'être, il faut en faire le grand enjeu de toute politique »*, a affirmé Philippe Séguin, mardi 29 avril, à Mantes-la-Jolie. Le président de l'Assemblée nationale sortante a estimé que *« comme tout le monde est supposé avoir échoué, comme on a, paraît-il, tout essayé, comme il serait vain de s'envoyer à la face les turpitudes respectives, le sujet, d'un commun accord, est tabou »*. Revenant à deux reprises sur la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, M. Séguin a dénoncé *« le festival d'hypocrisie »* qui avait entouré l'annonce de cette décision.



VERBATIM

A propos du *« carcan »* que représente le traité de Maastricht – traité *« intrinsèquement a-social, pour ne pas dire anti-social »*, traité qui *« ne pourra être appliqué dans sa lettre actuelle »* –, le député des Vosges considère que *« c'est essentiellement au niveau européen qu'il faut agir »*. *« Tant que l'Europe qu'on nous construira sera aussi indifférente à l'emploi, il n'y aura pas la croissance désirée. (...) Une fois le carcan desserré, une fois surtout que la construction européenne aura connu* [un] *nouvel élan, alors oui, les politiques nationales de l'emploi pourront retrouver quelque efficacité. C'est à ce moment, et à ce moment-là seulement, que les orientations déjà esquissées par le gouvernement et sa majorité auront toutes les chances de produire des résultats réels, tangibles. »*

Pour M. Séguin, *« les socialistes ne peuvent être d'aucune utilité pour la France »*, puisque ce sont eux qui ont *« signé la capitulation ultralibérale »* et qui ont engagé *« le déclin de la société de solidarité »*. Dans le *« combat total »* qu'il faut mener contre le chômage, le maire d'Epinal a notamment proposé de *« dissocier les règles applicables au secteur protégé et au secteur exposé »*, de *« poursuivre la réforme en profondeur du financement de la Sécurité sociale »*, et d'exploiter l'*« immense potentiel »* des services non marchands.

Marie-Caroline Le Pen veut offrir Mantes-la-Jolie à l'extrême droite

LA CANDIDATURE surprise de Marie-Caroline Le Pen à Mantes-la-Jolie modifie le paysage électoral d'une circonscription où, aux législatives de 1993, le Front national avait obtenu 23,47 % des voix au 1er tour et près de 40 % au second, contre le RPR Pierre Bédier, qui a pris la mairie de la ville aux socialistes en 1995. La fille du président du FN, conseiller régional d'Ile-de-France, traditionnellement candidate à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), a annoncé son parachutage dans la 8e circonscription des Yvelines quelques heures après la dissolution de l'Assemblée. La présence d'une candidate portant le nom du chef du parti d'extrême droite face au délégué général du RPR chargé des fédérations est lourde de sens.

Afin de *« faire mordre la poussière »* au député sortant, Mme Le Pen occupe le terrain, arpentant rues et marchés pour faire *« une campagne à la vitrollaise »*, ne craignant pas d'aller *« même au Val-Fourré »*, le quartier difficile de la ville, sous la protection d'un service d'ordre musclé. Le député sortant, qui, depuis 1993, a toujours affirmé qu'il lui serait difficile de garder la circonscription en cas de nouvelle montée du FN, met en avant la défense *« des intérêts locaux »*. *« C'est au premier tour que se jouera la victoire du second »*, affirme-t-il. Pour cela, il souhaitait que la gauche aille à la bataille en ordre dispersé pour *« ratisser large »*. Car, selon lui, les électeurs communistes qui ne se seraient pas reconnus dans la candidature d'Annette Peulvast-Bergeal, maire socialiste de Mantes-la-Ville, autre commune de la circonscription, auraient pu être tentés de porter leur suffrage sur la candidate du FN. Le déclin électoral enregistré dans ce secteur, entre 1988 et 1993, par le PCF, qui n'a pas réussi à atteindre les 9 % lors des dernières législatives, correspond, à quelques unités près, à la progression du FN.

Les socialistes ont fait une analyse divergente : un candidat unique aurait été à même *« de radicaliser l'électorat de gauche et de le mobiliser »*. Ce raisonnement a été repoussé, mardi 29 avril, par les dirigeants communistes, qui ont maintenu la candidature de Jacques Saint-Amaux, maire communiste de Limay. Le PS s'en inquiète en se souvenant qu'en 1993, son sortant, Bernard Schreiner, avait été éliminé dès le premier tour avec 17,92 %.

La circonscription *« la plus à gauche »* des Yvelines, de l'aveu même de M. Bédier, apparaît comme l'une des rares que pourrait conquérir le parti d'extrême droite. Avant d'être informé de la double candidature à gauche, le député RPR avait assuré que, dans tous les cas de figure, Mme Peulvast-Bergeal n'avait aucune chance d'être élue. Il avait même envisagé de se désister en cas de triangulaire où il serait arrivé en 3e position. Cette annonce est destinée à faire comprendre à l'électorat de gauche qu'en cas de face à face RPR/FN au second tour, comme en 1993, il aurait besoin de toutes les voix. L'hypothèse que la fille pourrait, dans les prochains jours, céder la place au père agite la circonscription. *« C'est une rumeur, je doute que ce soit davantage »*, commente Jean-Yves Le Gallou, membre du bureau politique du FN, qui ajoute toutefois que *« Jean-Marie Le Pen est un spécialiste de la surprise »*.

Jean-Claude Pierrette

Pour les employées de Moulinex, ces élections, « c'est du pipeau »

ARGENTAN (Orne)
de notre envoyé spécial

A la cantine, on a disposé les tables en long, le champagne et les petits fours. Le directeur a prononcé un discours, puis les employées ont attendu leur tour. Dans la lumière du soir et le silence des chaînes de montage, elles sont restées à l'heure de la « débauche ». Le directeur appelle les noms, accroche un ruban tricolore sur les vestes en laine ; les médailles sont en or, en argent ; le flash de l'appareil-photo ne marche pas tout le temps. De beaux papiers, épais, enroulés comme des diplômes, accompagnent les médailles. L'usine Moulinex d'Argentan vit sa dernière cérémonie officielle, car elle va fermer le 11 juillet. Josiane, la cinquantaine, déroule le « beau papier ». Il y est inscrit en lettres déliées : *« Le ministre du travail, du dialogue social et de la participation décerne à Mme Josiane L. la médaille d'argent à titre de récompense pour trente années de service. »* Josiane s'apprête à toucher l'allocation des chômeurs âgés.

VU PAR

Argentan a toujours fait le rendement, précisent-elles, *« et c'est pas nos salaires* [5 700-6 000 francs] *qui les ont ruinés, non, c'est eux qui ont tout bouffé »*, dit Arlette en évoquant les anciens patrons. Leur mauvaise gestion, voire une certaine gabegie, et la division des chefs ont conduit l'entreprise dans le mur avant que celle-ci ne soit recapitalisée par les nouveaux actionnaires. On se ressert un peu de champagne. « Zouzou », Marie-Gisèle Chevalier, la déléguée CFDT, regarde Arlette. Elle en est malade de la voir préférer rester dans sa ville d'Argentan plutôt que d'être reclassée sur d'autres sites de production de Moulinex, à 50 ou 100 kilomètres de là. *« Le chômage, ça dure trente mois, dont neuf à taux plein, et, tous les 122 jours, ça dégringole »*, avertit-elle.

Arlette a été étonnée qu'un candidat aux élections législatives lui adresse une lettre de félicitations pour sa médaille du travail. *« Ils sont bien renseignés. »* Josiane, chômeuse dans quelques semaines, fait comprendre qu'elle ne vote pas à gauche. *« On a été élevés à la campagne, on élit celui qui y est, c'est un peu la tradition, c'est pas forcément bien »*, raconte-t-elle en s'en excusant presque. Les élections ? Tout le monde pouffe à la table. *« Ils parlent et quand ils commencent à avoir le pouvoir, ils nous écrasent »*, dit l'une. *« On se fera avoir pareil. C'est comme avec les patrons, à la différence près que les patrons, on ne leur avait jamais fait confiance »*, dit une autre.

Constance est sur le point de trouver un travail dans une autre usine à Argentan grâce au dispositif d'aide à la réindustrialisation mis en place par Moulinex. Elle a peur d'apprendre les nouveaux gestes en travail posté. *« Pourquoi le patron fait sa loi ? Pourquoi l'hommme politique lui impose pas des limites ? C'est le grand pourquoi*, s'interroge-t-elle. *Et qu'est-ce qu'on peut faire ? Une révolution ? Non, il y aurait des morts, j'ai pas envie de ça. Que tout le monde se mette en grève ensemble, et pas chacun son jour. Bloquer la France pendant un mois. On aurait peut-être quelque chose. »* Son amie, Françoise, qui travaille sur la même chaîne des friteuses, a préféré le chômage plutôt qu'une mutation à Caen, à 50 kilomètres : *« Ils-nous auraient mis en place un transport collectif pour y aller, j'aurais accepté, mais faire la route à 5 heures du matin une semaine, et revenir du boulot à 22 heures le soir l'autre semaine, non ! Mon mari est fonctionnaire, bientôt à la retraite. On vivra mieux, avec moins »*, a-t-elle calculé.

Elle non plus, elle ne regarde personne à la télé. *« Je ne les supporte plus, tous des menteurs. Je sais que je voterai toujours. On peut pas se permettre quand on a le Front national en face. Je voterai, mais je ne veux pas les entendre. »* Elle votera donc pour un des partis de la gauche. *« La gauche, je sens bien qu'ils sont pas prêts, ils auraient plus de punch, plus d'arrogance. On sent que la place n'est pas bonne à prendre. »* Elle réfléchit et dit : *« Je sais pas pourquoi, il peut y avoir un changement de situation à la dernière minute »*, en sous-entendant une envie de sanction vis-à-vis de la majorité sortante. *« Tant qu'il n'y aura pas de véritable rapport de forces*, nuance-t-elle. *Il faudrait que les ouvriers, les cadres se mettent ensemble. Quand personne ne pourra plus consommer, il y aura peut-être une prise de conscience. »*

« Zouzou », dans son bureau d'élue, donne des coups de main au personnel des autres usines, à côté. Dans une imprimerie, un accord « loi Robien » sur la réduction du temps de travail vient d'être signé : dix-sept emplois vont être créés. Elle rédige un tract de « victoire ». Elle ne veut pas entendre parler des élections, qui *« n'en sont pas »* : *« En trois semaines, aucun débat ne peut émerger, c'est du pipeau. »* A la cantine de Moulinex, les médaillées osent regarder le chèque à l'intérieur de l'enveloppe : 2 900 francs de prime pour tant d'ancienneté. *« Ils seraient capables de nous faire des chèques en bois »*, plaisante l'une d'elles.

Dominique Le Guilledoux

Le Front national compte sur le 1er mai pour trouver sa place dans la campagne

Jean-Marie Le Pen devrait mettre en valeur la « vitrine sociale » de l'extrême droite

Bousculé par la dissolution de l'Assemblée nationale et la campagne électorale accélérée qu'elle provoque, le Front national compte sur sa désormais traditionnelle manifestation du 1er mai – au cours de laquelle il fête à la fois Jeanne d'Arc et les « travailleurs français » – pour attirer de nouveau l'attention sur lui. M. Le Pen devait mettre en valeur les aspects les plus « sociaux » du programme de son parti.

COMMENT FAIRE quand on est pris au dépourvu par le débat politique ? Créer l'événement. Le Front national qui, malgré quatre conférences de presse, deux meetings et différentes interventions télévisuelles et radiophoniques depuis le 21 avril, ne parvient pas à s'introduire dans les débats de la campagne électorale, mise sur le 1er mai. Exauçant le vœu de Georges Valois, fondateur d'un parti fasciste pendant l'entre-deux-guerres, le Front national entend fêter ce jour-là, comme chaque année depuis 1988, à la fois Jeanne d'Arc et les « travailleurs français ». *« Je tiendrai certainement le meeting avec la plus grande assistance populaire de toute la campagne électorale, tous partis confondus »*, a averti Jean-Marie Le Pen.

Un dispositif a été mis en place pour inciter les candidats, pris par leur campagne, à faire le déplacement. A leur programme, une photo de groupe avec le président du parti, après la manifestation, devant l'Assemblée nationale. Puis une réunion, toujours avec M. Le Pen, qui devait donner les dernières consignes politiques, et avec les responsables de campagnes pour les mises au point techniques.

Le grand moment pour les lepénistes sera le discours que M. Le Pen prononcera vers midi, place de l'Opéra, à la fin de la manifestation qui sera partie de la rue de Rivoli vers 10 heures en passant devant la statue de Jeanne d'Arc place des Pyramides *(voir page 25 l'itinéraire du défilé.)*. Le chef de l'extrême droite devait expliquer *comment son parti entend représenter* la *« grande alternative »*, *« le grand changement »*. Il devait développer devant ses militants et sympathisants l'idée de *« bataille de rupture »* qu'il entend mener contre le président de la République, tout en donnant au parti le vernis social que son électorat populaire est susceptible d'attendre.

« LE PETIT TÉLÉGRAPHISTE »

Le ton a été donné par le délégué général du Front national, Bruno Mégret, lors d'une conférence de presse, organisée mardi 29 avril, au « Paquebot », le siège du parti à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). *« Je le dis clairement, l'adversaire principal du Front national, c'est le pouvoir en place. C'est donc le RPR et l'UDF, car ils mènent la même politique que la gauche. Ils sont corrompus comme la gauche. Ils détruisent la France et trahissent leurs électeurs »*, a déclaré le numéro deux du parti. La *« mondialisation »* et ses conséquences sociales seront développés sous tous les angles. *« L'axe majeur de la campagne, le véritable enjeu des élections est de savoir si, oui ou non, on va continuer la mondialisation en marche forcée de notre pays »*, explique M. Mégret. Il n'y aurait pour les Français qu'une alternative : *« D'un côté, le RPR, l'UDF, le PS, le PC, qui sont pour la mondialisation ; de l'autre, le FN. D'un côté, la destruction de notre pays par le biais de cette mondialisation ; de l'autre, la renaissance nationale, par le biais du retour aux valeurs identitaires. »*

Jacques Chirac, baptisé *« le petit télégraphiste de Maastricht »*, incarne aujourd'hui, aux yeux du Front national, cette mondialisation. Le président de la République, qui *« s'est mis en première ligne en décidant de dissoudre l'Assemblée nationale »*, est accusé de *« briser l'élan populaire qui se mettait en place contre Maastricht »*. *« Il s'agit dans l'esprit de M. Chirac de se dégager au plus vite des soucis électoraux pour poursuivre la mondialisation et pour mettre en place la monnaie unique »*, affirme M. Mégret.

Le 1er mai, fête des travailleurs, fournira l'occasion au Front national de mettre en avant sa « vitrine » sociale. Cinq points seront *plus particulièrement valorisés* : l'instauration du revenu parental, le relèvement du SMIC à 7 000 francs, le développement de la propriété populaire, le plein emploi et l'instauration de la préférence nationale. M. Le Pen s'abstiendra, en revanche, de souligner que son programme parle de *« revalorisation progressive »* et qu'il ne spécifie pas dans quel délai les 7 000 francs *seront atteints*. Il ne s'étendra pas non plus sur le fait que cette revalorisation du SMIC vise à rendre *« les aides sociales inutiles »*, aides que M. Mégret considère *« comme un palliatif destiné à disparaître »*.

« Lorsqu'on est pris en charge du berceau à la tombe par une puissance tutélaire dont on dépend totalement, on subit un phénomène de régression », a expliqué le délégué général lors des colloques du parti sur le social en décembre 1996 et en janvier. M. Le Pen précisait d'ailleurs, dans son programme pour l'élection présidentielle de 1995, que *« les associations caritatives sont plus efficaces dans leurs interventions que les structrures publiques pour aider avec humanité les personnes en difficulté »*.

« FRATRIES FÉODALES »

Le président du Front national Pen esquivera également le problème *du financement du revenu* parental de 6 000 francs par mois préconisé par son parti. Et pour cause : si l'on reprend les chiffres du Front national, la mesure devrait libérer cinq cent mille emplois et donc concerner au minimum – on ne compte pas les femmes qui ne travaillent pas mais voudront en bénéficier – cinq cent mille femmes. Soit un coût de 36 milliards de francs au minimum.

De même, le Front national ne parle pas de création d'emplois, mais propose une solution de type mécaniste au problème du chômage. Selon lui, il suffit d'inciter les femmes à retourner aux fourneaux et à imposer une *« préférence nationale »* à l'embauche pour parvenir au plein emploi. Et, quand il évoque son attachement à une Sécurité sociale placée sous tutelle du Parlement et à la retraite, le Front national omet de préciser que l'une comme l'autre doivent être, selon lui, mises en concurrence avec le privé. Lors des colloques sur le social, M. Mégret avait livré sa conception des rapports entre patrons et salariés. Il avait cité le modèle japonais pour vanter les Zaibatsu, grands groupes héritiers des *« anciennes fratries féodales »*, et précisé qu'en japonais, *« Amae désigne le lien du salarié à son entreprise et peut se traduire en français par vassalité »*.

Christiane Chombeau

Le parti lepéniste se redresse dans les sondages

LA PREMIÈRE SEMAINE de la campagne électorale s'annonçait redoutable pour le Front national. Désigné comme cible par le président de la République et éclipsé par la bipolarisation du duel droite-gauche, il aurait pu marquer le pas. Le premier sondage, réalisé par CSA au lendemain même de l'annonce présidentielle, allait dans ce sens : le parti de Jean-Marie Le Pen y perdait 3 points dans les intentions de vote, au profit de la majorité RPR-UDF.

Or, une fois passé l'effet de l'initiative de Jacques Chirac, le FN ne se contente pas de retrouver son niveau antérieur, il progresse à nouveau. Selon l'enquête *Louis-Harris réalisée le 28 avril, il est crédité de* 15,5 % des intentions de vote au premier tour, soit 1,5 point de mieux que dix jours auparavant. De même, pour CSA, il regagne un point en une semaine, à 14 %. Tous les instituts le situent entre 14 % (Sofres) et 16 % (IFOP), contre 12,7 % aux législatives de 1993.

Cette résistance de l'électorat tenté par l'extrême droite résulte de deux particularités anciennes, confirmées depuis une semaine par toutes les enquêtes. La certitude du choix chez les électeurs qui affichent leur intention de voter pour un candidat du FN est nettement supérieure (de 75 % pour BVA jusqu'à 93 % pour Ipsos) à celle de tous les autres électorats, y compris celui du Parti communiste. Quant à la mobilisation des électeurs FN, elle est également supérieure à la moyenne.

Le FN tire aussi parti, selon toute probabilité, de la tonalité du début de campagne. L'empoignade dans laquelle se neutralisent gauche et droite, l'impuissance de la majorité, pour l'instant, à déclencher un *« nouvel élan »* et l'incapacité de la gauche, dans l'immédiat, à convaincre qu'elle est porteuse d'un projet alternatif : tout contribue à renforcer l'indifférence des Français (*Le Monde* du 30 avril) et leur tentation d'un vote protestataire ou de défoulement. Alors que majorité sortante et socialistes plafonnent ou s'effritent, le FN semble en bénéficier, tout comme le PCF.

Reste la question qui taraude la majorité depuis des mois : quelle sera la capacité de nuisance du FN, décidé à se maintenir au second tour partout où il le pourra ? L'un des paramètres essentiels sera celui du niveau de participation. Pour pouvoir figurer au second tour, il faut avoir recueilli au moins 12,5 % des voix des inscrits au premier, ce qui correspond à environ 16 % des exprimés avec un taux de participation de 69 % (comme en 1993).

La variable de l'abstention a des effets spectaculaires. Selon les projections actuelles de Pierre Giacometti, à Ipsos, un FN à 16 % avec une participation de 69 % pourrait provoquer environ cent quarante triangulaires au second tour ; une participation en baisse (65 %) réduirait de moitié le nombre des triangulaires ; une participation supérieure (72 %) gonflerait le nombre de triangulaires potentielles jusqu'à 170. Or des triangulaires plus nombreuses sont de nature à avantager la gauche. A l'inverse, dans l'hypothèse où le FN serait moins présent au second tour, la majorité pourrait bénéficier de ce côté d'un réservoir de voix non négligeable, si les reports de voix habituels de l'extrême droite, majoritairement en faveur de la droite, se vérifient. C'est l'une des inconnues du scrutin.

Gérard Courtois

Le RPR et l'UDF ont présenté leur projet commun

ALAIN JUPPÉ et François Léotard ont présenté, mardi 29 avril, le projet commun RPR et UDF adopté par le comité politique de la majorité. sortante. Le texte reprend pour l'essentiel l'avant-projet présenté dans nos éditions du 29 avril. Il propose, en outre, l'extension du prêt à taux zéro aux logements anciens. Le nombre de ministres serait limité à une quinzaine. En revanche, n'y figure pas l'incompatibilité entre un mandat national et la qualité de fonctionnaire à l'issue du premier mandat.

Le premier ministre a précisé qu'un débat d'orientation budgétaire, une *« initiative sur le temps de travail »*, l'assurance-maladie universelle et le vote d'un projet de loi d'orientation agricole auraient lieu dans les quarante jours suivant une victoire du RPR et de l'UDF. Pour les six mois suivants, M. Juppé a évoqué le statut de la toute petite entreprise, la décentralisation et le cumul des mandats, la réforme de la justice, les relations du travail, *« l'école de la deuxième chance »* et les technologies de l'information et de la communication.

DÉPÊCHES

■ **SEINE-SAINT-DENIS : Yann Le Pen, fille du président du Front national** et femme de Samuel Maréchal (candidat FN dans la 2e circonscription de Loire-Atlantique), sera la suppléante de Franck Timmermans, candidat FN dans la douzième circonscription de Seine-Saint-Denis, qui affrontera notamment le ministre délégué à la ville et à l'intégration, Eric Raoult (RPR).

■ **LOT-ET-GARONNE : Michel Gomelle (RPR), maire de Villeneuve-**sur-Lot (Lot-et-Garonne), ancien député (de 1986 à 1988), président de la fédération départementale du RPR, sera candidat dans la troisième circonscription de Lot-et-Garonne, où il affrontera notamment le député sortant Daniel Soulage (UDF-FD), maire de Monflanquin, qui a obtenu l'investiture de la majorité. En 1993, M. Soulage l'avait emporté face à M. Gomelle, qui était alors investi par le RPR et l'UDF. – *(Corresp.)*

■ **VAL-DE-MARNE : Alain Madelin est venu, mardi 29 avril, soutenir** Alain Griotteray, soixante-quatorze ans, député UDF sortant, candidat dissident dans la huitième circonscription du Val-de-Marne. Dénonçant *« les petites manœuvres d'un petit appareil de la majorité »*, M. Madelin a assuré que le refus d'investir M. Griotteray visait à *« écarter de l'Assemblée nationale cet empêcheur de gaspiller l'argent public en rond »*.

■ **MOUVEMENT DES RÉFORMATEURS : Jean-Pierre Soisson s'étonne** qu'*« aucune concertation préalable »* à l'annonce des candidatures de la majorité n'ait eu lieu entre le Mouvement des réformateurs, qu'il préside, et les instances de la majorité. Dans une lettre adressée au premier ministre, l'ancien ministre du travail du gouvernement Rocard indique qu'il se voit *« dans l'obligation de jouer seul beaucoup plus »* qu'il ne le pensait.

■ **AGRICULTURE : le conseil des ministres a adopté**, mercredi 30 avril, le projet de loi d'orientation pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt présenté par Philippe Vasseur. Jacques Chirac a souhaité que le projet soit enrichi sur trois points : la place de l'agriculture dans le monde rural, l'amélioration des retraites, la fiscalité des entreprises. Le projet sera discuté au Sénat puis examiné par l'Assemblée nationale au cours d'une session extraordinaire.

LE SONDAGE DU JOUR

Les intentions de vote se rééquilibrent en faveur de la gauche

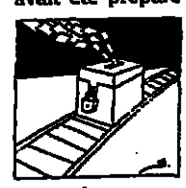
	[illegible]	INTENTIONS DE VOTE AU PREMIER TOUR EN %			
		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
EXTRÊME GAUCHE	[illegible]	2	—	2	1
PC	[illegible]	10,5	1,5	10	1
PS et DIV. GAUCHE	[illegible]	26	-0,5	29	1
ÉCOLOGISTES	[illegible]	7	-1,5	6	—
UDF RPR DIV. DROITE	[illegible]	39	-1	39	-4
FRONT NATIONAL	[illegible]	15,5	1,5	14	1
NE SE PRONONCENT PAS	[illegible]	25	5	32	7

Enquête Louis Harris pour Valeurs actuelles, *réalisée le 28 avril auprès d'un échantillon de 945 personnes. Enquête CSA pour* Le Parisien, *réalisée les 28 et 29 avril auprès d'un échantillon de 1 046 personnes. La marge d'erreur sur un échantillon de 1 000 personnes est de 2 à 3 points.*

LA GAUCHE, qui avait marqué le pas au lendemain de l'annonce de la dissolution, regagne trois points selon CSA. Les projections en sièges effectuées par cet institut de sondage traduisent ce rééquilibrage, puisque la *majorité* RPR-UDF-divers droite n'est plus créditée que de 296 sièges contre 237 au PS, 21 au PC et 1 au FN. En une semaine, l'écart en faveur du RPR et de l'UDF est passé de plus de cent sièges à une quarantaine.

Défilés, banderoles et calicots : la campagne prend rendez-vous avec la rue

TOUT avait été préparé en avance cette année, même la météo y a mis du sien : le muguet est arrivé avant le 1er mai. C'était promis, tout avait été préparé aussi pour que, cette année, les syndicats marchent d'un même pas sur le pavé. U-NI-TAIRE, disaient-ils. Pour la première fois depuis quatorze ans, ce qui n'est pas *mince chose* à organiser. L'idée avait germé quelques jours après la grande manifestation parisienne du 22 février contre l'article un du projet de loi Debré. Elle s'était imposée après Strasbourg, le 29 mars : contre le Front national, tous ensemble, il faut défiler. Pour le symbole, à Vitrolles, tombée en février aux mains du Front national. Et partout ailleurs, côte-à-côte.


RÉCIT

Les nouveaux ont été invités. Les associations de chômeurs, de lutte contre l'exclusion et contre le racisme auront leur place officielle dans les défilés. Du coup, les syndicats ont élargi leurs slogans traditionnels – *« emploi pour tous »*, *« non au chômage »* – à d'autres thèmes : les banderoles proclameront aussi leur *« solidarité contre le racisme et la xénophobie »*.

La campagne, aussi, s'est invitée. Ça, ce n'était pas prévu. Une chance ou une tuile ? Pour l'instant, ils ne savent pas très bien et refusent de changer le programme. Nicole Notat défile toujours à Nantes, Louis Viannet à Paris et Marc Blondel à Bordeaux, dans la ville du premier ministre. Pas de *« pause »*, dit la première. Pas de *« parenthèse »*, dit le second. M. Blondel est plus boudeur. Il tonne contre ce *« tous ensemble »* qui détourne *« le sens du 1er mai au bénéfice d'une opération plus politique que syndicale »*. A Bordeaux, il fera pavé à part, avec des jeunes syndiqués belges, grecs, espagnols, chypriotes et maltais.

Pour ce 1er mai, tout avait été préparé aussi au RPR. Rue de Lille, on n'est pas du genre à improviser. On avait confié à Edouard Balladur, ancien conseiller de Georges Pompidou, la responsabilité de la commémoration du trentième anniversaire des ordonnances de 1967 sur la participation, jeudi du haut des Pyramides de Port-Marly (Yvelines). Tout avait été préparé, sauf la dissolution. Et voilà que l'ancien premier ministre se voit contraint de partager la vedette avec son successeur et chef de la majorité en campagne, Alain Juppé, accompagné de François Bayrou, qui n'a pas grand chose à voir avec le sujet.

Tout avait été préparé, bien sûr, au Front national. Depuis 1988, le parti d'extrême droite a pris ses aises dans le calendrier. Défilé, mobilisation militante, discours, oriflammes, et même Jeanne d'Arc, en armure et à cheval, la routine, en quelque sorte. Et voilà que là encore, la dissolution vient tout chambouler. Eclipsé depuis deux semaines par cette annonce, le parti de Jean-Marie Le Pen a besoin de cette journée pour lancer son pavé dans la campagne : dire bien haut qu'il est devenu le parti préféré des ouvriers, réclamer le plein emploi pour les *« Français de souche »*, ramener les épouses à la maison avec le revenu parental et surtout, attirer enfin l'attention sur lui à trois semaines du scrutin législatif. M. Le Pen a même annoncé que des *« sans-domicile fixe »* prendraient part au défilé qui précédera son discours, à midi, place de l'Opéra.

Contre le Front national, les partis de gauche s'étaient préparés depuis longtemps. Onze, douze réunions, ils ne connaissent même plus le nombre, exactement. Lundi 28 avril, une ultime réunion de comité de vigilance contre l'extrême droite a tourné au drame. Après avoir parlé, il y a six mois, de 49 circonscriptions dans lesquelles la gauche devait se présenter unie au premier tour, pour ne pas laisser la droite seule face au Front national au second, on en était, la semaine dernière, à une petite dizaine. Aujourd'hui, c'est... zéro. On accuse les communistes de ne pas jouer le jeu. Charles Fiterman rêvait de Toulon mais place du Colonel-Fabien, on n'était pas d'accord pour privilégier ce rénégat. Les communistes veulent bien s'unir contre le Front national, mais de préférence... dans la 10e circonscription de Seine-Saint Denis. Celle réservée, par le PS, à Harlem Désir.

Voilà pour la gauche « officielle ». Il n'y a pas de quoi être fier, leur lance *« la gauche réelle »*, dans un appel aux *« acteurs de la campagne électorale »*. Eux, qui défendent les *« immigrés, chômeurs, homosexuels, femmes, SDF, séropositifs, toxicomanes, prisonniers »*, ils sont la gauche, disent-ils. Celle qui *« a manifesté en décembre 1995, celle qui soutient les sans-papiers et manifeste contre les lois Debré, qui défend les intermittents du spectacle, qui fait barrage à l'extrême-droite dans les rues de Strasbourg »*. Les pavés, ils connaissent. Et il n'ont pas attendu le 1er mai pour le battre. Trublions d'Act up, Marie Pas claire et nanas beurs, collectifs de sans-papiers et Autosupport banlieue, économistes pour sortir de la pensée unique et Théâtre national de Strasbourg, Scalp réflex et revue *Chimère*, rêveurs doux et moins doux lançent un appel à manifester... le 11 mai. Ils aiment les pavés, mais pas la « récup ».

Heureusement que ces jeunes ont pris la relève, car Mouna Aguigui, lui, jette l'éponge. A quatre-vingt-cinq ans, ce personnage familier du Ve arrondissement de Paris, qui hante la rue Mouffetard les samedis et dimanches, son béret couvert de badges vissé sur la tête, un vieux réveil dans une main pour tirer les citoyens de leur torpeur, a décidé de ne pas se présenter aux législatives. Candidat à de nombreuses reprises, il a justifié sa décision par le refus d'être *« complice »* d'une *« mascarade destinée à ravir le prince »*.

Rangées les banderoles, pliés les drapeaux, dégonflés les ballons, éteintes les voix, usées les semelles, balayées les rues. Le 2 mai, les débats politiques traditionnels reprennent. Les moyens s'adaptent. Les socialistes inaugureront, vendredi, leur site sur Internet, où les « surfeurs » du monde entier pourront consulter les engagements du Parti socialiste, les noms de ses candidats ou le calendrier de sa campagne. Un *« Juppinocchio »* leur permettra de mesurer les *« mensonges de la droite »*, avec un nez qui s'allongera *« au fil des jours »*, a d'ores et déjà promis Manuel Valls, secrétaire national à la communication du PS.

Récit du service France

Le PS et le PCF veulent proposer « une autre perspective »

Lionel Jospin et Robert Hue soulignent que leur déclaration commune n'est pas un programme de gouvernement. Le premier secrétaire du PS estime qu'en cas de victoire « une seule orientation » s'imposera dans les décisions de la nouvelle majorité

Le Parti socialiste et le Parti communiste ont présenté, mardi 29 avril, une déclaration commune pour offrir *« une autre perspective »* aux Français. Pour Lionel Jospin – qui oppose cette démarche à *« l'unité de façade »* entre le RPR et l'UDF – et Robert Hue, *il ne s'agit pas d'un programme de gouvernement.* Le texte présente cependant un certain nombre de propositions communes autour d'une politique de relance du pouvoir d'achat, de la consommation et de l'emploi. *Les deux partis reprennent l'objectif du PS sur la création de 700 000 emplois pour les jeunes et prônent une loi-cadre sur les 35 heures, une réforme du système fiscal, l'arrêt des privatisations en cours. Ils veulent « substituer » aux lois Pasqua et Debré « une véritable politique de l'immigration »* et constatent leurs *« différences »* sur la monnaie unique. *« En 1997,* a commenté Laurent Fabius, mardi à Bordeaux, *il semble que le mur de Berlin soit tombé, et, sauf pour les gens de droite et les enfants de moins de dix ans, le temps des croquemitaines est passé. »*

LE PARTI SOCIALISTE et le Parti communiste ont adopté, mardi 29 avril, une déclaration commune, dont voici le texte intégral :

VERBATIM

« Prévue avant la décision du président Jacques Chirac de dissoudre l'Assemblée nationale, la rencontre entre le Parti *socialiste* et le Parti communiste prend, à vingt-sept jours du premier tour des élections législatives, une dimension nouvelle. La *décision du président de dissoudre* avant terme l'Assemblée nationale élue en 1993 est une manœuvre politique sans précédent. Alors que la droite dispose dans le pays de tous les pouvoirs et, au Parlement, d'une écrasante majorité qui, depuis quatre ans, vote sans rechigner tous les textes qui lui sont soumis par le gouvernement, les Françaises et les Français, pris par surprise, vont avoir, à l'issue d'une campagne électorale très courte, la responsabilité d'élire une nouvelle Assemblée pour cinq ans.

» Rien n'imposait cette précipitation. Ni une crise politique à dénouer. Ni un drame national à surmonter. Elle est une convenance du pouvoir qui, fait unique sous la Ve République, use de cette prérogative sans motif autre que son intérêt du moment. Cette dissolution *hâtive, loin de servir la cause du* pays, est le signe de la faiblesse d'un pouvoir qui cherche a obtenir un blanc-seing pour, ensuite, frapper les Français.

» *La droite et, au premier chef,* l'actuel premier ministre, Alain Juppé, veulent à tout prix lier le peuple par un vote avant de lui infliger un plan de rigueur impossible à *défendre à l'échéance* prévue de 1998 et le soumettre à une nouvelle cure d'austérité qui conduirait à opérer des coupes drastiques supplémentaires dans *les budgets publics et sociaux. La* droite, pour cela, veut avoir les mains libres et Alain Juppé franchir, à la va-vite et dans la confusion, le cap des élections plutôt *que de les avoir en perspective.*

» En organisant une campagne si courte, la droite montre, une nouvelle fois, son refus de prendre en compte les aspirations à une démocratie moderne. *Nous* n'en sommes pas surpris. Au cours de ces quatre dernières années, Alain Juppé et ses amis ont démontré, par leurs méthodes et la brutalité de leurs pratiques, *leur incapacité* à dialoguer avec les Français. Une fois encore, ils privilégient le « coup » au débat public. Ensemble, déjouons les calculs de la *droite ! Faisons de cette* dissolution tactique, motivée par la défense d'un clan menacé par tant d'affaires et la volonté de faire un nouveau pas dans l'ultralibéralisme, un acte de vraie démocratie !

» *Voilà maintenant quatre ans* que la droite gouverne avec une écrasante majorité au Parlement. Et depuis l'élection présidentielle de 1995, elle dispose de tous les pouvoirs. Où *sont passées les promesses du candidat Chirac* ? Où est passée la lutte contre la fracture sociale ? Comment s'étonner qu'un pouvoir né d'un mensonge soit si fortement contesté. Le bilan est dévastateur pour notre peuple et pour la France. Les licenciements se multiplient, la cascade des restructurations fragilise la cohésion sociale et le chômage s'aggrave. La consommation reste comme tétanisée, la croissance patine, le pouvoir d'achat stagne quand il ne régresse pas. La pauvreté *s'étend*, la Sécurité sociale est menacée et les impôts ne cessent d'augmenter. *Les inégalités* se creusent, aucun progrès n'est escompté, le sens de l'avenir se dérobe.

» C'est toujours d'avantage d'austérité, de chômage, de précarité, d'inégalités, d'exclusions. C'est la mise en cause de la protection *sociale et des services publics. C'est* le refus d'entendre les protestations et les demandes de l'opinion. C'est une société qui devient plus inhumaine. Et c'est la France elle-*même qui est atteinte dans ses acquis*, dans ses atouts comme dans son autorité. Le bilan, c'est aussi la montée des mécontentements et la succession des mouvements so*ciaux dans les différents secteurs* de l'activité du pays. C'est la contestation grandissante de l'ultralibéralisme. Ce sont des interrogations qui s'expriment sur l'avenir *de notre société. C'est la force des* exigences de citoyenneté et de respect des valeurs de solidarité,

» Notre pays connaît une crise de confiance sans précédent. L'ob*jectif d'Alain Juppé est clair :* « Franchir demain une nouvelle étape » pour, pendant cinq ans, frapper encore les Français. Voilà la perspective que propose la *droite.*

» Que voulons-nous ? Faire front, unis, contre cette politique insupportable, construire non pas une France précaire mais une *France solidaire, répondre aux attentes* d'un nombre croissant de Françaises et de Français que la mondialisation libérale et son cortège de dérégulations alarment, *que les mouvements erratiques de* capitaux inquiètent et que les nuages qui s'amoncellent au-dessus de notre protection sociale angoissent.

» *Nous nous fixons pour tâche* de faire tout ce qui dépend de nous pour qu'une espérance de changement puisse maintenant prendre corps. Nous considérons qu'il est de notre responsabilité de tout faire pour que les forces de gauche et de progrès et *les écologistes* ouvrent ensemble une autre perspective : celle d'une autre politique répondant aux aspirations des Français.

» *Nos différences sont bien* connues. Chacune de nos formations se présente devant le suffrage universel avec son identité et son programme. En même temps, *nous avons bien conscience de* nos responsabilités vis-à-vis de tant d'hommes et de femmes qui souhaitent que la gauche puisse réussir durablement. C'est pourquoi nous avons travaillé ensemble dans un esprit constructif et ouvert sur les grandes questions posées aujourd'hui au pays, auxquelles la gauche aurait à répondre demain.

» Ensemble, nous refusons que notre peuple soit appelé à de nouveaux sacrifices. La France est en état d'urgence. Faute d'une croissance suffisante du pouvoir d'achat amputée par un véritable matraquage fiscal et en raison de la situation de précarité qui pèse sur des millions de Français, la *consommation des ménages est* asphyxiée. Faute de demande, l'investissement industriel stagne. Faute d'investissements publics, le tissu social et économique conti*nue de se disloquer.*

» Nous considérons qu'une politique de progrès social, fondée sur la relance du pouvoir d'achat, de la consommation et de l'emploi, doit *être immédiatement engagée. Cela* implique des mesures et une action publiques pour un relèvement sensible des salaires. La lutte contre le chômage et pour l'em*ploi constitue une priorité absolue.* Combattre le chômage n'est pas seulement un devoir politique, c'est la condition de la survie de notre démocratie. Nous estimons *nécessaire, outre la relance de la* consommation, de mettre en œuvre une politique cohérente de création d'emplois, dont sept cent mille emplois pour les jeunes. Nous proposons qu'au début de la législature, après consultation des *partenaires sociaux, une loi-cadre* soit adoptée qui abaisse, sans diminution de salaire, l'horaire hebdomadaire de travail à trente-cinq heures.

» *Nous voulons engager une ré*forme du système fiscal pour orienter l'argent vers l'emploi, la production et les services, la recherche, l'éducation et la formation et accorder à l'Etat et aux collectivités publiques les moyens de créer *les emplois utiles à la* satisfaction des besoins de la population. Dans le même esprit, une réforme du crédit devra contribuer à réduire les charges financières qui pèsent contre l'emploi, notamment pour les PME-PMI.

» Nous considérons, à l'heure *où de si nombreux jeunes entrent* dans la vie active à travers une succession de situations précaires, qu'une politique comprenant des mesures pour l'insertion des *jeunes dans l'emploi avec, notamment*, l'accès à une formation qualifiante et à un emploi stable, doit être conduite pour lutter contre la précarité.

» *Nous affirmons notre détermi*nation à défendre et à promouvoir en les rénovant et en les démocratisant les services publics, la fonction et les politiques publiques. La *droite les brade. Elle privatise* et déréglemente. Nous nous engageons à faire prévaloir une autre orientation. Ainsi, par exemple, pour France-Télécom, Thomson, *Air France, nous proposons l'arrêt* des processus de privatisation.

» *Le* combat pour l'emploi et *le* progrès social est indissociable du combat pour les libertés et la démocratie. Le malaise que connaît aujourd'hui la France, qui s'ex*plique largement par la montée* continue du chômage, des exclusions et des peurs dont le Front national a fait son terreau, accroît chez les Français le sentiment de *fatalité et contribue au désintérêt* d'un nombre croissant d'entre eux pour les affaires publiques.

» Nous opposons à la résignation notre ferme volonté de redonner un sens à *l'espérance démocratique*. Depuis 1993, la droite a confisqué l'Etat à son seul profit : reprise en main dans les médias, justice empêchée de faire la lumière sur les affaires qui concernent directement plusieurs membres du gouvernement sortant et des personnalités très importantes de l'actuelle majorité, vote de lois qui fragilisent et marginalisent les personnes d'origine étrangère, bradage d'entreprises nationales au profit d'« amis » du pouvoir et au détriment de leurs salariés.

» Nous voulons, ensemble, moderniser la *République* et faire ainsi franchir à la démocratie française une nouvelle étape. Nous *sommes favorables à un rééquili*brage des pouvoirs en faveur du Parlement et au renforcement de sa fonction de contrôle, à une clarification des relations entre l'Etat *et les collectivités locales qui* doivent, chacun dans leurs domaines respectifs de compétence, chercher à répondre pleinement aux aspirations des Français. Nous *sommes également partisans* d'élargir la participation directe des citoyens à l'exercice des responsabilités publiques par une limitation du cumul et de la durée des *mandats électifs, par une re*présentation plus importante des femmes dans la vie publique, en allant vers la parité.

» Nous avons la volonté de favoriser la *conquête* par les salariés de nouveaux droits : droit d'expression, droit à l'information sur les décisions et possibilité de peser sur les choix de l'entreprise, no*tamment sur ceux concernant* l'emploi ; de garantir la dignité de la personne humaine et de faire prévaloir l'égal accès de tous aux droits sociaux : travail, logement, santé, protection sociale,...

» Nous estimons nécessaire de substituer aux lois Pasqua et Debré une véritable politique de l'immigration, de rétablir le droit du sol et de garantir le droit d'asile. Nous sommes attachés à l'indé*pendance de la justice et nous* pensons qu'il faut reconsidérer le lien qui existe aujourd'hui entre le garde des sceaux et le parquet.

» La démocratisation de la société et l'extension des droits et des libertés sont au cœur de notre projet. Ils sont aujourd'hui menacés par la montée des intégrismes, des nationalismes et par les thèses démagogiques, xénophobes, antisémites et racistes de l'extrême droite. Ensemble, mais aussi avec les autres forces de gauche et les écologistes et, bien au-delà, avec *les Françaises et les Français qui* font des libertés leur bien le plus précieux, faisons échec au Front national !

» Les positions respectives du Parti socialiste et du Parti communiste sur l'Europe sont bien connues, ainsi que leurs évolutions. Avec toutes celles et tous ceux qui dénoncent les dogmes actuels de l'ultralibéralisme *et qui*, dans le même temps, considèrent non seulement que le repli nationaliste n'est pas la solution, mais que la France peut et doit affronter avec ses partenaires européens la mondialisation et les défis du monde tel qu'il est aujourd'hui ; avec celles et ceux qui refusent de sacrifier la nation et sa souveraineté à la construction européenne, nous disons « non » à l'Europe libérale, à l'Europe de l'argent-roi et de la soumission aux marchés financiers.

» *Nous pensons* qu'il faut redonner du sens à l'Europe en dépassant le traité de Maastricht sur lequel nous n'avons pas eu la même attitude lors du référendum de 1992. *C'est à partir de l'affirma*tion en France d'une politique économique et sociale de gauche, pour la croissance et l'emploi, de l'action pour une politique sociale *au niveau européen harmonisant* par le haut les législations et pour une Europe organisant, pour cela, au plan politique, le partage des responsabilités, que nous pouvons *nous engager sur une autre voie.* Nous sommes convaincus que l'Europe a un modèle de civilisation à affirmer : démocratie politique, développement écono*mique, solidarité sociale, diversité* culturelle. Nous estimons que la France doit proposer aux partenaires européens d'engager des discussions, avec la volonté de faire l'Europe et de réorienter la construction européenne vers une Europe sociale, de progrès, de paix et de sécurité.

» Ensemble, nous appelons les Françaises et les Français à exprimer leur détermination à empêcher la nouvelle aggravation de l'austérité que projettent de mettre en œuvre la droite et son actuel premier ministre. Nous voulons dire à celles et ceux qui tournent leurs regards et leurs espoirs vers la gauche, notre conviction qu'avec les grandes orientations que nous venons de définir, nous pouvons ouvrir la perspec*tive du changement auquel ils as*pirent. Notre ambition de rassembler et de réussir n'en est que plus forte, notre détermination n'en est que plus grande à tout faire pour assurer, le 1er juin prochain, la victoire des forces de gauche, de progrès et écologistes afin de répondre à l'espérance de notre peuple. »

Ni « contrat de gouvernement », ni « accord circonstanciel »

AU TERME d'une rencontre de 90 minutes, Robert Hue et Lionel Jospin ont tout fait pour ne pas rééditer une présentation de leur « déclaration commune », façon *programme commun*. En l'absence de programme de gouvernement, les deux leaders se sont livrés à un affichage commun minimum. Ils étaient arrivés un peu avant 16 heures, dans cette salle de la Mutualité à Paris où la gauche a vécu ses grandes heures, d'abord, les dix socialistes et les dix communistes, puis les deux « chefs ». A l'issue du sommet, M. Hue et M. Jospin se sont exprimés l'un après l'autre devant la presse. *« Pas question de s'aligner côte à côte comme Léotard et Juppé,* justifie Jean-Christophe Cambadélis. *L'effet est déplorable. »* Après un bref pot commun, la messe était dite à 18 h 30.

Seul témoin des négociations de 1972 sur le programme commun, Claude Estier confiait que le climat, *« amical »* et *« direct »*, n'avait rien à voir avec celui, quelque peu empesé, des rencontres entre François Mitterrand et Georges Marchais. 1997 n'est pas 1972. Le premier, M. Hue prend la parole. *« C'est la première fois depuis fort longtemps,* assure le secrétaire national du PCF, *qu'à quelques jours d'une échéance électorale nationale, et dès avant le premier tour, des délégations au plus haut niveau de nos deux partis se rencontrent. »* Mais, insiste-t-il, *« il ne s'agit ni d'y conclure un programme commun, ni d'y réaliser à la hâte un accord électoral circonstanciel »*.

M. Hue écarte l'idée de *« mini-programme »* ou de compromis sur un *« plus petit dénominateur commun »*. *« Nous ne cherchons pas à frotter nos propositions les unes contre les autres entre nous,* explique-t-il, *car nous savons désormais que les étincelles qui jaillissent de tels frottements ne sont pas toujours motrices ! »* Après avoir énuméré les *« avancées »* du texte, il ne cache pas que, sur l'Europe, les Français ont *« une idée assez précise »* des divergences.

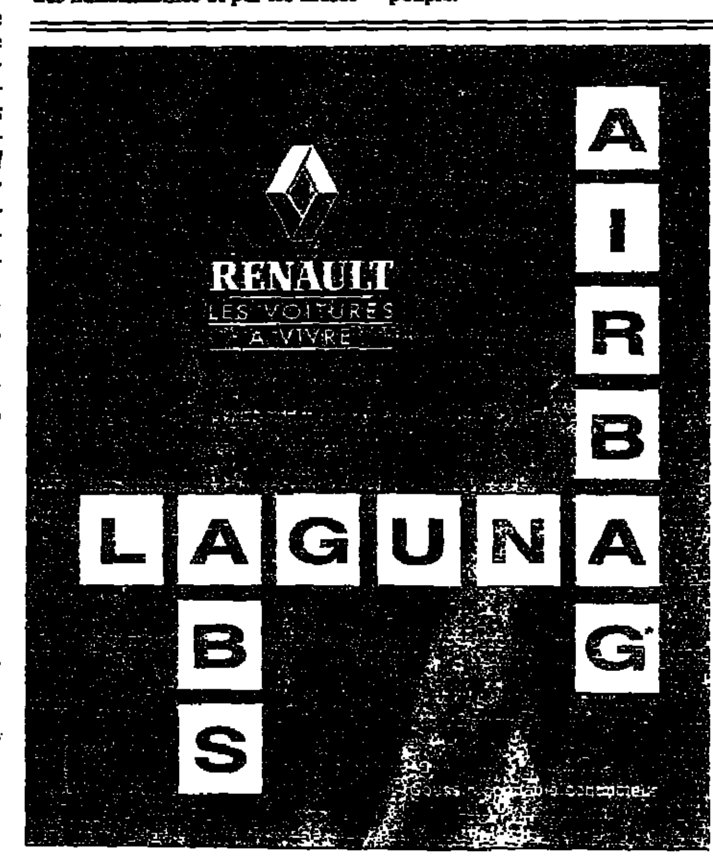
A son tour, M. Jospin met les points sur les *« i »* : il s'agit de mener campagne *« contre la droite »* et de *« préparer le changement que souhaitent les Français ». « Nous prenons en compte nos identités différentes »*, ajoute-t-il, en marquant aussi la différence de *« moment historique ». « L'Union soviétique n'existe plus,* dit-il à ses alliés, *la Révolution d'octobre est loin. J'imagine que cela vous pose des questions. »*

« INDISPENSABLE COHÉRENCE »

M. Jospin insiste aussi sur la divergence sur l'Europe : *« Nous sommes favorables à la monnaie unique mais nous ne voulons pas d'une lecture dogmatique du traité de Maastricht. C'est pourquoi nous posons des conditions à l'euro. Si ces conditions ne sont pas réalisées, c'est non. Si les conditions sont réalisées, pour nous c'est oui. »* Tout en jugeant qu'une participation communiste au gouvernement *« n'est pas un problème »*, M. Jospin, parlant de fait en chef d'une future majorité, ne cache pas que la ligne du parti dominant s'imposerait : *« Si nous gagnons les élections, et en fonction du vote que les Français émettront pour les différents candidats du changement, s'il y a un gouvernement des forces du changement, c'est une seule orientation qui sera suivie par ce gouvernement. »* Question d'*« indispensable cohérence »*.

Le débat permet aux membres des deux délégations de s'exprimer. Laurent Fabius, resté silencieux, et Elisabeth Guigou, provoquant quelques plaisanteries, quittent la réunion avant la fin pour cause de meeting ou de débat. Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, ne dit rien mais prend des notes sur une feuille où il a tracé une grande marge. Guy Hermier, porte-parole des refondateurs, juge, après la rencontre, que celle-ci est une *« bonne chose »*, mais il plaide de nouveau, sans le concours de Jean-Luc Mélenchon, pour un *« contrat de gouvernement »*.

Ariane Chemin et Michel Noblecourt



Edouard Balladur et Jacques Delors refusent la polémique et les oppositions brutales

L'un et l'autre veulent donner « une vision plus juste du débat démocratique »

Lors d'un débat organisé par TF 1 et *Le Monde*, mardi 29 avril, l'ancien premier ministre et l'ancien président de la Commission européenne ont confronté leurs propositions économiques, admettant qu'elles pouvaient se rejoindre sur certains points. M. Delors a, en particulier, reconnu que, pour relancer l'économie, il fallait combiner une politique favorisant la demande et une politique de l'offre, en faveur des entreprises.

GAUCHE CONTRE DROITE, politique de la demande contre politique de l'offre : une campagne électorale est d'ordinaire peu propice à dégager des consensus. Elle invite plutôt à forcer le trait, voire à verser dans la caricature. En clair, tous les ingrédients sont alors réunis pour que la confrontation soit *« brutale »*, selon le mot d'Alain Juppé. Co-organisé par TF 1 et *Le Monde*, le débat qui a opposé, mardi 29 avril, Edouard Balladur à Jacques Delors a fait exception à cette règle. Occupant l'un et l'autre une place singulière dans leur propre camp – le premier respectant la solidarité majoritaire, mais persistant à vouloir faire entendre sa différence, le second appuyant la campagne du PS, mais lui apportant, en quelque sorte, sa caution d'européen et d'homme de rigueur –, ils ont joué sur un registre inhabituel. Pas un mot polémique, pas *un échange aigre-doux...*

Question de personnalité ou de caractère ? A l'évidence, plus que cela : ils se sont, certes, opposés sur quelques grandes questions ayant trait à la politique économique et sociale, mais se sont aussi rejoints sur de nombreux autres points. Comme pour minimiser leurs désaccords, M. Balladur a même été amené à constater que leurs divergences étaient d'ordre *« intellectuel »* mais pas *« nécessairement »* politique.

Ainsi M. Balladur et M. Delors ont-ils débattu de la politique salariale. Ce sujet-là est d'ordinaire hautement sensible. La droite a tôt fait de reprocher à la gauche de vouloir conduire une politique exagérément expansive, ce dont celle-ci se défend, répondant que l'actuelle majorité prépare secrètement l'austérité. Cette fois, rien de semblable. Après que M. Delors eut expliqué que la conférence annuelle, proposée par le PS, avait pour but d'éclairer les évolutions à venir et non de se substituer aux partenaires sociaux, à l'échelon des entreprises ou des branches, M. Balladur lui a donné acte que la piste n'avait rien de dangereux : *« J'enregistre votre réponse sur les salaires, elle me convient »*, a-t-il observé.

Sur le même registre, M. Delors a concédé à son interlocuteur que la réactivation de l'économie ne passait pas que par une relance de la demande, mais qu'elle justifiait aussi une politique de l'offre, conduisant à améliorer la compétitivité des entreprises. *« Pour faire de la croissance, il faut tout à la fois une politique de l'offre – c'est peu ou prou ce qu'a toujours proposé M. Balladur – et il faut aussi une demande soutenue »*, a observé l'ancien président de la Commission européenne.

Le dossier des prélèvements obligatoires a donné lieu à une partition assez voisine, chacun des deux protagonistes exprimant une sensibilité différente, mais sans s'opposer frontalement. Après avoir pris la défense de l'impôt sur le revenu – qui est *« l'impôt citoyen »* –, M. Delors a fait ce constat : *« Nous sommes d'accord pour dire que les prélèvements obligatoires, qui ont augmenté ces dernières années, doivent baisser »*. Mais, la priorité, a-t-il ajouté, *« est de faire baisser les cotisations sociales, et notamment sur le travail peu qualifié »*. De son côté, M. Balladur a insisté sur le fait qu'il convenait, selon lui, de mener les deux réformes de front. Serein, ce débat l'a donc été. Il a même donné lieu à des échanges à front renversés ou à quelques silences révélateurs. Ainsi M. Balladur n'a-t-il rien dit à propos de l'impôt sur la fortune, que les socialistes veulent réformer et que les communistes veulent augmenter. C'est M. Delors qui a violemment critiqué cette dernière suggestion, estimant qu'elle pénaliserait les cadres supérieurs et non les contribuables les plus riches. Plus révélateur encore, M. Balladur n'a rien rétorqué à M. Delors quand celui-ci a évoqué la proposition, avancée par M. Juppé, de suppression de l'ENA, affirmant que c'était du *« populisme intégral »*, voire du lepénisme.

NOMBREUX POINTS D'ACCORD

Défendant chacun une politique économique distincte, les deux protagonistes se sont malgré tout trouvé de nombreux points d'accord. On a même assité à cet échange révélateur, engagé par M. Delors :

– *« Le travail à temps partiel n'est pas une abomination, mais il doit être un choix pour ceux qui le veulent.*

– Je suis heureux de vous l'entendre dire. (...) Etes-vous d'accord pour dire qu'il n'y a plus matière à l'abaissement général de l'âge de la retraite ? – Absolument.

– ... et que l'avenir, compte tenu de l'évolution de la durée de vie, c'est plutôt, avec des formules souples de temps partiel... ?

– ... le temps choisi.

– C'est plutôt reporter l'activité plus loin dans la vie, êtes-vous d'accord ?

– Oui, oui.

– Très bien. »

Au terme de l'émission, M. Balladur n'a d'ailleurs pas caché sa surprise. Observant qu'il avait *« enregistré »* de la part de M. Delors, *« sur un certain nombre de points, des déclarations, des affirmations qui vont dans le sens de ce qui* [lui] *paraît souhaitable »*, il n'a pu s'empêcher d'ajouter : *« La question que je me pose est de savoir si vous exprimez bien sur ces points (...) l'opinion du Parti socialiste ? Moyennant quoi, vous pourriez me retourner le compliment, d'ailleurs après... »*.

On pouvait certes se douter que MM. Balladur et Delors, chacun pour des arrière-pensées qui leur sont propres, feraient une analyse voisine des conditions qui ont conduit à la dissolution. L'ancien premier ministre l'a d'ailleurs dit tout net. Tout juste s'agissait-il, pour la majorité, d'*« avoir du temps devant soi »*, a-t-il affirmé. Faisant une allusion que ne goûtera sans doute guère le chef de l'Etat, il a même suggéré que l'opération était périlleuse, car le *« rythme de la politique et le rythme de la société »* ne concordent pas toujours, comme on le vit en 1962, la grande grève des mineurs succédant de peu aux élections remportées par le parti gaulliste. Mais visiblement, certaines convergences vont jusqu'à la politique économique. Pointant ses différences avec M. Balladur, M. Delors n'a pas cherché à les *« dramatiser »*, estimant tout juste qu'elles donnaient *« une vision plus juste du débat démocratique »*.

Laurent Mauduit

« Ce n'est pas parce que l'on gagne que tout devient facile »

Une mise en garde de l'ancien premier ministre

AU COURS du face-à-face organisé par TF 1 et *Le Monde*, mardi 29 avril, Edouard Balladur et Jacques Delors ont notamment évoqué la politique salariale. Ce dossier a donné lieu à l'échange suivant.

VERBATIM

M. Delors : *« Je conçois cette conférence des salaires* [que propose le PS] *comme une discussion, comme celles que nous avions dans le passé au Commissariat général du Plan, pour éclairer l'avenir. Mais aucune décision ne doit être prise à cette conférence, cela doit ensuite être renvoyé à des négociations décentralisées au niveau des branches et surtout des entreprises (...). »*

M. Balladur : *« Donc, cette conférence ne déciderait rien ? »*

M. Delors : *« Non, elle expliciterait les problèmes, notamment quelles sont les possibilités en matière de salaires, quel est l'avantage de la réduction de la durée du travail ? Peut-on la faire ? »*

M. Balladur : *« Mais est-ce que vous êtes d'accord avec moi pour considérer que ce sont des problèmes qui doivent être réglés de façon privilégiée au niveau des entreprises et des négociations contractuelles ? »*

M. Delors : *« Oui, peut-être que je suis vieux jeu, mais je tiens beaucoup à ce qu'il y avait avant, c'est-à-dire un cadre général offert par le Commissariat général du Plan. (...) Pour moi, la conférence dont parle le Parti socialiste, c'est cela et ce n'est que cela. »*

M. Balladur : *« (...) Ce n'est que cela aussi pour le Parti socialiste ? »*

M. Delors : *« Oui, je l'espère »*.

Au cours de l'émission, M. Delors s'est par ailleurs insurgé contre la proposition avancée par le PCF d'un relèvement de l'impôt sur la fortune : *« C'est un impôt sur les cadres supérieurs qui, notamment dans la région parisienne, ont un appartement et une maison de campagne pour leurs enfants. (...) Moi j'aurais préféré un impôt homéopathique sur l'ensemble des actifs. Mais voilà, je n'ai pas été écouté. Alors, quand on m'a dit que l'on allait tripler les impôts comme les communistes, ah non !... Les socialistes ne le proposent pas d'ailleurs. »*

Au sujet de la suppression de l'ENA, évoquée par M. Juppé, M. Delors a par ailleurs fait ce commentaire : *« Non, c'est du populisme intégral, de la facilité. (...) Non, non, je suis choqué par cela. (...) C'est presque cousin du Front national, des choses comme cela. Les hommes politiques sont des lâches, c'est honteux ! »*

En fin d'émission, M. Balladur a de son côté eu ce commentaire sur la dissolution : *« Je crois que c'est cela la justification de la dissolution, avoir du temps devant soi, avoir davantage de temps. Mais je dirai simplement quelque chose. (...) Ne confondons pas le ryhtme de la politique et le rythme de la société. Ce n'est pas parce que l'on gagne des élections que tout devient facile après, même quand on a une longue période devant soi. (...) A la fin de 1962, le général de Gaulle avait gagné des élections très importantes pour l'avenir (...) et deux mois après, il y a eu une grève, l'une des plus graves de l'histoire de la France. »*



UNIVERSITÉS Contrairement aux engagements de Jacques Chirac, qui avait déclaré le 14 juillet 1996 *qu'il n'y aurait plus d'étudiants à Jussieu « d'ici à la fin de l'année »*, le chantier du désamiantage complet des universités Paris-VI et Paris-VII, ainsi que de l'Institut de physique du globe – qui aurait dû commencer le 18 avril –, se présente très mal. Selon les scénarios, son coût, initialement estimé à 1,2 milliard de francs, devrait être multiplié par deux ou trois. ● LE DÉMÉNAGEMENT, hypothèse un temps avancée, de l'université Paris-VII sur la ZAC Rive gauche est aujourd'hui au point mort. A telle enseigne qu'une dissolution pure et simple de Paris-VII est envisagée par certains. ● BERNARD DIZAMBOURG, ancien vice-président de la conférence des présidents d'université, a été nommé, mardi 29 avril, président de l'Etablissement public de Jussieu. *(Lire aussi notre éditorial p. 15.)*

Le dossier du désamiantage de Jussieu vire au casse-tête insoluble

Le coût et la durée du déflocage et du réaménagement du campus ont été largement sous-estimés en septembre 1996. Les engagements pris le 14 juillet par Jacques Chirac ne seront pas tenus

C'ÉTAIT À PRÉVOIR. L'objectif *« très ambitieux »* du désamiantage complet et de la réhabilitation du campus universitaire de Jussieu pour la rentrée d'octobre 1999 ne sera pas tenu. Sept mois après l'annonce du plan adopté le 30 septembre 1996 par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, personne n'ose formuler de prévisions qui risqueraient d'être démenties par la complexité d'une entreprise hors du commun. Quant à son coût, il ne se trouve aucun spécialiste pour confirmer le chiffre de 1,2 milliard de francs initialement retenu. Selon toute vraisemblance, il pourrait être multiplié par deux ou par trois, selon les différents scénarios à l'étude pour la restructuration du site des deux universités Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI) et Denis-Diderot (Paris-VII) et de l'Institut de physique du globe (IPGP).

Passé l'effet de surprise, la déclaration du président de la République, Jacques Chirac, le 14 juillet 1996 – *« il n'y aura plus d'étudiants à Jussieu d'ici à la fin de l'année »* – et les engagements de M. Bayrou paraissent avoir largement sous-évalué l'ampleur et la multiplicité des obstacles techniques, juridiques, administratifs. Elles sont, pour une grande part, à l'origine du report du démarrage du chantier, qui aurait dû commencer le 18 avril. Une date symbolique jetée sur le calendrier, en guise d'effet d'annonce, sans le moindre fondement de réalité.

L'impératif de santé publique, à l'origine de ces engagements hâtifs, n'est pourtant pas loin d'être abandonné. Pour protéger les quelque 45 000 étudiants et les 10 000 chercheurs, enseignants et personnels du risque occasionné par la présence de 220 000 mètres carrés d'amiante, des films de protection ont été posés en urgence sur la totalité des parties floquées. *« Le personnel est à l'abri, mais l'amiante est toujours là*, note Luce Abouaf, vice-présidente de Paris-VI. *Puisqu'il s'agit d'une question de santé publique, il faut aller jusqu'au bout. »*

ABSENCE DE DÉCISIONS

Cette évidence a été rappelée avec force par le Comité anti-amiante. Dans une déclaration diffusée le 17 avril, ce dernier, qui bénéficie d'une oreille attentive au ministère, fustigeait l'absence de décisions depuis six mois. *« Ceux qui souhaitaient bloquer le chantier n'ont pas mal réussi*, dénonce Michel Parigot, son porte-parole. *Une chose est sûre : si tout le monde met de la mauvaise volonté, on n'est pas prêt d'y arriver. »*

Sans remettre en cause cette nécessité, les universités invoquent d'autres impératifs. *« Nous donnerons la priorité absolue à la continuité du service public et, notamment, des enseignements de premier cycle sur place*, précise Mme Abouaf. *Il ne faut pas qu'un démarrage précipité soit source de blocages catastrophiques pour la suite. »* Cette exigence est invoquée également à Paris-VII, qui ne désespère pas d'obtenir une issue favorable à son projet de déménagement *(lire ci-dessous)*.

Il n'a pas fallu moins de six mois pour créer l'établissement public chargé de la conduite des travaux et nommer son président *(lire ci-contre)*. Et encore, un différent oppose toujours les présidents des universités au Comité anti-amiante sur la composition de la commission consultative qui lui a été adjointe. A la suite des réserves et des critiques formulées par la commission supérieure des marchés publics, l'ancien président de Paris-VII a préféré annuler un appel d'offres pour la construction de 6 000 mètres carrés de locaux sur le site de Jussieu. *« Bercy nous a clairement signifié qu'il ne voulait pas se contenter d'éléments épars sans disposer d'une vision d'ensemble pour éviter les dérives »*, relève l'un des vice-présidents, conscient du retard occasionné par cette décision.

Michel Parigot le reconnaît : *« Les procédures sont d'une lourdeur et d'une complexité incroyables. Elles ne permettent pas de faire face aux situations d'urgence, auxquelles les administrations ne sont pas préparées. »* Conséquence ? Aucun des 41 000 mètres carrés de locaux provisoires prévus au printemps sur le site de Jussieu ou au siège du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), rue de la Fédération, en instance de câblage informatique, ne sera disponible avant plusieurs mois. A trois reprises, l'université Paris-VII a exprimé son refus d'installer des activités à Gentilly. Là, avant la construction de 15 000 mètres carrés de bâtiments, il faudra conforter, pour 7 millions de francs, un sous-sol creusé de carrières. Autre découverte inattendue : il reste à trouver plusieurs salles de deux cents cinquante places pour remplacer les amphithéâtres, pourtant dépourvus d'amiante, fermés durant la durée du chantier pour des raisons de sécurité.

Bernard Dizambourg présidera l'établissement public

Ancien premier vice-président de la Conférence des présidents d'université de 1993 à 1995, Bernard Dizambourg, actuellement directeur de l'information scientifique et technique, et des bibliothèques au ministère de l'éducation nationale, a été nommé, mardi 29 avril, président de l'établissement public de Jussieu, créé le 18 avril, *qui sera chargé de conduire le chantier du désamiantage et* de la restructuration du campus de Jussieu. Assisté d'un directeur général et d'une équipe restreinte, M. Dizambourg devra régler le différend opposant les établissements au comité anti-amiante sur la composition de la commission consultative de l'établissement public. Alors que les présidents revendiquent une *« juste »* place pour les élus des conseils, le comité préconise, lui, une plus forte représentation des délégués syndicaux nommés au comité d'hygiène et de sécurité. Une garantie, selon lui, pour que les questions de santé publique ne soient pas occultées ou reléguées au second plan.

Pour engager dès l'automne, voire au printemps, un chantier significatif d'une barre de 13 000 mètres carrés, le ministère a décidé de donner un coup de pouce en louant des préfabriqués et en cherchant des locaux supplémentaires. Ces dispositions nouvelles restent insuffisantes. Pour tenir des délais raisonnables, en deçà de cinq à huit ans, il faudrait en réalité 60 000 à 80 000 mètres carrés « tampons », soit le double du programme initial. Cette disponibilité devrait ainsi faciliter la rotation des équipes et des enseignements lorsque le chantier, avec un effectif d'environ six cents ouvriers, aura atteint sa vitesse de croisière.

Aucune décision n'a, par ailleurs, été prise sur le devenir des labos dotés d'installations lourdes. Celles des sciences du vivant risquent de ne pas résister à deux déménagements successifs, ni à l'interruption de leurs activités supérieure à neuf mois ou un an, au lieu des six mois annoncés. C'est désormais l'échéance réaliste retenue pour le désamiantage et la remise en état de chacune des vingt-quatre barres.

En réalité, comme le prouve l'expérience pilote menée dans un laboratoire de 1 500 mètres carrés, les opérations d'arrachage d'amiante ne semblent pas poser de difficultés insurmontables. En revanche, la remise en conformité des bâtiments soulève des interrogations d'une autre nature, compte tenu de la vétusté, du manque d'entretien et surtout de la suroccupation des lieux.

AMORCER LA RÉNOVATION ?

En l'absence des plans d'origine, introuvables, il faut reprendre les études pour tester la solidité des structures métalliques et leur résistance au feu, vérifier l'étanchéité des façades, revoir les systèmes électriques, climatiques, renforcer des dalles de béton...

La commission de sécurité de la préfecture de police a, d'ores et déjà, fixé ses contraintes. Il n'est plus question d'accepter des salles d'enseignement dans les parkings, ou des labos dans les couloirs. Les installations manipulant des produits dangereux, chimiques, bactériologiques ou nucléaires, devront être mieux protégées.

En attendant les résultats d'une étude prévue en juillet, la liste des contraintes ne cesse de d'allonger. De même, il paraît impossible de déterminer avec précision la perte de surfaces induites par cette inévitable restructuration, qui remet en cause la réinstallation à l'identique des équipes et des matériels.

Avec ou sans amiante, l'élaboration d'un second plan consacré à la sécurité paraît s'imposer. N'est-ce pas, comme le craint Michel Parigot, *« charger la barque pour rendre les échéances impossibles ? »* Ou, à l'inverse, l'opération amiante doit-elle amorcer la rénovation du campus dans la perspective des vingt prochaines années ? Dans l'immédiat, le ministère s'est bien gardé de se prononcer. De la réponse à cette question dépend pourtant l'avenir du plan Jussieu, de sa durée et de son coût.

Michel Delberghe

Le silence entoure les projets universitaires sur la ZAC Paris-Rive gauche

Sur le papier, le scénario du déménagement de l'université Denis-Diderot (Paris-VII), sur la zone d'aménagement concerté (ZAC) Paris-Rive gauche, dans le nouveau quartier Tolbiac (13e arrondissement), est idéal. Il a toutes les apparences d'une réalité idyllique à laquelle ses dirigeants ne cessent de s'accrocher depuis plusieurs années déjà. La réalité est autre. *« Ce projet donne lieu à une partie de colin-maillard »*, commente sous le sceau de l'anonymat, un responsable. Autrement dit, personne, au ministère de l'éducation, à la Ville de Paris ni au conseil régional ne veut s'emparer de ce dossier ultra-sensible qui viendrait s'ajouter au casse-tête technique et financier tout aussi compliqué de la restructuration de Jussieu.

Avec ses vingt-huit mille étudiants et ses deux mille enseignants chercheurs répartis sur dix-huit sites, cette université pluridisciplinaire, scientifique, littéraire, juridique et médicale est à l'étroit sur le campus de Jussieu. Elle ne dispose que d'un tiers des surfaces alors que Paris-VI occupe la quasi-totalité des autres locaux pour un effectif identique. L'hypothèse du déménagement, un acte de *« refondation »* de l'université vingt-cinq ans après sa création, a germé sous la présidence de Jean-Pierre Dedonder. Pour ses dirigeants, c'est même la condition de sa survie, compte tenu des conséquences prévisibles du chantier du désamiantage : déplacement des étudiants et des unités de recherche, puis inconnue des conditions de relogement sur le site.

« REFONDATION »

Depuis plusieurs mois, l'esquisse d'occupation de 130 000 mètres carrrés sur la ZAC Paris-Rive gauche, à proximité de la Bibliothèque de France, sur l'emplacement des Grands Moulins de Paris, a pris forme. Avec l'aide de la société d'aménagement, la Semapa, et de l'architecte Christian de Portzamparc, les hypothèses de transfert progressif des unités d'enseignement et des labos de recherche se sont concrétisées. Soumis à la consultation des étudiants et des personnels, ce projet a été adopté à une forte majorité des trois conseils le 19 novembre 1996.

Elu le 18 février sur la base du transfert, le nouveau président, Michel Delamar, bénéficie de deux soutiens actifs dans la communauté universitaire. En premier lieu, l'Institut de physique du globe (IPGP), que dirige Vincent Courtillot, a adopté à son tour un projet de *« refondation »* en dehors de Jussieu. En clair, cet organisme de quatre cents chercheurs est prêt à accompagner Paris-VII à Tolbiac. De son côté, l'association des universités de Paris qui regroupe les neuf établissements de la capitale *« soutient vigoureusement »* cette implantation. Estimant à 100 000 mètres carrés les besoins immobiliers des établissements parisiens, elle ne peut qu'envisager favorablement une vaste opération de restructuration du patrimoine.

INCERTITUDES

Ce projet paraît susciter autant de curiosité que d'intérêt chez les responsables politiques. Tour à tour consultés, Alain Juppé, le premier ministre, Jacques Toubon, maire du 13e arrondissement, Anne-Marie Couderc, son adjointe et collègue au gouvernement, tout comme Jean Tiberi expriment leurs encouragements sans pour autant se risquer à engager officiellement la moindre démarche. Cette absence de décision conforte François Bayrou dans son silence. Il sait aussi qu'une décision serait un *casus belli* avec le comité anti-amiante.

Cet atermoiement est propice à l'expression des oppositions. Forte du soutien de plusieurs centaines de signatures, une association « Diderot à Jussieu » rassemble des universitaires soucieux de rester dans la proximité de Paris-VI et de ne pas quitter la *« colline sacrée »* de la montagne Sainte-Geneviève. Son objectif : l'étude d'une solution alternative plus réaliste de *« parachèvement du campus Jussieu »* avec la construction de 30 000 mètres carrés supplémentaires.

Les incertitudes liées au projet Tolbiac sont, il est vrai, de taille. Le premier obstacle est avant tout financier. Au bas mot, cette opération s'élèverait à plus de 2 milliards de francs hors charge foncière que la ville ne semble pas prête de céder à l'Etat. La seconde opposition serait de nature politique. Engagé dans une nouvelle politique d'aménagement du territoire, le gouvernement ne paraît guère disposé à lancer, dans Paris *intra muros*, la plus importante création universitaire jamais réalisée depuis une vingtaine d'années, y compris dans le schéma Université 2 000.

Il n'en fallait pas plus pour que se dessine le scénario de mort annoncée d'une université. Profitant de la baisse des effectifs des étudiants, des perturbations inévitables sur la recherche et le recrutement de thésards du chantier de l'amiante, puis à l'échelle des années 2 005-2 009 des premières vagues massives de départ à la retraite des enseignants et des chercheurs, il pourrait être tentant de laisser pourrir la situation dans l'espoir que l'inévitable restructuration ne s'opère en douceur. Il suffirait alors d'encourager les regroupements d'unités avec Paris-VI pour recréer le campus scientifique parisien d'avant 1968, voire d'inciter les jeunes chercheurs à irriguer la couronne parisienne des universités nouvelles d'Ile-de-France, ou de la plus large proximité, Amiens, Rouen, Le Mans, Orléans, Reims.

« Le pire des dangers pour Paris-VII serait l'absence de solutions. Un traitement par défaut en quelque sorte », nous confiait un responsable. La période actuelle ne se prête guère il est vrai aux grandes décisions.

M. D.

L'arrêté anti-mendicité de Nice est jugé légal par le tribunal administratif

La mairie appliquera une nouvelle réglementation pendant l'été

L'arrêté municipal pris par la ville de Nice durant l'été 1996 a été jugé légal par le tribunal administratif de la ville, mardi 29 avril. Deux articles, estimés trop généraux, ont toutefois été annulés. Les associations ont annoncé leur intention de saisir la cour d'appel administrative de Lyon. Le maire, Jacques Peyrat (RPR), a confirmé qu'il prendrait un nouvel arrêté du 15 juin au 15 septembre.

NICE
de notre correspondant

L'arrêté municipal anti-mendicité, pris par la ville de Nice à l'été 1996, a été jugé légal par le tribunal administratif, mardi 29 avril. Deux articles ont été annulés car trop généraux. Ils concernent des *« agissements et des regroupements ayant pour conséquence de nuire au maintien du bon ordre »*, mais ne précisent pas de circonstances particulières.

La réglementation de la mendicité fait partie des pouvoirs de police du maire, estime le tribunal administratif de Nice, quand il s'agit d'assurer la commodité et la sûreté du passage. *« En conciliant la liberté d'aller et venir, le droit de quêter et l'ordre dans la rue »*, précise le jugement, le maire *« peut prohiber certaines formes de quête d'argent ou certains comportements de nature à porter atteinte à la tranquillité publique. »*

Le commissaire du gouvernement avait demandé, lors de l'audience du 16 avril, l'annulation de l'arrêté (*Le Monde* du 18 avril). Il critiquait l'inadéquation des mesures de police et s'indignait qu'on veuille protéger le promeneur du mendiant. Les détracteurs du maire attaquaient sa volonté de privilégier l'image de la ville en masquant la pauvreté durant la saison touristique. La période d'exécution de l'arrêté est justement mise en avant dans le jugement du tribunal administratif pour expliquer que l'interdiction municipale ne constitue pas un excès de pouvoir, *« en raison de l'affluence exceptionnelle des touristes durant la saison estivale et du fait que celle-ci entraîne la présence accrue de personnes dont le comportement peut être de nature, en certaines circonstances précises, à provoquer des troubles à l'ordre public »*.

« LA TRAQUE DES DÉMUNIS »

Le jugement retient comme légitimes les interdictions des situations décrites par les trois premiers articles de l'arrêté, car elles sont *« adaptées aux circonstances de temps et de lieu »*. Il s'agit de la *« mendicité assise ou allongée ou aussi lorsqu'elle constitue une entrave à la circulation des piétons »*, de *« la consommation d'alcool lorsqu'elle est de nature à provoquer des rixes, du bruit et du tumulte »*, des *« quêtes d'argent agressives »*.

Le commissaire du gouvernement avait fourni au tribunal un moyen d'annuler l'arrêté en évoquant son caractère flou et subjectif, qui ne pouvait conduire qu'à une application arbitraire mettant en danger la réalité publique. Le tribunal a utilisé cet argument pour annuler l'article 4, qui vise des *« agissements et des regroupements »*, sans en indiquer les circonstances particulières. Il *« excède, par sa généralité, l'étendue des pouvoirs que le maire peut légalement mettre en œuvre »*, dit le jugement.

Les associations Bien public, ADN (Association pour la démocratie à Nice), la Ligue des droits de l'homme et les sept Niçois qui avaient demandé l'annulation de l'arrêté municipal ont annoncé leur intention de saisir la cour d'appel administrative de Lyon. *« Le jugement est insatisfaisant,* explique leur avocate, Me Catherine Cohen-Seat, *car il ne définit ni les troubles de l'ordre public, qui seuls peuvent fonder les interdictions, ni la mendicité agressive. »* Les opposants à l'arrêté reviennent sur certains aspects discriminatoires relevés par le commissaire du gouvernement. La loi pénale réprime déjà pour tous l'ensemble des faits visés par l'arrêté, mais l'interdiction municipale ne s'y substitue que pour les sans-abri. *« Tout ce qui est arbitraire doit être proscrit. Nous avons réclamé des garde-fous. Le tribunal administratif a déjà reconnu cette nécessité en annulant l'article 4 »*, note Joseph Ciccolini, le président du Bien public.

Le référendum auquel avait recouru, en novembre 1996, le maire de Nice, Jacques Peyrat (RPR), pour faire approuver son arrêté n'a, lui, toujours pas été examiné par le tribunal administratif. Conforté par le jugement de mardi, M. Peyrat a annoncé qu'un nouvel arrêté sera soumis au conseil municipal le 16 mai. Ses dispositions sont identiques à celles de l'an dernier, à l'exception de l'article concernant les agissements et les regroupements, annulé par le tribunal administratif. *« Mon arrêté ne visera que la mendicité agressive »*, précise-t-il. Cette décision fait l'objet d'une nouvelle attaque de l'ADN. *« La politique d'exclusion, la traque des plus démunis et des plus faibles peuvent se poursuivre légalement »*, a déclaré la présidente de l'association, Térésa Maffeis.

Le centre du Mont-Chauve, où étaient transportés les sans-abri pris en centre-ville, a été abandonné, mais la police municipale reprendra ses tournées. *« Nous amènerons les SDF récalcitrants dans des bâtiments préfabriqués sur un terrain à la périphérie du centre-ville. Nous allons installer une véritable chaîne sociale »*, explique M. Peyrat. L'arrêté municipal anti-mendicité sera appliqué du 15 juin au 15 septembre, et son périmètre d'exécution sera élargi.

Jean-Pierre Laborde

La Cour européenne des droits de l'homme élargit la protection des expulsés

EN EXPULSANT un étranger vers un pays où sa vie est en danger, la France risque de violer la Convention européenne des droits de l'homme selon laquelle *« nul ne peut être soumis à la torture ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants »*. Tel est le sens de l'arrêt rendu, mardi 29 avril, par la Cour européenne des droits de l'homme, une décision qui pourrait ouvrir de nouvelles perspectives juridiques à certains demandeurs d'asile déboutés.

Les faits jugés remontent au 14 mai 1989. Ce jour-là, H.L.R., un ressortissant colombien, est interpellé à l'aéroport de Roissy, porteur d'un colis contenant 580 grammes de cocaïne destiné à l'Italie. Au cours de sa garde à vue, le trafiquant fournit aux policiers les noms de trois commanditaires, indications qui vont permettre l'arrestation, en Allemagne, de la personne qui l'a recruté comme passeur. Condamné en France à cinq ans d'incarcération, H.L.R. a été assigné à résidence à sa sortie de prison, en 1994. Le ministère de l'intérieur a ainsi reconnu implicitement que son expulsion vers la Colombie, dont le principe a été maintenu, mettrait sa vie en danger.

C'est précisément sur cette base que le Colombien a porté l'affaire devant la Commission, puis la Cour européenne des droits de l'homme, alléguant que son retour forcé l'exposerait à la vengeance des trafiquants de drogue, notamment ceux dont il a permis l'arrestation et l'expulsion, et donc aux *« traitements inhumains ou dégradants »* prohibés par l'article 3 de la Convention européenne. H.L.R., défendu par Me Hélène Clément, estime aussi que la France, à qui il a fourni des renseignements utiles, lui doit protection.

APPRÉCIATION DU RISQUE

La Cour n'a pas donné raison au passeur de drogue repenti. Elle a estimé qu'il n'avait pas apporté de preuve suffisamment précise qu'une expulsion lui ferait courir pareil risque. Les lettres de sa tante lui rappelant le danger de mort qu'il courrait en cas de retour, puisqu'il serait attendu par son ancien recruteur, n'ont pas été jugées assez probantes à cet égard.

En revanche, la Cour a précisé qu'elle n'*« exclut pas »* que l'article 3 de la Convention prohibant la torture et les traitements inhumains *« trouve aussi à s'appliquer lorsque le danger émane de personnes ou de groupes de personnes qui ne relèvent pas de la fonction publique »*, autrement dit lorsque l'étranger court le risque d'être exposé à une violence privée ou émanant de forces non étatiques. *« Encore faut-il démontrer,* ont ajouté les juges, *que le risque existe réellement et que les autorités de l'Etat des destinations ne sont pas en mesure d'y obvier par une protection appropriée. »*

Nouvelle, cette appréciation est considérée comme une *« porte qui s'ouvre »* par des spécialistes du droit des étrangers. La jurisprudence de la Cour européenne pourrait, en effet, donner une arme juridique nouvelle aux défenseurs de certains étrangers menacés d'expulsion, en particulier les demandeurs d'asile algériens. En France, la commission de recours des réfugiés refuse, en effet, régulièrement à ces derniers la protection de la Convention de Genève, au motif que les persécutions qu'ils allèguent sont le fait d'éléments extérieurs à l'Etat (les groupes islamistes). La même jurisprudence prévaut en Allemagne (*Le Monde* du 30 avril). La vision plus large du risque de persécution que vient de donner la haute juridiction européenne dans le dossier de H.L.R. pourrait, à terme, ébranler cette interprétation restrictive.

Philippe Bernard

La polémique sur la bibliothèque d'un lycée de Saint-Ouen-l'Aumône, en Val-d'Oise, aboutit devant le juge

À LA DEMANDE de quinze auteurs – dont Elisabeth Bourgois, Pierre-André Taguieff, Vladimir Volkoff, Thierry Wolton, l'historien André Castelot, le général d'armée Jean Delaunay, le professeur au Collège de France Marc Fumaroli et l'ancien ministre Alain Madelin , deux enseignants, Reine Chaikhaoui, documentaliste au lycée Edmond-Rostand de Saint-Ouen-l'Aumône, et Alain Charbonnier, professeur d'histoire-géographie au lycée Galilée de Cergy, et secrétaire académique du SGEN-CFDT, ont été assignés, mardi 29 avril, en audience civile devant le tribunal de grande instance de Pontoise (Val-d'Oise) pour diffamation et faute.

Nommée en septembre 1996 au lycée Edmond-Rostand, Mme Chaikhaoui découvrait, en faisant l'inventaire du centre de documentation et d'information (CDI) et de la bibliothèque des élèves, une série d'ouvrages qu'elle jugeait *« soit dangereusement révisionnistes et xénophobes, soit défendant des thèses monarchiques, ultranationalistes et faisant l'apologie des crimes de guerre »*. Parmi ces auteurs, publiés par des éditeurs parfois proches de l'extrême droite, figuraient, notamment, Xavier Martin, Henri Servien, Raymond Delatouche.

Soutenue par un collectif d'enseignants, la documentaliste établit une liste de livres, les classant par catégories : des *« plus marquants »* à une rubrique intitulée *« pour information »*. Au-delà d'écrits considérés comme véhiculant des idées dangereuses sont pointés des ouvrages *« d'opinion qui ne représentent qu'une seule tendance »*. Au sein de l'établissement, l'affaire suscite une grande émotion. Alors qu'une cinquantaine de livres sont retirés du CDI, une enquête est menée par des inspecteurs de l'éducation nationale et une centaine de lycéens manifestent le 28 février (*Le Monde* daté du 2-3 mars).

« Peut-on commettre des autodafés ? », s'est interrogé Alexandre Varaut, avocat des requérants. Faisant allusion aux récents conflits dans les bibliothèques de Toulon et d'Orange, l'avocat a fait valoir que *« des deux côtés de la Loire, les livres doivent rester dans les bibliothèques pour ceux qui veulent les lire. Que l'on reste un écrivain libre, même si l'on est de droite ou que l'on écrit sur les guerres de Vendée »*.

« FALSIFICATION »

Mais durant toute cette audience il aura d'abord été question de « listes ». Car, hormis celle établie par les enseignants, a circulé une autre liste, réalisée par la direction de l'établissement cette fois, et reprenant par ordre alphabétique la totalité des ouvrages cités. Ainsi, par exemple, le livre de Pierre-André Taguieff, *Les Fins de l'antiracisme*, est cité dans cette seconde liste alors que les enseignants l'avaient mentionné en regrettant qu'il soit *« le seul ouvrage contre le racisme mis à disposition des élèves »*.

« Le proviseur a procédé à une falsification qui dénature la démarche des enseignants », a accusé Pierre Mairat, avocat de la documentaliste. *« Mme Chaikhaoui a été choquée par trois catégories de livres : ceux qui n'avaient pas leur place dans un CDI, ceux qui avaient peu d'intérêt pédagogique et ceux, acceptables, mais qui n'étaient pas contrebalancés par des ouvrages d'une autre tendance. Si l'on met Madelin, il faut mettre Fabius »*, a-t-il résumé. Me Mairat a considéré que *« manifestement, la politique de l'établissement est de refuser le pluralisme. Jacquard, Badinter, Primo Levi... étaient rayés des projets de commandes faits par les enseignants »*.

Geneviève Alessandri, avocate d'Alain Charbonnier, a, de son côté, estimé que le reproche fait à son client d'avoir *« participé à l'épuration du CDI »* n'était *« pas fondée »*. M. Charbonnier *« a été alerté par le secrétaire départemental de son syndicat de l'absence de neutralité et d'objectivité qui prévalait dans le CDI d'Edmond-Rostand. Il s'est toujours attaché au point de vue pédagogique de l'affaire »*, a insisté l'avocate. Rappelant qu'*« à aucun moment la hiérarchie n'a cherché à sanctionner la documentaliste »* et que le recteur de l'académie de Versailles a, dans une note en date du 27 février, confirmé que *« le fonctionnement du CDI doit être complètement revu »*, Me Alessandri a demandé 20 000 francs de dommages et intérêts pour M. Charbonnier.

Le jugement a été mis en délibéré au 17 juin.

Sandrine Blanchard

L'ex-ambassadeur du Zaïre condamné à deux ans de prison avec sursis

BAYA RAMAZANI, l'ancien ambassadeur du Zaïre en France, a été condamné, mardi 29 avril, par le tribunal correctionnel de Nice, à deux ans de prison avec sursis et 50 000 francs d'amende pour homicide involontaire. Cette condamnation est assortie d'une interdiction de conduire en France pendant trois ans et de deux amendes de 3 000 francs pour excès de vitesse et refus de priorité à un piéton régulièrement engagé sur la chaussée. Le 23 novembre 1996, M. Ramazani a tué accidentellement au volant de sa voiture, à Menton, Ronald Le Hartel et Raphaël Lenoir, tous deux âgés de treize ans. Le tribunal a estimé que M. Ramazani a manqué à une obligation de sécurité ou de prudence de manière délibérée. En voyant les enfants, il devait non pas *« penser »* qu'ils n'allaient pas traverser mais, au contraire, redoubler de prudence. Ce jugement, inférieur aux réquisitions, a provoqué la colère des familles qui attendaient une peine de prison ferme. – *(Corresp.)*

Information judiciaire sur la gestion du conseil régional des Pays de la Loire

UNE INFORMATION judiciaire contre X... pour *« faux, usage de faux, abus de confiance, prise illégale d'intérêt et octroi d'avantages injustifiés »* a été ouverte, mardi 29 avril, par le parquet de Nantes sur la gestion du conseil régional des Pays de la Loire, présidé par Olivier Guichard (RPR). Cette information judiciaire fait suite à un rapport de la chambre régionale des comptes de l'automne 1995, qui critiquait la prise en charge par le conseil régional de dépenses personnelles d'Olivier Guichard et de son directeur des services, Jean Cuvelier.

La juridiction financière reprochait, notamment, à l'ancien garde des sceaux de se faire rembourser les heures de son maître d'hôtel, des frais de divers déplacements personnels et de faire prendre en charge par la collectivité la taxe d'habitation de son logement de fonction. La chambre régionale s'étonnait également de l'emploi, de 1982 à 1993, par l'antenne parisienne des Pays de la Loire, de l'ancien ministre du gouvernement d'Alain Juppé, Jean de Boishue, alors élu RPR de la région parisienne.

Pour le parquet de Paris, Paul Barril a diffamé Gilles Ménage

LE SUBSTITUT du procureur de la République a estimé, mardi 29 avril, que Paul Barril, l'ancien gendarme de l'Elysée, a diffamé l'ex-directeur de cabinet de François Mitterrand, Gilles Ménage, en lui imputant la responsabilité de la mort du conseiller François de Grossouvre dans son livre *Guerres secrètes à l'Elysée* (*Le Monde* du 30 avril). *« En lisant ce livre, un lecteur moyen aura compris que le directeur de cabinet a trempé dans une entreprise particulièrement criminelle, qui consiste, sinon à créer les conditions psychologiques du suicide de quelqu'un qui détenait des secrets d'Etat, à tremper dans une atteinte volontaire à la vie d'autrui »*, a affirmé François Reygrobellet. Jugement le 27 mai.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Raymond Mis et Gabriel Thiennot, qui clament leur innocence** depuis plus de cinquante ans dans une affaire de meurtre commis en décembre 1946, ont annoncé, mardi 29 avril, leur décision de porter leur dossier devant la Cour européenne des droits de l'homme. Après trois condamnations aux assises, deux cassations, une grâce du président René Coty en 1954, les deux hommes, aujourd'hui âgés de soixante-dix ans, ont vu leur trois requêtes auprès de la commission de révision de la Cour de cassation rejetées.

■ **Treize jeunes gens, appartenant à une bande d'un quartier défavorisé de Vallauris** (Alpes-Maritimes), ont été condamnés, mardi 29 avril, par le tribunal correctionnel de Grasse, à des peines de prison allant de cinq à dix mois fermes, pour divers vols commis à l'encontre de touristes. Âgés de treize à dix-sept ans au moment des faits, ils étaient poursuivis sur la base de six cents plaintes déposées en mars et avril 1996.

■ **POLICE : le fonctionnaire des CRS qui avait manifesté sa sympathie au Front national** alors qu'il était en service, pendant le congrès du parti de Jean-Marie Le Pen à Strasbourg (*Le Monde* du 3 avril), est passé devant le conseil de discipline de la police nationale, qui a proposé à l'unanimité son *« exclusion temporaire de fonctions sans traitement »* pour une durée de trois mois. Cette demande de sanction doit à présent être approuvée par le ministre de l'intérieur.

■ **Deux policiers parisiens ont été condamnés pour violences,** mardi 29 avril, par le tribunal correctionnel de Paris, à deux et quatre mois de prison avec sursis. Ils ont été jugés coupables d'avoir frappé un jeune homme lors d'un contrôle dans le quartier de Stalingrad, à Paris, dans la nuit du 2 au 3 juillet 1994. La victime, qui circulait sans casque sur un scooter, s'était montrée insolente avec les policiers, qui l'avaient ensuite violemment frappée. Le jugement a considéré que les violences *« ne pouvaient en aucune façon être légitimées par les injures proférées à l'encontre des policiers »*.

■ **PÉDOPHILIE : un prêtre officiant dans la Nièvre a été mis en examen** pour *« viols et agressions sexuelles sur mineurs de moins de quinze ans ou personnes particulièrement vulnérables »* et écroué. Interpellé le 23 avril, il officiait depuis cinq ans dans une quinzaine de communes de la région de Monceaux-le-Comte et Saint-Révérien, près de Clamecy.

La CDU allemande dément avoir été financée par Elf

LE PARTI du chancelier allemand Helmut Kohl, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), a affirmé, mardi 29 avril, n'avoir *« reçu aucun argent, directement ou indirectement, du groupe français Elf Aquitaine »*. Annonçant la délivrance au juge d'instruction Eva Joly d'un réquisitoire supplétif consacré au rachat, en 1992, par Elf, de la raffinerie de Leuna, dans l'ex-Allemagne de l'Est, et du réseau de distribution d'essence Minol, le quotidien *Le Parisien* avait mis en cause le financement du parti majoritaire en Allemagne, citant des *« sources proches de l'enquête »*.

Les hebdomadaires *L'Express*, *Le Canard enchaîné* et *Le Nouvel Observateur* formulent la même accusation – sans mentionner aucune source pour les deux premiers ou en se référant à des témoignages qu'aurait recueillis le juge, *« selon des sources concordantes »*, pour le troisième. Selon nos informations, ces éléments ne figurent nullement au dossier du juge Eva Joly, chargée d'enquêter sur le versement d'une commission de 13 millions de deutschemarks à une société agissant pour le compte de l'intermédiaire André Guelfi. Ce dernier a admis, le 4 avril, avoir reversé une partie de cette commission à d'autres personnes, sans toutefois les nommer (*Le Monde* du 30 avril).

HORIZONS

ENQUÊTE

Danse avec les chevaux

MARC ENGUERAND

Après l'immense succès de « Chimère », le théâtre équestre Zingaro, emmené par son fondateur, Bartabas, repart pour une tournée mondiale. Son nouvel opéra, « Eclipse », inspiré de l'Orient, créé le 2 mai, sera joué jusqu'au Hongkong Festival du printemps 1999

UNE vraie plaie, ces oies. A peine a-t-on pénétré dans le domaine de Zingaro, près des remparts du *fort d'Aubervilliers*, dans la banlieue nord de Paris, qu'elles foncent sur vos jarrets, affamées de méchanceté, oiseaux *de malheur que*, *pour rien* au monde, Bartabas ne sacrifierait. Le maître écuyer, devenu acteur et metteur en scène d'un genre spectaculaire singulier, l'opéra équestre, a choisi les oies pour compagnes depuis ses premiers pas dans le monde du spectacle.

Depuis qu'un beau jour de 1980, un gang de jeunes déclassés d'à peine vingt ans décidait de se syndiquer sous le drôle de nom de Troupe du baron Aligre, comme le *quartier du même nom* à *Paris*. Outre les oies qui copinaient alors avec des rats, des chats et une poignée de chevaux, Aligre réunissait Clément Marty, dit Bartabas, fils *d'un père architecte et d'une mère* médecin, formé à l'impitoyable école de la course hippique, son cousin Igor et deux amis aux noms évocateurs, Branlo et Paillette... Ce *quatuor se choisissait* un père spirituel inattendu, Antonin Artaud, et commençait de populariser dans les rues de la capitale et loin d'elles son credo sibyllin : équestre, dangereux, cruel.

Les rues s'avèrent vite trop étroites pour la carrure de Bartabas. Il voit plus grand, il voit théâtre. Mais un théâtre qui s'inventerait avec des chevaux. Au *début de 1984*, Bartabas repère chez un grand marchand de Bruxelles un frison d'à peine *douze mois*, bleu d'ébène, musculeux, costaud, un cul de taureau et la tête taillée à la serpe : *double à quatre* pattes de son futur propriétaire. *« Il est très joueur et très cabot »*, dit de lui – et *de lui-même aussi*, sans doute – Bartabas, qui le baptisera bientôt Zingaro. D'emblée, le cheval fétiche et la nouvelle troupe fondée par Bartabas seront en totale identité. Pourquoi Zingaro ? *« Je n'en sais rien »*, répond invariablement le cavalier. Mais, quand même, une envie d'ailleurs, de lointains, de musiques, d'ivresses, de corps enfiévrés, de cavalcades sauvages.

Tout commence par des larmes. 12 novembre 1984, dans les coulisses d'un petit chapiteau installé à Bordeaux pour la *création* du premier spectacle de Zingaro, *Cabaret équestre I*. A la fin de la représentation, Bartabas s'effondre et pleure. A-t-on jamais vu pleurer un centaure ? Il refuse d'aller saluer, persuadé de ne pas avoir été compris. Malentendu absolu. Les premiers spectateurs de Zingaro savent qu'ils ont assisté à un spectacle *exceptionnel*. Des cavaliers, des acrobates, une armée de bestioles – les oies, des faucons, des chats, dont l'un est malin comme un singe – inventent une forme de *représentation qui connaît instantanément* la faveur du public.

Chez Zingaro, dans ces années-là, on était reçu par des jeunes gens en livrée rouge qui nous conduisaient, au-delà d'un dédale de stalles – antichambre où l'on bichonnait les chevaux –, jusqu'à une charrette noire décatie. Elle était surmontée d'un carillon qui dialoguait avec les premiers accents d'une mélopée tsigane. Sur la carriole, des samovars et une *myriade* de petits verres emplis d'un liquide bleuâtre, tiède, sans trop de goût ni garantie de provenance. On rejoignait, verre en main, des petites tables ou des *gradins sommaires*. Le cabaret équestre, c'était cela : un petit peuple assemblé autour d'une piste de sable pour un rituel amoureux dont les dieux seraient les chevaux, cérémonie barbare qu'aurait aimé Melville et qu'aimeront bientôt tous les chasseurs de rêve.

> « Vivre en caravane, c'est vivre avec les éléments, cela nous maintient dans un état de lutte permanente. Cet état-là, c'est le sens de la vie »

Sans devancier connu, *Cabaret équestre I* aura une descendance, *Cabaret équestre II* et *III*. A chaque nouveau rendez-vous, un *peu* moins d'animaux bizarres, un peu plus de chevaux, tous plus inhabituels, harnachés, *costumés même* comme le sont les cavaliers, les chanteurs et les musiciens. Zingaro *affirme*, *affermit sa singularité*. Bartabas dira bien ses premières émotions de théâtre, manière de *s'inscrire dans* une histoire de l'art vivant : *Orlando Furioso*, mise en scène mythique de l'Italien Luca Ronconi ; *L'Age d'or*, création collective du Théâtre du Soleil. Du premier, il a le *sens* de la démesure, de l'invention d'espaces scéniques inexplorés ; du second, il possède *la méthode*, *les choix courageux*, la vie communautaire des membres *de* la troupe, cette flottille de caravanes formant village, hier comme aujourd'hui. *« Vivre en caravane*, explique-t-il, *c'est vivre avec les éléments, cela nous maintient dans un état de lutte permanente. Cet état-là, c'est le sens de la vie. »* Et comme en Ariane Mnouchkine, il arrivera qu'on voie en Bartabas plus qu'un frère, qu'un père ou qu'un guide : un gourou, excessif, présomptueux.

Pourtant, si Martex, comme le surnomment ses proches, est connu pour ses coups de gueule, tous *ceux qui ont travaillé* à ses côtés lui reconnaissent des qualités de cœur hors du commun. *« Confiance »*, *« disponibilité »*, *« attention »*, *« écoute »*, *« vision »*, sont les *mots qui reviennent* le plus souvent dans la bouche de ses familiers. *Depuis* l'invention *du* concept d'« opéra équestre », en 1989, la troupe s'est étoffée et ouverte, *plus encore*, à *des artistes* venus d'horizons très différents.

CHEZ Zingaro cohabitent une trentaine de chevaux, sept permanents et près de *quarante* intermittents – artistes, techniciens ou administratifs. Il ne faut pas moins de cinquante-cinq personnes quand Zingaro joue dans son théâtre d'Aubervilliers et une bonne quarantaine en tournée.

Après des années 80 plutôt spartiates, Zingaro *jouit*, *depuis 1989*, d'un confort relatif. Au bout du bout d'Aubervilliers, contre les *remparts du fort militaire*, à *deux* pas des jardins ouvriers de Pantin, deux architectes, *Patrick Bouchain* et Jean Harari, ont construit une cathédrale de bois clair sur des plans conçus par Bartabas *« en fonction de la mise en scène des spectacles et des déambulations des spectateurs »*. Le chœur en est formé par la piste et les gradins circulaires ; la nef abrite les chevaux et deux promenoirs par lesquels *les spectateurs rejoignent le lieu de* la représentation. Depuis cette année, la troupe dispose, côté rue, dans un nouveau bâtiment du même bois, d'une salle de répétition, d'une *grange pour le foin* et d'un magasin pour les accessoires et les dispositifs techniques. Sur l'arrière, une quinzaine d'Algeco ont été réunis sous un même toit *pour accueillir les artistes invités* en résidence. Côté remparts, on retrouve les bonnes vieilles caravanes, augmentées au fil du temps d'appentis, de terrasses et, pour ce *qui est de celle de Bartabas*, *d'une* agréable pièce de réception. L'administration est réfugiée dans un autobus de la RATP et une vieille remorque...

Cela ne handicape en rien une maîtresse femme, Marie-France Dupuy, qui tient d'une main ferme *les cordons de la bourse*. *Après* avoir été administratrice de petites compagnies de Montpellier puis *chômeuse*, *elle est devenue en* 1986 gérante de Zingaro. Elle avait assisté alors à une représentation de *Cabaret équestre* : *« Quand j'ai vu le frison, j'ai aussitôt pensé que je serais l'administratrice de Zingaro. J'ai passé un week-end avec eux et ça a été le coup de foudre. »* Aujourd'hui, Marie-France Dupuy s'est fixé pour seule mission *« de rendre possibles les rêves de Bartabas »* et de ne soucier que de *« l'âme qu'il veut donner à Zingaro »*. Les difficultés d'organisation et d'argent ne font pas l'objet de réunions formelles, programmées. On leur préfère des rencontres *circonstanciées*, à *n'importe quelle* heure du jour et de la nuit. Quand *Bartabas est trop occupé*, *Marie*-France Dupuy lui transmet un questionnaire auquel il répond, quand il le peut...

Mais, de famille artisanale, Zingaro est devenu fabrique professionnelle, et recherchée. Ainsi, l'année 1996, marquée par la fin de l'exploitation internationale de *Chimère* et le début des répétitions d'*Eclipse*, nouveau *spectacle créé le* 2 mai au Festival de Recklinghausen, en Allemagne, s'est-elle traduite par un chiffre d'affaires en nette augmentation, à 22 millions de francs – *le double de celui de* 1991.

LES subventions ne représentent guère que 9,2 % du *budget de la troupe*, *soit*, *et* de loin, le ratio le plus faible pour une compagnie dramatique indépendante française, si on le rapporte à la notoriété et à l'excel*lence de Zingaro*. *Le salaire des* permanents se situe entre 12 000 et 25 000 francs par mois environ – la gérante reste discrète sur ces chiffres –, et les cachets des intermittents vont de *800* à *1 500* francs par représentation, étant entendu qu'ils sont salariés le temps des ré*pétitions*.

Beaucoup, aujourd'hui, l'attendent au tournant, Bartabas. Après le *succès* international de *Chimère*, joué en Europe et en Amérique devant plus de 400 000 spectateurs, on se demande comment la *diva assoluta* du théâtre équestre va rebondir. Après les fastes, les couleurs, les mouvements vifs d'une œuvre inspirée des traditions du Rajastan, Bartabas a choisi l'épure, le minimalisme radical d'*Eclipse*. Ce nouvel ouvrage virtuose est *joué* sur les mélodies du *shinawi* et les chants sanglants du *pansori*, deux arts fondamentaux au pays du Matin-Calme, la Corée. Il y a quelques jours, une petite armée d'une centaine *d'hommes*, *de femmes* et d'enfants se pressait par nuit froide autour d'un immense feu sur le domaine d'Aubervilliers. Il y avait là essentiellement des amis et quelques professionnels d'importance : ceux qui avaient, sans en rien connaître, décidé d'acheter *des représentations d'Eclipse*, comme le directeur artistique du Théâtre Vidy-Lausanne, René Gonzalez, ou celui de la Brooklyn Academy of Music à New York, *Harvey Lichenstein*, *encore ravi du* succès rencontré par *Chimère* l'automne dernier sous chapiteau à Manhattan (*Le Monde* du 15 novembre 1996). A leurs côtés, le *conseiller culturel de l'ambassade* de Corée à Paris, venu vérifier par lui-même le traitement réservé à six de ses ressortissants, les musiciens d'*Eclipse*.

Monsieur le conseiller, à *l'issue* de cette première présentation en public du spectacle, allait avaler sa cravate. Comment avait-on pu demander à des musiciens coréens d'accompagner *les tribulations* oniriques d'une troupe qui, pour certains tableaux d'*Eclipse*, avait emprunté au Japon, l'ennemi sacré, plusieurs de ses costumes tra*ditionnels ? C'était mal connaître* Zingaro, Bartabas, et, en l'occurrence, les talents de la costumière, Marie-Laurence Schakmundes, qui se moquent comme *de l'an 40 des frontières jetées par* les hommes sur le chemin des artistes ! Après la rencontre violente et sensuelle des nomades du Caucase et des femmes berbères du *Maroc*, lors d'*Opéra équestre*, après la rencontre charnelle des chevaux de Zingaro avec les voix de feu des Langas et des Manganiyars indiens, lors de *Chimère*, Bartabas *avait choisi de confronter*, en inventant *Eclipse*, la part d'ombre et de lumière en chacun des hommes *et des chevaux*, *à la faveur d'un* spectacle entièrement en noir et blanc inspiré du taoïsme : le yin et le yang, masculin et féminin, occidental et oriental.

Il sera bientôt temps d'entrer plus avant dans cette *Eclipse* aux séductions subtiles, quand le spectacle aura rencontré vraiment son public. Disons seulement dès maintenant ses audaces formelles, son érotisme, ses sons inouïs, ses chevaux noirs et ses corps blancs, ses chevaux blancs et ses corps noirs, ses flocons de neige noire sur la piste blanche et la voix d'une femme, Sung-Sook Chung, dont les accents, blancs et noirs mêlés, paraissent jaillir des entrailles d'une terre en fusion.

Olivier Schmitt

Comment la Guyane peut s'en sortir

par René Ladouceur et Nestor Radjou

IL était une fois un département français, surnommé, tour à tour, l'Eldorado, la Cendrillon de l'empire, l'Enfer vert... L'histoire de la Guyane moderne commence comme un conte du soir pour enfants. Elle connaît son point d'orgue en 1964, date de l'implantation du Centre spatial guyanais. Pourtant, lorsqu'on traverse Cayenne, le chef-lieu, au petit matin, la lumière grise dévoile la nudité d'une cité du tiers-monde. La ville est insaisissable. On la sent frustrée. Les violentes manifestations des lycéens, en novembre 1996, l'avaient laissée prostrée, déboussolée, déconcertée.

Il y a encore peu, en Guyane, on pensait que l'étranger ne pouvait que se fondre dans la masse qu'homogénéise la matrice créole. Que le monde, son histoire, sa culture, étaient ici rassemblés. Que l'esclavage, la *colonisation*, les établissements pénitentiaires n'étaient qu'une virgule dans le grand livre du pays.

C'est vrai que l'on y vit bien, mieux même qu'à Paris. Que le confort, les bords de mer, la vie sauvage sont à portée de main. Le problème est que la Guyane ne produit presque aucune des richesses *qu'elle consomme*. Depuis les événements de novembre 1996, elle a avancé toutes voiles dehors vers une situation sociale encore plus explosive. *Parce que les déséquilibres qui la tenaillent ne se traduisent pas uniquement*, tant s'en faut, par une expansion démesurée de la population, mais aussi par la mise en œuvre de structures inadaptées, des fuites monétaires et la persistance d'une sclérosante vision culturelle et sociale.

Le problème est que le département ne produit presque aucune des richesses qu'il consomme

La Guyane, à 7 000 kilomètres de Paris, dans une zone géographique très humide, avec une forêt presque omniprésente, une superficie presque égale à celle du Portugal, une faible population (150 000 habitants) dont les trois quarts viennent de l'extérieur et plus d'un tiers de l'étranger, se doit d'appliquer les mêmes réglementations que n'importe quelle région de la métropole. Une aberration qui ne manque pas d'aggraver les dépenses administratives, de décourager les initiatives et de reléguer aux calendes grecques les économies d'échelle.

Le pays de Gaston Monnerville vit fictivement dans l'abondance et le loisir, sans réellement se préoccuper de son avenir. La Guyane, disait Jean Galmot, son ancien député, est taillée dans une matière souple et résistante, assez propice *à la traversée des déserts*. La traversée des déserts est presque consubstantielle à l'histoire de la Guyane.

On constate aujourd'hui, presque partout, des dérives réglementaires, des déficits publics, des difficultés de trésorerie et l'inertie administrative, jusqu'à des irrégularités en matière de passation de marchés publics. La décentralisation, qui a porté aux affaires, au côté de l'Etat, une génération peu expérimentée et souvent mal formée, n'a rien arrangé. Pis, de la méconnaissance du rôle de l'économie, de la science et de la technique a résulté le sureffectif des collectivités locales, extraordinaire *prime* au laisser-faire, au laisser-aller et au laisser-vivre.

En l'absence d'une élite organisée pour l'analyse, l'orientation et des projets *d'action politique*, s'est alors instauré un système administratif opaque, pervers, statique. L'installation du Centre spatial a engendré non pas un réel secteur d'activités productrices, mais d'importants flux migratoires et de nombreuses activités commerciales qui, dans l'ombre grandissante de la peur d'une catastrophe écologique, nourrissent une économie de transfert.

Aujourd'hui, les fondations de la société guyanaise traditionnelle sont en péril. La Guyane a doublé sa population en une quinzaine d'années. Les importations, dans la même période, ont augmenté dans des proportions similaires, faute de production locale. Et les collectivités, qui restent les principaux agents économiques, doivent faire face, pour assumer une certaine politique de la porte ouverte, aux *pressions des besoins de santé*, d'urbanisation et d'équipements collectifs. Elles sont surendettées, au point même de ne pas pouvoir apporter *la* quote-part indispensable au déblocage des fonds structurels européens.

Les moteurs de l'économie sont en panne et le taux de croissance est négligeable par rapport à celui de la démographie

Sans investissements, pas d'accroissement de production. Donc, pas d'emplois. Donc, pas de développement économique et social. Les moteurs de l'économie guyanaise sont en panne, et le taux de croissance est négligeable par rapport à celui d'une démographie galopante.

Plus de 54 % de la population guyanaise a moins de vingt-cinq ans. Une aubaine pour l'appareil éducatif, *qui, pourtant*, verse dans le même dysfonctionnement. Le marché de la formation reste orienté vers les métiers du *tertiaire, quand l'offre d'emplois du* côté de l'Etat et des collectivités locales est quasiment nulle. Absurdité d'un système qui ne peut se maintenir qu'en mutilant ses fondements. Notamment culturels. Depuis longtemps, dans la bonne société guyanaise, installée dans le plaisir matériel de vivre, on a perdu l'habitude de valoriser l'intellectuel, le scientifique, le chef d'entreprise, l'effort, la rigueur, la morale, au profit du sportif, du musicien, du poète, surtout lorsque ce dernier se polarise sur le passé, l'histoire, les coutumes.

C'est dire si la société guyanaise, fonctionnarisée au possible, a besoin d'une thérapie moderne et efficace. En premier lieu, une adaptation de la législation *à ses* singularités et la mise en œuvre d'une stratégie raisonnée. Avec, en ligne de mire, une véritable poli*tique d'industrialisation. Ce grand* nettoyage, bien entendu, aurait peu d'effet s'il ne devait pas *s'ap*puyer sur un système éducatif ré*gional* de formation adapté, *lui*-même articulé autour de la modernisation des administrations locales et d'une nouvelle définition du marché intérieur, bien trop petit pour permettre le libre jeu de la loi de l'offre et de la demande.

Les entreprises commerciales sont légion, alors que les *entre*prises industrielles et agroalimentaires sont rares. Le pays, dans sa déstructuration actuelle et en l'absence d'une véritable régulation de marché, a donc davantage besoin de rationalisation, fût-ce sous la forme *la plus centralisée*, que de libre entreprise. Une exigence des petites dimensions. Car c'est bien de manque de stratégie que *souffre le plus la Guyane*.

Notre département doit se placer – cela va toujours mieux en le disant – sur les marchés où il peut être compétitif. Une remise à plat de ses cartes maîtresses est indispensable. Au profit, entre autres, de l'agriculture et de l'industrie, tournées résolument vers l'éco-développement, mais aussi du tourisme, dont la promotion exigerait une réelle protection et mise en valeur des sites.

A côté de l'industrie touristique devraient prendre place des industries import-substitution. Car la Guyane, port spatial de l'Europe en Amérique du Sud, peut avoir un puissant rôle à jouer du côté de ses voisins : en matière technologique, d'infrastructures, d'équipements sanitaires, d'ingénierie, de formation professionnelle et, pourquoi pas, d'assemblage de produits européens semi-finis.

Avec une structure de prospection des marchés extérieurs, elle peut aussi se donner les moyens de vendre aux pays industrialisés des *produits de qualité et valoriser son* laboratoire naturel de recherche tropicale. Cette perestroïka à la guyanaise nécessite donc une ré*volution culturelle de la classe* politique nationale et surtout locale et l'aval de l'Elysée.

Cette dernière condition ne devrait pas poser de problèmes majeurs si l'on considère que le financement de la restructuration peut être obtenu par une banque de développement, créée pour la circonstance, alimentée, par exemple, par une taxation de la consommation locale, le blocage de certaines indemnités ou de surrémunérations, des avances sur les dotations globales, des fonds structurels et une participation aux bénéfices, à chaque tir réussi d'Arianespace. A l'instar du Centre spatial, nous avons également besoin d'un véritable centre d'aide au développement.

***René Ladouceur** est journaliste indépendant. **Nestor Radjou** est mathématicien et économiste.*

AU COURRIER DU « MONDE »

DISSOUDRE LE PEUPLE

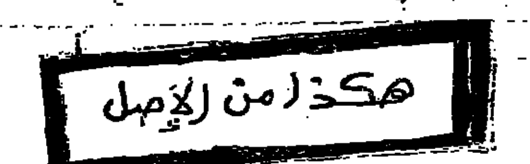
Chacun tente de cerner les raisons de la dissolution de l'Assemblée nationale. A bien relire les déclarations du chef de l'Etat depuis son élection, on perçoit vite une évidence : le peuple qui l'a élu ne correspond pas à celui qu'il rêvait de présider... Conservateurs, manquant d'audace, casaniers, les Français – les jeunes exceptés, et encore – ne sont pas tels que le président pensait les avoir choisis. Aussi, si sa politique menée depuis deux ans ne porte pas tous les fruits escomptés, c'est leur faute. La solution saute alors aux yeux : ce que Chirac voulait dissoudre, c'est le peuple ! Las ! Quelque conseiller frileux, honteusement réaliste et à l'esprit étriqué, aura sûrement fait remarquer les difficultés d'une telle opération. Dès lors, il fut choisi de dissoudre leur représentation. On peut, néanmoins, se demander si une telle option, a priori plus réaliste, ne repose pas sur l'illusion encore plus grande de croire que nos représentants nous ressemblent.

Juliette Claviere Guillaume, Paris

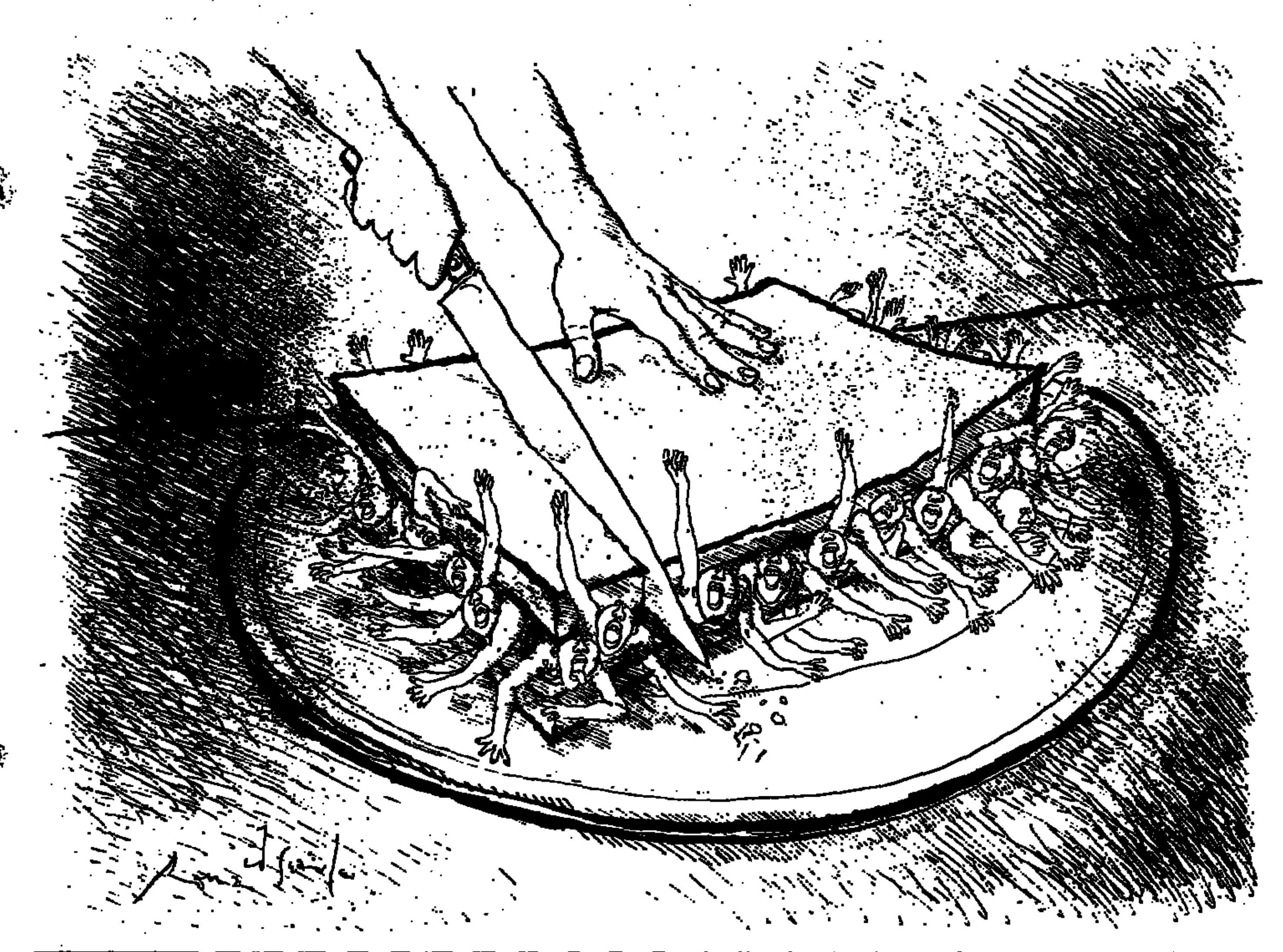
LE SEUL CRITÈRE DE L'ART

Il serait temps que les officiels de *la* « culture », encore *malades* de leur énorme bévue de l'époque impressionniste, cessent de courir après les modes les plus saugrenues et éphémères, pourvu qu'elles aient le visa américain et le label « avant-gardiste » laïque et obligatoire. Il serait temps que ceux qui osent se nommer artistes, alors qu'ils ne sont que des histrions, laissent aux fabricants de lessive ou d'automobiles la chasse publicitaire au « nouveau ». Il serait temps de se rappeler que le domaine de l'art n'est pas celui de la recherche, mais de l'expression ; que l'atelier n'est pas un laboratoire, qu'il n'y a pas de progrès en art, de Lascaux à Delft, d'Athènes à Paris. Il *serait temps* de redécouvrir le seul critère de l'art : l'émotion transmise par le métier, et la devise de Van Eyck : *« Aussi bien que je puis. »* Avant que ne meure l'art européen.

Jean-Claude Janet, Paris



Pain perdu *par Ronald Searle*



Les réfugiés du Zaïre, martyrs et otages

Suite de la première page

Fuyant l'avancée des troupes du Front patriotique rwandais (FPR, dominé par les Tutsis), les dirigeants du Hutu Power ont vidé le pays de sa population. A Butare, qui avait été le théâtre d'atrocités sans nom à l'encontre des Tutsis et des Hutus modérés, les miliciens interahamwes ont tiré sur la foule pour la forcer à fuir vers le Zaïre. A Ruhengeri, le préfet fit savoir que *« la majorité de la population serait massacrée »* par l'Armée patriotique rwandaise (APR) si elle ne quittait pas le pays.

La « zone humanitaire sûre », établie par les militaires français de l'opération Turquoise, loin de stabiliser le mouvement de population, a servi en fait de sas pour 500 000 autres réfugiés, encadrés par les dirigeants hutus, qui trouvèrent un abri provisoire auprès de troupes envoyées par Paris dans un but humanitaire, dont la mission coïncidait avec la politique de la France dans la région : soutien au régime du président Habyarimana, méfiance de principe à l'égard du FPR, soutenu par les pays anglophones de la région. Cette caractéristique des mouvements des réfugiés – on ne bouge que sur consignes données par les « autorités » – se retrouvera tout au long de cette interminable errance.

Une fois passés les grands bouleversements de l'été 1994, s'établit, dans les camps du Zaïre et de Tanzanie, un système politico-militaire qui mit durement à l'épreuve la méthode humanitaire. La doctrine du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) veut que ceux-ci doivent être traités en tant qu'individus, que l'on respecte la volonté de chacun, qu'elle soit de regagner son pays ou de rester en exil. Or l'encadrement extrémiste des camps, composé d'anciens soldats des Forces armées rwandaises (FAR) et de miliciens interahamwes, mit rapidement un terme aux velléités de retour. Alors que plusieurs dizaines de milliers de réfugiés avaient regagné le Rwanda entre juillet et septembre 1994, ce mouvement s'est brusquement interrompu sous l'effet des menaces et des exécutions sommaires.

Au Zaïre, un autre facteur de fixation des réfugiés a été l'attitude du régime du maréchal Mobutu. Proscrit du concert des nations depuis les pillages de 1991, le chef de l'Etat zaïrois avait été remis en selle par l'utilisation de son territoire comme base arrière lors de l'opération « Turquoise ». La présence de plus d'un million de Rwandais dans le Kivu entraînait la présence d'un appareillage humanitaro-diplomatique dont l'interlocuteur ne pouvait être que les autorités zaïroises. Au niveau local et national, celles-ci appliquèrent leurs savoir-faire de « kleptocrates » à la manne humanitaire. De plus, le président Mobutu était lié au régime du président Habyarimana et ne voyait pas d'un mauvais œil l'est du Zaïre devenir une base arrière pour une éventuelle reconquête du Rwanda par les extrémistes hutus.

Tenu par son mandat, le HCR ne pouvait se désengager de camps où la mainmise des « génocideurs » n'était plus qu'un secret de Polichinelle. Mais, les unes après les autres, les organisations non gouvernementales ont quitté ces cités provisoires faites pour durer, qui devenaient d'immenses marchés où s'épanouissaient tous les trafics, des armes aux animaux sauvages en passant par les vivres fournis par l'aide internationale. Lorsque la communauté internationale a tenté de réagir, fin 1995, en demandant, par la voix du Conseil de sécurité des Nations unies, l'envoi d'un contingent de maintien de l'ordre dans les camps, dont l'une des missions aurait été de séparer les « intimidateurs » des vrais réfugiés, l'opération s'est achevée en farce. Faute de pays disposés à envoyer des troupes, la tâche a été confiée à la division spéciale présidentielle (DSP), la garde personnelle du président Mobutu, un corps dont l'intégrité et le courage ont été amplement démontrés ces derniers mois, au fur et à mesure de sa fuite éperdue vers Kinshasa.

Certains continuent de marcher. D'autres répondent au souhait plus ou moins clairement exprimé de leurs bourreaux de tous bords : ils meurent

L'effondrement du système des camps, à l'automne 1996, est dû à l'accumulation de plusieurs facteurs. D'abord, à la lassitude des donateurs, en premier lieu des Etats-Unis. A l'été 1996, Washington, qui avait trouvé un allié fidèle dans le régime FPR en place à Kigali, a réduit son aide alimentaire après que les autorités rwandaises des camps eurent refusé un recensement des populations. Ce recensement était censé préluder à une opération de rapatriement volontaire, à laquelle les extrémistes hutus restaient farouchement opposés, d'autant que leurs coups de main à l'intérieur du Rwanda prenaient une ampleur croissante. D'autre part, la déstabilisation progressive de l'est du Zaïre a fini par toucher les réfugiés. La minorité banyamulenge, qui entretient des liens de parenté avec les Tutsis de l'ouest du Rwanda, a été attaquée à la fois par les forces gouvernementales zaïroises et par des éléments armés hutus.

Jouant sur l'exaspération des Tutsis zaïrois – qui, pour nombre d'entre eux, avaient combattu aux côtés du FPR lors de la guerre civile rwandaise –, le gouvernement de Kigali a alors mis au point une machine de guerre destinée à séparer la masse des réfugiés des éléments armés. C'est ainsi que l'AFDL, résultat de la fusion entre un groupuscule gauchisant zaïrois et une association d'anciens soldats FPR, a délibérément attaqué les camps, mettant en déroute à la fois la DSP zaïroise et les extrémistes hutus, ex-FAR et interahamwes.

La majorité des réfugiés a alors regagné le Rwanda. *« Maintenant que les Rwandais contrôlent le Zaïre, autant retourner chez nous »*, expliquait récemment un réfugié arrivé dans la région de Kisangani. Ce raisonnement résigné explique sans doute le mouvement de retour de presque un million de réfugiés vers le Rwanda aux mois d'octobre et novembre 1996. Il est par ailleurs probable que l'encadrement militaire des camps au Zaïre a profité de ce gigantesque mouvement de population pour infiltrer des éléments armés au Rwanda, comme l'indique la récente recrudescence des attentats et des meurtres visant des Tutsis ou des témoins du génocide.

Mais une importante minorité des réfugiés – environ 300 000 personnes – a fui vers l'intérieur du Zaïre. Entraîné par l'état-major des FAR, qui espéraient pouvoir reconstituer une base de reconquête plus à l'ouest, ce groupe a été la victime à la fois de ses maîtres et de leurs ennemis. Selon de nombreux témoignages recueillis dans les camps de fortune dressés au fil de leur fuite, les éléments de l'APR, qui se battaient sous l'autorité théorique de Laurent-Désiré Kabila, ont massacré des milliers de réfugiés dans les forêts de l'est du Zaïre plutôt que d'essayer de faire le tri entre les militaires hutus et les civils.

De leur côté, les FAR et les interahamwes se sont alliés aux forces de Kinshasa pour tenter – sans succès – d'arrêter la progression de l'Alliance. Au mois de février 1996, le camp de Tingi-Tingi, qui regroupait environ 150 000 réfugiés, a servi de bouclier à la base arrière zaïroise de Kisangani. Après leur arrivée dans les environs de Kisangani, les réfugiés ont affirmé que leurs cadres militaires avaient, eux, poursuivi leur route, et que, désormais, les 85 000 habitants des camps de Kasese et Biaro étaient affranchis de la tutelle extrémiste. Mais plusieurs éléments, dont la soudaineté du départ des réfugiés de ces deux camps, laissent penser que l'emprise de cet encadrement reste toute-puissante.

Maintenant que l'issue de la guerre civile zaïroise ne fait guère de doute, M. Kabila voudrait rapidement renvoyer ces réfugiés au Rwanda. Il semble bien que le régime en place à Kigali ne voit pas le problème de la même façon. Pour la première fois depuis l'automne, l'AFDL a mis en cause le Rwanda, lui reprochant de vouloir faire transiter les réfugiés par Goma, en territoire « congolais », plutôt que de les accueillir directement à Kigali. Cette intransigeance rwandaise montre que la rébellion zaïroise était bien chargée par le FPR de neutraliser la menace extrémiste à l'ouest du Rwanda, mais aussi que l'AFDL est désormais une force autonome qui ne veut plus être seulement l'exécuteur des basses œuvres de Kigali. En attendant que cette sinistre dispute soit réglée, certains réfugiés continuent de marcher, cette fois vers le nord, en espérant atteindre le Centrafrique ou le Congo-Brazzaville. D'autres répondent au souhait plus ou moins clairement exprimé de leurs bourreaux de tous bords : ils meurent.

Thomas Sotinel

RECTIFICATIFS

Industries pétrolières

Contrairement à ce qu'indiquait le titre de l'article paru dans le *Monde* du 30 avril (« Les pétroliers français contre de nouvelles normes antipollution »), les sociétés pétrolières ne s'opposent pas à l'amélioration de l'environnement. Elles acceptent les conclusions du projet de directive européenne, qui nécessite des investissements importants. En revanche, les firmes du secteur s'élèvent contre les mesures de surenchère votées en première lecture par le Parlement européen, le 10 avril, comme l'indique l'article.

Douarnenez

Contrairement à ce qu'annonçait l'article consacré au port de Douarnenez (*Le Monde* du 17 avril), la subdivision locale de la direction départementale de l'équipement n'est pas appelée à disparaître. Elle devrait être entièrement réorganisée, ce qui entraînerait la suppression de certains postes mais sans perte d'emploi.

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le défi de Jussieu

LE désamiantage du campus de Jussieu, plus grand centre universitaire de France (45 000 étudiants, 10 000 enseignants et chercheurs), est en passe de devenir un nouvel exemple de l'incapacité dont peut faire preuve, parfois, la puissance publique. Attentisme, petits calculs politiques, manque de réflexion : tout se mêle dans cette affaire qui évoque irrésistiblement quelques grands scandales passés, du trou des Halles aux abattoirs de La Villette.

Les faits sont établis, reconnus par les plus hautes autorités de l'Etat. 220 000 mètres carrés de locaux floqués à l'amiante présentent de graves dangers de santé publique. Vingt cas de maladie professionnelle ont été signalés. Cette reconnaissance fut tardive : dès 1975, soit trois ans après l'achèvement du campus, plusieurs rapports scientifiques tiraient la sonnette d'alarme. Après plus de vingt ans d'immobilisme, le gouvernement s'est réveillé, mais dans les pires conditions, emporté par l'urgence, manquant d'expertise et ne semblant agir que sous la pression d'un Comité anti-amiante reconnu, d'un coup, comme interlocuteur quasi exclusif après avoir été méprisé durant des années. Le 14 juillet 1996, Jacques Chirac laissait stupéfaits tous les acteurs du dossier par un propos sans appel : *« Naturellement, on ne va pas continuer à enseigner à Jussieu (...). Avant la fin de l'année, il n'y aura plus d'étudiants à Jussieu, parce qu'il y a un risque. »* MM. Juppé et Bayrou s'empressaient de décliner la parole présidentielle, insistant sur la dangerosité des locaux, promettant travaux, nouveaux locaux, déménagement provisoire, remises aux normes et *tutti quanti*.

L'année universitaire 1997 s'achève, les travaux n'ont pas démarré. A la précipitation de l'annonce publique a succédé le casse-tête de la mise en œuvre. On ne saurait nier l'extrême complexité d'un chantier qui sera, à sa manière, une première en Europe. Mais au moins peut-on noter, depuis six mois, les errements du ministère dans cette affaire qui, avec l'assentiment de Bercy, a préféré dresser la liste des obstacles, détailler l'énorme coût de l'opération (2, voire 3 milliards de francs ?), souligner la complexité des procédures... et s'en remettre aux gouvernements futurs.

C'est le meilleur moyen de ne pas saisir les occasions qu'offre paradoxalement ce dossier. L'abrupte annonce présidentielle du 14 juillet était l'occasion de bousculer les lourdeurs administratives. Le chantier de Jussieu aurait pu servir de point de départ à une réflexion d'ensemble sur les besoins des universités parisiennes et leur poids par rapport à la province. Enfin, le devenir du campus pourrait utilement être articulé au sort de la ZAC Paris-Rive gauche, aujourd'hui au bord du sinistre financier. Un audacieux projet universitaire venant renforcer un grand projet urbain pour l'est de la capitale : la machinerie gouvernementale interdirait-elle toute ambition ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, *Le Monde* Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

La huitième merveille du monde

LES MOSCOVITES sont fiers de leur métro, la huitième merveille du monde. Je me souviens encore de mon arrivée à Moscou, en mai 1935. D'immenses panneaux annonçaient la grande nouvelle et reproduisaient les traits de Lazare Kaganovitch, l'initiateur de la construction.

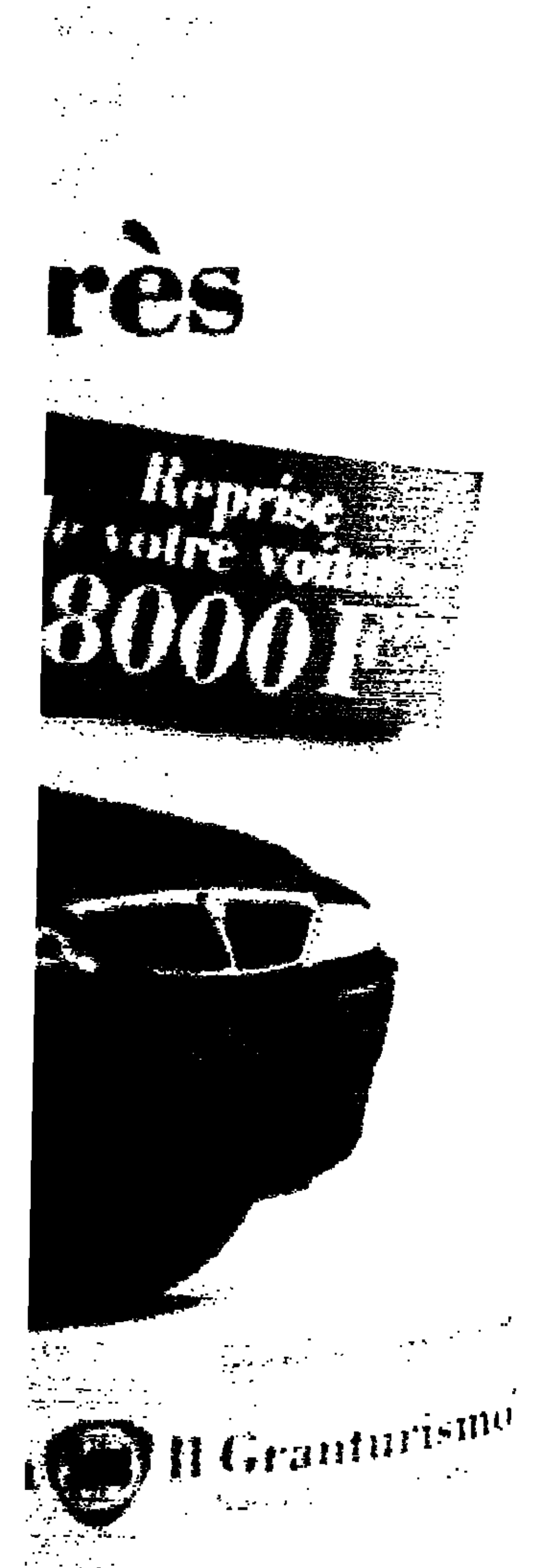
Douze ans ont passé, mais l'enchantement des Moscovites dure, et la première question qu'ils posent à un étranger est celle-ci : *« Que dites-vous de notre métro ? »* Car ils sont sûrs de la réponse : *« Votre métro n'a pas de rival sur la planète, il est plus beau que ceux de Londres, de Paris et de New York. »*

Chaque fois que je suis descendu dans ce palais souterrain, dans cette ville de marbre poli, dans ces vastes stations ornées de statues de bronze et magnifiquement éclairées, je n'ai jamais pu m'empêcher de me poser cette question : pourquoi tout ce luxe ? Pourquoi les bolcheviks, qui sont si férus de rationalisation, qui se piquent d'édifier les constructions les plus économiques, ont-ils été au « metrostroï » d'une prodigalité sans bornes ?

Je ne vois qu'une explication : ils ont voulu offrir un jouet mécanique splendide à ce grand peuple enfant. Cela servait le prestige du régime auprès des millions d'individus qui, de toutes les régions de l'URSS, se rendent chaque année à Moscou. Et n'était-ce pas aussi la preuve que, sur un point, l'URSS pouvait *« dépasser les pays capitalistes »* ? En définitive, il n'y a qu'un pays totalitaire où le gouvernement puisse se permettre un tel gaspillage de milliards, et le faire accepter par son Parlement !

André Pierre
(2 mai 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



FINANCE Edouard Stern, associé-gérant de Lazard à Paris et New York, quitte la banque d'affaires dirigée par son beau-père, Michel David-Weill. Il crée une société d'investissement dotée d'un capital de 3,5 milliards de francs dont la moitié apportée par le groupe Lazard. ● CE DÉPART attire de nouveau les projecteurs sur la maison du boulevard Haussmann, qui a perdu plusieurs associés-gérants en quelques années et semble avoir du mal à assurer la transition entre deux générations. ● ÉGALEMENT confronté au départ prochain de Felix Rohatyn, l'homme fort de New York, qui doit être nommé ambassadeur des Etats-Unis en France, M. David-Weill reste seul aux commandes de Paris et New York, confronté à une concurrence redoublée. ● SEULE la banque londonienne, dirigée par David Verey, parait avoir mieux réussi son adaptation, avec une équipe rajeunie et homogène.

Edouard Stern, associé-gérant de Lazard, quitte la banque d'affaires

Mettant fin à plusieurs mois de tensions au sein de l'établissement, le gendre de Michel David-Weill va créer une nouvelle société. Il se consacrera à investir un capital de 3,5 milliards de francs, dont la moitié sera apportée par son ancienne maison

EDOUARD STERN, le plus remuant des associés-gérants de Lazard, renonce au métier de banquier pour se consacrer à celui d'homme d'affaires et d'investisseur. Il y a une quinzaine de jours, il avait déjà abandonné la présidence de Crédit Agricole Lazard Financial Products (CAL FP), filiale commune à Lazard et au Crédit Agricole, spécialisée dans le montage de financements complexes. Mardi 29 avril, il cessait aussi d'être associé-gérant de Lazard Frères et Cie à Paris et de Lazard New York.

L'ombrageux gendre de Michel David-Weill, qui dirige les trois maisons Lazard de Paris, Londres et New York, ne coupe cependant pas les ponts avec la maison du boulevard Haussmann. Au contraire. *« J'ai beaucoup de considération et aussi d'affection pour Edouard Stern »*, explique M. David-Weill, qui souhaite le maintenir dans l'orbite de Lazard. *« Son grand talent, et il l'a démontré au cours de sa carrière, c'est d'exercer le métier d'investisseur. Il est beaucoup plus doué comme homme d'affaires que pour les activités de services. Ce sera désormais cela son activité principale »*. Pour lui permettre de l'exercer, le conseil d'Eurafrance, l'une des holdings du groupe Lazard, a approuvé mardi un projet de souscription au capital d'une nouvelle société de 600 millions de dollars (3,5 milliards de francs) ; Dirigée par M. Stern, elle aura pour objet de réaliser des investissements, minoritaires ou majoritaires, dans le monde entier. La moitié du capital sera apportée par Eurafrance et Gaz et Eaux, les deux holdings cotées de Lazard, l'autre moitié apportée par M. Stern et un groupe d'investisseurs. Après des mois de tensions entre M. Stern et les associés gérants de Lazard, à commencer par M. David-Weill, ce dernier précise : *« pour montrer qu'il n'y a ni mésentente ni brouille, Edouard reste commanditaire dans Lazard Frères et Cie, sans rôle dans la gestion, mais toujours présent au capital »*. Il reste aussi actionnaire de La Rue Impériale, une autre holding-clé dans le contrôle des trois maisons Lazard, *« mais il est possible qu'il y diminue sa position »* note M. David-Weill.

CARACTÈRE DIFFICILE

Cela ne suffira pas à faire taire les rumeurs qui depuis des mois agitent le microcosme de la finance. *« Lazard, c'est un peu le Rocher de Monaco de la finance... »*, commente un concurrents. Peu d'autres banques ont eu les bonneurs d'une *« story »* d'une dizaine de pages dans le plus *« glamour »* des magazines américains, *« Vanity Fair »*. Rares sont les établissements influents encore contrôlés par un seul homme multimilliardaire et amateur d'art, en mal de dauphin. Encore plus rares sont les personnalités qui, comme M. Stern, ont, à quarante-deux ans, évincé leur père de la banque familiale, fait fortune en la revendant deux fois, puis tenté de prendre le pouvoir dans la banque encore plus puissante de leur beau-père !

En interne, la mise à l'écart de M. Stern laisse une impression mitigée. peu réputé pour ses qualités de manager et d'animateur de grandes équipes, il ne sera pas regretté sur ce plan. Son caractère difficile n'a pas été indifférent dans les départs de Christian de Labriffe, un banquier confirmé parti rejoindre David de Rothschild, d'Anne Lauvergeon, l'ex-sherpa de François Mitterrand, aujourd'hui chez Alcatel, ou encore sur celui, très regretté, de Jean-Marie Messier, devenu président de la Générale des eaux.

Mais M. Stern était aussi perçu comme le seul associé-gérant assez puissant pour contrebalancer le pouvoir de la *« vieille garde »* de Lazard et amener la banque à s'adapter et à se développer vers de nouveaux métiers liés aux marchés de capitaux et réagir ainsi à la concurrence de plus en plus sensible des banques américaines. Il ne suffit plus aujourd'hui d'être au conseil des principales entreprises et ami de leurs présidents pour être leur banquier.

Conjugué au départ de François Fournier, autre associé-gérant, le départ de M. Stern renforce la proportion des *« vieux »* associés-gérants de Lazard par opposition aux *« jeunes »*.

SIGNES D'ESSOUFFLEMENT

D'autant que si la banque multiplie les contacts, elle a du mal à séduire de nouveaux talents. *« On a vu, avec l'affaire Stern, une crise qui ressemble beaucoup à celle qui avait eu lieu lors du passage de témoin entre André Meyer et Michel David-Weill, un passage de témoin entre générations »*, explique un des *« jeunes »* de Lazard. M. Stern a échoué, mais le problème de génération reste entier. *« Il y a aujourd'hui plusieurs générations qui se superposent : celle des plus de soixante ans voire des plus de soixante-dix ans, et les autres »*, précise un autre *« jeunes »* de Lazard Paris. Tous, sans oser le faire savoir en interne, trouvent la rotation trop lente. *« Chez Goldman Sachs, les banquiers prennent leur retraite à cinquante ans et passent à autre chose. Chez Lazard, à Paris en tout cas, à cinquante ans, on a à peine le droit de parler directement au client. C'est une gérontocratie »*. Ce système parait d'autant plus dur aux jeunes, que cette prédominance des associés seniors se traduit directement en intérêts financiers. Ce sont eux qui détiennent, après M. David-Weill, la part du lion dans la commandite Lazard Frères et donc dans ses profits.

Seul M. David-Weill a aujourd'hui les moyens de faire évoluer les choses. Mais, résistant aux impatiences, aux modes et aux pressions concurrentielles, il ne semble guère pressé. De fait, la maison Lazard caracole toujours en tête des classements de fusions et acquisitions en France et garde une très bonne position à Londres et aux Etats-Unis. Certains signes d'essoufflement ne trompent pourtant pas. *« Quatre grandes opérations ont bouleversé le capitalisme français depuis un an : AXA-UAP, Crédit Agricole-Indosuez, Havas-Générale des Eaux et Suez-Lyonnaise. Lazard a bien failli ne pas être de la première et n'était pas conseil dans les quatre autres »*, explique un observateur. Lazard répond simplement que, dans beaucoup de ces opérations, elle était conseil d'une tierce partie, et n'hésite pas à reconnaître que la position de quasi monopole dont elle a bénéficié pendant plusieurs années à Paris était anormale. La baisse relative d'influence de Lazard ne ferait donc que ramener les choses à de plus justes proportions. A condition toutefois que ce recul soit contrôlé et ne dérape pas plus vite que prévu. Pour l'heure, faute d'autre patron à Paris, et bientôt à New York, lorsque Felix Rohatyn sera nommé ambassadeur à Paris, M. David-Weill en est le seul garant. Seul Lazard Londres, où l'ambiance paraît plus sereine, échappe à la règle.

Sophie Fay

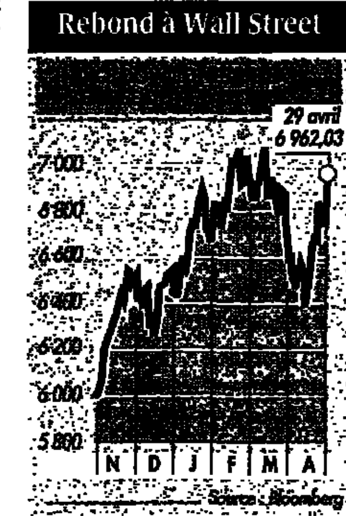
Les quinze associés-gérants

● **Michel-David Weill**, soixante-quatre ans, membre des conseils de Danone, Publicis, Pearson, Exor, ITT Corp, Fiat SpA.
● **Antoine Bernheim**, soixante-douze ans, président de Generali, membre des conseils de Mediobanca, LVMH, Axa, Dassault Electronique, Ciments français, Eridania Beghin Say, et Albatros Investissements.
● **Hubert Heilbronn**, soixante-cinq ans.
● **Jean-Claude Haas**, soixante et onze ans, membre des conseils de Chargeurs et Danone.
● **Bruno Roger**, soixante-trois ans, membre des conseils de Sidel, LVMH, AXA, Thomson-CSF et Thomson SA et Pinault-Printemps-Redoute.
● **François Voss**, soixante-sept ans.
● **François Polge de Combret**, cinquante-cinq ans.
● **David Dautresme**, soixante-trois ans, membre des conseils d'Axa et Casino.
● **Remmert Laan**, cinquante-quatre ans.
● **Tanguy Le Gouvello**, cinquante et un ans.
● **Georges Ralli** quarante-neuf ans.
● **Stéphane Droulers**, quarante ans.
● **Pierre Tattevin**, quarante-quatre ans.
● **Patrick Sayer**, quarante ans, membre des conseils de Sidel, Neopost et Hermès Metal.
● **Gilles Etrillard**, quarante ans.

Le ralentissement de l'économie américaine dope les marchés

LES SIGNES de ralentissement de l'économie américaine et d'atténuation des pressions inflationnistes aux Etats-Unis ont provoqué, mardi 29 avril, une envolée spectaculaire des marchés financiers internationaux. L'indice Dow Jones de la Bourse de New York a gagné 179,01 points (2,64 %), soit la deuxième plus forte hausse de son histoire en points. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans, qui constitue la référence obligataire outre-Atlantique, s'est détendu – les taux baissent quand les cours des titres montent –, revenant de 7,11 % à 6,99 %, son plus bas niveau depuis un mois.

Cette euphorie s'est propagée aux autres places boursières. La Bourse de Tokyo a terminé la séance de mercredi en hausse de 2,57 %, à 19 151,12 points. Les marchés européens ne sont pas tenus à l'écart du mouvement. La Bourse de Paris s'est appréciée de 2,06 % mardi tandis que Zurich gagnait 1,29 %, Amsterdam 1,81 % et Stockholm 2,10 %. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor français (OAT) à dix ans, enfin, s'est replié de 5,83 % à 5,77 %.



La Bourse de New York a regagné près de 9% en moins de deux semaines.

FINANCES PUBLIQUES ASSAINIES

L'indice de confiance des consommateurs américains a baissé de 1,7 % en mars tandis que les commandes de biens durables reculaient de 3 %, la baisse la plus importante depuis août 1996. Surtout, le coût de la main-d'oeuvre n'a enregistré qu'une modeste progression (+ 0,6 %) au premier trimestre, soit 2,9 % sur un an. Ce chiffre a rassuré les investisseurs, très préoccupés à l'idée que les pressions salariales, liées à la situation de quasi-plein emploi que connaissent les Etats-Unis, finissent par se transformer en tensions inflationnistes réelles. Il a, par là même, éloigné la perspective d'une nouvelle hausse des taux directeurs de la Réserve fédérale des Etats-Unis, dont le prochain conseil se tiendra le 20 mai. Le 25 mars, la banque centrale américaine avait relevé d'un quart de point le niveau de ses fonds fédéraux, ce qui avait déstabilisé pendant quelques jours les marchés financiers mondiaux.

L'optimisme des opérateurs sur l'évolution de l'économie américaine (poursuite d'une croissance saine sans inflation) est renforcé par l'assainissement des finances publiques aux Etats-Unis. La progression des revenus des ménages et des bénéfices des entreprises, conséquence du dynamisme de l'activité, se traduit par une hausse inattendue des recettes fiscales. Le déficit budgétaire pour 1997, initialement prévu à 125 milliards de dollars, pourrait être limité à 70 milliards de dollars, soit moins de 1 % du produit intérieur brut et le plus bas niveau depuis seize ans. Le Trésor américain a dévoilé mardi son intention de mettre à profit cette manne fiscale pour rembourser cette année 65 milliards de dollars de la dette fédérale. Cette situation favorable devrait aussi faciliter la conclusion d'un accord entre la Maison Blanche et le Congrès sur l'équilibre à long terme du budget fédéral.

Si la situation budgétaire de la France est loin d'être aussi favorable (le déficit public a atteint 4,2 % en 1996, contre un objectif de 4 %), les marchés français continuent en revanche à bénéficier de la publication de sondages confirmant l'avance de la droite dans les intentions de vote pour les élections législatives.

Pierre-Antoine Delhommais

La maison londonienne désormais plus rentable que sa cousine française

LONDRES
de notre correspondant dans la City

« Si vous vouliez inventer la parfaite banque d'affaires, vous créeriez Lazard » : David Verey, quarante-cinq ans, président-directeur général de Lazard Brothers and Co limited, fils de famille, moulé à Eton et à Cambridge, a recours à l'art très britannique de la litote grâce auquel on dit des choses sans en employer les mots, pour expliquer le succès de l'antenne londonienne. La fusion entre British Telecom et l'Américain MCI, les OPA réussies de Glaxo sur Wellcome et de Granada sur Forte, la réorganisation du plan de sauvetage du Lloyd's, premier marché mondial de l'assurance... derrière la plupart des grandes opérations financières en Grande-Bretagne et parfois à l'étranger, on trouve en effet Lazard Bros. Dans le classement établi par la revue *Acquisitions Monthly* pour 1995-1996, la banque vient au troisième rang pour le total des fusions et acquisitions réalisées et à la première place pour le nombre d'offres publiques d'achat hostiles qu'elle a organisées.

A l'origine de la réussite de la vénérable enseigne du 21 Moorfields, que David Verey dirige depuis 1992, la stratégie de « boutique » indépendante, spécialisée dans le conseil en fusions et acquisitions, principal fer de lance de l'activité. A l'inverse de ce qui se passe pour l'établissement parisien, la majorité des dix-huit associés sont jeunes. La loyauté des cadres envers cette respectable maison impressionne la City, habituée à la rotation incessante du top-management des banques.

MODE DE FONCTIONNEMENT PRUDENT

Son mode de fonctionnement, prudent et discret, lui a évité les scandales qui ont éclaboussé bon nombre de ses rivales, comme Barings, Rothschild ou Morgan Grenfell. La présence de Pearson, conglomérat industrialo-médiatique respecté sur la place de Londres, propriétaire notamment du *Financial Times*, qui possède 50 % du capital de Lazard Partners, apparaît comme un gage de stabilité. Les étroites connexions avec la branche américaine ont permis de réaliser des synergies, à l'exemple du regroupement des activités de gestion de fortunes réunies sous un seul parapluie, à New York, Lazard Asset Management. Jadis partie du cercle magique de l'*establishment* conservateur, Lazard Bros est également parvenue à tisser des liens avec le parti travailliste, favori des élections générales du 1er mai, par l'entremise de certains de ses clients de gauche comme Gerry Robinson, le patron de Granada. Enfin, David Verey a su s'attacher les services d'une ancienne star de l'industrie européenne, Pehr Gyllenhamer, l'ex-président de Volvo, au carnet d'adresses bien garni.

De l'avis des experts, Lazard Brothers est désormais plus rentable que la cousine française. Certes, comme l'indique Philip Healey, rédacteur en chef d'*Acquisitions Monthly*, *« la question non réglée de la succession de Michel-David Weill crée un élément d'incertitude. Lazard Brothers gagnerait beaucoup à conquérir son indépendance »*. Sans aller jusque-là, bon nombre estiment que David Verey, francophile très au fait du marché américain et qui a passé toute sa carrière chez Lazard, ferait un dauphin idéal de Michel-David Weill. Interrogé sur la question, le chef de Lazard Bros réplique : *« Michel-David Weill restera au pouvoir. Il ne quittera Lazard que les pieds devant. »* A bon entendeur...

Marc Roche

La Poste est sur la voie du redressement

CONSIDÉRÉE comme *« le cœur du service public »* par Jacques Chirac, La Poste est également, selon ses dirigeants, *« une entreprise »*. Claude Bourmaud, qui la préside depuis décembre 1996, l'a rappelé, mardi 29 avril, en présentant les comptes 1996 : *« 40 % des activités de La Poste sont en concurrence totale. »*

Après une année 1995 *« difficile »*, marquée par plusieurs mouvements de grève, mais également par une baisse de l'activité courrier, l'année 1996 a été, selon M. Bourmaud, celle du *« redressement »*.

Le chiffre d'affaires du groupe La Poste – pour la première fois, les comptes de la maison mère et des filiales ne sont plus dissociés – s'est élevé à 86, 658 milliards de francs (+3 %). Le résultat d'exploitation, déficitaire en 1995 (– 25 millions), est devenu bénéficiaire (+ 981 millions), et la perte nette, qui s'élevait à 1,1 milliard, a été réduite à 614 millions.

Le désendettement se poursuit : en 1996, la dette a diminué de 3,3 milliards, passant sous la barre de 30 milliards (29,4 milliards). La charge de la dette (2,4 milliards de francs) est devenue moins importante que les investissements (2,5 milliards). M. Bourmaud et Jean-Paul Marchetti, directeur financier, estiment que *« la Poste devrait être proche de l'équilibre en fin d'année »*.

Le rétablissement des comptes s'explique par l'embellie qu'a connue le *« fonds de commerce »* de La Poste : le courrier. Après deux années de stagnation, voire de déclin, cette activité (55 milliards de francs) a progressé de 2,2 milliards de francs. Cette augmentation s'explique en partie par la hausse de 7 % du prix du timbre en 1996 *mais aussi* par la progression des volumes, en particulier dans le domaine de la publicité non adressée.

Pour être plus compétitive sur le marché du colis, particulièrement soumis à rude concurence, La Poste a créé une branche spécifique à cette activité. Celle-ci réalise 9,6 milliards de chiffre d'affaires, en intégrant les filiales Chronopost et Tat Express. La première, spécialiste du transport *express de petits colis, a réalisé* un chiffre d'affaires de 2,1 milliards en hausse de 2,3 % mais des bénéfices en baisse (62 millions), alors que la seconde a enregistré 750 millions de chiffres d'affaires et 15 millions de pertes.

Malgré la baisse du taux des Livrets A et la création d'un Livret-Jeunes, le chiffre d'affaires des services financiers *s'est élevé* à 20,2 milliards contre 20 milliards en 1995.

M. Bourmaud a par ailleurs affirmé que La Poste pourrait revoir, à la hausse ou à la baisse, sa participation de 17,5 % dans le capital de la Caisse nationale de prévoyance (CNP), valorisée à environ 2,5 milliards.

En 1997, La Poste entend redéfinir sa stratégie à l'international. M. Bourmaud a néanmoins catégoriquement démenti être intéressé par la privatisation de la poste argentine, alors qu'à Buenos Aires des sources officielles indiquaient l'inverse.

Frédéric Lemaître

Compromis possible en Allemagne avec la Postbank

En Allemagne, la Post AG et la Postbank AG s'opposent depuis de nombreux mois sur leur partenariat et sur l'utilisation commune du réseau de guichets postaux. Mi-avril, le gouvernement a proposé un compromis, accepté par la Poste. La Postbank devait définir sa position, mercredi 30 avril, lors d'une réunion extraordinaire de son conseil de surveillance. Mais la banque estime trop coûteux ce projet, qui prévoit entre autres que la Poste pourra prendre 17,5 % de son capital et fixe les détails concrets de la coopération.

Ces derniers jours, c'est le processus de privatisation de la Postbank, prévue pour cette année, qui a semblé être remis en cause. La banque considère que les surcoûts entraînés par un éventuel accord pourraient décourager les investisseurs. Elle a déjà provisionné plus de 1,5 milliard de deutschemarks (5,1 milliards de francs) pour accéder aux guichets de sa « sœur ennemie » et enregistre par conséquent un déficit de 1,2 milliard pour 1996. – *(Corresp.)*

BASF veut développer en Asie son concept européen de plate-forme industrielle intégrée

Le chimiste allemand s'attend en 1997 à une nouvelle année record

Pour améliorer la rentabilité de ses usines, BASF regroupe sur un même site plusieurs dizaines de fabrications plutôt que de multiplier les installations. Cette organisation lui a *permis d'économiser un milliard de DM (3,4 milliards de francs) sur ses trois sites européens en Allemagne, Belgique et Espagne. Il réorganise son activité peintures et encres, en vue d'éventuelles alliances ou acquisitions.*

LE CHIMISTE allemand BASF a confirmé, mardi 29 avril, la scission en trois sociétés distinctes de son activité peintures et encres en Europe. Pour Erich Binckli, directeur général de la division régionale centre Europe, il s'agit de *« faciliter d'éventuelles alliances ou acquisitions pour atteindre la taille critique européenne »*. En France, cette restructuration sera effective dans un mois sur le site de Clermont de l'Oise. Trois nouvelles sociétés seront créées : BASF peintures (un milliard de chiffre d'affaires, 880 salariés), BASF systèmes d'impression (600 millions de francs, 312 salariés) et BASF déco, peintures pour bâtiments (70 millions de francs et une cinquantaine de personnes).

Cette réorganisation entre dans le processus d'optimisation des activités non cycliques à laquelle procède BASF depuis le début des années 90 en se concentrant sur cinq grands domaines : santé-alimentation, matières colorantes-produits d'ennoblissement, produits chimiques, matières plastiques-fibres et pétrole-gaz. Durant cette période, le chimiste a effectué plus de soixante rectifications de frontières – acquisitions, désinvestissements ou associations – tout en regroupant sa production sur des plates-formes intégrées.

DOUBLE AVANTAGE

Le siège de Ludwigshafen en Allemagne et le site d'Anvers en Belgique ont servi de modèle. Dans ce dernier, cinquante installations chimiques sont concentrées, ce qui permet d'utiliser au mieux l'énergie. *« Il n'est presque plus nécessaire de produire de la vapeur à partir de combustibles fossiles pour faire tourner les installations »*, explique Gerhard R. Wolf, membre du directoire de BASF. L'avantage est double, tant sur le plan énergétique que sur celui de l'environnement, puisqu'il évite le transport de matières dangereuses et permet le recyclage des produits. Il est aussi financier : *« Rien que pour l'Europe, nous estimons à près d'un milliard de DM (3,4 milliards de francs) les avantages de ce système. »* Si le groupe recense actuellement trois plates-formes intégrées en Europe (Ludwigshafen, Anvers et Tarragone en Espagne), il possède également des unités plus petites.

Ce concept d'intégration prévaut pour les développements vers l'Asie. Dans les cinq ans, BASF prévoit de consacrer avec ses partenaires locaux de 10 à 12 milliards de DM, dont 5 à 8 milliards pour lui, pour construire de tels sites en Malaisie, à Kuantan, et en Chine, à Nanjing.

Malgré la croissance économique importante – 8 % par an – de cette région du monde, l'Europe est encore, avec un volume de 600 milliards de DM, le plus important marché au monde dans le domaine de la chimie, représentant le double de l'Asie du Sud et de l'Est (hors Japon). Elle reste donc pour BASF son premier débouché, le chimiste y réalisant 63 % de son chiffre d'affaires, contre 25 % en Amérique du Nord et du Sud et 12 % en Asie.

De toutes les activités, la santé-alimentation et le pétrole-gaz ont été les seules à connaître, en 1996, une croissance à deux chiffres de leurs ventes et à tripler, voire quadrupler leurs résultats. Ensemble, ces secteurs représentent 30 % de l'activité globale et 35 % du bénéfice. Dans le négoce du gaz, BASF devient l'un des acteurs majeurs en Allemagne et se prépare ainsi à la libéralisation du marché européen. Associé dans Wingas avec le russe Gazprom, premier producteur mondial, il détient 10 % du marché et vise les 15 %.

M. Wolf a également confirmé les prédictions de Jurgen Strube, président du groupe, faites début avril à la présentation des résultats. 1997 sera une année record avec un franchissement de la barre des 50 milliards de DM de chiffre d'affaires, contre 48,8 milliards de DM en 1996 pour un résultat historique de 2,79 milliards de DM. Le groupe *« entend bien faire sauter encore plus haut »* ses bénéfices.

Dominique Gallois

Euralair serait dans une situation catastrophique

LE SYNDICAT national des mécaniciens au sol de l'aviation civile (SNMSAC) dénonce la situation critique dans laquelle se trouve la compagnie aérienne Euralair, et appelle à l'aide l'actionnaire principal, Michel Seydoux (44 %), dans une lettre ouverte. *« 1995 fut catastrophique, avec 89 millions de francs de perte* (350 millions de chiffre d'affaires). *1996 s'annonce encore plus désastreuse »*, indique le syndicat. Selon lui, la survie de la compagnie (230 personnes) dépend d'une opération de refinancement de cinq avions B737-200, actuellement *« vouée à l'échec »*. La compagnie, avec une dette de 89 millions vis-à-vis de ses fournisseurs et 45 millions de dette sociale, paierait actuellement les salaires avec un retard de *« quatre à quinze jours »*. Le SNMSAC accuse Alexandre Couvelaire, l'ancien PDG d'Euralair et actuel PDG d'AOM, de mauvaise gestion. Il l'accuse de continuer à gérer indirectement la compagnie et demande à M. Seydoux de *« jouer son rôle d'actionnaire »*.

DÉPÊCHES

■ **SANOFI : *la filiale pharmaceutique d'Elf a vendu son activité*** américaine de médicaments génériques injectables (destinés au milieu hospitalier) au groupe pharmaceutique américain Abbott, pour 200 millions de dollars (1,2 milliard de francs). Aux Etats-Unis, Sanofi veut se recentrer sur les médicaments vendus en pharmacie sur prescription médicale.

■ **APPLE : Larry Ellison renonce à racheter le constructeur d'ordinateurs en difficulté.** Le PDG de l'éditeur américain de logiciels Oracle avait laissé entendre, le 26 mars, qu'il pourrait monter un tour de table pour reprendre Apple.

■ **GOODING : le tribunal de grande instance de Metz** a accepté, mardi 29 avril, la reprise pour 10 millions de francs du fabricant de téléviseurs Gooding, en redressement judiciaire, depuis juin 1995, par la société Cofidur. Elle bénéficiera de 20 millions d'aides publiques, licenciera 175 des 375 salariés et créera une société baptisée Continental Edison.

■ **REPSOL : la privatisation des 10 % du capital encore détenus par** l'Etat espagnol a été un succès. La demande de titres émanant des petits investisseurs a atteint 48,2 fois l'offre, et celle des investisseurs institutionnels 11,9 fois. Cette vente rapportera à l'Etat 170 milliards de pesetas (6,8 milliards de francs).

■ **FRANCE TÉLÉCOM : Internet pourrait amputer les recettes des** communications internationales de l'exploitant téléphonique français de 545 millions de francs en 2001, selon une étude publiée mardi 29 avril par la société britannique Phillips Tarifica.

Le président de l'ERAP critique la gestion du dossier néo-calédonien par Eramet

LA SMSP (Société minière du Sud Pacifique), détenue par les indépendantistes néo-calédoniens, et le groupe canadien Falconbridge ont accepté de rencontrer, vendredi 2 mai, à Paris, Eramet pour discuter de l'implantation d'une usine de retraitement de nickel dans le nord de la Nouvelle-Calédonie. C'est la première fois que les trois groupes abordent ensemble cette question, présentée comme préalable aux discussions politiques sur l'avenir de l'île par les indépendantistes.

Alors que la direction d'Eramet affirme *« avoir voulu cette réunion depuis longtemps »*, Remy Chardon, le tout nouveau président de la holding publique ERAP, actionnaire majoritaire d'Eramet, regrette le retard pris dans ces discussions. *« Depuis l'échec des négociations, le 12 février, Eramet n'a pris aucune initiative pour renouer les fils du dialogue. Je suis nommé administrateur le 16 avril et Eramet devient le champion de la négociation le 23 avril. C'est bien, mais c'est tard »*, constate-t-il dans un entretien paru dans *La Tribune* du 30 avril.

Chargé par le président Chirac de résoudre la question néo-calédonienne, Rémy Chardon critique sévèrement la ligne de conduite d'Yves Rambaud, président d'Eramet, sur ce dossier, depuis des mois. La société est *« en conflit ouvert avec les autorités locales »*. *« C'est une erreur, je dirais même, c'est une faute »*, affirme le président de l'ERAP, qui se donne comme objectif de *« sortir Eramet de la situation très préoccupante dans laquelle la société s'est placée en Nouvelle-Calédonie »*.

Estimant que *« les conditions sont à peu près réunies pour qu'un accord puisse être trouvé dans un délai assez rapproché »* entre les industriels, Rémy Chardon rappelle qu'un échange de titres miniers entre Eramet et la SMSP doit être *« équilibré »* et *« dédié à un projet industriel »*. *« Il faut que, si ce projet industriel ne voit pas le jour, l'échange soit réversible »*, dit-il, reprenant les conditions fixées par le conseil d'administration d'Eramet, le 16 décembre.

Le président de l'ERAP a demandé, lors du dernier conseil d'administration d'Eramet, le 23 avril, à avoir une majorité d'administrateurs, en accord avec sa position d'actionnaire majoritaire. Il estime *« qu'il y a un déficit de confiance à l'égard de la direction actuelle d'Eramet »*. L'assemblée générale de la société, prévue le 29 mai, devrait décider du sort d'Yves Rambaud.

Alcatel Alsthom et IBM France recrutent des jeunes

LE GROUPE Lagardère a, le 26 mars, fortement médiatisé son plan de recrutement de 1 000 jeunes diplômés. Les groupes Alcatel Alsthom et IBM France lui emboîtent le pas. Le groupe français de télécommunication et d'électromécanique a annoncé, lundi 28 avril, l'embauche de 1 500 jeunes cette année, dont 600 seront recrutés parmi les jeunes sous contrat d'alternance au sein du groupe, dont le nombre sera doublé cette année, à 2 000. La filiale française du constructeur informatique américain a pour sa part annoncé, mardi 29 avril, le recrutement de 1 000 personnes, *« dont une très grande majorité de jeunes diplômés »*, pour son pôle IBM Global Services (8 000 salariés), qui regroupe ses prestations de service (Axone, CGI, IBM Services).

La direction d'IBM France justifie ces recrutements par un redémarrage de l'activité. *« Notre croissance sera supérieure à celle du marché français des services informatiques, qui devrait être cette année de l'ordre de 10 % »*, indique un porte-parole d'IBM Global Service. *« Il faut maintenir un niveau d'embauche de jeunes conséquent si l'on ne veut pas sacrifier l'avenir »*, explique la direction d'Alcatel Alsthom, qui assure qu'il *« ne s'agit pas d'une découverte de cette année »*. En 1996, le groupe a recruté 2 300 personnes en France, dont 1 500 jeunes.

PROFILS SCIENTIFIQUES

Les profils recherchés sont plutôt scientifiques et techniques (bac + 2 à bac + 5) chez IBM, pour des postes allant d'analyste à chef de projets. Chez Alcatel Alsthom, *« la palette est large, du technicien supérieur de niveau bac à l'ingénieur, pour des fonctions techniques, mais aussi commerciales, marketing, etc »*.

Ces embauches ne peuvent faire oublier que ces groupes ont procédé, ou procèdent encore, à de lourds plans de réduction d'effectifs. Chez Alcatel Alsthom, près de 15 000 emplois ont été supprimés dans le monde depuis la mi-1995. Un rythme qui devrait être maintenu en 1997 et 1998. La société IBM France a réduit de près de moitié ses effectifs entre 1990 et 1995. *« Ce n'est pas parce que l'on restructure que l'on ne peut pas traiter le problème de l'intégration des jeunes, au contraire »*, fait valoir la direction d'Alcatel Alsthom.

Philippe Le Cœur

■ **LE DOLLAR s'inscrivait en baisse, mercredi 30 avril, lors des premières** *transactions entre banques sur les* **places européennes. Il s'échangeait à 1,7244 mark et 5,8170 francs.**

■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance de mercredi en forte hausse.** *L'indice Nikkei des valeurs vedettes a* **gagné 480,75 points (+ 2,57 %) en clôture, pour s'établir à 19 151,12 points.**

■ **L'OR a ouvert en hausse, mercredi, sur le marché international de Hong-kong.** *L'once s'échangeait à 339,95-340,25 dollars, contre 339,00-* **339,30 dollars mardi en clôture.**

■ **LES FONDS de placements américains investissant en actions ont enregistré des apports nets de 10,51 milliards de dollars en mars, contre 18,16 milliards en février.**

■ **WALL STREET a fortement progressé, mardi 29 avril, soutenue par la détente des rendements obligataires. L'indice Dow Jones a terminé la séance en hausse de 2,64 %, à 6 962,03 points.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX

Paris continue sur sa lancée

LA BOURSE DE PARIS s'inscrivait en hausse, mercredi 30 avril, en fin de matinée. A douze heures, l'indice CAC 40 gagnait 0,77 %, à 2 622,85 points. Les actions françaises étaient soutenues par le vif rebond observé la veille à Wall Street, par la vigueur du dollar, la détente des rendements obligataires et par la publication, enfin, de nouveaux sondages prédisant une victoire de la droite lors des élections législatives.

Le billet vert s'échangeait à 1,7280 mark et 5,8270 francs. Le *contrat notionnel du Matif, qui* mesure la performance des emprunts d'Etat français, gagnait 14 centièmes, à 129,06 points.

Parmi les hausses, Rhône-Poulenc se distinguait avec une progression de 5,7 %, à 205 francs, après l'annonce d'excellents résultats trimestriels.

La veille, la Bourse de Paris avait connu sa plus belle séance depuis deux semaines. L'indice CAC 40 avait terminé en hausse de 2,02 %. Le marché avait été relativement actif avec un chiffre d'affaires sur le règlement mensuel de 5,8 milliards de francs.

Le mouvement de hausse observé dans la matinée s'était accéléré dans l'après-midi avec la publication de statistiques économiques américaines rassurantes sur l'évolution de l'inflation.

Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

GAN, valeur du jour

L'ACTION GAN a enregistré, mardi 29 avril la plus forte baisse de la séance à la Bourse de Paris, en cédant 5,3 %, à 143 francs, dans un marché qui a gagné plus de 2 %. Ce repli intervient après l'annonce par le groupe d'une perte de 5,68 milliards de francs en 1996, supérieure aux prévisions des analystes et liée à des provisions exceptionnelles dans l'immobilier. La société de Bourse Cheuvreux-De Virieu a modifié sa recommandation sur la valeur, passant *« d'achat » à « vente ». Depuis le* début de l'année, le titre GAN, considéré comme spéculatif, a progressé de plus de 36 %.

Le GAN sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 30/04	Var. % 29/04	Var. % 31/12
Rhone Poulenc A	198,80	[illegible]	+12,37
Salvepar (Ny)	419,80	[illegible]	+4,84
SFIM	1068	[illegible]	+3,68
Infogrames Enter.	805	[illegible]	+34,16
Sommer-Allibert	206,90	[illegible]	+33,48
Essilor Intl.ADP	1478	[illegible]	+13,69
Gaumont #	389	[illegible]	-9,53
Havas	425,10	[illegible]	+16,78
Lagardere	179,90	[illegible]	+26,33
Unibail	567	[illegible]	+9,88
BAISSES, 12h30			
GAN	137	[illegible]	+30,47
OLIPAR	81,10	[illegible]	-1,93
Club Mediterranee	438,50	[illegible]	+30,19
Finextel	109,10	[illegible]	+36,03
Degremont	450	[illegible]	+16,88
Lebon	210,30	[illegible]	+22,91
Eiffage	313	[illegible]	+52,68
Selectibanque	75,90	[illegible]	+3,97
Rexel	1562	[illegible]	-0,82
Plastic-Omn.(Ly)	501	[illegible]	+19,28

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	30/04 Titres échangés	Capitalisation en F
Rhone Poulenc A	1199319	239003146
Schneider SA	655471	212804391,90
Alcatel Alsthom	292013	190642965
Axa	503339	180710949,60
Elf Aquitaine	280625	158712918
LVMH Moet Hen.	105915	148523036
Total	263159	127078935,40
Eaux (Gle des)	159065	126986276
Carrefour	33219	119794622
Saint-Gobain	138137	107978706

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 30/04	Var. % 29/04	Var. % 31/12
CMM Industries	12,85	[illegible]	+61,68
Devernois (Ly)	663	[illegible]	+24,15
C.E.P Pasquier	52,50	[illegible]	+22,09
Technofan (B)	186,90	[illegible]	+34,94
Caronor act.ord. A	107,60	[illegible]	-28,26
BAISSES, 12h30			
Chausseria (Ly)	9,50	[illegible]	+90
Meub.Tricoire (Ns)	3,60	[illegible]	+287,09
Robertet CDV	235	[illegible]	-18,96
Com 1(B)#	354	[illegible]	+18,79
Flammarion S.A.	270,10	[illegible]	+13,48

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	29/04	28/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1814,88	[illegible]	+1,66
Ind. gén. SBF 250	1750,14	[illegible]	+1,52
Ind. Second Marché	1881,76	[illegible]	+0,04
Indice MidCac	1579,53	[illegible]	+0,21
Valeurs Indus.	1981,72	[illegible]	+1,76
1 - Energie	2113,26	[illegible]	+1,22
2 - Produits de base	1772,87	[illegible]	+2,32
3 - Construction	1720,36	[illegible]	+1,48
4 - Biens d'équip.	1493,23	[illegible]	+2,11
5 - Automobile	2049,88	[illegible]	+1,23
6 - Biens consom.	3378,37	[illegible]	+1,84
7 - Indus. agro-alim.	1667,23	[illegible]	+2
Services	1995,25	[illegible]	+1,50
8 - Distribution	3802,36	[illegible]	+2,15
9 - Autres services	1297,20	[illegible]	+0,95
Sociétés financières	1279,10	[illegible]	+1
10 - Immobilier	816,83	[illegible]	+0,16
11 - Services financ.	1244,07	[illegible]	+1,05
12 - Sociétés invest.	1750,68	[illegible]	+1,18

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Forte hausse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 30 avril en forte hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 2,57 %, à 19 151,12 points, son plus haut niveau depuis le 6 janvier.

La veille, Wall Street avait fait un bond de près de 3 %, dopée par la détente des rendements obligataires observée à la suite de statistiques économiques indiquant un ralentissement de l'activité et une dissipation des tensions inflationnistes.

La Bourse de New York avait progressé de 179,01 points (+ 2,64 %), à 6 962,03 points, soit la deuxième plus forte hausse de son histoire en termes de points.

Sur le marché obligataire, le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans s'était détendu de 7,11 % à 6,99 %. Les investisseurs avaient été rassurés par l'annonce d'un recul de 3 % des commandes de biens durables en mars aux Etats-Unis et d'une progression modeste de 0,6 % des coûts salariaux au premier trimestre. Selon Julien Gufflet, responsable de la recherche à la Société générale de New York, *« les pressions sur le marché de l'emploi perceptibles ces derniers temps semblent s'être atténuées ».*

INDICES MONDIAUX

	Cours au 29/04	Cours au 28/04	Var. en %
Paris CAC 40	2598,68	2550,25	+1,86
New-York/DJ indus.	6873,33	6783,82	+1,31
Tokyo/Nikkei	18670,40	18670,40	—
Londres/FT100	4424	4389,70	+0,78
Francfort/Dax 30	3383,19	3363,06	+0,60
Frankfort/Commer.	1162,45	1161,70	+0,06
Bruxelles/Bel 20	2654,92	2664,92	—
Bruxelles/Général	2234,98	2217,16	+0,80
Milan/MIB 30	1040	1040	—
Amsterdam/Gé. Cbs	510,90	508	+0,57
Madrid/Ibex 35	501,17	501,17	—
Stockholm/Affarsal	2022,03	2022,03	—
Londres FT30	2867,50	2856,88	+0,37
Hong Kong/Hang S.	12600,40	12610,28	-0,08
Singapour/Strait t	1990,20	1996,99	-0,33

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	29/04	28/04
Alcoa	69,37	68,50
Allied Signal	71,37	70,87
American Express	65,75	64
AT & T	32,87	32,75
Boeing Co	96,62	95,25
Caterpillar Inc.	89,25	88,25
Chevron Corp.	66,75	66
Coca-Cola Co	61,62	61
Disney Corp.	78,87	77,62
Du Pont Nemours&Co	103,75	102,62
Eastman Kodak Co	82,12	80,75
Exxon Corp.	55,25	53,87
Gén. Motors Corp.H	56	55,25
Gén. Electric Co	108,75	107,25
Goodyear T & Rubbe	52,12	51,87
Hewlett-Packard	50,37	49,25
IBM	154,62	150,37
Intl Paper	41,75	42
J.P. Morgan Co	99,87	98,12
Johnson & Johnson	59,37	59,50
Mc Donalds Corp.	52,25	51,75
Merck & Co.Inc.	89,87	88,75
Minnesota Mng.&Mfg	86,87	86,37
Philip Moris	39,12	39,62
Procter & Gamble C	125,75	124,62
Sears Roebuck & Co	47,25	46,50
Travelers	52,37	50,25
Union Carb.	48,62	48
Utd Technol	74,25	73,75
Wal-Mart Stores	27,87	27,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	29/04	28/04
Allied Lyons	4,33	4,34
Barclays Bank	11,51	11,16
B.A.T. industries	5,21	5,16
British Aerospace	13,07	13,23
British Airways	7	6,94
British Petroleum	7,07	7,06
British Telecom	4,51	4,48
B.T.R.	2,51	2,51
Cadbury Schweppes	5,21	5,18
Eurotunnel	0,70	0,72
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	11,80	11,58
Granada Group Plc	8,88	8,87
Grand Metropolitan	5,13	5,10
Guinness	5,13	5,12
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,38	6,42
H.S.B.C.	15,46	15,17
Impérial Chemical	7,02	7
Legal & Gen. Grp	4,30	4,08
Lloyds TSB	5,73	5,76
Marks and Spencer	4,93	4,95
National Westminst	7,46	7,18
Peninsular Orienta	5,95	5,92
Reuters	6,25	6,24
Saatchi and Saatch	1,30	1,30
Shell Transport	10,76	10,67
Tate and Lyle	4,60	4,56
Univeler Ltd	16,17	16,23
Zeneca	18,55	18,27

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	29/04	28/04
Allianz Holding N	323,80	322
Basf AG	65,98	65,50
Bayer AG	68,98	68,20
Bay hyp&Wechselbk	52,30	51,65
Bayer Vereinsbank	67,50	66,50
BMW	1375	1388
Commerzbank	45,65	45,95
Daimler-Benz AG	127,45	126,75
Degussa	77,70	79,10
Deutsche Bank AG	88,77	88,65
Deutsche Telekom	36,88	36,60
Dresdner BK AG FR	54,90	55
Henkel VZ	93	94
Hoechst AG	67,02	67,40
Karstadt AG	513	517,50
Linde AG	1238,50	1215
DT. Lufthansa AG	23,55	23,85
Man AG	497	495
Mannesmann AG	672,80	666,50
Metro	165,10	163,50
Muench Rue N	4080	4050
Preussag AG	438	434,50
Rwe	71,40	69,95
Sap VZ	313	311,50
Schering AG	161	160,35
Siemens AG	91,98	89,90
Thyssen	378,90	377,30
Veba AG	90	90,05
Viag	774	760
Volkswagen VZ	837,50	896

New York Dow Jones sur 3 mois

Londres FT100 sur 3 mois

Francfort Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bonds 10 ans

Progression du Matif

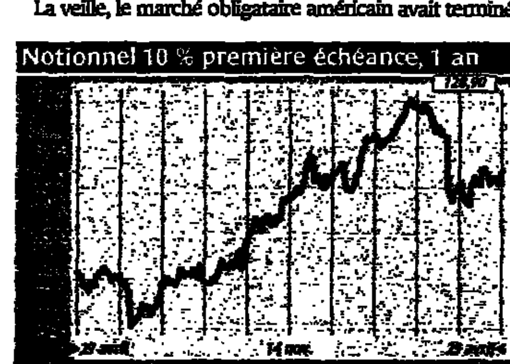
LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, mercredi 30 avril. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin gagnait 20 centièmes, à 129,10 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,75 %, soit 0,09 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en forte hausse, dopé par l'annonce d'un recul de 3 % des commandes de biens durables aux Etats-Unis en mars et d'une progression moins forte que prévu du coût de la main-d'œuvre au premier trimestre. Le rendement de l'emprunt à 30 ans s'était replié de 7,11 % à 6,99 %.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour. Le contrat Pibor 3 mois du Matif gagnait 2 centièmes, à 96,40 points.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 29/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,13	5,83	6,71	1,70
Allemagne	3	5,90	6,70	1,40
Grande-Bretagne	—	7,67	—	2,50
Italie	6,75	7,59	8,07	2,70
Japon	—	2,45	—	0,20
Etats-Unis	—	6,94	7,15	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 29/04	Taux au 28/04	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,38	4,32	98,64
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,08	5,02	99,52
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,52	5,46	100,40
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,80	101,67
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,47	6,43	101,73
Obligations françaises	5,89	[illegible]	100,24
Fonds d'État à TME	-2,09	[illegible]	99,07
Fonds d'État à TRE	-2,08	[illegible]	98,72
Obligat. franç. à TME	-2,02	[illegible]	99,18
Obligat. franç. à TRE	+0,06	[illegible]	100,12

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 29/04	Vente 29/04	Achat 28/04	Vente 28/04
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,25	3,40	3,26	3,38
3 mois	3,40	3,51	3,37	3,50
6 mois	3,50	3,60	3,48	3,58
1 an	3,54	3,67	3,53	3,65
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3750	—	3,3770	—
Pibor Francs 3 mois	3,4766	—	3,5039	—
Pibor Francs 6 mois	3,5664	—	3,6172	—
Pibor Francs 9 mois	3,6074	—	3,6568	—
Pibor Francs 12 mois	3,6250	—	3,6758	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,1979	—	4,1979	—
Pibor Écu 6 mois	4,2448	—	4,2448	—
Pibor Écu 12 mois	4,3229	—	4,3383	—

MATIF

Échéances 29/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	—	128,90	128,96	128,44	128,54
Sept. 97	—	127,32	127,32	126,92	126,98
Déc. 97	—	96,52	96,52	96,52	96,52
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	—	96,38	96,39	96,36	96,37
Sept. 97	—	96,44	96,45	96,40	96,40
Déc. 97	—	96,42	96,42	96,38	96,39
Mars 98	—	96,35	96,35	96,30	96,32
ÉCU LONG TERME					
Juin 97	—	94,34	94,34	93,92	93,96
Sept. 97	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 29/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 97	—	2604	2606	2561	2567
Mai 97	—	2589	2591	2542	2550
Juin 97	—	2566	2567	2522	2526
Sept. 97	—	2569	2585	2536	2536

LES MONNAIES

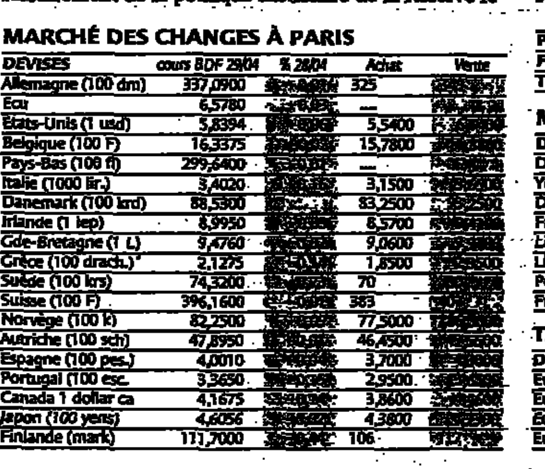
US/F ↗ 5,8394 | US/DM ↘ 1,7269 | US/¥ ↘ 126,7700 | DM/F ↗ 3,3709 | £/F ↗ 9,4760

Fermeté de la livre

LE DOLLAR s'inscrivait en baisse, mercredi 30 avril, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7244 mark, 5,8170 francs et 126,90 yens.

Le billet vert avait été pénalisé, la veille, par la publication d'indicateurs reflétant un ralentissement de l'économie américaine et éloignant la perspective d'un nouveau resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale. Une hausse des taux aurait eu pour effet d'augmenter la rémunération des dépôts libellés en dollars.

Le franc était stable, mercredi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3725 francs pour un deutschemark. La livre sterling restait très ferme à la veille des élections générales au Royaume-Uni, les investisseurs pariant sur une large victoire du Parti travailliste de Tony Blair. Elle s'inscrivait à 2,8108 marks et 9,48 francs.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 29/04	% 28/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,0900	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,5780	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,8394	[illegible]	5,5400	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3375	[illegible]	15,7800	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	299,6400	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4020	[illegible]	3,1500	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,5300	[illegible]	83,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,9950	[illegible]	8,5700	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,4760	[illegible]	9,0600	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1275	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	74,3200	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	396,1600	[illegible]	383	[illegible]
Norvège (100 k)	82,2500	[illegible]	77,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,8950	[illegible]	46,4500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0010	[illegible]	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3650	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,1675	[illegible]	3,8600	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6056	[illegible]	4,3800	[illegible]
Finlande (mark)	111,7000	[illegible]	106	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	30/04	29/04	Var.
FRANCFORT : USD/DM	1,7269	[illegible]	-0,[illegible]
TOKYO : USD/Yens	126,7700	[illegible]	-0,[illegible]

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,8355	[illegible]	5,7765	[illegible]
Yen (100)	4,6093	[illegible]	4,5898	[illegible]
Deutschemark	3,3723	[illegible]	3,3750	[illegible]
Franc Suisse	3,9647	[illegible]	3,9630	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3919	[illegible]	3,3855	[illegible]
Livre sterling	9,4725	[illegible]	9,4324	[illegible]
Peseta (100)	4,0008	[illegible]	3,9978	[illegible]
Franc Belge (100)	16,358	[illegible]	16,371	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,35	[illegible]	[illegible]39
Eurodollar	5,62	[illegible]	[illegible]59
Eurolivre	6,18	[illegible]	[illegible]68
Eurodeutschemark	3,06	[illegible]	[illegible]38

L'OR

	cours 29/04	cours 28/04
Or fin (k. barre)	63400	63300
Or *fin* (en lingot)	63950	63500
Once d'Or Londres	340,20	339,25
Pièce française(20f)	369	365
Pièce suisse (20f)	370	365
Pièce Union lat(20f)	370	370
Pièce 20 dollars us	2305	2305
Pièce 10 dollars us	1400	1360
Pièce 50 pesos mex.	2395	2365

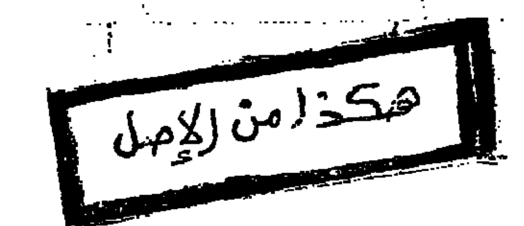
LE PÉTROLE

En dollars	cours 30/04	cours 29/04
Brent (Londres)	18,26	18,60
WTI (New York)	19,85	20,15
Light Sweet Crude	19,91	20,38

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	30/04	29/04
Dow-Jones comptant	154,11	[illegible]
Dow-Jones à terme	159,47	[illegible]
CRB	246,24	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2522,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2367,50	[illegible]
Aluminium comptant	1606,25	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1634,50	[illegible]
Plomb comptant	626,25	[illegible]
Plomb à 3 mois	629	[illegible]
Etain comptant	5685,50	[illegible]
Etain à 3 mois	5735	[illegible]
Zinc comptant	1247,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1267,50	[illegible]
Nickel comptant	7325	[illegible]
Nickel à 3 mois	7435	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	461	[illegible]
Platine à terme	388,50	[illegible]
Palladium	156,30	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	412	[illegible]
Maïs (Chicago)	290,75	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	868,25	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	282,30	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	27,50	[illegible]
Orge (Londres)	86,50	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1442	[illegible]
Café (Londres)	1550	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	313,40	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	71,40	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	74,60	[illegible]



هكذا من الإمل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 30 AVRIL

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 PARIS +0,88 %
CAC 40 : 2625,64

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1009	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	900	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Renault (T.P.)	1675	[illegible]	– 0,29	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2140	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1345	[illegible]	– 0,74	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1020	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Accor	845	[illegible]	—	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	209,90	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Cipe France Ly #	820	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Clarins	715	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
CLF-Dexia France	545	[illegible]	– 0,18	[illegible]
Club Mediterranee	453	[illegible]	– 3,20	[illegible]
Coflexip	313	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Colas	787	[illegible]	+ 2,28	[illegible]
Comptoir Entrep.	10,90	[illegible]	—	[illegible]
Comptoirs Mod.	2695	[illegible]	+ 1,66	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
CPR	463	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Cred.Fon.France	65,20	[illegible]	– 0,07	[illegible]
Credit Lyonnais CI	203,40	[illegible]	– 1,67	[illegible]
Credit National	327	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	277	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Damart	4850	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Danone	851	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
Dassault-Aviation	1314	[illegible]	– 0,98	[illegible]
Dassault Electro	648	[illegible]	– 1,23	[illegible]
Dassault Systemes	349,50	[illegible]	+ 1,57	[illegible]
De Dietrich	266	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Degremont	461	[illegible]	– 2,38	[illegible]
Deveaux(Ly)#	846	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	48	[illegible]	+ 1,97	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	127	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction	142,50	[illegible]	– 0,98	[illegible]
Eaux (Gle des)	795	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Eiffage	320	[illegible]	– 2,18	[illegible]
Elf Aquitaine	562	[illegible]	—	[illegible]
Eramet	292,50	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Eridania Beghin	865	[illegible]	– 0,46	[illegible]
Essilor Intl	1595	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1421	[illegible]	+ 4,01	[illegible]
Esso	528	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Eurafrance	2515	[illegible]	– 0,19	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Labinal	1495	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lafarge	375	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lagardere	175,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre	347,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon	215	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand	994	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP	681	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris Indust.	272,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus	835	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
L'Oreal	2031	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1392	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Lyonnaise Eaux	532	[illegible]	– 0,18	[illegible]
Marine Wendel	605	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
Metaleurop	69,30	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Metrologie Inter.	18	[illegible]	—	[illegible]
Michelin	325	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Moulinex	131,70	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Nord-Est	134	[illegible]	– 1,11	[illegible]
Nordon (Ny)	405	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
NRJ #	902	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
OLIPAR	84	[illegible]	– 3,45	[illegible]
Paribas	368	[illegible]	+ 1,90	[illegible]
Pathe	1348	[illegible]	+ 1,92	[illegible]
Pechiney	218	[illegible]	– 0,13	[illegible]
Pernod-Ricard	303,50	[illegible]	– 1,12	[illegible]
Peugeot	574	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Pinault-Print.Red	2402	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	510	[illegible]	– 1,76	[illegible]
Primagaz	569	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Promodes	1929	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Publicis	575	[illegible]	– 1,73	[illegible]
Remy Cointreau	150,50	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Renault	136,70	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Rexel	1590	[illegible]	– 1,76	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
UIF	458	[illegible]	– 1,52	[illegible]
UIS	204	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Unibail	554	[illegible]	+ 2,34	[illegible]
Union Assur.Fdal	694	[illegible]	+ 1,72	[illegible]
Usinor Sacilor	88	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Valeo	354,60	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Vallourec	346	[illegible]	—	[illegible]
Via Banque	179,50	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Worms & Cie	349,90	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1470	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Elf Gabon	1700	[illegible]	+ 0,29	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Hoechst #	228,20	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
I.B.M #	899	[illegible]	+ 1,89	[illegible]
I.C.I #	66,10	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Ito Yokado #	278,10	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Matsushita #	93,50	[illegible]	– 0,95	[illegible]
Mc Donald's #	308	[illegible]	– 0,16	[illegible]
Merck and Co #	525	[illegible]	+ 1,90	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	53,10	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Mobil Corporat.#	724	[illegible]	—	[illegible]
Morgan J.P. #	570	[illegible]	+ 2,45	[illegible]
Nestle SA Nom. #	7050	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	59	[illegible]	– 0,33	[illegible]
Nokia A	361	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Norsk Hydro #	285	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Petrofina #	2031	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Philip Morris #	228	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Philips N.V #	304	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Placer Dome Inc #	93,60	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Procter Gamble #	741	[illegible]	—	[illegible]
Quilmes	300	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	21,95	[illegible]	– 0,68	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	415	[illegible]	+ 2,16	[illegible]
Royal Dutch #	1040	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
R T Z #	92,15	[illegible]	– 0,16	[illegible]
Sega Enterprises	147,30	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Saint-Helena #	30	[illegible]	+ 3,33	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaal Reefs #	341	[illegible]	+ 2,93	[illegible]
Volkswagen A.G #	3620	[illegible]	+ 2,90	[illegible]
Volvo (act.B) #	147,50	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	150,50	[illegible]	– 2,32	[illegible]
Yamanouchi #	123	[illegible]	– 0,24	[illegible]
Zambia Copper	15,20	[illegible]	– 0,65	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MERCREDI 30 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,88	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	100,75	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,75	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,31	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118,91	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,26	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	101,97	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	118,50	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,04	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	103,79	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,13	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,05	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,32	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,46	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	100,51	[illegible]
Finansder 9%91-06#	122,41	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	116,06	[illegible]
Floral 9,75% 90-99#	111,88	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	100,71	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,15	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	106,46	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,89	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,50	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,88	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,70	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,35	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	105	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,16	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	124	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	124,47	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	107,90	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	996	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	210	[illegible]
Commerzbank AG	155	[illegible]
Fiat Ord.	17,65	[illegible]
Gevaert	410,10	[illegible]
Gold Fields South	129,50	[illegible]
Kubota Corp.	26	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	43,75	[illegible]
Robeco	481	[illegible]
Rodamco N.V.	182	[illegible]
Rolinco	486,40	[illegible]
Sema Group Plc	117,50	[illegible]
Solvay SA	3400	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MERCREDI 30 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acal (Ns) #	◆	42,95	[illegible]
Adecco Trav.Tem.Ly	◆	460	[illegible]
AFE #		550	[illegible]
Aigle #		255	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	150	[illegible]
Altran Techno. #		2022	[illegible]
Arnopharma#		353,90	[illegible]
Montaignes P.Gest.		2150	[illegible]
Assystem #		450	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	745	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		325	[illegible]
[illegible]		111	[illegible]
But S.A.		310	[illegible]
Cardif SA		730	[illegible]
C.E.E #		175	[illegible]
CFPI #		425	[illegible]
Change Bourse (M)		275	[illegible]
CNIM CA#		228	[illegible]
Codetour		377	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		489	[illegible]
Confiandey S.A.		305	[illegible]
C.A.Haute Normand.		320	[illegible]
C.A. Paris IDF		835	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		332	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		311	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		511	[illegible]
C.A. Oise CCI		295,10	[illegible]
Devanlay	◆	530	[illegible]
Devernois (Ly)		599	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		73	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#		384	[illegible]
Expand s.a		559	[illegible]
Factorem		695	[illegible]
Faiveley #		284,50	[illegible]
Finacor		77,30	[illegible]
Fininfo		730	[illegible]
[illegible]		652	[illegible]

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Monceу Financiere		3100	[illegible]
M.R.M. (Ly)		199,50	[illegible]
Navigation Mixte		869	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	116	[illegible]
Pechiney CIP		236,80	[illegible]
Pechiney Intl		95	[illegible]
Poliet	◆	502	[illegible]
Sabeton (Ly)	◆	756	[illegible]
Samse (Ly)		805	[illegible]
Sechilienne (Ly)	◆	1150	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MERCREDI 30 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	53	[illegible]
Belvedere		717	[illegible]
BVRP		261	[illegible]
Coil		215	[illegible]
Electronique D2		845	[illegible]
FDM Pharma n.		220	[illegible]
Genset	◆	290	[illegible]
Guyanor action B	◆	20,90	[illegible]
High Co.		141	[illegible]
Infonie		137	[illegible]
Joliez-Regol	◆	83,10	[illegible]
Mille Amis		108,20	[illegible]
Naturex		104,50	[illegible]
Olitec		1414	[illegible]
Picogiga	◆	276	[illegible]
Proxidis		33,70	[illegible]
R21 Santé		317	[illegible]
Stelax		4,45	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MERCREDI 30 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	800	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	8	[illegible]
Générale Occidentale	◆	195	[illegible]
Mumm	◆	1259	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	140	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ● cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 29 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
CM Option Equilibre		258,05	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		157,93	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		912,10	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C		128,18	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22845,11	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	◆	1497,13	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	◆	1850,37	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1106,79	[illegible]

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Thésora D		860,93	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		37832,32	[illegible]
Actimonétaire D		30805,91	[illegible]
Cadence 1 D		1071,79	[illegible]
Cadence 2 D		1076,18	[illegible]
Cadence 3 D		1062,48	[illegible]
[illegible]		[illegible]	[illegible]
Sogenfrance C		1727,28	[illegible]
Sogenfrance D		1578,82	[illegible]
Sogépargne D		310,04	[illegible]
Soginter C		2193,99	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1475,69	[illegible]
Sogeliance D	◆	1719,76	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	◆	184,93	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

Gabriel Figueroa

Le prince de la caméra

GABRIEL FIGUEROA, le plus grand chef opérateur mexicain, est mort dimanche 27 avril, d'une embolie cérébrale à la suite d'une opération de la carotide dans un hôpital de Mexico. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans et avait participé au tournage de 224 films en cinquante ans de carrière.

Primé à Cannes, en 1946 pour *Maria Candelaria* et en 1960 pour *Macario*, réalisés respectivement par Emilio Fernandez et Roberto Gavaldon, et à Venise (en 1936, avec *Alla en el rancho grande*, de Fernando de Fuentes et, en 1948, avec *La Perla*, d'Emilio Fernandez), Gabriel Figueroa a obtenu cinquante-huit prix nationaux et internationaux.

Il a notamment travaillé avec Luis Bunuel *(Los Olvidados, Nazarin, L'Ange exterminateur*, etc.), John Huston *(La Nuit de l'iguane, Au-dessous du volcan)* et John Ford *(The Fugitive*, commercialisé en France sous le titre *Dieu est mort)*.

Il est issu d'une famille aisée, mais sa mère meurt à sa naissance et son père disparaît quand il a sept ans. Attiré d'abord par la musique, il étudie le violon durant trois ans au Conservatoire, puis il s'inscrit à l'Académie San Carlos pour se consacrer à la peinture, pour laquelle il a des dons certains. L'exécuteur testamentaire de la famille ayant dilapidé tous les biens laissés par ses parents, le jeune Gabriel doit se résoudre à chercher un emploi. En 1932, il se fait embaucher comme photographe pour le tournage d'un des premiers films parlants du Mexique. Trois ans plus tard, après avoir travaillé dans une douzaine de productions mexicaines, il troque l'appareil photo pour la caméra et se fait immédiatement remarquer par un réalisateur prolifique, Fernando de Fuentes, qui lui confiera le tournage de nombreux films.

Entre 1930 et 1952, le cinéma mexicain vit un véritable âge d'or. Son influence s'étend à tout le continent latino-américain et atteint même l'Europe. Deux grandes interprètes, Maria Felix et Dolores del Rio, ont un immense succès. Plus de cinquante films, de qualité très inégale, sont tournés chaque année au Mexique et Gabriel Figueroa n'arrête pas de travailler.

LE SENS DE L'ÉCLAIRAGE

L'étonnante qualité de ses images – il a un sens extraordinaire de l'éclairage qui lui permet d'accentuer les contrastes en noir et blanc pour créer le climat adéquat – compense souvent la médiocrité des scénarios de son complice de l'époque, Emilio Fernandez, « l'Indien », avec lequel il tournera 24 films en treize ans.

« Le prince de la caméra », comme l'avaient surnommé ses admirateurs, a créé un langage cinématographique qui mêle diverses influences, d'Eisenstein aux peintres flamands en passant par les fresques révolutionnaires mexicaines d'Orozco et de Siqueiros.

« Gabriel Figueroa est au cinéma ce que Titien est à la peinture », disait John Huston. D'autres, en revanche, lui reprochèrent parfois son style « carte postale ».

Bunuel, le républicain espagnol exilé au Mexique, aimait le taquiner sur la beauté *« irréprochable »* de ses images. Quand le cadrage lui semblait trop parfait, il prenait la liberté de déplacer la caméra de son chef opérateur préféré *« pour chercher un paysage plus banal »*.

Bertrand de La Grange

Peng Zhen

Une force de la nature au service du communisme

LE DIRIGEANT historique chinois Peng Zhen est décédé samedi 26 avril à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Il avait été le premier haut dirigeant de la génération de la Longue Marche à tomber en disgrâce et à être physiquement maltraité au tout début de la révolution culturelle, en 1966.

Né en 1902, si l'on en croit sa biographie, dans la province déshéritée du Shanxi (Nord), il s'engage à vingt et un ans dans les rangs communistes. Une première fois arrêté en 1923, il va démontrer une colossale capacité de résistance physique et morale à l'adversité.

Toute sa carrière d'apparatchik au sein de l'armée communiste insurgée est consacrée à la reconstruction d'un pouvoir fort. La victoire des maquisards de Mao le fait accéder, dès 1949, à un poste de secrétaire du PCC au sein de la municipalité de Pékin, qui va devenir son fief.

Maire de la capitale en 1951, il conservera ce poste jusqu'à sa chute, en 1966. Puis vient le drame. Ayant pris parti contre les initiatives désordonnées de Mao en matière de développement, il est sacrifié sur l'autel de la révolution culturelle. Il est couvert d'insultes et contraint à porter les symboles d'infamie – un grand bonnet et pancarte injurieuse pendue au cou – dans un stade de Pékin, devant une foule hystérique de gardes rouges.

DONNER LE CHANGE

Ce n'est que deux ans après le retour au pouvoir de Deng Xiaoping, en 1977, qu'il réapparaît. Il est chargé de mettre sur pied un système judiciaire dont la fonction principale n'est pas d'enraciner l'idée d'Etat de droit, mais de donner le change à l'Occident afin d'en attirer les capitaux.

Quelques dissidents nourrissent alors l'espoir qu'il jugulera l'arbitraire policier. Mais ils déchanteront vite. Comme la plupart des vétérans communistes, Peng Zhen désapprouve en fait les innovations de M. Deng, qui privent le parti de son monopole centralisateur. Il fait partie de barons qui feront trébucher en 1987 le libéral Hu Yaobang, alors secrétaire général du PCC. A la demande de M. Deng, il accepte de partir à la retraite fin 1987, non sans avoir exprimé publiquement le déplaisir que lui procurent les perspectives semi-libérales ouvertes par le nouveau chef du parti, M. Zhao Ziyang.

La crise de 1989 lui procure l'occasion de se venger. La catastrophe de Tiananmen contraint M. Deng à faire appel à nouveau à Peng et aux autres gérontes de l'épopée communiste pour restaurer l'autorité du centre. Il fait la fine bouche sur les méthodes expéditives du patron de l'armée, M. Yang Shangkun, qui s'est passé du semblant de légalité introduit au cours des années précédentes. Mais il applaudit à l'éviction de M. Zhao. On le verra encore en public en quelques occasions, véritable force de la nature, plantant notamment des arbres pour la télévision à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Nul ne sait à quel point cet homme et ses congénères, qui continuaient comme *lui* à régner en coulisse, ont pu être personnellement affectés par la fin, à Moscou, non pas tant d'une idéologie que d'un système de gouvernement qui leur avait permis de prendre le pouvoir sur la plus populeuse nation du monde moderne.

Francis Deron

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 27 avril sont publiés :

● **Fonctionnaires** : trois décrets relatifs aux dispositions permettant la résorption de l'emploi précaire chez les agents des services techniques, les ouvriers professionnels, les maîtres ouvriers et les agents administratifs des administrations de l'Etat ; trois arrêtés relatifs aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours réservés pour l'accès à ces corps ;
– trois arrêtés fixant la date des épreuves et la répartition des délégations du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) qui organisent un concours réservé de recrutement *dans trois cadres d'emploi de la* fonction publique territoriale (assistants territoriaux d'enseignement artistique, assistants territoriaux spécialisés d'enseignement artistique, professeurs territoriaux d'enseignement artistique) ;
– vingt-cinq arrêtés portant ouverture de ces concours réservés ;
– un arrêté fixant le programme de l'interrogation orale des concours réservés pour les cadres d'emploi des conservateurs territoriaux de bibliothèque, des bibliothécaires territoriaux, des attachés territoriaux de conservation du patrimoine, des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des assistants territoriaux qualifiés de *conservation du patrimoine et des* bibliothèques.

● **Outre-mer** : un décret relatif aux contrats d'accès à l'emploi dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

● **Anact** : un décret et deux arrêtés fixant les conditions contractuelles applicables aux agents de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail.

Au *Journal officiel* daté lundi 28-mardi 29 avril sont publiés :

● **Fonctionnaires** : un décret relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la fonction publique hospitalière. Ce texte autorise les malades du sida à bénéficier d'un congé de longue durée.

● **Enfance** : un décret relatif à l'allocation d'adoption et à l'allocation parentale d'éducation ; un décret relatif à l'allocation parentale d'éducation et à l'allocation d'adoption ; un décret portant dissolution de l'Institut de l'enfance et de la famille.

● **Industrie** : un décret accordant la concession de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux dite « Concession de Champrose » (Seine-et-Marne) à la société Midland Madison Petroleum Company.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Chaville. Vincennes. Strasbourg. Paris. Papara.

2 mai 1997
Bon anniversaire à

Kako - Qaqo
Papi - Papa.

De la part de :
Jacques, Pierre, Danièle,
Danielle, Agnès, François,
Yves, Anne, Laure, Stéphane,
Caroline, Marc, Muryel, Marion
et... Jérôme.

Décès

– On nous prie d'annoncer la mort de

Marie Rose BERLON.

Elle s'est éteinte, dans la paix, à Nice, le 20 avril 1997, à l'âge de soixante-quatorze ans.
Elle était la fille du

général BERLON,

qui avait commandé le 1er régiment de France en 1943-1944.

Elle avait toujours été en communion d'esprit avec son père, et l'avait assisté sans défaillance, dans toutes ses épreuves, de 1944 à 1983.

Des prières sont demandées pour elle.

De la part de :
M. et Mme Pierre Berlon,
leurs enfants et petits-enfants.

Avenue du Moulin-de-Marc,
13260 Cassis.

– Mme Paule Brindeau,
son épouse,
Mme Véronique Brindeau,
sa fille,
Céline De Vos-Brindeau,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Serge BRINDEAU,
chevalier des Arts-et-Lettres,

survenu le dimanche 27 avril 1997, dans sa soixante-douzième année.

Poète, critique, professeur de philosophie, il avait consacré sa vie à la poésie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 mai, à 13 h 45, en l'église Saint-Pavin, 48, rue du Pavé, au Mans (Sarthe).

« Ainsi la nuit à la nuit transmet la connaissance. »
Psaume XVIII.

– Les membres du conseil de l'Association pour la recherche interculturelle (ARIC)
expriment leur profonde affliction à l'occasion du décès du

professeur Carmel CAMILLERI,
professeur émérite
université Paris-V,

et assurent son épouse et ses proches de la part qu'ils prennent à leur deuil.

Dans le cours de sa carrière aux universités de Tours et Paris-V, dans le cadre de notre association qu'il a contribué à fonder et à faire reconnaître en France et à l'étranger dans l'ensemble de ses publications, le professeur Camilleri a été un pionnier des études interculturelles, formant avec rigueur et dévouement de très nombreux chercheurs qui restent fidèles à son inspiration.

– Paris. Yssingeaux (Haute-Loire). Nantes.

« Tu es mon berger ô Seigneur.
Rien ne saurait manquer
où tu me conduis. »

Anne Cattani,
son épouse,
Kristell, Woilid et Tom,
Sévérine, Ken et Blandine,
Jacques et Florence Barrot,
Jean-Noël, Hélène et Marie,
Yves et *Marie-Aline* Berteloot,
Ainsi que tous leurs enfants
et petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Emmanuel CATTANI,
architecte,

survenu trop subitement, le 27 avril 1997, à l'âge de quarante-six ans.

La cérémonie a été célébrée, dans *l'intimité familiale*, ce mercredi 30 avril, à Fontaine-le-Port (Seine-et-Marne).

« Heureux celui qui aime,
il sera comblé dans les cieux. »

– Janine *Goutorbe*,
son épouse,
François Goutorbe,
Vincent et Ania Goutorbe,
Marie France Borot,
ses fils et belles-filles,
Pierre et Hélène,
ses petits-enfants,
Pierre Goutorbe,
son frère,
Hervé Goutorbe,
son neveu,
Dawn Goutorbe,
sa belle-sœur,
Tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean GOUTORBE,

survenu le 28 avril 1997, dans sa soixante-dixième année.

Selon sa volonté, l'incinération aura lieu au crématorium des Ulis (Essonne), le 5 mai, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

21, avenue Joffre,
92420 Vaucresson.

– M. le président de l'université de *Provence-Aix-Marseille-I*,
Mme le directeur de l'UFR d'études romanes, latino-américaines, orientales et slaves,
Mme le directeur du département d'études italiennes,
Ses collègues et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice JAVION,

survenu le mercredi 23 avril 1997.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Taninges. Scionzier. Marnaz. Mieussy (Haute-Savoie). Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Mme Yvonne Laurat,
M. Yves Laurat,
M. et Mme Claude Laurat,
Les familles Laurat, Perrier, Peguet, Burnier,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Albert LAURAT,
géomètre-expert retraité,

survenu le 26 avril 1997, dans sa quatre-vingt-septième année.

Selon la voloné du défunt, la crémation a eu lieu à Annecy, le mardi 29 avril, dans la plus stricte intimité familiale.

Gardons le souvenir d'un homme droit.

Rue du Buet,
74440 Taninges.

– Epinal. Sélestat.

Isabelle et Trond Flaten,
Vigdis, Solveig, Vanessa, Elsa, Mathieu,
ont la tristesse d'annoncer que

Marie-Thérèse NEUMEISSER,
née GRANGE,

victime d'une longue dépression, a mis fin à ses jours le 27 avril 1997.

– Les Ports français,
Le président et les membres de l'Union des ports autonomes et des chambres de commerce et d'industrie maritimes,
Le président et les membres de l'Association pour le développement des ports français,
Ses collaborateurs de l'Upaccim et de l'ADPF,

ont la tristesse de faire part du décès de

Henri RAVISSE,
président de la chambre de commerce
et d'industrie de Calais,
vice-président de l'Upaccim,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
national du *Mérite*,
officier du Mérite maritime,
officier du Lion de Finlande,
officier honoraire
de l'ordre du British Empire.

Ils présentent à sa famille et à ses proches leurs condoléances attristées.

– La Chambre nationale des courtiers maritimes de France

a la tristesse de faire part du décès de

Henri RAVISSE,
courtier maritime,
président de la chambre de commerce
et d'industrie de Calais,
vice-président de l'Upaccim,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
officier du Mérite maritime,
officier du Lion de Finlande,
officier honoraire
de l'ordre du British Empire.

Elle présente à sa famille et à ses proches ses condoléances attristées.

– M. Georges Rouy,
son époux,
M. Jean-Claude Rouy,
M. et Mme Jean-Pierre Colignon,
M. et Mme Michel Ambroise
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Rouy
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Girod
et leurs enfants,
Mme Yvonne Girod
et ses enfants,
ses frère et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges ROUY,
née Jeanne GIROD,

survenu à Longjumeau, le 26 avril 1997, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Priez pour elle !

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 mai, à 16 h 15, en l'église Saint-Martin de Palaiseau, où l'on se réunira.

L'inhumation se fera au cimetière de Palaiseau, dans la sépulture familiale.

3, rue d'Australie,
91300 Massy.

Anniversaires de décès

– 16 août 1950-1er mai 1977,

M. Jean AMEYE,
ingénieur à l'EDF.

Ceux qui ont apprécié cet être *merveilleux, son sourire, son regard* limpide, prient pour Anne-Laure.
« Heureux les cœurs purs ! »

– Il y a dix ans, le 30 avril 1987, le

docteur Didier SEUX,
psychiatre

disparaissait tragiquement dans l'exercice de ses fonctions.

Association Didier-Seux,
Santé mentale et sida,
6, rue de l'Abbé-Grégoire,
75006 Paris.

– Le 1er mai 1967, disparaissait tragiquement, à l'âge de quarante ans,

Mme VALENTINI,
née Andrée VANCOPPENOLLE.

Elle continue son œuvre à travers nous.

Christiane, Guy, Claude, Bernard, Michel, Christian et Anne, ses enfants.

Conférences

Conférences de l'Etoile : Dieu en débat

Trois mercredis de suite, à 20 h 30 :
– *Le 7 mai 1997* : « Dieu et la philosophie », avec Pierre Magnard, professeur, et Alain Houziaux, pasteur ;
– Le 14 mai : « Dieu et la science », *avec Jean-Marie Pelt, professeur, et J.-C.* Deroche, pasteur ;
– Le 21 mai : « Dieu et l'art », avec Didier Decoin, écrivain, et Laurent Gagnebin, pasteur.

Au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris. Entrée libre, libre participation aux frais.

Soutenances de thèse

François MAURIER

a soutenu le 25 avril 1997, à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, sa thèse de doctorat en droit :

« Frontières et populations : le règlement des questions territoriales entre l'Autriche, l'Italie et la Yougoslavie dans la région de la haute Adriatique (1919-1991) ».

Le jury, sous la présidence du recteur J. Dehaussy, professeur émérite, directeur de thèse, et composé des professeurs O. Audéoud, Nancy-II, E. Decaux, Paris-X-Nanterre, L. Lucchini, Paris-I, lui a décerné la mention « très honorable, avec *félicitations du jury* ».

ASTROPHYSIQUE Un gigantesque nuage d'antimatière a été mis en évidence près du centre de notre Galaxie par le satellite américain Compton-GRO. ● TRAHI par les rayonnements gamma, caractéristique de l'annihilation d'un électron et d'un anti-électron (positon) lorsqu'ils se rencontrent, ce nuage se présente comme une fontaine d'antimatière. ● SA FORME et sa localisation ont pu être déduites de la modélisation des nombreuses mesures effectuées par Compton-GRO depuis son lancement en 1991. ● UN TROU NOIR, la rencontre de deux astres très denses (étoiles à neutrons), ou plus probablement l'explosion d'étoiles supermassives en fin de vie (supernovae) pourraient expliquer ce phénomène. ● LE SYSTÈME SOLAIRE, comme vient de le montrer Compton-GRO, est lui aussi entouré d'une ceinture de violence due à des explosions récentes de supernovae.

Une fontaine d'antimatière s'écoule près du centre de notre Galaxie

Six ans d'observations effectuées par le satellite américain Compton-GRO ont permis de mettre en évidence un étonnant nuage d'antiparticules. La communauté scientifique s'interroge sur l'origine de ce phénomène particulièrement violent

LE CENTRE de notre Galaxie vient d'être pris en flagrant délit de violence. OSSE (Oriented Scintillation Spectrometer Experiment), l'un des instruments les plus sensibles du satellite d'observation astronomique GRO (Compton Gamma Rays Observatory), lancé en avril 1991 par les Américains, a détecté la présence dans cette région du ciel d'une mystérieuse et puissante fontaine d'antimatière située en dehors du plan de notre Galaxie, la *Voie lactée*.

Ce genre d'événement n'est pas totalement nouveau. Dans les années 70, de telles bouffées ont été observées dans cette même zone à ce niveau d'énergie à partir d'instruments placés dans des ballons. Puis elles ont été confirmées, au début des années 80, par le satellite américain HEAO-3. Leur origine ? L'annihilation pure et simple de la matière et de l'antimatière ou, plus précisément, celle des électrons avec leurs antiparticules, les positons, qui disparaissent dans un flash de lumière dès qu'ils se rencontrent.

Ce qui est plus surprenant, en revanche, c'est l'ampleur du phénomène et sa position juste au-dessus du centre de la Galaxie dans une zone de la Voie lactée moins riche en matière. Ce fut *« comme trouver une nouvelle pièce dans une maison où nous avons vécu depuis l'enfance »*, confie Charles Dermer, du Naval Research Laboratory, qui, avec son collègue Jeffrey Skibo, a présenté, lundi 28 avril à Williamsburg (Virginie), cette découverte lors du quatrième symposium consacré aux observations du satellite Compton-GRO. Selon lui, *« la pièce n'était pas vide. Il y avait une machine, une sorte de chaudière à fabriquer des gaz chauds contenant de grandes quantités d'antimatière »*.

L'antimatière est bien là, trahie par le niveau d'énergie des rayons gamma observés. Mais l'origine de ces derniers reste un mystère

Sur ce point, les astrophysiciens *du Naval Research Laboratory et* ceux de la Northwestern University de Chicago sont formels. L'antimatière est bien là, trahie par l'énergie des rayons gamma observés. *« Leur signature à 511 kev*, disent ces astronomes, *est caractéristique de l'annihilation en une fraction de seconde des électrons et positons lorsqu'ils se rencontrent. »* Le problème, c'est que nous vivons dans un monde de matière et non d'antimatière. Cette dernière est rare et elle est éphémère, comme le prouvent les multiples expériences menées dans les accélérateurs de particules les plus puissants.

Mais les faits sont là. Ces rayons gamma sont bien réels. Il manque l'explication permettant de comprendre leur origine. *« C'est un mystère »*, confesse William Purcell, de la Northwestern University, qui, aussitôt, avance avec ses collègues plusieurs hypothèses.

La première met en scène la décroissance de l'activité des matières radioactives. Ce phénomène, en tous points naturel, génère des positons à la vie très brève. Or, il existe dans l'Univers, et, bien sûr, dans notre Galaxie, nombre d'étoiles capables de produire *en quantités ces éléments* radioactifs. Ce sont les supernovae, astres en fin de vie qui explosent dans une gigantesque débauche d'énergie, les novae, plus modestes, ou les étoiles massives de Wolf-Rayet, dont la surface est parfois l'objet de rares violences.

La seconde évoque les trous noirs, ces ogres de l'espace à l'appétit insatiable qui, tels de gigantesques aspirateurs, dévorent tout ce qui passe à leur portée. Lorsque la matière tombe vers l'un de ces monstres, sa température croît rapidement, et ce, à des niveaux tels que des paires d'électrons et de positons sont spontanément créées. Mais les grandes vitesses qui les animent leur permettent d'échapper à l'étreinte de ces puits gravitationnels qui tentent de les attirer.

Ce sont d'ailleurs des phénomènes de ce type qui permettent de supposer l'existence de ces trous noirs, non *directement* observables en lumière visible, car ils retiennent toute lumière. Reste que les observations astronomiques de ces dernières années, notamment celles de la caméra Sigma montée sur le satellite franco-russe Granat, laissent supposer qu'il en existerait deux à proximité du centre de notre *Galaxie, là où la* densité de matière et d'étoiles est la plus grande : l'un, la source *Sagittarius A*, aussi massif que deux à trois millions de Soleils, et l'autre, plus modeste, d'une masse dix à mille fois celle de notre étoile.

Quant à la troisième hypothèse, elle met en scène la fusion de deux étoiles à neutrons, des astres dont le diamètre ne dépasse pas la vingtaine de kilomètres mais dont la densité dépasse l'imagination puisqu'une cuiller à café de matière représente dans ces mondes-là le poids de centaines, voire de milliers de locomotives. Certains sursauts gamma particulièrement violents (*Le Monde* du 25 avril) pourraient d'ailleurs trouver leur origine *dans ces collisions* cataclysmiques.

Pour le spécialiste des rayons gamma Jacques Paul (service d'astrophysique du CEA), le scénario le plus vraisemblable paraît être celui des supernovae, de préférence à celui des trous noirs. *« En effet*, dit-il, *Sagittarius A, le trou noir géant du centre de notre Galaxie, est actuellement étrangement muet. »* Il semble pourtant exister, *« car on a pu voir en infrarouge un amas assez spectaculaire d'étoiles jeunes et massives tournant à grande vitesse autour d'un objet très massif. Certes, le nuage détecté par GRO pourrait correspondre à une bouffée d'activités anciennes de Sagittarius A. Mais il semble trop éloigné pour cela. »*

Quant à la coalescence d'étoiles à neutrons, elle n'a pas sa faveur. En revanche, souligne-t-il, *« des traces d'éléments radioactifs, notamment d'aluminium 26, signant l'existence de supernovae passées, ont été détectées dans cette région par Comptel, un autre instrument du satellite Compton-GRO »*. L'observation permanente dont cette région fait aujourd'hui l'objet permettra-t-elle rapidement d'en savoir plus sur ce nuage, présenté au symposium de Williamsburg et né d'une *« superbe modélisation »* des *informations* recueillies par GRO depuis 1991 ? Peut-être. Si cela n'est pas suffisant, les astronomes devront attendre 2001 et le lancement du satellite européen Integral, capable à la fois de détecter, avec plus de précision qu'OSSE, les rayons gammma et de prendre, comme Sigma, des images de ces régions.

Jean-François Augereau

La ceinture de brillants du système solaire

***Le satellite Compton-GRO* dispose de quatre détecteurs de rayons gamma. Parmi eux, EGRET (Energetic Gamma Ray Experiment Telescope) a permis, depuis 1991, de mettre en évidence une centaine de sources de rayonnement deux cents fois plus énergétiques que celles détectées par OSSE. Une étude menée sur ces données par Isabelle Grenier (service d'astrophysique du Commissariat à l'énergie atomique) montre que la majorité de ces sources se trouvent dans notre Galaxie, à des milliers d'années-lumière du Soleil. Une vingtaine sont situées dans la ceinture de Gould, un anneau *d'étoiles et de gaz en expansion, incliné sur le plan galactique, d'un* millier d'années-lumière de rayon, qui entoure le système solaire. Elles pourraient avoir pour origine des pulsars, étoiles à neutrons ou trous noirs, seuls susceptibles de « briller » en rayons gamma de haute énergie. Ces objets sont des restes de supernovae. *« Notre planète se situe dans une région fascinante de la Voie lactée, façonnée, chauffée et enrichie par de multiples explosions récentes ; ce que les radio-astronomes ont baptisé une superbulle »*, écrit Isabelle Grenier.**

Le rapport Martin-Lalande propose d'attribuer une adresse Internet à chaque Français

LE 12 NOVEMBRE 1996, le premier ministre avait donné quatre mois à Patrice Martin-Lalande, député RPR sortant du Loir-et-Cher, pour proposer des mesures nouvelles en faveur du développement d'Internet en France. Ce juriste de formation aura, à quelques jours près, respecté les délais. Son rapport de 80 pages, rendu public mercredi 30 avril, est une mine de propositions. Après la période des cris d'alarme et des grandes incantations, matérialisée par les rapports du conseiller d'Etat Isabelle Falque-Pierrotin, de Thierry Miléo (pour le Commissariat général du Plan), ou du sénateur Pierre Lafitte, évoquant chacun le retard français en matière d'utilisation des réseaux, l'heure est aujourd'hui aux idées concrètes.

La lettre de mission demandait une clarification des régimes juridiques et fiscaux dans le domaine du multimédia. Ces deux aspects sont donc traités avec précision. Mais pas seulement. Le député dresse une liste de *« dix priorités pour développer l'Internet en France » (lire ci-dessous)*. Partant du principe que *« l'information la plus efficace est celle de l'exemple donné »*, le rapport détaille les secteurs dans lesquels il est urgent de promouvoir le développement d'Internet : *dans l'administration*, l'éducation, et les entreprises en particulier. Les mesures préconisées pour atteindre ces objectifs sont pratiques, techniques, ou incitatives.

Pour accéder à Internet, encore faut-il en avoir les moyens. *« Les pouvoirs publics doivent réfléchir à attribuer une adresse électronique à tous les Français »*, préconise ainsi le rapport. Parallèlement, il accorde une place importante à la mise en place d'accès publics dans les lieux *« à caractère éducatif, scientifique et d'insertion »* mais aussi dans les *« bureaux de poste, gares, stations de métro, aéroports »*. Ces accès, gratuits, pourraient *« être animés par des animateurs volontaires multimédia issus du service volontaire national »*.

PRÊTS À TAUX ZÉRO

Le secteur éducatif doit avoir un effet d'entraînement. Le rapport préconise d'*« élargir le projet de connexion des collèges et lycées à l'ensemble des établissements, de l'école primaire à l'Université »*. Pour inciter les entreprises, le rapport détaille longuement les aménagements qu'il faudrait inclure dans les décrets d'application du texte de loi sur le cryptage pour en faciliter l'usage. Il propose aussi des exonérations de charges pour les télétravailleurs.

Cet inventaire n'oublie pas les particuliers. Il propose l'octroi de prêts à taux zéro pour les ménages non imposables ou de réductions d'impôts pour les autres lors de l'acquisition de matériels informatiques communicants (modems seuls, ou ordinateurs avec modems). Quant aux infrastructures, diverses mesures sont préconisées pour en abaisser le coût tant en ce qui concerne les télécommunications locales que les liaisons spécialisées.

Une fois traités les moyens, le rapport s'attarde sur le contenu. Dans ce domaine, le gouvernement dispose de plusieurs leviers. Il peut tout d'abord utiliser Internet pour diffuser gratuitement davantage de textes administratifs, le *Journal officiel*, en particulier, dont la diffusion de la version électronique a été concédée à la société ORT. Un contrat qu'il serait *« souhaitable de renégocier au plus tôt »* estime l'auteur du rapport. Il peut aussi *« inciter France Télécom et les autres fournisseurs d'accès à transposer pour Internet le système du kiosque »*.

Pour favoriser le développement d'une offre française, le rapport dresse une liste de mesures d'aides aux entreprises dans le secteur du multimédia en proposant *« des allègements fiscaux aux créateurs d'entreprises multimédias »*. Afin d'apaiser les craintes et de *« lever les incertitudes juridiques »*, le rapport prend position en faveur de *« l'autorégulation »* à l'instar des préconisations des professionnels du secteur réunis précédemment par Antoine Beaussant en vue d'élaborer un « code de l'Internet ».

Publié en pleine turbulence électorale, il reste à *souhaiter* que ce rapport soit pris en considération quand sera venue l'heure des nouveaux arbitrages. Dans l'entourage du député, on se montre très optimiste : *« Depuis qu'Alain Juppé a fait de l'utilisation des nouvelles technologies de communication un des thèmes de sa campagne, tout le monde dans l'administration s'est intéressé au rapport ! »* Et du côté du ministère des finances, on qualifierait de « réalistes » les propositions de M. Martin-Lalande, dont un chiffrage financier serait en cours d'élaboration.

Annie Kahn

Dix priorités

Le rapport Martin-Lalande dégage dix priorités pour stimuler le développement d'Internet en France :

● **Affirmer** la volonté politique de bâtir la société française de l'information.
● **Lancer** une campagne de sensibilisation des Français.
● **Préparer** les enfants en leur apprenant à maîtriser les réseaux.
● **Prolonger** la réforme de l'Etat en passant d'une informatique de gestion à une informatique de communication.
● **Aider** les entreprises à profiter d'Internet (aides à la formation, au conseil, incitations fiscales...).
● **Développer** les équipements et les offres de connexion.
● **Garantir** la protection du consommateur en améliorant l'information sur les offres des prestataires.
● **Augmenter** l'attractivité d'Internet (accélération des plans de numérisation, baisse des taux de TVA, aides fiscales à la création...).
● **Protéger** la propriété intellectuelle.
● **Lever** les incertitudes juridiques en développant une coopération policière et judiciaire internationale.

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



LES PROGRÈS DE LA QUALITÉ DANS LE LOGEMENT

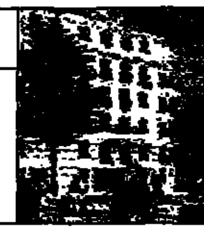
Depuis 25 ans, des progrès considérables ont été réalisés en matière de confort, de sécurité et de qualité des logements.
Aujourd'hui, lorsque vous achetez un logement neuf, vous achetez :
• *Une conception rationnelle ; les pièces sont agencées* de façon à optimiser l'installation de l'espace et son fonctionnement,
• *Une protection contre le bruit améliorée* ; les planchés et cloisons protègent mieux des sons extérieurs et intérieurs ; les tuyauteries, ascenseurs et sanitaires sont plus silencieux.
• *Des dépenses d'énergie maîtrisées* : grâce aux progrès réalisés en matière d'isolation thermique et aux réglages plus performants des installations de chauffage, vous réalisez d'importantes économies d'énergie,
• *Une sécurité renforcée* ; les équipements en dispositifs *antivol et anti-intrusion se sont généralisés*, les risques d'incendie se sont amenuisés grâce aux mesures de prévention et aux équipements de protection.
Les promoteurs-constructeurs adhérant à la F.N.P.C. ont intégré à leurs produits ces nombreuses percées technologiques...
PROFITEZ-EN !

PARIS

11e arrondissement

Résidence Voltaire
Rue des Nanettes / rue Condillac.

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt
01 47 12 54 44



Idéal investisseurs/Rentabilité élevée garantie :
du studio au 2 pièces.
Studio à partir de 370 000 F et 2 pièces à partir de 690 000 F.

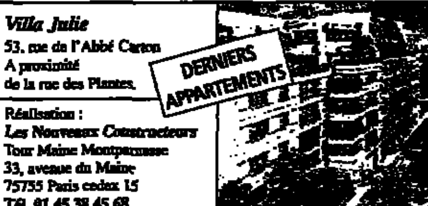
Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis. Rentabilité élevée.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél. 01 47 12 54 44

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

14e arrondissement

Villa Julie
53, rue de l'Abbé Carton
A proximité
de la rue des Plantes.

Réalisation :
Les Nouveaux Constructeurs
Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 Paris cedex 15
Tél. 01 45 38 45 68



Du studio au 5 pièces duplex.
Prix à partir de 19 800 francs le m², hors parking.
Financement libre.

Livraison : 1er trimestre 1998.
Au cœur du 14ème arrondissement, une petite résidence au calme, *plein sud, avec façade en pierre de taille massive rythmée de* balcons, de terrasses et de jardins.

Renseignements et vente : tous les jours de 9h à 19 h
Tél. 01 45 38 45 68

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

15e arrondissement

Le Fondary
19, rue Fondary.
Nouveau programme

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt
01 47 12 53 53



DU STUDIO AU 5 PIECES

En plein cœur du 15e, dans une rue calme, une résidence de grand standing. Prestations de qualité, appartements avec balcons, terrasses ou jardins privatifs.

Bureau de vente : :18, rue de l'Abbé Groult - Paris 15e
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h,
samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Tél. 01 45 31 61 35

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

PARIS (suite)

19e arrondissement

L'Orée du Parc
69, rue Compans/59, rue Rottier
A toute proximité
des Buttes-Chaumont
à découvrir absolument !

Réalisation :
FRANCE
CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Premier constructeur certifié qualité ISO 9001
Du studio au 5 pièces avec parking en sous-sol. 18 900 F le m² moyen hors parking et dans la limite du stock disponible.

Le calme d'une petite résidence de charme de 24 appartements seulement à 100 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro.
Très belles prestations : nombreux balcons et terrasses, vue sur un beau jardin intérieur.
Bureau de vente : 3, rue du Général Brunet, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

RÉGION PARISIENNE

92 Boulogne-Billancourt

L'Impérial
8-10, rue d'Aguesseau
A proximité de l'Eglise de Boulogne et de l'av. J.B. Clément.

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Prix à partir de 23 500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

Au cœur du Boulogne traditionnel, dans une rue calme, petite résidence de 27 appartements seulement du studio au 5 pièces avec parkings en sous-sol. Architecture de grande qualité et prestations soignées, balcons, terrasses. Chaque appartement a été conçu dans les moindres détails pour vous assurer confort et sécurité au maximum.
Bureau de Vente : 13, rue de Bellevue (angle avenue Morizet), ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

FRANCE CONSTRUCTION
à Boulogne et Levallois

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

SPECIAL INVESTISSEMENT PERISSOL

A BOULOGNE
A proximité de 2 lignes de métro, beaux studios et 2 pièces disponibles immédiatement.

A LEVALLOIS
En centre ville, tout près du métro, dans une résidence de standing, beaux studios et 2 pièces livrables en mars 1997.

Frais de notaire réduits, idéal défiscalisation Périssol.

Renseignements au siège
Service vente aux investisseurs privés
01 46 03 22 00

FRANCE CONSTRUCTION

92 Neuilly-sur-Seine

Neuilly Marine
LANCEMENT. Angle rue de la Marine et bd Senrre
Concevons ensemble l'appartement dont vous rêvez !..
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Nouvelle et superbe résidence de 3 étages située dans la partie résidentielle de l'Ile de la Grande Jatte, caractérisée par sa tranquillité et la multiplicité des espaces verts.
Architecture raffinée et prestations de très grande qualité. Les appartements ont été conçus pour vous assurer confort et qualité de vie (très belles terrasses, grande hauteur sous plafond, parquet,...).
38 appartements du studio au 5 pièces (caves, parkings en sous-sol) et une maison individuelle.

Bureau de Vente sur place :
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

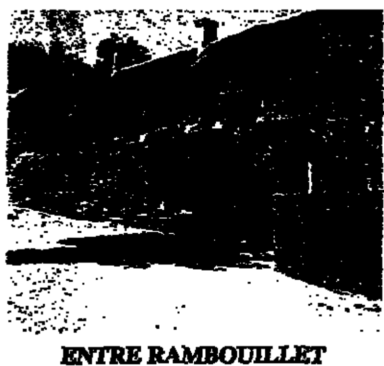
PRESTIGE ET CARACTÈRE



Dans la presqu'île qui sépare le golfe du Morbihan de l'océan

Au centre du secteur le plus recherché de la Côte Atlantique, entouré par Port-Navalo, la Trinité, Carnac, Quiberon, les îles et la Baule, se trouve le domaine des Grèves. Site protégé, boisé, *directement sur la plage, plein sud, sans voiture. Soleil, douceur* du climat. Vous choisirez votre terrain, il y en a à tous les prix. Vous y ferez construire votre maison en granit, exactement adaptée à votre idéal. PLACEMENT EXCEPTIONNEL.

Pour documentation écrire à :
M. P. Bastard ou Mme D. Garrigues
83, bd de Courcelles - 75008 Paris - 01 46 22 33 08
ou Manoir de Lambsédic - 56370 Sarzeau - 02 97 41 81 37



ENTRE RAMBOUILLET ET CHARTRES

68 kms de Paris, 40 minutes gare Montparnasse. Deux chaumières authentiques. Piscine, cabine de bains, garage, atelier.
CHARME FOU. Jardin de 2 500 m²
Prix : 1 950 000 francs
Possibilité extension bord de rivière 2 500 m², plus 2 dépendances.

Agence Littré
41 rue Madame
75006 Paris
Tél. 01 45 44 44 45 - Fax : 01 45 44 74 85



DRÔME PROVENCALE
Exclusivité

Beau mas en pierres rest., SH 200 m², dépces 170 m², parc clos et arboré 2 600 m². Cuis chem., salon chem., séjour, 4 ch., 2 sdb, grenier, cave, garage, *remise*, four à pain.
VUE. BELLE AFFAIRE
Réf : 1176 - Prix : 1 350 000 francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



LE VESINET
Très résidentiel et calme

Très charmante propriété en parfait état.
Réception 90 m², 4 chambres, 2 bains, cuisine équipée.
Beau jardin planté clos de murs de 1 500 m².
Réf : D.2413

AGENCE DE LA TERRASSE
45, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet
Tél. 01 30 15 67 00 - Fax 01 34 80 19 59



DRÔME PROVENCALE
Région Grignan *exclusivité*

Ferme en pierres mitoyenne, en partie rest., SH 130 m², dép. 50 m², séj./salon 50 m², 3 ch., 2 bains, cave...+ ruine à restaurer. 21 ha de terres, bois, landes. Cour intérieure.
TB VUE - Poss. achat de la mitoyenneté
T.B. AFFAIRE - Nombreuses possibilités.
Réf : 1150 - Prix : 990 000 francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)

PRÈS DE CANNES
Dans un domaine entouré d'un parc de chênes verts. Inconstructible

ACHETEZ A VIE OU LOUEZ : UNE OU PLUSIEURS SEMAINES de propriété-vacances, dans un château de 11 appartements richement meublés - et échangez votre (ou vos) semaine(s) achetée(s), pour une résidence haut de gamme, quelque part ailleurs dans le monde. Piscines extérieure et intérieure, jacuzzy, sauna, remise en forme.
De 29 000 francs basse saison à 99 000 francs haute saison.
Propriétaire
Tél. 04 93 40 75 56 - Fax 04 93 40 75 70
Visites : 06 08 89 03 90



MONTMARTRE ABBESSES

Original, confortable, gai. Appartement de qualité de 230 m² - Rez-de-chaussée style maison, illuminé par patios et cours intérieures. Superbes caves voutées luxueusement aménagées.
Prix : 4 200 000 francs à déb. URGENT.
(photo Gilles Trillard pour Art et Décoration)

BURGER ET SAINT-DIZIER
81, avenue de Wagram - 75017 Paris
Tél. 01 40 53 92 09



ROQUEBRUNE/ARGENS
(Var)

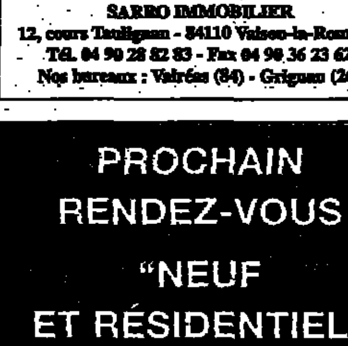
Belle Villa sur 1,3 ha. Piscine, étang. 10 personnes.
Réf : 4926
La semaine à partir de 12 100 francs
Demandez notre catalogue 500 villas (180 pages) envoi : chèque 35 francs.

France Villas - Locations Vacances
36, rue de la Boétie - 75008 Paris
Tél. 01 53 89 06 06 - Fax : 01 53 89 06 01
Minitel 3615 - LOCVILLA (2,23 F/mn)

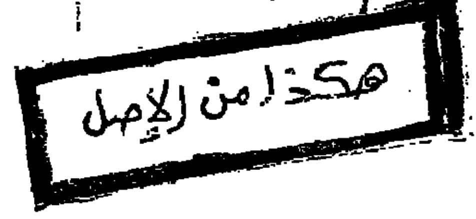


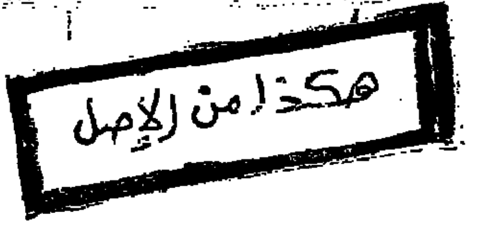
PROCHE VAISON-LA-ROMAINE
exclusivité

Maison de village en pierres rest., SH 140 m², dépces 300 m², salon vouté 40 m², chem., séjour 35 m², cuis., 2 ch., lingerie, sde, sdb, remise, garage, grenier 140 m². Jardin clos et arboré 500 m², terrasse.
IDEAL ANTIQUAIRE. NBREUSES POSSIBILITES.
Réf : 723 - Prix : 800 000 francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



PROCHAIN RENDEZ-VOUS
"NEUF ET RÉSIDENTIEL"
"PRESTIGE ET CARACTÈRE"
MERCREDI
14 MAI 1997
(DATÉ 15)
RENSEIGNEMENTS
01 42 17 39 45





Le huit de l'aviron français largue les amarres sur la Seine face aux rameurs britanniques

Pour composer un équipage compétitif, la France a fait appel à ses médaillés olympiques

La Fédération française des sociétés d'aviron devait organiser une rencontre de huit, France - Grande-Bretagne, sur la Seine, jeudi 1er mai. L'aspect populaire de cette compétition cache à peine le nouveau défi que se lance l'aviron français : composer un huit avec six des médaillés olympiques d'Atlanta et espérer un podium aux championnats du monde d'Aiguebelette (Savoie), du 31 août au 7 septembre.

IL Y A Oxford-Cambridge sur la Tamise : il y aura peut-être France - Grande-Bretagne sur la Seine. Denis Masseglia, président de la Fédération française des sociétés d'aviron, voudrait rêver un peu. Pour lui, le duel France - Grande-Bretagne qui se disputera à Paris, entre le pont Marie et le pont d'Iéna, jeudi 1er mai, est un excellent début. Huit mois après la belle performance de l'aviron français aux Jeux olympiques d'Atlanta – *dix rameurs sur* quatre bateaux médaillés de bronze ou d'argent –, cette discipline souhaite se rappeler au bon souvenir des Français. « *Ce sera un événement ludique, mais également très sportif* », prévient Denis Masseglia.

Au-delà de la fête, l'aviron français relève en effet un beau défi : remettre à flot un huit médaillable pour les championnats du monde, qui se disputeront à Aiguebelette (Savoie), du 31 août au 7 septembre. La France n'a plus gagné de médaille internationale dans *cette discipline depuis* le bronze ramené des mondiaux de 1962. Ses équipages étant trop faibles, elle ne les a plus alignés aux Jeux olympiques ou aux championnats du monde depuis les Jeux de Los Angeles, en 1984. Pour effacer ces mauvais souvenirs, six des huit garçons médaillés à Atlanta proposent l'aventure *du huit à la Fé*dération.

« *C'était le moment ou jamais*, explique Daniel Fauché, médaillé d'argent au quatre sans barreur à Atlanta et aujourd'hui équipier du huit. *La possibilité de faire un gros huit en France était là. Il fallait tenter le coup. Nous avons dit aux jeunes que l'occasion ne se reproduirait pas souvent.* » Les dirigeants acceptent l'aventure. Les championnats du monde 1997 ont lieu en France, et le pays veut passer la vitesse supérieure. Il le peut désormais. A force de travail. Un travail entamé en 1991, un an avant les Jeux olympiques de Barcelone. Le niveau de l'aviron français était alors plus que modeste : les Tricolores *ne sont plus montés sur un* podium international depuis 1981.

L'Allemand Eberhard Mund, appelé pour devenir l'entraîneur de l'équipe nationale, axe sa politique de développement sur les petits bateaux : « *Je voulais provoquer les rameurs sur des performances plus individuelles.* » L'accent est mis sur *le deux et le quatre sans barreur*. A Barcelone, la France accroche des places d'honneur. L'entraînement s'intensifie. Des moyens sont mis à disposition. Un an plus tard, la délégation française revient des championnats du monde de Roudnice (République tchèque) avec trois médailles d'or. Elle maintient peu ou prou son rang en 1994 (trois podiums). La récompense *vient à Atlanta, où les anciens* champions du monde s'installent au meilleur niveau.

L'euphorie retombée, les rêves restent. En toute logique, la France peut monter un huit. Le huit – qui, contrairement à son nom, compte neuf personnes : un barreur et huit rameurs – est l'équipage le plus prestigieux de l'aviron. *Mais ce* vaisseau amiral est le plus épineux à bâtir. « *Faire un huit, c'est facile. Mais faire un huit, c'est difficile* », plaisante Eberhard Mund. « *Le huit suppose que tous les équipiers aient une grande valeur physique et morale et qu'ils le sachent d'eux comme des autres*, poursuit Yannick Le Saux, directeur technique national. *Dans le huit, peu importe que les rameurs s'aiment ou pas. Il faut qu'ils se respectent, acceptent d'aller au bout d'eux-mêmes pour les autres.* »

L'aventure a commencé à la mi-mars, lors des régates d'Amsterdam. Avec le barreur Jean-Pierre Huguet-Balent, l'un des plus expérimentés de la « flotte » française, les rameurs entament une campagne de cinq mois qui doit les mener aux championnats du monde. Pour leur première apparition, ils terminent deuxièmes derrière l'équipe de pointe de l'université d'Oxford. A chaque course, pourtant, l'équilibre restera fragile, et une médaille à Aiguebelette tient encore un peu de l'utopie. « *Nous saurons le 30 mai, au terme de la régate de Munich, si cela va marcher aux championnats du monde. Dans une défaite, un huit peut très bien exploser* », prévient Eberhard Mund.

« Il faut qu'ils acceptent d'aller au bout d'eux-mêmes pour les autres »

Pourtant, en cas de réussite il n'y aura pas d'après pour les neuf gars du huit. Les Jeux olympiques de *Sydney sont trop loin. Un tel* groupe ne peut être maintenu sous pression pendant plus de trois ans. De plus, la constitution d'un semblable équipage suppose d'autres sacrifices : « *Cela revient à mettre tous ses œufs dans le même panier* », reconnaît Eberhard Mund. Privées de leurs leaders en quatre sans barreur ou en deux sans barreur, les équipes de France peuvent perdre du poids. Les dirigeants assurent que le travail continue. Dès la fin des Jeux olympiques d'Atlanta, l'alternance s'est naturellement effectuée sur les plans d'eau *français. La France* souffre malgré tout d'un réservoir encore trop modeste. Après le triomphe d'Atlanta, la réussite du huit à Aiguebelette relancerait l'intérêt pour la discipline, l'ambition des rameurs, et débloquerait, à coup sûr, d'autres moyens.

Bénédicte Mathieu

Un duel prometteur



La course est longue de 5 000 mètres quand elle est de 2 000 mètres dans les compétitions officielles. Elle se dispute dans le sens du courant de la Seine, qui n'est pas très fort en cette période de l'année.

Le « bateau roi » en chiffres

- **Une tonne** : le poids d'un huit, avec le barreur, les huit rameurs et le bateau qui, lui, pèse environ 95 kilos.
- **55 kilos** : le poids minimum du barreur, celui qui dirige et anime le bateau. Si le barreur pèse moins, le *complément est imposé* sous forme de tare.
- **17,50 mètres** : la longueur de l'embarcation, soit l'équivalent d'un autobus parisien et demi.
- **22 km/h** : la vitesse en course.
- **40 coups/minute** : la cadence des coups de rame (autrement nommés « pelles ») en course.
- **4 000 à 6 000 kilomètres** : la distance que parcourt un rameur de haut niveau en un an.
- **200 000 francs** : le prix maximum pour un huit. Les prix varient selon que l'embarcation est en bois ou en matériaux composites.
- **6 838 mètres** : la distance que les rameurs-étudiants anglais de la célèbre course Oxford-Cambridge, organisée pour la première fois en 1829 et considérée comme l'épreuve fondatrice de l'aviron moderne, parcourent chaque printemps sur la Tamise. A noter que les concurrents du « Défi à huit dans Paris » devaient accomplir, jeudi 1er mai, 5 000 mètres sur la Seine.

(Sources : Fédération française des sociétés d'aviron.)

Bernard, la boulange et le bronze

BERNARD MEYNADIER n'est pas du genre ancien combattant, mais il aime ses souvenirs. Et, parmi eux, il y a celui des championnats du monde de Lucerne, en 1962. Avec huit comparses, il y décrocha la médaille de bronze *dans la course de huit*, derrière la République fédérale d'Allemagne (RFA) et l'URSS, la dernière distinction internationale gagnée par un huit français. « *C'était la suite logique de l'équipe qui avait été installée pour les Jeux olympiques de Rome en 1960*, dit-il. *Nous y avions terminé quatrièmes. En 1961, nous avions obtenu une médaille aux championnats d'Europe, à Prague. Nous avons abordé les championnats du monde de 1962 avec de grands espoirs.* »

RÉVEIL À 1 HEURE, SIESTE ET ENTRAÎNEMENT

A Lucerne, les favoris, les rameurs de la RFA, laissent entendre qu'ils n'ont qu'un adversaire à leur taille, le huit français. Pour ces derniers, cependant, le début des championnats est chaotique. Aux éliminatoires, l'équipe semble empruntée. Dans les repêchages, elle retrouve toute sa vigueur et améliore le record du bassin. Las !, la finale est un mauvais souvenir. « *Nous l'avons mal abordée, je ne sais toujours pas très bien pourquoi*, confie Bernard Meynadier. *Sans doute un manque de concentration générale. Nous n'avons jamais vraiment pu analyser cette course. Dès l'échauffement, nous avons eu des problèmes, et les Allemands s'en sont aperçus. A mi-parcours de la finale, nous comptons six secondes de retard sur eux, et nous sommes sixièmes. Puis, nous retrouvons la mécanique, et nous prenons le bronze dans les derniers mètres.* »

Aux mondiaux de Lucerne de 1962, quatre équipages français parviennent à monter sur le podium. Pour l'aviron national, qui vient de traverser une très modeste période, c'est plus qu'une embellie : un joli paquet de promesses. Dans le concert des grandes nations, ces performances apparaissent exceptionnelles.

« *Les structures de préparation du haut niveau en RFA ou en URSS étaient déjà très professionnelles*, explique Bernard Meynadier : *la plupart des équipiers étaient soldats ou policiers. Nous, nous n'avions pas de programme commun d'entraînement. Nous ramions au sein de six sociétés d'aviron disséminées en France. Nous nous retrouvions pour des mini-stages et nous prenions notre mois de congé pour préparer et disputer les compétitions internationales.* » « *Nous nous entraînions une fois par jour*, insiste-t-il. *Moi, j'étais boulanger. Mon réveil sonnait tous les matins à 1 heure et je faisais le pain. Je faisais une sieste entre 14 h 30 et 18 heures, et, après, je partais m'entraîner.* »

Mais la boulange n'a qu'un temps. A cinquante-neuf ans, Bernard Meynadier est désormais conseiller technique régional de l'académie de Bordeaux. Il a dirigé le huit juniors de l'équipe de France et s'enorgueillit avec eux d'un titre de champions du monde en 1984. Evidemment, il se réjouit de l'émergence *d'un nouvel équipage français*. Il apprécie les moyens mis à disposition et l'énorme travail consenti par l'aviron national pour s'installer durablement au haut niveau en cette fin de siècle : « *Quand je vois ce qu'ils font à l'entraînement, aujourd'hui je me dis que c'est de la folie*, lance Bernard Meynadier. *On n'aurait pas fait la même chose. Je crois qu'il faut vivre chaque époque comme elle doit être vécue. Peut-être que la vie était plus facile à notre époque.* »

B. M.

L'AS Monaco se rapproche du titre de champion de France

EN S'IMPOSANT à Strasbourg (0-2), au stade de la Meinau, mardi 29 avril, l'AS Monaco a pris une sérieuse option sur le titre de champion de France de première division. Grâce à une excellente seconde période, marquée par les buts de Sonny Anderson (66e minute), son dix-huitième de la saison, et de Victor Ikpeba (79e), les hommes de Jean Tigana devraient remporter une distinction qui échappait à la Principauté depuis neuf ans.

Une défaite de Paris-Saint-Germain, qui se déplaçait, mercredi 30 avril, à Lille, pouvait même lui garantir, dès la 35e journée du championnat (à trois journées de la fin de l'épreuve), la consécration la plus précoce de ces vingt dernières annnées. Les Monégasques, qui devancent désormais leurs poursuivants parisiens de douze points, ont pourtant préféré attendre pour célébrer la victoire. La fête est prévue dimanche 4 mai, au stade Louis II, à l'issue de la rencontre qui les opposera à Caen, vaincu mardi par Montpellier (0-1).

Les pongistes français en finale des championnats du monde

L'ÉQUIPE DE FRANCE masculine de tennis de table devrait rééditer l'exploit des championnats du monde de 1948, en emportant, au moins, la médaille d'argent des mondiaux de Manchester (Royaume-Uni), où elle devait rencontrer la Chine, détentrice du titre, en finale, mercredi 30 avril. Pour en arriver là, Jean-Philippe Gatien, Patrick Chila, Damien Eloi et Christophe Legoût ont battu l'Allemagne (3-2), mardi 29 avril.

Leur ultime adversaire est de taille. Sur seize finales mondiales par équipe, les Chinois ont conquis onze titres. Revenus au meilleur niveau mondial, après un passage à vide qui avait profité à la Suède, de 1988 à 1994, ils disposent d'une équipe redoutable, composée notamment du champion du monde et numéro un mondial, Kong Linghui, et du champion olympique d'Atlanta, Liu Guoliang. En demi-finale, ils ont battu les Coréens du Sud (3-1), qui les avaient pourtant dominés en finale des derniers championnats d'Asie. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Bernard Lama, le gardien international de Paris - Saint-Germain, contrôlé positif au cannabis,** devrait passer devant la commission de contrôle de la Fédération française de football (FFF), jeudi 15 mai, au lendemain de la finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes que son club jouera, à Rotterdam (Pays-Bas), face au FC Barcelone.

■ **AUTOMOBILISME : l'écurie de formule 1 Lola abandonne la compétition** après ses échecs successifs de début de saison. Ses deux voitures, pilotées par le Brésilien Ricardo Rosset et l'Italien Vincenzo Sospiri, avaient échoué aux qualifications du Grand Prix d'Australie, qui ouvrait le championnat du monde. Après le retrait de son principal sponsor, Eric Broadley, patron de Lola, n'a pu trouver de remplaçants susceptibles d'éponger une dette estimée à 3 millions de livres (plus de 25 millions de francs). – *(Reuter.)*

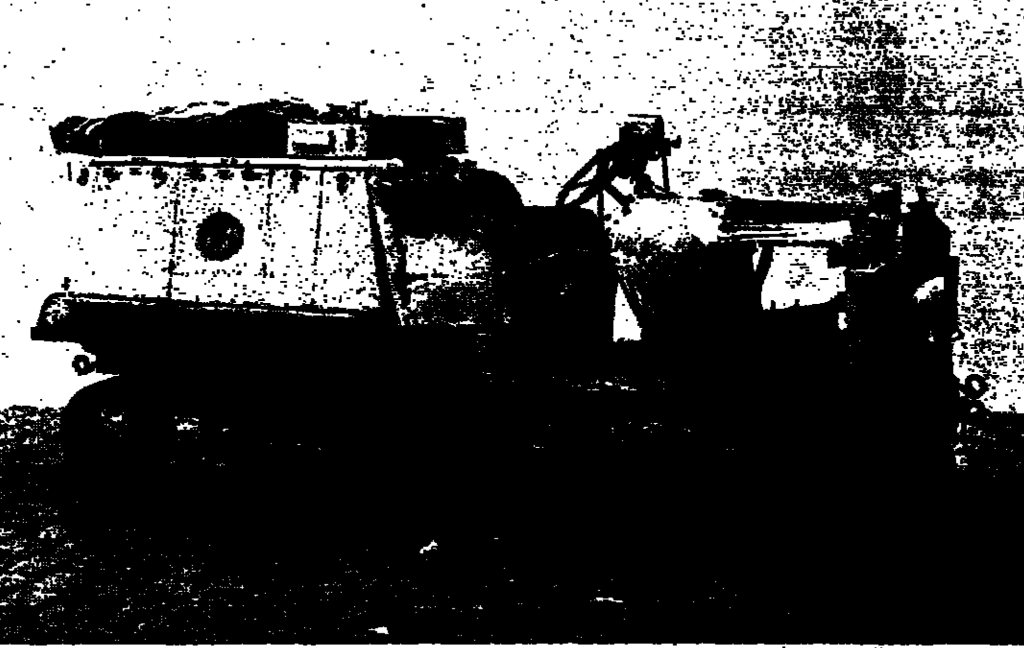
■ **BASKET : en quarts de finale aller du championnat de France Pro A,** mardi 29 avril, les Béarnais de Pau-Orthez ont battu Nancy (86-71), le PSG-Racing l'a emporté au Mans (65-79), l'Asvel a vaincu Cholet (72-62) et Limoges s'est défait de Montpellier (95-72). Les matches retour auront lieu jeudi 1er mai.

Le rail, la route et les premiers « touristes »

A la veille de l'avènement de l'automobile, la foi dans le chemin de fer était telle que les députés français faillirent renoncer au réseau des « nationales »

LE TOURISME moderne, comme chacun sait, est né du *spleen* de riches Anglais poitrinaires allant chercher guérison et distraction en Italie, à l'époque romantique. Si la France intercepta – et continue d'intercepter – une partie des voyageurs d'outre-Manche, c'est sans doute à cause de ses gastronomies, de ses femmes, de ses monuments et de ses paysages, mais c'est peut-être surtout grâce à son réseau routier, longtemps unique en Europe par sa densité et sa qualité.

La botte secrète de notre tourisme fut d'abord le très sérieux corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées, créé en 1716 (avant même l'école de ce nom) sous la futile Régence. En 1789, le pavé du Roy, ancêtre de nos *« nationales »*, couvrait déjà 25 000 kilomètres et recevait son premier *British*, l'irascible Arthur Young, qui profita des *« larges chaussées pour lesquelles on a aplani les collines au niveau des vallées »*, tout en gémissant sur le sort des *« malheureux cultivateurs dont le travail forcé a produit cette magnificence »*.



ÉDITIONS DES MUSÉES NATIONAUX

ALLUMAGE ET BOÎTE DE VITESSES

Un gros siècle plus tard, à la veille de l'essor de l'automobile, les routes nationales, l'une des gloires incontestées de la France, semblaient prêtes à devenir le royaume des clients de MM. Panhard et Levassor ou de M. Louis Renault. Mais, pour l'heure, elles étaient quasi vides : la poste aux chevaux avait été supprimée en 1872 ; dès le Second Empire, les Français, à l'image de Napoléon III, premier chef de l'Etat de ce pays à disposer d'un wagon particulier (on le voit, presque intact, à Compiègne, bien qu'il ait beaucoup servi en son temps), avaient délaissé les anciennes voies royales au profit d'un réseau ferroviaire maillant, en 1869, presque tout l'Hexagone, avec 16 465 kilomètres.

La même année, le nombre de voyageurs routiers stagnait en dessous d'un million et demi de personnes, tandis que celui des voyageurs ferroviaires dépassait largement le chiffre de quatre millions d'usagers.

En dehors des routes politiques, arrimant la Savoie et le comté de Nice à leur nouvelle mère-patrie et des fameux axes thermaux pyrénéens chers à l'impératrice Eugénie, le Napoléonide avait estimé que l'avenir des communications n'appartiendrait plus qu'aux chemins de fer. La Troisième République, en 1897, faillit aller jusqu'au bout de cette tendance, malgré des inventions (allumage électrique, pneu, boîte de vitesses) annonçant le triomphe de l'automobile. Mais non, les trains étaient *« sûrs, économiques et populaires »*, tandis que les routes devenaient *« ruineuses, aristocratiques et obsolètes »* !



LA VIE DU RAIL – SNCF

Visible au Musée de la voiture, à Compiègne, l'« Eléphant », autochenille de Citroën (1924), qui participa à l'expédition Centrafrique, est d'une certaine manière le lointain ancêtre des véhicules tout terrain que l'on croise aujourd'hui dans les rues des grandes villes... L'affiche (ci-contre, 1887), extraite du catalogue de l'exposition « Le Voyage en France », également au palais de Compiègne, symbolise le triomphe du chemin de fer, à la fin du XIX[e] siècle, sur les autres voies de communication.

Il n'y avait qu'à *« déclasser »* les nationales, délivrer l'Etat du carcan financier de leur maintenance, ne plus entretenir et développer que les voies ferrées entre villes et les chemins vicinaux entre villages ! En dix ans, autour de 1880, on étoffa encore le filet ferroviaire de 18 000 kilomètres, dont beaucoup n'avaient d'intérêt qu'électoral... Il s'en fallut d'un cheveu qu'un projet de loi abandonnant à leur sort, ou du moins au soin avare des collectivités locales, les grandes routes jugées désormais inutiles fût adopté par la Chambre. On ne sait plus qui retira ou refusa *in extremis* ce plan.

PREMIER PÉAGE

Celui ou ceux qui évitèrent cette énorme bévue ont pourtant bien mérité de la postérité. Toute la première partie du XX[e] siècle allait, en effet, assister au fructueux corègne de la locomotive et de l'automobile, la France devenant, grâce à cette double hégémonie, ce qu'elle est encore en cette fin de millénaire : la première force touristique mondiale, accueillant chaque année plus de visiteurs qu'elle ne compte d'habitants.

A l'occasion du septantième anniversaire de la fondation du Musée national de la voiture et du tourisme, le palais de Compiègne, dans l'incommode cour des cuisines, présente pêle-mêle tableaux et landaus, nécessaires de voyage et guides d'antan. Derrière toutes ces reliques jalonnant les années 1740-1914, perce le formidable travail d'innovation technique qui allait non seulement muer les rudes pavés royaux en moelleux macadam républicain, mais également transformer le voyage, d'épreuve immémoriale qu'il était, en réjouissance personnelle ou communautaire. Près d'un siècle avant les congés payés du Front populaire, les *« trains de plaisir »*, lancés à la fin de la monarchie de Juillet, avaient inventé le tourisme populaire, auquel la voiture familiale donnerait plus tard son second symbole. Quant au premier péage destiné au financement des routes, il fut inventé dès 1797 par un percepteur du Directoire, sous forme d'une taxe prélevée sur les usagers mâles adultes. Déjà, cependant, péage ou pas, l'obscur Louis Simond se préparait une célébrité éternelle en relatant consciencieusement les étapes de son *Voyage en Angleterre dans les années 1810-1811*, que, prudent, il ne publia qu'en 1816, une fois la paix franco-britannique rétablie. Il parrainait, ainsi, sans l'avoir cherché, le terme *« touriste »* fabriqué par les Anglais à partir de l'expression française *« grand tour »*. Le nouveau mot allait être définitivement consacré en 1838 par Stendhal avec ses *Mémoires d'un touriste*.

Voies ferrées et routes nationales n'avaient dès lors qu'à bien se tenir...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ Lire : *Le Voyage en France*, Bouquins, 1 200 p. ; 169 F (tome I jusqu'en 1800, tome II à paraître en septembre) ; le catalogue (175 p., 160 F) de l'exposition *Le Voyage en France 1740-1914*, présentée au palais de Compiègne jusqu'au 14 juillet, tous les jours, sauf mardi, de 9 h 15 à 18 h 15. Autour de cette manifestation, le Musée de la voiture et du tourisme (tél. : 03-44-38-47-00) et des associations organisent un colloque sur le voyage, ainsi que des conférences, spectacles, dîners, concerts, déplacements en attelages et en train à vapeur, visites de *monuments*, etc. Le Festival musical des forêts se déroulera le 5 juillet dans le parc de Compiègne et le Festival théâtral de Pierrefonds du 2 au 5 juillet.

Les quatre saisons du mélomane

***Les amateurs* d'art lyrique et *symphonique* sont comblés. Au fil des saisons, d'excellents spécialistes, comme eux amateurs de belles voix, font l'impossible pour répondre à leurs exigences et faire en sorte que, en toute saison et sous toutes les latitudes, la musique chante.**

● Des nuits blanches en perspective. A Saint-Pétersbourg, elles le seront, au sens propre, en juin. Le programme des concerts n'est pas encore connu, mais on peut y aller en confiance. Koré Voyages (tél. : 01-53-42-12-24) les a mises à son répertoire, ainsi que le Mai musical de Florence, également en juin (deux opéras, *Turandot* et *Ariane à Naxos*, sous la baguette de Zubin Mehta), et les Festivals de Salzbourg, d'Edimbourg et de Glyndebourne, tous trois en août. Pour ce dernier, ne pas tergiverser : Koré ne dispose plus que de huit places (7-9 août).

● Le Festival d'Istanbul invite sous ses coupoles des formations et artistes réputés : l'orchestre de la Scala de Milan dirigé par Ricardo Muti et le pianiste Maxime Vengerov. La Fugue (tél. : 01-43-59-10-14) s'en enchante du 3 au 6 juillet, avant de tomber sous le charme, à Varsovie et à Cracovie, d'un festival exclusivement mozartien : cinq opéras du musicien absolu, du 13 au 20 juillet. Oublier Bayreuth : la répartition des places se fait par tirage au sort et celles de La Fugue, représentant du festival en France, ont été vendues le jour même où a été diffusée sa brochure.

● Idées Voyages (tél. : 01-42-85-44-04) a prévu un substitut, associant Wagner à Louis II de Bavière (3 opéras, visite des châteaux), à Munich, du 26 juillet au 1[er] août. Le concours Reine-Elisabeth (lauréats de violon, en juin), à Bruxelles, a son public. Le voyagiste en est du 22 au 25 juin. Dans un registre différent, il a « monté » une découverte inédite du Québec : treize jours, cinq festivals de musique classique, en juillet.

● Opéras du monde (tél. : 01-44-32-12-87) n'est pas en reste, proposant un très joli voyage à Prague assorti d'une première mondiale : *Don Giovanni* dans la version originale de 1787, dans les jardins de la villa Bertramka, là même où Mozart l'a composé (14-17 juin). A ce même programme, *Le Turc en Italie*, dans le très bel Opéra d'Etat, et *Lohengrin*.

● Les généralistes apportent leur note au concert. Destination Autriche (tél. : 01-44-51-03-20) avec un forfait Schubert ; Intermèdes (tél. : 01-45-61-90-90) avec le Festival de La Roque-d'Anthéron (piano, en août) ; Norvista (tél. : 01-49-24-05-97) et Der Voyages (tél. : 01-47-42-07-09) « couvrant » le Festival d'opéra de Savonlinna (*La Flûte enchantée*, *Tannhäuser*, *Le Prince Igor*, interprétés dans des châteaux forts), en Finlande ; et Nouvelles Frontières (tél. : 08-03-33-33-33) un Salzbourg et un Vérone à prix très tempéré.

Danielle Tramard

PARTIR

■ **RUGBY À PARIS.** La deuxième édition du tournoi international de rugby à sept, le Air France Sevens, aura lieu au stade Charléty à Paris, les 31 mai et 1[er] juin. Visit France saisit la balle au bond, facilitant aux groupies de l'ovale l'accès aux matches avec un forfait de 1 840 F par personne en chambre double. Il comprend le transport en avion au départ de Bordeaux, Lyon, Nantes, Rennes ou Strasbourg, deux nuits et petits déjeuners dans le même hôtel que les joueurs (le Sofitel Rive gauche) et les billets d'entrée au stade.

★ Groupe Air France et agences de voyages.

■ **MOTO POUR TOUS.** Cela se passe du côté de Carcassonne. Pour les enfants, une « colo » branchée ; pour les parents un peu casse-cou, la mototrial. Moto Liberté 11 s'occupe des 6-15 ans, les initiant au motocross en respectant leur rythme. Autres activités : la piscine, le tir à l'arc, les micro-fusées, la pétanque, le ping-pong, etc. L'Olive bleue conduit l'apprentissage des grands et les emmène randonner dans la garrigue.

★ L'Olive bleue, 12, rue Malbec, 11220 Montlaur, tél. : 04-68-24-03-03 ; Moto Liberté 11, RD 118, 11600 Conques/Orbiel, tél. : 04-68-77-07-27.

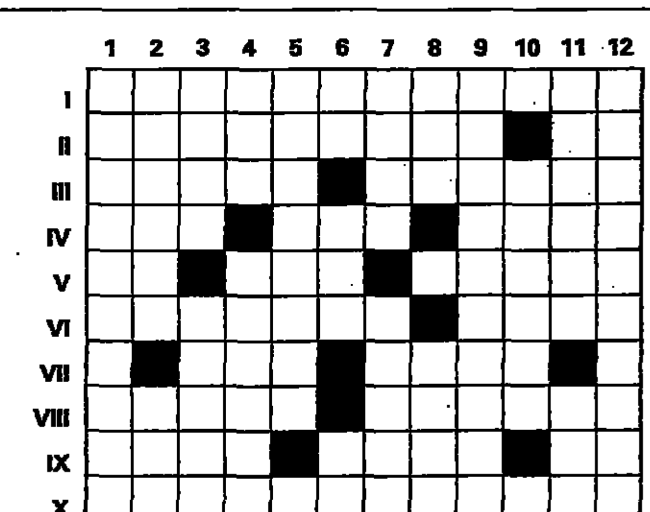
■ **MAISONS DE CAPPADOCE.** Au cœur d'un paysage lunaire modelé par l'érosion, un séjour dans les maisons traditionnelles du village préservé d'Uchisar est une bonne façon de sortir du temps. Les maisons sont restaurées et décorées dans le respect de la tradition, et le confort moderne y a sa place. Un art de vivre authentique, aux couleurs des marchés et des échoppes d'artisans. Pour aller voir les églises rupestres, les villes souterraines et les cheminées de fées, on a recours aux taxis, aux bus locaux ou on loue une voiture. Cinq jours à partir de 2 990 F, vols et transferts inclus.

★ Marmara, tél. : 01-42-80-55-66 et dans les agences de voyages.

■ **RANDONNÉES AUTOMOBILES.** Une photo ou deux, une carte, un itinéraire, une présentation des curiosités. En 62 circuits automobiles – ou pédestres, – ce volume de *Promenades et randonnées en France*, publié par Solar (256 p., 139 F), remplit son office, guidant le voyageur curieux sur la piste des plus beaux points de vue. La cartographie est signée Institut géographique national.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97086



HORIZONTALEMENT

I. Ce n'est pas un gros défaut *quand elle est petite.* – II. *Laissai* des traces dans le ciel et sur la mer. A su faire. – III. Il ne fait pas bon être dedans. Un petit royaume dictatorial. – IV. Clameur. Refusé. Environ 120 centimètres. – V. Bout de radis. La première sur les ondes. Assembler. – VI. Le sort peut leur être favorable. *Raie très mal faite.* – VII. Aux Pays-Bas. Court plus vite qu'il ne vole. – VIII. Sans importance, sauf en Afrique. A pris du plaisir. – IX. Roi africain. Ouverture. Mis en action. – X. Travaille beau*coup sur la vache folle.*

VERTICALEMENT

1. Personne ne voudrait sortir avec. – 2. Pris une empreinte. Dans *une réplique.* – 3. *D'une grande* rigueur. Spécialiste du sanskrit. – 4. Saison migratoire. Arriva, sans élégance. – 5. Savant qui en connaissait un rayon. – 6. Parti de parti pris. Bout de terre. Le brome. – 7. Prince troyen cher à Virgile. Pensai ramasser un jour. – 8. Pose problème dans un sens, se vide dans l'autre. De plus en plus manipulé. – 9. Utiles pour les amateurs de plantes. – 10. A l'origine de chaque chose. – 11. Etre d'accord avec le chef. Remué. – 12. Non seulement on peut, mais on doit compter sur lui.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97085

HORIZONTALEMENT

I. Anticlérical. – II. Louche. Anima. – III. Liciers. Slip. – IV. Er. Brosse. Ci. – V. Gênait. Tchad. – VI. Ase. Doubla. – VII. Eve. Sœur. Et. – VIII. Siva. Satin. – IX. Saurien. Tino. – X. Ensilé. Bedon.

VERTICALEMENT

1. Allégresse. – 2. Noire. Vian. – 3. TUC. Naevus. – 4. Ici-bas. Ari (air). – 5. Chéries. Il. – 6. Lérot. Osée. – 7. SS. Dean. – 8. Ra. Stout. – 9. Insécurité. – 10. Cil. HB. Nid. – 11. Amicale. Nô. – 12. Lapidation.

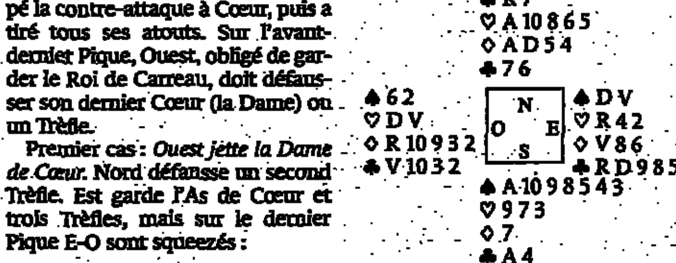
BRIDGE

PROBLÈME N° 1735

▸ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

RECTIFIER LE COMPTE

Savoir « rectifier le compte » est une manœuvre technique qui a de nombreuses variantes. En voici une spectaculaire.



Nord : ♠ 8 6 ; ♡ 5 2 ; ♢ D 10 7 5 3 ; ♣ A 7 6 2
Ouest : ♠ – ; ♡ R D 9 4 3 ; ♢ A R 8 6 4 ; ♣ V 9 3
Est : ♠ D 10 ; ♡ A 10 8 7 6 ; ♢ V 9 2 ; ♣ D 8 5
Sud : ♠ A R V 9 7 5 4 3 2 ; ♡ V ; ♢ – ; ♣ R 10 4

Ann : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	2 ♡	contre	3 ♡
4 ♠	5 ♢	contre	5 ♡
5 ♠	passe	passe	passe

Ouest a entamé l'As de Carreau, *comment Sud a-t-il fait une levée de mieux* (petit chelem) au contrat de CINQ PIQUES quelle que soit la défense ?

Réponse

Seul un squeeze permet de faire douze levées. Mais pour qu'il fonctionne, il faut « rectifier le compte » à la première levée et, au lieu de couper, *Sud a défaussé le Valet de Cœur* !

Voici la suite du coup : Sud a coupé la contre-attaque à Cœur, puis a tiré tous ses atouts. Sur l'avant-dernier Pique, Ouest, obligé de garder le Roi de Carreau, doit défausser son dernier Cœur (la Dame) ou un Trèfle.

Premier cas : *Ouest jette la Dame de Cœur.* Nord défausse un second Trèfle. Est garde l'As de Cœur et trois Trèfles, mais sur le dernier Pique E-O sont squeezés :

Nord : ♡ 5 ♢ D ♣ A 7
Ouest : ♢ R ♣ V 9 3 — Est : ♡ A ♣ D 8 3
Sud : ♠ 3 ♣ R 10 4

Sur le 3 de Pique, Ouest jette un Trèfle et Nord la Dame de Carreau. Quant à Est, s'il jette l'As de Cœur, le 5 devient maître...

Deuxième cas : *Ouest jette un Trèfle* (garde Dame de Cœur et Roi de Carreau), Nord défausse un Trèfle, mais sur le dernier Pique *E-O sont encore squeezés :*

Nord : ♡ 5 ♢ D ♣ A 7
Ouest : ♡ D ♢ R ♣ V 9 — Est : ♡ A ♣ D 8 5
Sud : ♠ 3 ♣ R 10 4

Ouest ne jette pas la Dame de Cœur (ce serait le cas précédent), il *défausse un autre Trèfle (Nord jette* la Dame de Carreau et Est l'As de Cœur). Sud tire l'As de Trèfle et *fait l'impasse à la Dame de Trèfle...*

DEUX STRATAGÈMES

Une belle donne qui a été jouée par Ph. de Boysson, un joueur du Club Gallia de Cannes.

Nord : ♠ R 7 ; ♡ A 10 8 6 5 ; ♢ A D 5 4 ; ♣ 7 6
Ouest : ♠ 6 2 ; ♡ D V ; ♢ R 10 9 3 2 ; ♣ V 10 3 2
Est : ♠ D V ; ♡ R 4 2 ; ♢ V 8 6 ; ♣ R D 9 8 5
Sud : ♠ A 10 9 8 5 4 3 ; ♡ 9 7 3 ; ♢ 7 ; ♣ A 4

Ann : N. don. N-S vuln.

Nord	Est	Sud	Ouest
1 ♡	2 ♣	2 ♠	3 ♣
3 ♠	4 ♣	6 ♠	passe...

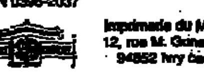
Ouest ayant entamé le Valet de Trèfle, quels sont les *deux stratagèmes* que l'on peut envisager pour gagner ce PETIT CHELEM À PIQUE ?

Note sur les enchères

Convaincu que Nord avait au moins trois atouts et un plus beau Cœur, Sud a été déçu en voyant le mort, mais il n'a pas renoncé à gagner ce chelem qui était théoriquement infaisable.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Doux et ensoleillé

SOLEIL ET DOUCEUR vont revenir progressivement jeudi sur l'ensemble du pays pour la fin de semaine. Un puissant anticyclone s'installe pour quelques jours entre la Grande-Bretagne et la France. Il dirigera un flux d'est puis de sud propice à un assèchement et à une nette remontée des températures. Une nouvelle dégradation pourrait intervenir à partir de dimanche...

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Le vent s'oriente à l'est, il annonce un temps calme et très ensoleillé après de rares brouillards. Les températures remontent un peu, il fera entre 17 et 23 degrés de la Manche à l'Atlantique.

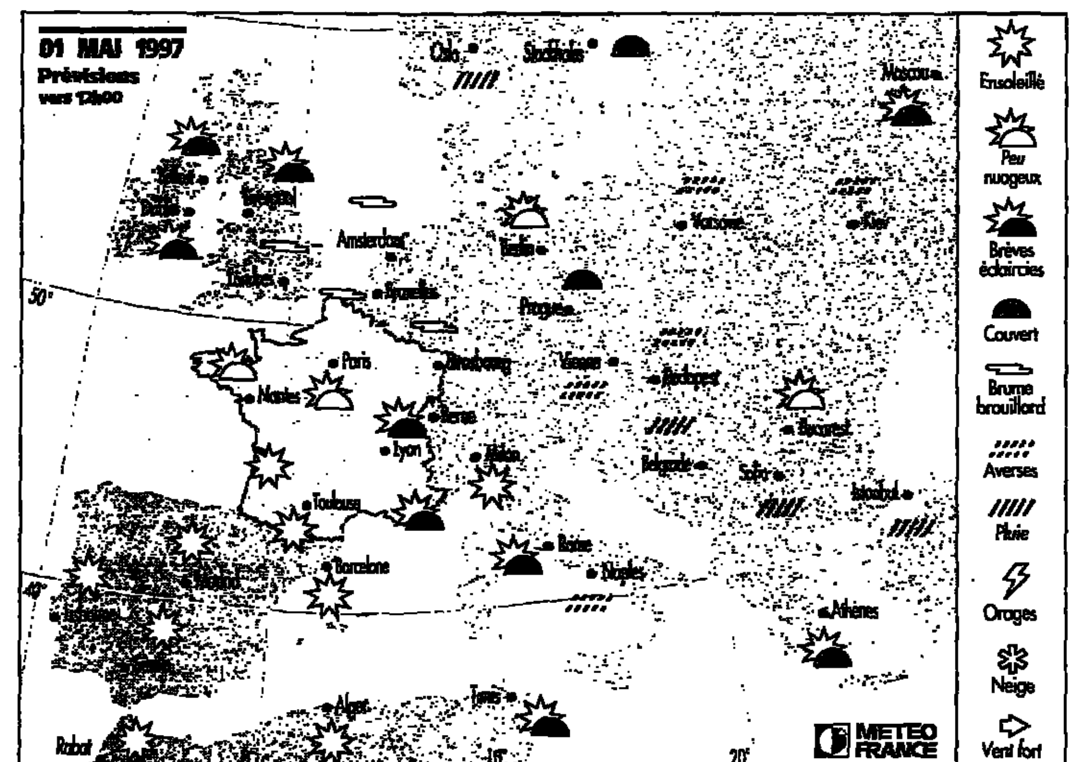
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil chassera rapidement les brouillards du matin. Les températures gagnent quelques degrés, avec entre 19 et 22 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages seront beaucoup moins nombreux que les jours précédents. Ils s'effaceront souvent l'après-midi au profit de larges éclaircies. Les températures atteindront 19 à 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil brillera largement du matin au soir. Un vent d'est modéré se lèvera en matinée sur la côte landaise. Il fera bon en cours d'après-midi avec des températures entre 23 et 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages disparaîtront au fil de la journée au profit de larges périodes ensoleillées. Les températures en profiteront pour remonter sensiblement, il fera de 20 à 24 degrés au meilleur de l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le ciel gardera son bleu azur des Bouches-du Rhône au Roussillon. Plus à l'est, des averses orageuses sont possibles des Alpes du Sud à la Corse, surtout sur le relief l'après-midi. Il est prévu de 17 à 20 degrés près des côtes et de 21 à 24 degrés dans l'intérieur.



PRÉVISIONS POUR LE 01 MAI 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/31 S	KIEV	11/19 P	VENISE	10/19 N	LE CAIRE	18/33 S
				POINTE-A-PIT.	23/31 S	LISBONNE	17/28 S	VIENNE	11/17 P	MARRAKECH	16/29 S
				ST-DENIS-RÉ.	23/29 S	LIVERPOOL	8/18 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/21 P
				EUROPE		LONDRES	9/22 C	BRASILIA	19/26 C	PRETORIA	8/21 S
				AMSTERDAM	6/16 C	LUXEMBOURG	6/18 C	BUENOS AIR.	13/26 S	RABAT	16/29 S
FRANCE métropole		NANCY	6/18 S	ATHENES	12/18 S	MADRID	9/26 S	CARACAS	25/30 S	TUNIS	15/20 S
AJACCIO	8/19 P	NANTES	7/22 S	BARCELONE	12/20 S	MILAN	9/22 S	CHICAGO	4/14 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	8/20 S	NICE	10/19 S	BELFAST	10/15 S	MOSCOU	7/21 S	LIMA	20/25 S	BANGKOK	29/38 S
BORDEAUX	8/24 S	PARIS	6/20 S	BELGRADE	11/18 P	MUNICH	7/14 C	LOS ANGELES	15/20 S	BOMBAY	25/32 S
BOURGES	6/21 S	PAU	6/23 S	BERLIN	7/17 N	NAPLES	12/18 P	MEXICO	14/24 P	DJAKARTA	27/29 P
BREST	7/18 S	PERPIGNAN	11/24 S	BERNE	5/16 S	OSLO	5/15 P	MONTREAL	8/18 P	DUBAI	20/31 S
CAEN	9/16 S	RENNES	7/22 S	BRUXELLES	7/19 C	PALMA DE M.	11/21 S	NEW YORK	12/21 P	HANOI	24/27 P
CHERBOURG	6/17 S	ST-ETIENNE	4/21 S	BUCAREST	7/16 N	PRAGUE	8/14 C	SAN FRANCS.	11/17 S	HONGKONG	22/24 P
CLERMONT-F.	5/22 S	STRASBOURG	7/20 C	BUDAPEST	11/18 P	ROME	10/19 S	SANTIAGO/CHI	6/26 S	JERUSALEM	14/29 S
DIJON	7/21 S	TOULOUSE	8/24 S	COPENHAGUE	5/12 C	SEVILLE	17/29 S	TORONTO	5/14 C	NEW DEHLI	21/35 S
GRENOBLE	6/24 S	TOURS	6/21 S	DUBLIN	9/16 S	SOFIA	8/13 P	WASHINGTON	15/24 P	PEKIN	16/29 P
LILLE	6/17 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	6/18 N	ST-PETERSB.	6/12 N	**AFRIQUE**		SEOUL	11/22 S
LIMOGES	7/19 S	CAYENNE	24/29 C	GENEVE	5/19 S	STOCKHOLM	-2/15 C	ALGER	10/21 S	SINGAPOUR	27/32 C
LYON	8/22 S	FORT-DE-FR.	24/30 S	HELSINKI	1/9 N	TENERIFE	13/19 S	DAKAR	18/22 S	SYDNEY	16/23 S
MARSEILLE	11/23 S	NOUMEA	23/27 S	ISTANBUL	10/14 P	VARSOVIE	5/16 P	KINSHASA	21/29 S	TOKYO	16/22 S

Situation le 30 avril à 0 heure TU

Prévisions du 2 mai à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Les liaisons maritimes régulières entre le port italien de Trieste et celui de Durrës, en Albanie, ont repris mardi 29 avril, après plus d'un mois et demi d'interruption. Le ferry *Laurana* a quitté le port italien mardi et devait atteindre Durrës mercredi soir. Les liaisons assurées par la compagnie Adriatica seront bihebdomadaires, avec un départ de Trieste les mardis et vendredis et un retour de Durrës les mercredis et samedis. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE.** Les mesures de sécurité ont été renforcées dans les aéroports de Russie après l'attentat à la bombe en gare de Piatigorsk (Caucase du Nord russe) qui a fait, lundi 28 avril, deux morts et au moins quinze blessés. Selon des responsables gouvernementaux, des patrouilles conjointes de la police et des services de sécurité des aéroports devaient effectuer des inspections plus soigneuses. – *(AFP.)*

JARDINAGE

Bonne pluie et fâcheux insectes

Comment lutter contre les parasites en respectant l'écologie

LA PLUIE est venue qui a lavé la ville de sa poussière, arrosé jardins, champs et forêts. Les hydrologues affirment que les nappes phréatiques ne pourront profiter de cette manne. C'est vrai, mais quel bonheur que cette eau qui tombe pile et écarte tout risque de gelée nocturne. S'il fait moins chaud le jour, les nuits sont moins fraîches, le plafond nuageux empêchant les calories accumulées dans la terre et que les murs ne s'échappent dans les couches supérieures de l'atmosphère.

En deux jours, la végétation s'est épanouie : les pivoines, les hostas, les reines-des-prés, les delphiniums, les fuchsias de pleine terre, les phlox ont pris de l'ampleur – quelques pivoines arbustives ont même ouvert leurs boutons, tandis que les fleurs des magnolias *soulangeana* tombaient au sol. Les petits pois et les poireaux qui peinaient à germer sont sortis de terre à grande vitesse. Si l'on ne craignait les fameux « saints de glace », on sortirait toutes les plantes gélives. Attendons tout de même prudemment le 15 mai.

C'est parti. Le problème maintenant serait que cette pluie dure longtemps, qu'elle fasse pourrir les premières fleurs ou tomber précocément celles des rosiers botaniques à fleurs simples. Quand le ciel est clément, le jardinier veut qu'il pleuve, quand il pleut, il espère le beau temps. Le rêve de tout cultivateur serait que le soleil chauffe son jardin chaque jour et que la pluie l'abreuve chaque nuit.

Si la pluie est une bénédiction, si elle débarrasse les plantes persistantes de la pollution atmosphérique qui s'accumule sur leur feuillage en période de sécheresse prolongée, si l'humidité de l'air favorise leur croissance – notamment de celles qui poussent dans la terre de bruyère, elle annonce aussi des nouvelles moins plaisantes : l'apparition des maladies cryptogamiques et l'explosion des colonies de pucerons, d'aleurodes (appelées mouches blanches, elles ressemblent à un papillon gros comme une tête d'épingle), de cochenilles, de limaces et d'escargots.

LA CHASSE AUX PUCERONS

Ces pestes empoisonnent la vie du jardinier, le contraignent à utiliser des produits très dangereux pour sa santé et celle des animaux domestiques. Il y a quinze ans de nombreux chiens mouraient d'avoir ingurgité des granulés anti-limaces. Un répulsif les en éloigne dorénavant.

Pour éliminer les pucerons, il existe quelques moyens doux qui valent d'être tentés par ceux qui n'ont pas des centaines de rosiers, de boules de neige, de sureaux et de seringats à traiter. En cette saison, ce sont les quatre plantes les plus attaquées (cet été ce sera le tour des capucines) par cet insecte noir, vert ou jaunâtre.

Le premier, le plus simple, sera mis en oeuvre par ceux qui ne seront pas rebutés par le fait d'écraser les bestioles entre le pouce et l'index en remontant le long de la tige. Le deuxième, largement utilisé, consiste à arroser au jet (pas trop puissant) les branches couvertes de pucerons. Les troisième et quatrième utilisent la chimie douce : soit une décoction de tabac (un paquet de cigarettes ou de tabac à rouler) mis à infuser dans un litre d'eau chaude, puis dilué dans un pulvérisateur à pression à raison d'un demi-litre de solution pour cinq litres d'eau (n'oubliez pas quelques gouttes de produit à vaisselle pour rendre l'eau... mouillante) ; soit une solution de savon noir (trois cuillers à soupe pour cinq litres d'eau).

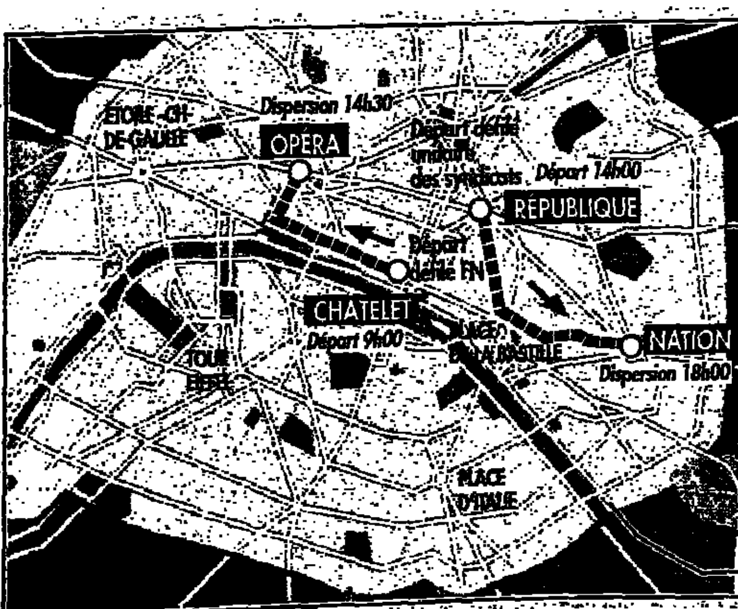
Pucerons et fourmis entretiennent des relations étroites : les premiers sont élevés, bichonnés par les secondes. Aussi, il est capital d'empêcher les fourmis de monter à l'assaut des branches pour retrouver leurs troupeaux. Bandes de glu, petites boîtes contenant des produits contaminants, tout sera bon pour leur barrer la route.

Quant aux cochenilles, ces insectes suceurs qui se protègent sous une carapace cireuse, il n'y a guère d'autres solutions que de pulvériser les plantes avec un produit à base d'huile blanche. Encore faudra-t-il recommencer et recommencer jusqu'à éradication complète. Le tout en s'emmitouflant sous un bonnet, lunettes sur le nez, revêtu d'un vieil imperméable, les mains dans des gants à usage unique et un jour sans vent.

Le jardinage est parfois dangereux pour la santé et aucune précaution n'est inutile, au risque de transformer l'agriculteur du dimanche en épouvantail à moineaux.

Alain Lompech

Les manifestations du 1er mai à Paris



DÉFILÉ UNITAIRE DES SYNDICATS

Le départ du défilé syndical du 1er mai a été fixé par les organisations participantes à 14 heures, place de la République. Le cortège gagnera la place de la Nation en empruntant les grands boulevards et la rue du Faubourg-Saint-Antoine.

RASSEMBLEMENT DU FN

Le Front national a prévu un rassemblement, rue de Rivoli, devant la station de métro Louvre, avant un défilé vers la place de l'Opéra en passant par la rue de Castiglione et la rue de la Paix.

DÉPÊCHES

■ **CARRIÈRES.** Du temps de l'éveil à celui de l'adolescence, la revue *Avenirs* (nº 480-481, 65 F), publiée par l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, présente l'éventail des métiers en contact avec les enfants : personnel des crèches, enseignants, animateurs sportifs, bibliothécaires, ludothécaires. Sans oublier ceux qui s'intéressent aux enfants malades et en difficulté : pédiatres, psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, assistants de service social, éducateurs de la protection judiciaire et de la jeunesse, juges des enfants. Avec, pour chaque catégorie, les diplômes, les salaires et l'accès à l'emploi.

■ **CONSOMMATION :** en 1996, l'automobiliste français a dépensé 3 380 francs en moyenne par mois pour sa voiture, soit une baisse de 1,2 % par rapport à l'année précédente, selon l'étude de l'Automobile Club de France. Cette baisse – la première en dix ans – s'explique par la guerre des prix sur le marché du neuf. Les postes « *achat* » et « *frais financiers* » reculent de 7,6 % et 5,8 %, mais les autres dépenses progressent plus vite que l'inflation.

■ **ENVIRONNEMENT :** Peugeot lance une opération promotionnelle pour l'achat du Scoot'élec, le scooter à moteur électrique vendu 19 950 francs, dont l'autonomie est d'environ 40 kilomètres. Le prix demeure élevé en raison de l'achat des batteries. Jusqu'au 31 mai, une remise de 3 000 F sera accordée.

CINÉMA Les multiplexes continuent de susciter l'affrontement. Nouvel épisode dans la bataille de la diffusion que se livrent les salles indépendantes de Paris et les majors





D.R.

(Pathé, UGC, Gaumont), l'autorisation d'un multiplexe près de la porte de Versailles alimente de vifs débats. ● LE MINISTÈRE DE LA CULTURE tente de maintenir l'équilibre entre développement économique et circuit Art et essai. ● LES SORTIES NATIONALES, quant à elles, marquent le pas, à une semaine de l'ouverture du Festival de Cannes.

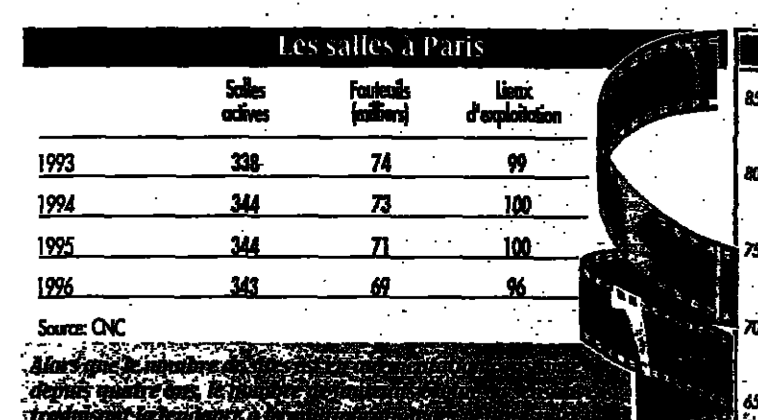
Indépendants et grands circuits se disputent la diffusion à Paris

L'autorisation, en instance d'arbitrage, d'implanter un important multiplexe sur le site de l'Aquaboulevard, près de la porte de Versailles, à Paris, polarise les crispations entre les petits exploitants des salles de la capitale et les trois majors, Pathé, UGC et Gaumont

BRANLE-BAS de combat chez les exploitants indépendants de Paris, contre les projets d'implantation de multiplexes dans la capitale. La mobilisation se focalise sur le projet Gaumont de 14 salles et 2 460 fauteuils sur le site de l'Aquaboulevard, près de la porte de Versailles. Ce projet a reçu, le 8 avril, l'autorisation de la Commission départementale d'équipement cinématographique. Mais, le 11 avril, le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a *fait appel de cette décision, la renvoyant devant la Commission nationale*, pour arbitrage. Les indépendants, qui ont annulé la journée d'action qu'ils avaient prévue le 22 avril, n'en restent pas moins inquiets, tant pour la survie économique de leurs salles que, plus globalement, pour l'avenir de l'ensemble de la filière cinématographique.

Celle-ci serait affectée par la disparition des salles de proximité. Pour Sylvain Bursztein, président de l'UDIC (Union des indépendants du cinéma) et Patrick Brouiller, président de l'Afcae (Association française des cinémas d'art et d'essai), les multiplexes risquent d'accélérer la fermeture des salles de quartier qui remplissent, aujourd'hui, deux fonctions : elles contribuent à la richesse du tissu urbain (on comptait, en 1996, 343 salles dans Paris, dont 82 classées « art et essai »), et elles jouent un rôle essentiel dans la diffusion d'un cinéma novateur.

Selon Patrick Brouiller : *« On ne peut dissocier la diversité de la création de la pluralité des lieux de diffusion. »* Plus de la moitié des premiers films français (37 en 1996) ont été diffusés dans des salles indépendantes parisiennes, *qui offrent ainsi leur chance aux* jeunes auteurs en prenant des risques de programmation. Que *viennent s'implanter des multiplexes* et *« c'est la disparition d'œuvres au profit de produits »*, affirme Sylvain Bursztein. Pourtant, le président de l'UDIC ne s'oppose pas a priori à ce nouveau mode de diffusion du cinéma, reconnaissant qu'il s'inscrit dans le courant d'innovations qui, depuis l'apparition des complexes, à la fin des années 60, a contribué à la survie de l'industrie cinématographique.



Les salles à Paris

	Salles actives	Fauteuils (milliers)	Lieux d'exploitation
1993	338	74	99
1994	344	73	100
1995	344	71	100
1996	343	69	96

Source : CNC

RENFORCER LES AIDES

Il estime pourtant que l'implantation de multiplexes doit s'accompagner d'une véritable réflexion sur le degré de concentration du secteur et sur l'aménagement du territoire : *« Ce qu'il faut éviter à tout prix, ce sont les situations de suréquipement, dont les indépendants sont les premiers à pâtir. »* C'est aussi, selon lui, aux pouvoirs publics de veiller au respect des règles de concurrence entre les exploitants et de s'assurer que les indépendants aient accès aux films sur lesquels reposent leur viabilité.

Parallèlement, les présidents de l'Afcae et de l'UDIC souhaitent que soit renforcée la politique d'aide sélective en faveur des salles indépendantes. Celle-ci se traduit déjà par des subventions accordées aux salles classées « art et essai », par des mesures de soutien financier aux exploitants *« qui assument la présentation de certains films étrangers dont la diffusion offre de particulières difficultés »*, par des primes forfaitaires d'encouragement à l'animation et à la diffusion cinématographiques, et par les aides des collectivités locales destinées à préserver le maillage des salles sur l'ensemble du territoire.

Pour évaluer les initiatives supplémentaires que pourrait prendre la puissance publique face à la situation nouvelle, il reste à vérifier l'effet réel des multiplexes, dont l'implantation demeure récente. Une étude du Centre national de la cinématographie laisse apparaître des conséquences plus nuancées que celles dénoncées par les contempteurs de ces installations.

En 1996, 22 multiplexes étaient en activité en France, dont 10 en centre-ville et 12 en périphérie. Ils représentaient 6 % du nombre total d'écrans et 10 % de la fréquentation, 250 autres salles (600 écrans) se trouvant dans leur zone de chalandise. Si les multiplexes représentent des rivaux parfois redoutables pour les cinémas classiques, il semble, selon cette étude, que les salles « art et essai » résistent bien à cette concurrence *« lorsqu'elles revendiquent une identité spécifique et une forte capacité d'animation »*.

POMME DE DISCORDE

La programmation des multiplexes apparaît moins systématiquement que celle des « porte-avions » des grosses machines hollywoodiennes naguère dénoncés par le ministre : 42,5 % de leurs séances sont en effet consacrées à des films européens (contre 47 % de moyenne nationale) et 20 % des films qui y sont projetés relèvent de l'art et essai. Ici se situe une pomme de discorde entre indépendants eux-mêmes – bien qu'ils affichent pour l'instant leur unité : les producteurs et distributeurs de cette catégorie souhaitent que leurs films aient accès à ces installations nouvelles, que les exploitants considèrent comme une menace mortelle.

Sylvie Léna

Une réglementation encore embryonnaire

La construction d'un multiplexe est associée à celle d'un supermarché

AVEC 96 lieux d'exploitation et 343 salles, la richesse de l'offre cinématographique à Paris reste à ce jour inégalée dans le monde (les cinquième et sixième arrondissements avec 71 salles, le huitième avec 52 salles et le quatorzième avec 42 salles étant les zones les mieux desservies). Il s'agit aujourd'hui de préserver cette diversité en évitant que ne se reproduise le mouvement de fermeture de salles des années 70, alors que naissaient les complexes.

Au cours des trois dernières années, l'installation du Pathé Wepler, place de Clichy, dans le dix-huitième arrondissement (12 salles, 2 165 fauteuils), de l'UGC Ciné-Cité les Halles, dans le premier (12 salles, 2 817 fauteuils) et du Gaumont Parnasse, dans le quatorzième (12 salles, 2 083 fauteuils), auxquels s'ajoutera l'UGC Cité Bercy, dans le douzième (18 salles, 4 500 fauteuils), a déjà largement bouleversé le paysage de la diffusion cinématographique à Paris. Le projet de multiplexe Gaumont (14 salles, 2 460 fauteuils) sur le site de l'Aquaboulevard, dans le quinzième arrondissement, a relancé le débat quant à la nécessité de mener une réflexion d'ensemble sur la répartition du parc de salles dans la capitale et sa proche banlieue.

PREMIÈRE ÉTAPE

Cette réflexion avait connu une première étape avec la loi du 5 juillet 1996 et son décret d'application du 20 décembre 1996. Cette législation, qui a fait entrer la construction de multiplexes dans le champ d'application de la loi Royer de 1973 sur l'installation des supermarchés, prévoit que la création d'ensembles de salles comportant plus de 1 500 places doit être soumise à l'autorisation des commissions départementales d'équipement cinématographique. Ces commissions, dont certains critiquent aujourd'hui la composition et les possibilités de recours, prennent en considération l'équilibre économique et culturel de la zone d'attraction concernée.

Parallèlement, le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, négocie depuis plusieurs mois avec les professionnels pour définir une politique en faveur des salles indépendantes parisiennes.

D'éventuelles nouvelles mesures prolongeraient les interventions qui, au début des années 90 (avant même le premier multiplexe à Paris), ont permis d'aider à la rénovation de salles. C'est ainsi que les Action, le Saint-Germain-des-Prés ou l'Arlequin ont pu se moderniser. Mais les normes de confort étant toujours imposées par les exploitants les plus novateurs, ce sont aujourd'hui les multiplexes qui servent de référence.

« REGRETTABLE IMMOBILISME »

Pour faire face à ces exigences, les pouvoirs publics doivent développer plusieurs instruments de soutien à l'exploitation indépendante. Mais, selon Pascal Rogard, secrétaire générale de la chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films, *« cette démarche se heurte au corporatisme de la profession, qui cherche à préserver simultanément les intérêts des circuits et ceux des indépendants, entraînant un regrettable immobilisme »*.

Plusieurs mesures sont néanmoins envisagées : ainsi l'aide accordée aux exploitants les plus dynamiques (aide à l'animation des salles) pourrait être renforcée. Le système d'aide automatique, qui favorise mécaniquement les plus « gros », pourrait lui aussi être révisé, afin de ne pas stimuler une concentration qui s'est accentuée avec l'arrivée des multiplexes. Plusieurs hypothèses sont à l'étude : soit calculer l'aide par lieu de diffusion et non plus par écran, pour *amplifier l'effet de redistribution* en faveur des petites salles, soit lier le soutien à la programmation de films français et européens.

Sy. L.

Gaumont refuse « d'être pris comme bouc émissaire »

« NOUS EN AVONS ASSEZ d'être pris pour cible ! » Nicolas Seydoux est furieux, et il tient à ce que cela se sache – la chose n'est pas courante, le grand patron de Gaumont étant connu pour afficher en toutes circonstances un flegme courtois : furieux contre le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, qui a interjeté appel de l'autorisation du multiplexe Aquaboulevard, dans le quinzième arrondissement de Paris, sans concertation avec les responsables de la major française, *« sans même m'avertir »* ; furieux contre les porte-parole des exploitants indépendants qui ont fait de ce projet la cible privilégiée de leur combat.

Et de plaider la cause de la future implantation : *« Aquaboulevard est un projet particulièrement bon. Il est bon pour Paris, qui depuis huit ans ne cesse de perdre des spectateurs* [29 millions d'entrées en 1988, 26 millions en 1996, NDLR], *faute d'investissements suffisants : la fréquentation ne pourra se rétablir sans initiative de ce type. Il est bon également pour la proche périphérie, bon parce qu'il crée cent cinquante emplois. Et sa situation géographique ne fait aucun tort aux salles indépendantes, il n'y en a pas dans cette partie de la capitale ; les salles les plus proches, les seules qui pourraient souffrir de la concurrence sont des salles Gaumont* [place de la Convention]. »

« PROJET INATTAQUABLE »

Dès lors, M. Seydoux s'insurge contre la méthode employée à son encontre par le ministre : *« Il est inadmissible qu'on prenne systématiquement Gaumont comme bouc émissaire. Je me suis tu lors des précédentes affaires – comme celle autour de* Désiré, *où nous avons été mis en accusation alors que ce sont les indépendants qui ont refusé le film avec Jean-Paul Belmondo – mais, cette fois, la coupe est pleine. En faisant appel de l'accord que nous avait donné la commission départementale, le ministre nous porte tort à plusieurs titres. »*

« D'abord, en manifestant une opposition de l'Etat, il crée le doute sur ce projet inattaquable », s'insurge Nicolas Seydoux. Il souligne qu'il s'est toujours déclaré favorable à l'examen au cas par cas des projets de multiplexes, pour éviter les implantations qui auraient des effets nocifs, tout en rappelant son désaccord avec la procédure des commissions départementales, retenue par les parlementaires sur le modèle de celles qui attribuent les autorisations d'installation aux supermarchés : *« Les multiplexes ne sont pas des supermarchés, nous ne vendons pas des produits de nécessité, dont la consommation est limitée par l'assouvissement d'un besoin. Personne n'a « besoin » d'aller au cinéma, nous devons créer un désir, et celui-ci n'est pas* a priori *limité. Au contraire, plus les gens vont au cinéma, plus ils ont envie d'y aller, de manière plus diversifiée : un multiplexe n'est pas, par nature, ennemi des petites salles, ce serait plutôt l'inverse ; il contribue à réveiller une demande qui peut aussi profiter aux autres. »*

Ensuite, le renvoi devant l'arbitrage de la commission nationale impose à Gaumont un délai entraînant *« de lourdes charges financières*, poursuit M. Seydoux. *Il est possible que l'appel du ministre corresponde à des arrière-pensées politiques mais, pour survivre, une entreprise privée ne doit pas être à la merci de ce genre de manœuvres »*. Le patron de la major se refuse à envisager que la décision de la commission nationale puisse être négative, sinon *« on condamne le cinéma à Paris et, si cette décision devait faire jurisprudence, on le condamne dans la France entière. Seuls les nouveaux cinémas permettent de faire venir des nouveaux spectateurs : l'augmentation de la fréquentation en 1996 est entièrement imputable aux multiplexes »*.

M. Seydoux proteste enfin contre les reproches adressés à sa société par les indépendants : *« Nul n'est plus que moi attaché à la diversité du cinéma. »* Et il produit des chiffres : avec, sur les cinq dernières années, une moyenne de 71 % de parts de marché des films distribués par Gaumont réalisée dans des salles indépendantes, ces dernières ne peuvent en aucun cas se plaindre, selon lui, d'être court-circuitées par la major.

Comme si, au moment où il annonce la poursuite – *constante depuis 1993 – de la hausse de son chiffre* d'affaires en 1996, dont une augmentation particulièrement conséquente des revenus provenant des salles, le patron de Gaumont n'était plus disposé à ce que sa firme paie la rançon de sa gloire d'emblème de l'industrie cinématographique française.

J.-M. F.

COMMENTAIRE

UN APPEL DIPLOMATIQUE

En faisant appel de l'agrément à la construction du multiplexe Gaumont d'Aquaboulevard, il est douteux que le ministère de la culture ait réellement voulu s'opposer à la réalisation de ce projet, plus encore au développement de ce type d'installations.

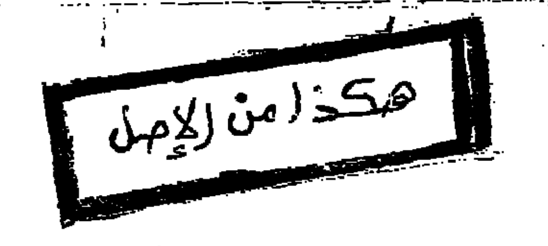
La réaction de la Rue de Valois paraît plutôt viser un double but. D'une part, elle manifeste que la puissance publique se préoccupe des indépendants. Après être intervenu en faveur des producteurs indépendants (en imposant aux chaînes de télévision en clair de confier 75 % de leur production cinéma à d'autres sociétés que leurs filiales), Philippe Douste-Blazy envoie cette fois un signal en direction des exploitants, notamment les Parisiens avec lesquels le directeur général du Centre national de la cinématographie, Marc Tessier, a engagé une concertation à la fin 1996.

D'autre part, comme l'indique le communiqué du ministère, l'appel entraînant la réunion de la Commission nationale doit permettre à celle-ci de *« formaliser sa doctrine et sa jurisprudence dans le cadre de cette nouvelle procédure »* (celle de la loi du 20 juillet 1996). Si, comme l'affirme Nicolas Seydoux, le dossier Aquaboulevard est inattaquable, son étude par l'organe d'arbitrage ne peut que donner naissance à une doctrine favorable, qui pourrait ensuite être adaptée à des cas moins évidents.

Tant que l'implantation de multiplexes dépendra de ces commissions (départementales ou nationales), il paraît effectivement nécessaire que soit formalisé un cadre de référence, dans un domaine qui suscite – parmi les différents professionnels du cinéma, mais aussi parmi les élus – des passions pas toujours rationnelles.

Gaumont aurait alors surtout « essuyé les plâtres » d'une procédure dont le principe même, en ne prenant pas prioritairement en compte les intérêts cinématographiques, demeure contestable.

Jean-Michel Frodon



Une vertigineuse animation

La Plante humaine. En mêlant différents genres Pierre Hebert construit une intrigante expérience

Film franco-canadien de Pierre Hebert. Avec Michael Lonsdale, Sotigui Kouyaté. (1 h 18.)

On pourrait croire que Pierre Hebert, producteur et responsable du studio d'animation du Programme français à l'Office national du film canadien, est un homme assis. Un regard rétrospectif sur son œuvre démontre qu'il n'en est rien : auteur d'une vingtaine de courts métrages, Hebert, anthropologue de formation, commence sa carrière par des films expérimentaux, sous l'égide de Norman McLaren. Sans verser dans la fantaisie souvent associée au genre, sa manière se fait ensuite plus narrative, avant de renouer avec l'expérimentation. C'est ainsi qu'au début des années 80 Hebert porte son art sur le devant de la scène en l'associant éventuellement à d'autres disciplines (danse, chant, musique), dans des sortes de happenings au cours desquels, grâce à un dispositif original (une boucle de film d'une quarantaine de secondes insérée dans un projecteur), il grave sur pellicule en direct.

Cette mise en danger, sous le signe spectaculaire de la vitesse et de l'improvisation, d'une pratique d'ordinaire méticuleuse traduit bien l'esprit d'un créateur qui pense son art comme une question posée au réel. Il écrit ainsi, dans une longue lettre ouverte adressée en 1989 à la revue CinémAction (*Le Cinéma d'animation*) : *« Ne plus considérer l'animation comme un ensemble de prescriptions techniques, mais comme une façon d'être face au monde, et ce dans les moindres gestes apparemment techniques. Rester en état de représentation, et ce même quand je reste dans mon atelier. »*

Fruit de quatre années de travail, *La Plante humaine*, premier long métrage de Pierre Hebert, se situe dans l'exact prolongement de cette réflexion. D'abord parce qu'il utilise pour partie le matériau et la méthode mis au point au cours des spectacles d'animation en direct. Ensuite parce que le seul sujet de ce film est précisément la représentation. De l'homme et du monde, et du monde par l'homme aujourd'hui.

MINCE FIL NARRATIF

Vaste programme, qu'Hebert illustre sous une forme hétérogène, abyssale et télescopée. Un mince fil narratif – la vie quotidienne de Monsieur Michel, bibliothécaire qui vient de prendre sa retraite – permet ainsi au réalisateur de mêler animation et images réelles, d'entrechoquer les genres (fiction, documentaire et images d'archives), et de confronter les récits (des cosmogonies traditionnelles aux images de la guerre du Golfe retransmises par CNN).

La forme angoissante et kaléidoscopique qui en résulte s'organise selon un incessant zapping, du *livre à la télé et de la télé au livre*, de Léonard de Vinci aux recettes de cuisine télévisées, des commentaires du journaliste Ignacio Ramonet à ceux du rabbin Marc-Alain Ouaknin, des traditions orales contées par l'acteur africain Sotigui Kouyaté à celles rapportées par le cinéaste chinois Dai Sijié. Pierre Hebert s'ingénie à faire se chevaucher ces éléments, à les brouiller et à les malaxer dans un maelström d'images et de sons. En un mot à évoquer cette saturation des signes qui rend de plus en plus impénétrable à l'homme moderne le sens de son existence. Est-il utile de préciser que le film pose la question mais n'y répond pas ?

Jacques Mandelbaum

Derrière une vitre trop épaisse

Le Polygraphe. Robert Lepage, surdoué du théâtre québécois, adapte l'une de ses pièces

Film canadien de Robert Lepage. Avec Patrick Goyette, Marie Brassard, Peter Stormare, Maria de Medeiros (1 h 37).

Robert Lepage incarne l'un des événements les plus intéressants advenus dans le théâtre de cette décennie. Qu'il mette en scène Shakespeare ou ses propres textes, il a imposé une puissance et une originalité incontestées. Parmi les qualités de son travail figure l'utilisation de figures de style empruntées au cinéma, mais détournées pour les besoins particuliers de la scène. Est-ce cette connivence avec l'art de l'écran qui poussa le metteur en scène québécois à se faire réalisateur de film en 1995 avec *Le Confessionnal* ? Ce n'était pas, en tout cas, confusion des genres : déjà, sur ce scénario original (et en partie inspiré d'éléments autobiographiques), Lepage multipliait les effets « cinématographiques », soulignant qu'il se voulait en l'occurrence cinéaste et non homme de théâtre. Le résultat était « intéressant », comme on dit : assez attachant, et plutôt maladroit.

Les mêmes précautions se retrouvent dans la réalisation du *Polygraphe*, adapté cette fois d'une de ses pièces. Lepage y aligne les procédés qu'autorise le film avec l'application de celui qui tient à montrer qu'il connaît le vocabulaire de la caméra. Ces artifices ne font qu'aggraver l'étrange faiblesse qui imprègne tout son film : il a beau ordonner les situations inquiétantes, étranges ou ironiques, selon une construction brillamment alambiquée, il semble que rien n'advient sur l'écran. Comme si celui-ci était devenu une vitre trop épaisse derrière laquelle se démènent le jeune homme accusé du meurtre de sa maîtresse, la voisine de celui-ci qui doit jouer le rôle de la victime dans un film consacré à cette affaire non résolue en même temps qu'elle file une romance avec un anatomiste en fuite de Berlin-Est, sur fond de chute du Mur.

Ce qui était, au théâtre, une brillante parabole sur le pouvoir et la liberté et sur les incertitudes de la vérité se transforme ici en labyrinthe fictionnel et en imagerie affectée, troquant en cours de film une obscurité trop concertée contre une résolution décevante. Le mot « polygraphe » désigne à la fois cette machine à détecter les mensonges qu'on ne voit que trop brièvement au début – elle était pourtant plus intéressante comme objet que comme métaphore – et un auteur capable d'écrire sur des matières variées. Il n'est toujours pas prouvé que Robert Lepage, malgré tous ses talents, possède cette qualité.

J.-M. F.

Cinéphiles, soixante-huitards et ouvriers communient autour de « Reprise »

ARMAND a vu deux fois *Reprise* et n'exclut pas de le revoir. Dès que la vidéocassette sortira, il l'achètera. *« Ce film, c'est l'événement du moment »*, dit Olivier, facteur, comme Armand, dans le dix-huitième arrondissement de Paris. Tous leurs copains sont allés voir *Reprise*, au Saint-André-des-Arts – la seule salle parisienne qui diffuse ce long (3 h 15) film d'auteur au succès inattendu (15 000 entrées durant ses quatre premières semaines d'exploitation, dont un peu plus de la moitié à Paris). Pour Roger Diamantis, fondateur du Saint-André, *« vu le genre du film et sa durée, on peut parler d'un succès »*. La deuxième fois, la séance était suivie d'un débat avec le réalisateur Hervé Le Roux.

Reprise est une enquête. Le réalisateur a entrepris de retrouver une femme, au centre d'un petit film tourné en juin 1968 au moment de la reprise du travail aux usines Wonder à Saint-Ouen (*Le Monde* du 27 mars). Au passage, il brasse trente ans d'histoire politique et sociale en donnant la parole à des ouvriers, des syndicalistes, des militants susceptibles de l'aider dans sa quête. *« C'est une tranche de la société française qui est là*, résume Marc Artigau, programmateur des salles CNP à Lyon, *ça ne peut pas laisser indemne. »* Pour preuve, les réactions des spectateurs invités à participer à un débat.

« On est nombreux aujourd'hui à nous demander quoi faire ; il me semble que c'est le sujet au centre de ce film », lance une première intervenante. *« On a l'impression que toutes les questions posées il y a une trentaine d'années sont restées en suspens »*, poursuit une voix dans la pénombre. Hervé Le Roux, qui effectue jusqu'à la fin du mois de juin un tour de France des salles où est projeté *Reprise*, constate que revient souvent la question : *« Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ? » « En général*, dit-il, *ce ne sont pas des militants qui la posent, ce sont juste des gens qui ont envie de bouger. »* Cinéphiles et anciens soixante-huitards constituent l'essentiel du public. Mais ils ne sont pas seuls dans la salle : *« Au début, on avait tous les vieux de la vieille de la LCI, de LO, ou autres*, raconte Christian Chaguet, programmateur du Centre Jean-Vigo, à Bordeaux. *Par la suite, il y a eu un rajeunissement important, des gens qui n'utilisaient pas de slogans pour parler de la situation d'aujourd'hui. »* Bollène (Vaucluse), quatorze mille habitants, un soir d'avril.

Une quarantaine de personnes sont venues au Clap, le petit cinéma de la place de la mairie qui essaie de survivre malgré les vicissitudes de la vie politique locale. La projection est suivie d'un débat avec le réalisateur. *« Ici, il n'y a pas d'ouvriers »*, dit une spectatrice à la fin de la séance. Tollé. *« Si, moi ! »*, lance une jeune femme. Plusieurs doigts se lèvent. Surtout des femmes, qui travaillent à la chaîne. Et pour lesquelles *« ça n'a pas beaucoup évolué* [depuis 1968], *c'est encore la galère »*.

« ÇA VA REVENIR »

« Le film n'est pas sur 1968, ce n'est pas un film de souvenirs », poursuit un jeune homme. Pour Jean-Marc, quarante ans, dont vingt-quatre passés à la chaîne, *« ce film est le reflet de la société actuelle ; ce que disent les ouvriers, c'est ce qu'on ressent ; il y a une espèce d'amertume, de désillusion »*. *« Ça va revenir »*, dit une femme à voix basse. *« Il faudrait faire un film sur les gens qui vont voir le film »*, susurre une autre.

Hervé Le Roux est en passe de gagner son pari : faire un film, non pas pour célébrer le culte de 1968 mais pour *« recoller la mémoire »*. Le hasard l'a bien servi. C'est en 1991 qu'il a entrepris la recherche de cette femme qui hurlait sa rage de reprendre le travail. Et c'est à la fin de l'année 1995, au moment des grèves, qu'il a terminé le montage. *« Le film s'inscrit bien dans tout ce qui se passe*, estime Roger Diamantis. *Ce n'est pas par hasard qu'il s'appelle* Reprise, *les gens ont ce mot dans la tête, ils attendent une reprise, même s'ils ne savent pas laquelle. »*

Armand est retourné voir le film, accompagné de son amie Sylvie, consœur de La Poste qu'il a rencontrée pendant les grèves de décembre 1995. Sylvie s'est complètement identifiée à la belle inconnue de Wonder. Elle non plus, en 1995, elle ne voulait *« pas y retourner, dans cette taule »*. Un phénomène d'identification qu'Hervé Le Roux rencontre souvent chez les spectatrices. *« Ce n'est pas un film sur le souvenir, mais sur la mémoire*, estime Armand. *Le souvenir, c'est mort, alors que la mémoire, c'est quelque chose qui est présent. »*

Marie-Pierre Subtil



LES ENTRÉES À PARIS

■ **La fréquentation** est à nouveau en recul par rapport à la semaine correspondante de 1996 (période de vacances), et le déséquilibre entre productions française et américaine continue de s'aggraver. Avec 30 000 entrées dans 27 salles, *Quadrille* paraît promis au même destin funeste que la plupart des autres comédies sorties depuis le début de l'année.

■ **Parmi les nouveautés**, le meilleur score (relatif) est pour *When We Were Kings*, avec 10 000 entrées dans 7 salles – joli résultat pour un documentaire. *La Cible* rate son but à 5 000 dans 17 salles, tandis que *Port Djema* s'en sort honorablement en attirant autant de spectateurs, mais devant 5 écrans.

■ **« Le Retour du Jedi »** est le seul film qui s'avère capable de dépasser les 40 000 entrées cette semaine sur Paris-périphérie. Avec 81 000 pour sa sortie « large », après les 29 000 glanées la semaine dernière dans seulement deux salles, le troisième épisode de la saga de George Lucas marche ainsi sur les traces de *La Guerre des étoiles* (qui passe les 400 000 en septième semaine) et de *L'Empire contre-attaque*, à 219 000 en quatre semaines.

■ **En continuation**, quatre titres flottent entre 30 000 et 40 000 entrées : honnête performance pour *Les 101 Dalmatiens* en cinquième semaine (36 000 entrées, total : 454 000) et pour *Le Patient anglais* en septième semaine (32 000 entrées, total : 435 000), stabilité de bon aloi pour *Roméo et Juliette* en deuxième semaine à 39 000 (total : 91 000), mais franche déception pour *Arlette* à 36 000, également en deuxième semaine, mais avec la plus grosse combinaison de salles du moment (total : 99 000).

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*.

■ **La baisse de la fréquentation** a été de 10 % pendant le premier trimestre 1997 comparé au premier trimestre 1996. Le nombre d'entrées du 1er janvier au 1er avril est estimé à *34,5 millions* (contre 38,3 en 1996), selon le « baromètre » de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF), qui attribue ce fléchissement au *« manque crucial de films porteurs »*. En 1996, *Seven* et *Les Trois Frères* dépassaient les 3 millions d'entrées et, avec *Le bonheur est dans le pré*, ils attiraient 10,6 millions de spectateurs. Cette année, les trois premiers films (*Didier*, *La Rançon* et *Un air de famille*), ont réalisé ensemble 6,4 millions d'entrées, aucun n'atteignant 3 millions. Les mois de janvier et février ont été les plus critiques avec une baisse, fin février, de 14 % qui touche aussi bien Paris et sa périphérie (– 10 %) que les grandes villes de province (– 6 %), les villes moyennes (– 12 %) et la petite exploitation (– 15 %). Cependant, mars a connu une légère reprise, qui s'est prolongée en avril et confirme la tendance générale à la hausse depuis deux ans.

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

GRACE OF MY HEART

Film américain d'Allison Anders. Avec Illeana Douglas, Matt Dillon, Eric Stoltz, John Turturro. (1 h 55.)

■ Allison Anders est une jeune cinéaste indépendante américaine, remarquée il y a cinq ans pour *Gas, Food and Lodging*. C'est Martin Scorsese qui assure la production de ce troisième long métrage. Les amples mouvements de grue qui ouvrent le film signalent tout de suite l'ambition de *Grace of my Heart*, qui retrace le parcours d'une jeune fille de la bonne société de Philadelphie tentant, à la fin des années 50, de débuter dans la chanson, qui devient parolière et écrira pour divers groupes de variétés. Le récit suit plusieurs années d'un parcours entrecoupé de rencontres et d'échecs sentimentaux, dessinant en creux, derrière une petite histoire de la chanson populaire américaine, une époque qui va des débuts de la contraception à la mode hippie des années 70. Il y a toujours à craindre d'une révision nostalgique des décennies récentes restituées par le biais de musiques gentiment inécoutables, et plombée par la reconstitution décorative. Allison Anders se sort pourtant honorablement des craintes qu'un tel projet inspire. Soutenue par une interprétation parfaite, elle parvient à surmonter la contradiction qui sépare les exigences de la vision rétrospective et sa réelle spontanéité, pour atteindre un heureux mélange d'humour et de mélancolie. *Jean-François Rauger*

LA VÉRITÉ SI JE MENS !

Film français de Thomas Gilou. Avec Richard Anconina, Elie Kakou, José Garcia, Vincent Elbaz, Bruno Solo, Gilbert Melki. (1 h 40.)

■ Dans le paysage morose de la comédie française, *La Vérité si je mens !* apparaît comme une très bonne surprise. On trouve dans le nouveau film de Thomas Gilou des qualités déjà présentes dans *Black Mic-Mac*, son premier long métrage : la connaissance d'un milieu – après les Blacks de la Goutte-d'Or, les juifs pieds-noirs du Sentier – et une compréhension de son fonctionnement qui lui permet de mettre en scène des personnages archétypes sans tomber dans la caricature. Le film de Thomas Gilou repose sur un mécanisme de comédie très classique : l'intrusion accidentelle d'un individu dans un milieu qu'il ne connaît pas et dont il va essayer de maîtriser les rouages. Eddie (Richard Anconina), un ancien cadre sur le point de devenir SDF, travaille pour un fabricant de tissus du Sentier. Il finit par s'associer avec plusieurs de ses partenaires de travail pour créer sa propre boîte. Une brochette d'acteurs remarquables : Vincent Elbaz, José Garcia, Elie Kakou, et le méconnu Gilbert Melki, qui ne devrait pas le rester longtemps, apportent à ce film une légèreté bienvenue. *Samuel Blumenfeld*

LA DIVINE POURSUITE

Film français de Michel Deville. Avec Antoine de Caunes, Emmanuelle Seigner, Elodie Bouchez, Denis Podalydès. (1 h 42.)

■ Qu'est-il donc arrivé à Michel Deville ? En adaptant *Dancing Aztecs*, l'un des plus médiocres roman de Donald Westlake, il réalise un film dont on a du mal à saisir la raison d'être. *La Divine Poursuite* reprend sur un mode mineur le point de départ du film de Stanley Kramer, *Un monde fou, fou, fou, fou* : la course-poursuite de plusieurs individus autour d'un trésor enfoui. Une statue aztèque en or massif d'une valeur de un million de dollars sert ici d'appât et justifie les efforts d'Antoine de Caunes, Elodie Bouchez, Richard Gotainer, Denis Podalydès, qui font ce qu'ils peuvent dans ce film qui les sert si peu, tandis que Michel Deville tente, vainement, d'insuffler à son film une dose d'érotisme sulfureux. Seule hypothèse viable : l'auteur de *Péril en la demeure* et du *Dossier 51* s'est perdu avec la statue aztèque dérobée dans un musée. *S. Bd*

TORTILLA ET CINÉMA

Fim français de Martin Provost. Avec Carmen Maura, Marc Duret, Michel Aumont, Marina Tomé. (1 h 30.)

■ Cela commence à l'aube, par la cavalcade feutrée d'un groupe d'individus filmés au niveau des pieds. On aurait aimé que le point de vue du réalisateur s'élève un peu, mais celui-ci ne quittera le ras du sol que pour mieux pénétrer dans l'envers d'un décor : celui du tournage d'un film. Lequel se déroule dans l'appartement cossu d'un beau quartier, détourné en l'absence de ses propriétaires par une équipe de cinéma fauchée. A ce point fauchée qu'on attend la pellicule, et que la vedette espagnole, Carmen Maura, fait patienter tout le monde (l'équipe du faux film et donc les spectateurs du vrai) en racontant comment toute cette aventure a commencé, lors de sa rencontre avec le jeune réalisateur Benjamin Ballon. A défaut de convaincre ou d'amuser, on comprend du moins pourquoi cette improbable et complaisante mise en abyme ressemble tant à une baudruche. *J. M.*

LA FÊTE BLANCHE

Film russe de Vladimir Naoumov. Avec Innokenti Smoktounovsky, Armène Djigarkhanian, Natalia Belokhvostikova, Natalia Naoumova. (1 h 37.)

■ Connu pour avoir formé jusqu'en 1983 avec Alexanderovitch Alov un solide tandem du cinéma soviétique, Vladimir Naoumov signe avec *La Fête blanche* (1995) ce qu'on pourrait appeler un film post-communiste. Adapté de *Cent Oiseaux* de Tonino Guerra, cette fable poético-symbolique met en scène la dérive d'un vieil homme et du détective privé qu'il a engagé pour le suivre. Leur route croisera un établissement de bains fellinien, une place sur laquelle une femme s'évertue à déboulonner la statue de Lénine, ou un hôtel de passe où travaille la fille du vieil homme. Rehaussé par les visions infernales de Bosch, traversé par quelques masques de carnaval, ce film sur la décomposition d'un monde s'est tellement obnubilé sur le processus qu'il en a oublié le monde. *J. M.*

L'AGENT SECRET

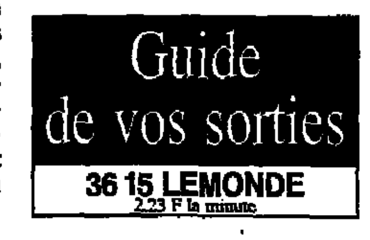
Film anglo-américain de Christopher Hampton. Avec Bob Hoskins, Patricia Arquette, Gérard Depardieu, Christian Bale. (1 h 35.)

■ Dans les bas-fonds de Londres, des militants anarchistes et socialistes complotent, intriguent, et réfléchissent beaucoup trop. La jeune Winnie épouse Adolphe Verloc sans se douter que ce mari à l'apparence très convenable est en réalité un espion russe. Il n'y a pas grand-chose à sauver de *L'Agent secret*, adapté du roman de Joseph Conrad, dont il ne reste plus grand-chose à l'arrivée. Christopher Hampton donne une version plate du Londres de la fin du siècle, dont il ne retient que des clichés sortis tout droit des adaptations hollywoodiennes de Sherlock Holmes. Pris au piège, les acteurs semblent se demander en permanence ce qu'ils sont venus faire dans une pareille galère. *S. Bd*

TURBULENCES À 30 000 PIEDS

Film américiain de Robert Butler. Avec Ray Liotta, Lauren Holly, Hector Helizondo, Ben Cross. (1 h 40.)

■ *Turbulences à 30 000 pieds* pourrait être le résultat d'une soirée arrosée entre scénaristes à court d'idées. Comment épicer un récit usé à force d'avoir été copié puis parodié sinon en y injectant un autre cliché ? C'est ainsi qu'au schéma du film catastrophe (avion en perdition) se trouve amalgamé un thriller sur les méfaits d'un tueur en série. Un dangereux assassin en série, escorté par quatre agents du FBI dans un Boeing 747, parvient à supprimer ses gardes. Pilote et copilote sont également tués dans la bagarre. Une courageuse hôtesse de l'air devra tout à la fois ramener l'avion à bon port et supprimer le tueur fou. Sur un scénario idiot, que cinéaste et scénaristes ne parviennent pas à transformer en parti pris ludique, les péripéties les plus conventionnelles s'accumulent. Faux suspense et vrai ennui s'imposent alors sans merci. *J.-F. R.*





LA SÉLECTION DU « MONDE »

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO (français, 1 h 02), de Jean-Luc Godard.
LES ANGES DÉCHUS (Hongkong, 1 h 36), de Wong Kar-Wai.
BEKO (allemand-arménien, 1 h 40), de Nizamettin Aric.
BIG NIGHT (américain, 1 h 40), de Campbell Scott et Stanley Tucci.
CE RÉPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES (français, 1 h 17), d'Alain Cavalier.
LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL (français, 1 h 15), de Gérald Caillat.
GÉNÉALOGIES D'UN CRIME (français, 1 h 53), de Raoul Ruiz.
GOODBYE SOUTH, GOODBYE (taïwanais, 1 h 52), de Hou Hsiao Hsien.
KIDS RETURN (japonais, 1 h 47), de Takeshi Kitano.
LEVEL FIVE (français, 1 h 46), de Chris Marker.
LA MOINDRE DES CHOSES (français, 1 h 45), de Nicolas Philibert.
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI (franco-suisse, 1 h 20), d'Anne-Marie Miéville.
PORT DJEMA (franco-gréco-italien, 1 h 35), d'Eric Heumann.
REPRISE (français, 3 h 12), de Hervé Le Roux.
SCHIZOPOLIS (américain, 1 h 36), de Steven Soderbergh.
SEXY SADIE (allemand, noir et blanc, 1 h 32), de Matthias Glasner.
LE SORT DE L'AMÉRIQUE (québécois, 1 h 30), de Jacques Godbout.
UN INSTANT D'INNOCENCE (franco-iranien, 1 h 18), de Mohsen Makhmalbaf.
UN JOUR, TU VERRAS LA MER (indien, 1 h 46), de Jahnu Barua.
LE VILLAGE DE MES RÊVES (japonais, 1 h 52), de Yoichi Higashi.
WHEN WE WERE KINGS (américain, 1 h 28), de Leon Gast.

FESTIVALS

PREMIÈRE RENCONTRE DES JEUNES RÉALISATEURS FRANÇAIS À ALBI
« La diffusion du cinéma indépendant et les publics » est le thème choisi pour une table ronde animée par Bruno Bontzolakis, Lucas Belvaux, Serge Le Péron, Enki Bilal et Tonie Marshall. La projection (avant celle du Festival de Cannes) de *Familles, je vous hais* de Bruno Bontzolakis ainsi que celle du premier film de Lucas Belvaux *Parfois, trop d'amour* (1991) complète cette journée albigeoise.
Le 5 mai, de 9 h 30 à 20 h 30. Centre culturel de l'Albigeois, scène nationale, place de l'Amitié entre les peuples, BP.49, 81002 Albi Cedex. Tél. : 05-63-54-11-11.

RÉTROSPECTIVE VALERIO ZURLINI
La salle République de la Cinémathèque française présente l'intégralité de l'œuvre magnifique et injustement méconnue du cinéaste italien Valerio Zurlini (1926-1982). Auteur d'une quinzaine de courts métrages et de huit longs métrages en vingt-deux ans de carrière, Zurlini réalise son premier film en 1954, *Les Jeunes Filles de San Frediano*. Suivront *Un été violent*, *La Fille à la valise*, *Journal intime* (Lion d'or au Festival de Venise en 1962), *Des filles pour l'armée* (d'après Pirro), *Black Jesus/Assis à sa droite*, *Le Professeur* et *Le Désert des Tartares* (d'après Buzzati).
Du 30 avril au 11 mai. Cinémathèque française, salle République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Tél. : 01-47-04-24-24.

HOMMAGE À EDWIGE FEUILLÈRE
Lucrèce Borgia d'Abel Gance, *La Duchesse de Langeais* de Jacques de Baroncelli, *De Mayerling à Sarajevo* et *Sans lendemain* de Max Ophuls, *Marthe Richard au service de la France* de Raymond Bernard, *L'Honorable Catherine* de Marcel L'Herbier, *L'Aigle à deux têtes* de Jean Cocteau, *La Chair de l'orchidée* de Patrice Chéreau comptent parmi les vingt et un films retenus par la Cinémathèque pour un hommage à l'une des grandes dames du cinéma français.
Du 30 avril au 12 mai. Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e. Tél. : 01-47-04-24-24.

50 ANS DE PALMES D'OR
A l'occasion du 50e Festival de Cannes, le cinéma Mac-Mahon présente une rétrospective des plus belles Palmes d'or. Durant trois semaines, une quarantaine de films seront projetés, de *Rome ville ouverte* à *Underground*, en passant par *Le Troisième Homme*, *Miracle à Milan*, *Othello*, *Le Monde du silence*, *La Dolce Vita*, *Viridiana*, *Le Guépard*, *If* ou *Mort à Venise*. En première partie de chaque long métrage, des bandes d'actualités, des courts métrages et des bandes-annonces viendront compléter cette rétrospective.
Du 30 avril au 20 mai. Mac-Mahon, 5, avenue Mac-Mahon, Paris 17e. Tél. : 01-43-29-79-89.

CARTE BLANCHE À JEAN-CLAUDE BIETTE
Le cinéma Le République présente, jusqu'au 20 mai, trois films de Jean-Claude Biette, *Le Théâtre des matières*, *Loin de Manhattan* et *Le Complexe de Toulon*. Autour de cette programmation, Jean-Claude Biette propose cinq films de son choix : *La Vallée de la peur* de Raoul Walsh (le 3 mai à 14 h 45), *Le Testament du docteur Cordelier* de Jean Renoir (le 4 à 14 h 45), *Œdipe roi* de Pier Paolo Pasolini (le 6 à 22 heures en présence de Biette), *Mon cas* de Manuel de Oliveira (le 10 à 15 heures), *L'Eclair* de Mikio Naruse (le 11 à 15 heures).
Du 30 avril au 20 mai. Cinéma Le République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Tél. : 01-48-05-51-33.

CARTE BLANCHE À « VUE SUR COURT »
Une dernière soirée est consacrée aux courts métrages de la saison 1996-1997, en présence des réalisateurs. Au programme : *El Mokhtar (L'Elu)* de Khaled Ghorbal, *Liberté chérie* de Jean-Luc Gaget, *Des majorettes dans l'espace* de David Fourier, *La nuit est belle* de Laurent Firode, *El Fatha* de Rachida Krim.
Le 6 mai à 20 h 30. La Coupole, rue Jean-François-Millet, 77380 Combs-la-Ville. Tél. : 01-60-34-53-60.

NOUVEAUX FILMS

L'AGENT SECRET
Film britannique de Christopher Hampton, avec Bob Hoskins, Patricia Arquette, Gérard Depardieu, Jim Broadbent, Christian Bale, Eddie Izzard (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
VF : Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+).

LA DIVINE POURSUITE
Film français de Michel Deville, avec Antoine de Caunes, Emmanuelle Seigner, Elodie Bouchez, Denis Podalydès, Robert Plagnol, Richard Gotainer (1 h 42).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LA FÊTE BLANCHE
Film russe de Vladimir Naoumov, avec Innokenti Smoktounovsky, Armène Djigarkhanian, Natalia Belokhvostikova, Natalia Naoumova, Elena Maïorova, Robert Voulfov (1 h 37).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

GRACE OF MY HEART
Film américain d'Allison Anders, avec Illeana Douglas, Matt Dillon, Eric Stoltz, Bruce Davison, Patsy Kensit, Jennifer Leigh Warren (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; UGC George-V, 8e.

LA PLANTE HUMAINE
Dessin animé canadien de Pierre Hébert (1 h 30).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LE POLYGRAPHE
Film franco-canadien-allemand de Robert Lepage, avec Patrick Goyette, Marie Brassard, Peter Stormare, Maria de Medeiros, Linda Lepage-Beaulieu, Josée Deschenes (1 h 37).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+).

TORTILLA Y CINÉMA
Film français de Martin Provost, avec Carmen Maura, Marc Duret, Michel Aumont, Marina Tomé, Marianne Groves, Mouss Diouf (1 h 30).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14).

TURBULENCES À 30 000 PIEDS (*)
Film américain de Robert Butler, avec Ray Liotta, Lauren Holly, Hector Elizondo, Ben Cross, Rachel Ticotin, Catherine Hicks (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, THX, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LA VÉRITÉ SI JE MENS !
Film français de Thomas Gilou, avec Richard Anconina, Vincent Elbaz, Elie Kakou, José Garcia, Bruno Solo, Richard Bohringer (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

EXCLUSIVITÉS

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO
de Jean-Luc Godard,
avec Eddie Constantine, Hanns Zischler, Claudia Michelsen, André Labarthe, Nathalie Kadem, Robert Wittmers.
Français (1 h 02).
Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40).

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hongkong (1 h 36).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+).

ARIANE OU L'ÂGE D'OR
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (2 h 35).
Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88) (+).

ARLETTE
de Claude Zidi,
avec Josiane Balasko, Christophe Lambert, Ennio Fantastichini, Jean-Marie Bigard, Martin Lamotte, Armelle.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

BEKO
de Nizamettin Aric,
avec Nizamettin Aric, Bezara Arsen, Lusika Hesen, Cemale Jora, Fila Tital, Nuriye Tital.
Allemand-arménien (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

BIG NIGHT
de Campbell Scott et Stanley Tucci,
avec Santley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron.
Américain (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+).

CE RÉPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES
d'Alain Cavalier.
Français (1 h 17).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LE COMMENT ET LE POURQUOI
de Ventura Pons,
avec Lluis Homar, Pepa Lopez, Alex Casanovas, Merce Aranega, Merce Pons, Pere Ponce.
Espagnol (1 h 30).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ;

DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-M. Straub et Danièle Huillet,
avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykewski.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

ENQUÊTE SUR ABRAHAM
d'Abraham Ségal,
Franco-israélien-palestinien (1 h 42).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
de Gérald Caillat,
Français (1 h 15).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).

FRED
de Pierre Jolivet,
avec Vincent Lindon, Clotilde Courau, François Berléand, Albert Dray, Roschdy Zem, Stéphane Jobert.
Français (1 h 25).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).

GÉNÉALOGIES D'UN CRIME
de Raoul Ruiz,
avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Mélinand.
Français (1 h 53).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+).

GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung.
Taïwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

GRAINS DE SABLE
de Ryosuke Hashiguchi,
avec Yoshinari Okada, Kota Kusano, Ayumi Hamazaki, Koji Yamaguchi, Kumi Takada.
Japonais (2 h 09).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+).

JOURS DE COLÈRE
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (3 h).
Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88) (+).

KIDS RETURN
de Takeshi Kitano,
avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka.
Japonais (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

LOOKING FOR RICHARD
d'Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder.
Américain (1 h 53).
VO : Action Ecoles, dolby, 5e (01-43-25-72-07).

MARION
de Manuel Poirier,
avec Coralie Tetard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.
Français (1 h 46).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).

MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; UGC George-V, 8e.

MICHAEL COLLINS
de Neil Jordan,
avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
Américain.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Maillot, 17e.

LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

NÉNETTE ET BONI
de Claire Denis,
avec Grégoire Colin, Alice Houri, Jacques Nolot, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Gallo.
Français (1 h 43).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).

NI D'ÈVE NI D'ADAM (*)
de Jean-Paul Civeyrac,
avec Guillaume Verdier, Morgane Hainaux, Frédérique Gagnol, Hélène Chambon, Luc Tissot, Lucile Nogier.
Français (1 h 30).
Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
d'Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LES PALMES DE M. SCHUTZ
de Claude Pinoteau,
avec Isabelle Huppert, Charles Berling, Philippe Noiret, Christian Charmetant, Philippe Morier-Genoud, Marie-Laure Descoureaux.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+).

LE PATIENT ANGLAIS
d'Anthony Minghella,
avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth.
Américain (2 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

PORT DJEMA
d'Eric Heumann,
avec Jean-Yves Dubois, Nathalie Boutefeu, Christophe Odent, Edouard Montoute, Claire Wauthion, Frédéric Pierrot.
Franco-gréco-italien (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+).

QUADRILLE
de Valérie Lemercier,
avec Valérie Lemercier, André Dussollier, Sandrine Kiberlain, Sergio Castellitto, Lise Lamétrie, Frack de La Personne.
Français (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

LES RANDONNEURS
de Philippe Harel,
avec Benoît Poelvoorde, Karin Viard, Géraldine Pailhas, Vincent Elbaz, Philippe Harel.
Français (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+).

LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

REPRISE
d'Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

ROMÉO ET JULIETTE
de Baz Luhrmann,
avec Leonardo DiCaprio, Claire Danes, Brian Dennehy, John Leguizamo, Pete Postlethwaite, Paul Sorvino.
Américain (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).

SCHIZOPOLIS
de Steven Soderbergh,
avec Steven Soderbergh, Betsy Brantley, David Jensen, Eddie Jemison, Scott Allen, Mike Malone.
Américain (1 h 36).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+).

SÉLECT HÔTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiégel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).

SEXY SADIE
de Matthias Glasner,
avec Corinna Harfouch, Jürgen Vogel, Thomas Heinze, Richy Müller, Andreja Schneider, Stephanie Philipp.
Allemand, noir et blanc (1 h 32).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) (+).

SHINE
de Scott Hicks,
avec Armin Mueller-Stahl, Noah Taylor, Goeffrey Rush, Lynn Redgrave, John Gielgud, Sonia Todd.
Australien (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

LE SORT DE L'AMÉRIQUE
de Jacques Godbout,
avec René-Daniel Dubois, Philippe Falardeau, Jacques Godbout.
Québécois (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86).

THE PILLOW BOOK
de Peter Greenaway,
avec Vivian Wu, Yoshi Oida, Ken Ogata, Hideko Yoshida, Ewan McGregor, Judy Ongg.
Franco-britannique (2 h 06).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63) ; Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

UN INSTANT D'INNOCENCE
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Mirhadi Tayebi, Ali Bakhshi, Ammar Tafti, Marjam Mohamadamimi.
Franco-iranien (1 h 18).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).

UN JOUR, TU VERRAS LA MER
de Jahnu Barua,
avec Bishnu Kargona, Arun Nath, Kashmiri Saikia Barua.
Indien (1 h 46).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

VASKA L'ARSOUILLE
de Peter Gothar,
avec Maksim Szergejev, Valja Kaszjanova, Jevgenyij Szigyihin, Szergej Ruszkin.
Hongrois (1 h 25).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseii Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).

LE VIOLON DE ROTHSCHILD
d'Edgardo Cozarinsky,
avec Serguei Makovetsky, Dainius Kazlauskas, Tönu Kark, Tarmo Männard, Tamara Solodnikova, Kaljo Kiisk.
Franco-suisse-finlandais-hongrois (1 h 41).
VO : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+).

REPRISE

L'HONNEUR DES PRIZZI
de John Huston,
avec Jack Nicholson, Kathleen Turner, Anjelica Huston, William Hickey, Robert Loggia, John Randolph.
Américain, 1985, copie neuve (2 h 09).
VO : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80) (+).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

PRESSE Un an s'est écoulé depuis la mort de Robert Hersant, le 21 avril 1996. Les héritiers ont accepté la succession. L'empire de presse qu'il a fondé est en proie à un fort endettement, que s'est employé à diminuer Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse. ● LE GROUPE veut rééchelonner sa dette et cherche de nouveaux *moyens de financements* (titrisation des créances, prêts à long terme auprès de banques anglo-saxonnes). Après la vente de titres et de participations, des *cessions d'actifs devraient se poursuivre*. ● LA FAMILLE de Robert Hersant semble vouloir éviter l'entrée dans le capital d'investisseurs extérieurs. ● LA RÉORGANISATION de *l'ensemble du groupe, commencée* dans les quotidiens de l'Ouest, est le troisième élément du plan de sauvetage. *France-Soir*, en déficit chronique, constitue l'un des dossiers les *plus cruciaux*.

Le groupe Hersant s'efforce d'accélérer son désendettement

Le calendrier politique retarde la finalisation de la succession du patron de presse disparu il y a un an. Diverses solutions destinées à trouver des moyens de financement sont envisagées. Dans la réorganisation en cours, l'avenir de « France-Soir » reste incertain

LA DISSOLUTION est-elle favorable au groupe Hersant ? L'actualité politique va évidemment favoriser la diffusion des journaux. Mais, après la mort de son fondateur, Yves de Chaisemartin, PDG *de la Socpresse, comptait* sur cette année préélectorale pour *« donner du temps au temps »*, assurer la succession et poursuivre tranquillement la réorganisation du groupe et son désendettement, face aux appétits des groupes industriels. *L'accélération* du calendrier électoral risque de perturber le processus.

Un an après la disparition de Robert Hersant, peu de choses ont changé. Mais l'atmosphère ressemble toujours à celle d'une période d'attente ou de transition. Les héritiers ont accepté la succession du groupe, *début avril*, *« sous bénéfice d'inventaire »*, après avoir demandé, cet automne, une prolongation de six mois. Trois personnes jouent un rôle-clé dans la succession : la veuve et troisième épouse du fondateur, Rolande Hersant ; Philippe Hersant, patron de *France-Antilles* et fils de la deuxième épouse du papivore, et Yves de Chaisemartin, successeur de Robert Hersant à la tête de la Socpresse.

Au-delà des subtils dosages en termes de pouvoir et de susceptibilité, Yves de Chaisemartin continue sa délicate tâche d'assainissement du groupe. Le *désendettement se poursuit, mais* pas assez rapidement. Comme l'indiquait le numéro d'avril du mensuel *Challenges*, le résultat d'exploitation est de l'ordre de 200 millions en 1996, en sensible amélioration par rapport à 1995. L'endettement bancaire *de la* Socpresse est aujourd'hui de 1,9 milliard *de francs, pour un chiffre* d'affaires de 7 milliards de francs, auquel *s'ajoutent* des crédits-bails d'environ 600 millions de francs. Les principaux créanciers sont le Gan (UIC et CIC), le Crédit lyonnais et Paribas.

Des échéances importantes doivent tomber en 1997 et 1998 : en *principe 200 millions de francs* cette année et 400 millions en 1998, auxquels s'ajoutent des remboursements de crédit-bail d'environ 150 millions par an. Les dettes auprès des organismes sociaux se chiffrent en dizaines de millions de *francs. La Socpresse doit aussi* au Trésor public 83,8 millions de francs.

Les encours diminuent, mais pas assez pour faire face aux échéances. Il est vital pour le groupe de négocier le rééchelonnement de cette dette, en la faisant passer de deux à quatre ans. Pour *cela, Yves de Chaisemartin doit* avant tout rassurer, ce qu'il a en partie réussi : *« Yves de Chaisemartin a fait un bon travail de gestion et de rationalisation. Si les échéances posent problème, il y aura des solutions trouvées »*, explique un banquier. Le groupe a souvent connu des périodes difficiles, mais a *toujours payé ses banquiers. D'autant* qu'il donne des garanties : *Le Figaro* est ainsi nanti à hauteur de 913 millions de francs (*Le Monde* du 4 juillet 1996).

Yves de Chaisemartin et Bernard Esambert, président du conseil de surveillance de la banque Arjil (groupe Lagardère), chargé à titre personnel de la restructuration financière du groupe, s'emploient donc à trouver des moyens de financement. La première opération est technique : il s'agit de titriser les créances commerciales. D'où des négociations avec la banque *américaine Merrill Lynch et* d'autres investisseurs anglo-saxons, qui devraient aboutir en juin. Cela devrait dégager de 400 à 700 millions de francs. Merrill Lynch a accordé à la fin de 1996 un prêt-relais de 180 millions de francs, pour quinze mois, garanti sur une vente des actions du groupe belge Rossel, l'éditeur du *Soir* (Bruxelles), dont la Socpresse possède 40 %.

L'autre partie du plan de désendettement consiste en des cessions d'actifs. Le groupe s'est délesté en 1996 et 1997 des actions de *Midi libre*, *de Centre-Presse*, du quotidien polonais *Rzeczpospolita*, des journaux gratuits du pôle ouest, pour plus de 500 millions de francs. Les radios de l'Ouest devraient être vendues à NRJ. D'autres journaux risquent d'être cédés.

Le profitable *Paris-Turf*, – dont le CDR et le Crédit Lyonnais possèdent 40 % – fait l'objet de nombreuses *rumeurs et suscite notamment* l'intérêt de Jean-Luc Lagardère. Il pourrait rapporter de 200 à 400 millions de francs, les 40 % dans le groupe Rossel étant dans la même fourchette de prix.

> Après « Centre-Presse », le quotidien polonais « Rzeczpospolita » et des « gratuits », les radios de l'Ouest et d'autres journaux risquent d'être cédés

La famille semble *vouloir éviter* l'entrée de partenaires dans la Socpresse. De plus, une valorisation financière du groupe en vue d'une entrée dans le capital ne répond pas à la même logique qu'une valorisation patrimoniale destinée à *payer le moins possible de droits* de succession. Pour permettre un système de financement à long terme, deux solutions sont à *l'étude. Une souscription d'obligations* convertibles en actions, qui se ferait sans valorisation du groupe, est possible mais se traduirait à terme par une entrée d'investisseurs dans le capital. Autre solution : des prêts à long terme et à *haut rendement*, les prêts *high yield*, fréquents aux Etats-Unis, qui évitent une entrée dans le capital.

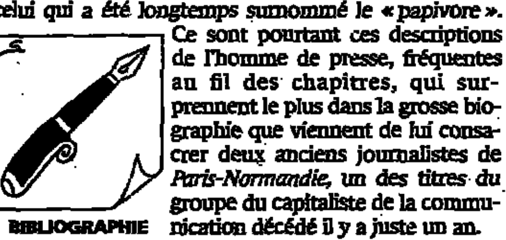
Dernier élément du plan de sauvetage : une réorganisation de l'ensemble du groupe. Pierre-Jean Bozo, directeur délégué, s'est attelé à la restructuration des trois journaux de l'Ouest : *Presse-Océan*, *le Courrier de l'Ouest*, *Le Maine Libre*. Un plan est en cours à *Nord-Eclair*. *Le Figaro-Magazine* a commencé une nouvelle formule et des changements de maquette sont à l'étude au *Figaro*.

Mais le gros chantier s'appelle *France-Soir*. Yves de Chaisemartin a décidé de faire un nouveau journal en format tabloïd, fabriqué dans un nouveau site et une nouvelle imprimerie, à Clichy, pour sortir le quotidien du rouge (80 millions de déficit par an). M. de Chaisemartin a ouvert un conseil d'administration de Presse Alliance, *la société éditrice de France-Soir*, lundi 28 avril, en annonçant que c'était peut-être le dernier. *« Les échéances politiques derrière nous, si les négociations n'avancent pas, il y a un vrai danger d'arrêt du titre »*, estime un membre du groupe.

Alain Salles

Le papivore à nu

ROBERT HERSANT retroussant ses manches au marbre d'une publication *« acquise au fin fond du bocage, redessinant un titre ou bien encore esquissant les plans d'une rotative »*, voilà une image peu connue de celui qui a été longtemps surnommé le *« papivore »*.



BIBLIOGRAPHIE

Ce sont pourtant ces descriptions de l'homme de presse, fréquentes au fil des chapitres, qui surprennent le plus dans la grosse biographie que viennent de lui consacrer deux anciens journalistes de *Paris-Normandie*, un des titres du groupe du capitaliste de la communication décédé il y a juste un an.

De sa jeunesse normande, de ses écrits dans le mensuel *Jeune Front* – sous-titré *L'organe des jeunes du Maréchal* –, de la création du Centre Maréchal Pétain de Brévannes, jusqu'à sa façon de gagner la confiance d'actionnaires pour mieux endormir leur méfiance et leur acheter leurs titres, la vie de celui que l'on nommait par ses initiales – « RH » –, est, en partie, publique. Le grand mérite d'Elizabeth Coquart et de Philippe Huet, auteurs de cette biographie intitulée *Le Monde selon Hersant*, est de ne s'être pas contentés des anecdotes qui ponctuent sa longue carrière mais d'avoir multiplié enquêtes et entretiens pour raconter l'épopée de cet entrepreneur de presse à la façon d'un roman.

L'histoire d'un homme plein d'idées, souvent modernes pour son époque, comme en témoignent la création en 1950 de *l'Auto-Journal* puis, trente ans après, celle du *Figaro-Magazine* ; d'un homme discret à l'ambition dévorante qui n'hésitait pas à brader l'information, à unifier des titres pour rentabiliser au maximum les entreprises en sa possession. Hersant aimait sans doute les journaux au point d'en faire collection, mais il n'aimait pas beaucoup les journalistes.

Méfiant, entouré de sa garde rapprochée, il ne faisait que moyennement confiance à ces hommes de plume, se moquait de leur prétendue déontologie et prenait plaisir à les ridiculiser. La réception des journalistes du service politique du *Figaro* dans ses bureaux de la rue de Presbourg et leur rencontre avec les candidats RPR et UDF d'Ile-de-France, peu après le rachat du quotidien et à la veille d'une élection, en fait foi : *« Le maître de maison tape dans ses mains et grimpe sur une chaise. "Mes amis, commence RH à l'adresse des seuls candidats, je vous ai réunis ce soir pour vous dire qu'on va vous aider. Mes journalistes sont à votre disposition. Pendant la campagne, demandez-leur ce que vous voulez, ils le feront. Vous pouvez les appeler à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit" »*.

MÉPRIS DU CONTENU

Robert Hersant achète, vend parfois, restructure toujours les journaux que sa boulimie ramène dans les filets de la Socpresse. Il adore l'odeur des morasses au marbre, il aime choisir les caractères d'un quotidien mais méprise souvent le contenu des articles. Jouant des amitiés, des relations acquises dans les périodes les plus difficiles, autant à gauche qu'à droite, il protège son empire sous tous les gouvernements. Les auteurs mettent en évidence ses liens avec François Mitterrand, Valéry Giscard d'Estaing ou Jacques Chirac, qui offrent au groupe la possibilité de traverser presque un *demi-siècle sans trop de dommages*.

Mais cet ensemble de titres, grands quotidiens et petits hebdomadaires, rassemblés par la volonté d'un seul homme, ce *« vaste mobile, qui méritait le nom d'empire plus par sa dimension que par sa construction »*, pourra-t-il survivre à son créateur ?

Serge Bolloch

★ *Le Monde selon Hersant*, par Elizabeth Coquart et Philippe Huet, éditions Ramsay, 504 p., 139 F.

Le départ de Guillaume Durand pour Canal Plus pourrait entraîner des modifications à LCI

APRÈS plusieurs mois de discussions, Guillaume Durand a finalement signé, dimanche 27 avril, son contrat avec Canal Plus pour remplacer Philippe Gildas au poste de présentateur de « Nulle part ailleurs » (NPA), en septembre. Selon différentes sources, Guillaume Durand aurait fait le choix de rejoindre Canal Plus après que sa demande de coprésenter « 7 sur 7 » avec Anne Sinclair n'eut pas reçu l'agrément d'Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1 et PDG de LCI.

A La Chaîne info, l'annonce du prochain départ de Guillaume Durand a provoqué officiellement peu de commentaires. *« Personne n'en parle »*, confie un journaliste. Toutefois, une partie de la rédaction de la chaîne *« trouve désolant d'avoir laissé partir celui qui faisait l'unanimité »*. Guillaume Durand était perçu *« comme l'un des derniers et seuls poids lourds légitimes présents depuis les débuts de LCI »*.

Sur La Chaîne info, le remplaçant de Guillaume Durand n'est toujours pas connu. Une solution interne, envisagée, ne serait plus d'actualité. Paul Amar, présentateur du « Monde de Léa » sur TF 1 et d'une émission quotidienne sur Paris Première, pourrait être l'homme de la situation. Mais Alexandre Michelin, directeur général, *« souhaite qu'il reste sur Paris Première »*. Quant au journaliste, il affirme ne pas avoir eu de proposition de TF 1. Le départ de Guillaume Durand de LCI pourrait être aussi l'occasion d'un renouvellement de personnel. *« L'hypothèse de mettre des jeunes aux commandes de talk-shows »* de LCI serait à l'étude.

INVITÉS POLITIQUES À « NPA »

Sur Canal Plus, Guillaume Durand aura la lourde tâche de succéder à Philippe Gildas, présentateur vedette et historique de « NPA ». Ce passage de témoin permettra *« une modification profonde de l'allure générale de "NPA" »*, annonce Alain de Greef, directeur général des programmes de la chaîne cryptée. Guillaume Durand devrait ajouter une touche *« politique »*. L'émission pourrait ainsi accueillir *« une à deux fois par mois un invité politique*, confie Alain de Greef, *l'envie de Guillaume Durand étant d'ajouter du fond et de l'information »* à NPA. A Canal Plus d'apporter *« plus de légèreté »* à la nouvelle formule du magazine quotidien.

Mais le directeur général des programmes de Canal Plus n'a pas réglé la seule *succession* de Philippe Gildas. Il a aussi mis en chantier une refonte totale des tranches *« en clair »* de la chaîne. Sous sa houlette, Jérôme Bonaldi et son équipe quitteront la première partie de « NPA » (18 h 30 à 19 h 10) pour prendre en charge l'actuel créneau horaire de « La grande famille », magazine de la mi-journée. *Les animateurs de celle-ci*, Alexandre Devoise et Philippe Vecchi, *présenteront* la première partie de « NPA », avec la tâche de mettre à l'antenne *« les dernières tendances »*. Tous les chroniqueurs de « NPA » devraient être présents sur Canal Plus la saison prochaine. « Les Guignols de l'info » *« continuent, mais peut-être pas au même horaire »*.

« Nulle part ailleurs », *vitrine de* la chaîne cryptée, devra particulièrement remplir ses objectifs d'audience. Après *« avoir vécu une année exceptionnelle d'audience sur le clair »*, Alain de Greef s'attend *« à un effritement lors des deux premiers mois »* mais prévoit *« un retour au plus haut niveau en janvier »*. Guillaume Durand aura fort à faire pour retrouver l'audience record de janvier : 1,4 million de téléspectateurs, « Les Guignols » en rassemblant trois millions.

Guy Dutheil

Extraterrestres

par Alain Rollat

LES GUIGNOLS de l'Info, qui aiment bien parodier Edouard Balladur, lui consacraient, mardi soir, sur Canal Plus, un nouveau sketch. On voyait sa marionnette assise sur un canapé, devant une fenêtre, dans l'intimité d'un salon bourgeois, entre une bibliothèque et une cafetière posée sur un guéridon. Elle soliloquait *comme un imperturbable moulin* à paroles, à la lumière d'une lampe de chevet, pendant qu'à l'extérieur les saisons changeaient sans qu'elle s'en aperçoive. Elle débitait à n'en plus finir un discours très intelligent, mais presque inaudible, sur les choses de la vie économique, pendant qu'autour de son cocon feutré les aléas de la vie quotidienne bouleversaient l'environnement sans qu'elle en ait conscience. Son coin de salon se transformait finalement en ovni, sans qu'elle s'en rende compte, pour finir sa course, à des années-lumière de la Terre, dans la vitrine d'un musée intergalactique, sans que le ronronnement de son monologue en soit interrompu.

On voyait alors, en présence de cet étrange spectacle, un jeune extraterrestre interroger son père : *« C'est quoi, papa ? – Un truc vieux, ça date des années 2000 »* répondait le père. *« A quoi ça sert ?* insistait l'enfant. – Personne n'a jamais su », concluait le père.

Ce sketch a eu, trois heures plus tard, une suite bien réelle sur TF 1, où Edouard Balladur avait rendez-vous avec un autre ovni de l'univers politique, Jacques Delors, le seul homme qui ait naguère refusé de se mettre en orbite élyséenne alors que tout l'y propulsait. Il s'agissait du premier face-à-face de la campagne électorale, et la chose n'avait rien de caricatural : notre propre *Monde* participait à ce lancement en la personne de son directeur, JMC, associé pour la circonstance à PPDA ! Ce sketch était d'ailleurs prémonitoire puisque Jean-Marie Colombani, qui est pourtant, en bon enfant de Corse, le contraire d'un Martien, tint sans le savoir le rôle de l'extraterrestre candide en posant la même question aux deux invités : *« A quoi servez-vous ? »* Mais le plus surprenant est qu'il ait obtenu d'eux une réponse confirmant le bien-fondé du sketch : Edouard Balladur et Jacques Delors sont bien deux extraterrestres !

Ils le sont, et c'est à tout à leur honneur de l'être. Rira qui voudra. C'est rare, dans le microcosme électoral, de voir deux adversaires faire assaut de courtoisie, s'écouter au lieu de s'empoigner, débattre à coups d'idées et non à coups de formules, souligner leurs convergences autant que leurs différences, se rendre mutuellement hommage, refuser les modes, défendre l'ENA. Ils le sont parce qu'ils n'appartiennent pas à l'univers médiatique, qui a fait de la politique un spectacle en la personnalisant à outrance. Ils servent à aiguiser la réflexion des autres. Et il s'agit d'une fonction vitale. Car c'est en prenant le temps de *« frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui »*, comme disait l'ovni Montaigne, que nous apprenons, justement, à ne pas devenir des marionnettes.

Dans les secrets de l'alcôve médicale

La relation thérapeutique n'est pas faite seulement de savoir scientifique et de technologie. Y a-t-il encore place pour la magie de l'écoute et du partage ?



ON A DÉJÀ DIT, ici, les difficultés chroniques que rencontre la télévision française pour cerner sinon le corps humain, du moins le corps souffrant et le corps guéri, la quintessence de l'acte diagnostique et thérapeutique qui fait l'essence de la pratique médicale. Arte, après d'autres chaînes, relève le défi et place très haut la barre en annonçant, ni plus ni moins, son intention de *« prendre le pouls d'une relation particulière. Celui du couple patient-médecin. »* La belle affaire ! Et l'étrange duo qui, pour reprendre la formule du docteur Louis Portes, qui fut président du Conseil national de l'ordre des médecins, voit *« se rencontrer une confiance et une conscience »*.

Le propos est ambitieux et mérité, sans doute plus que la juxtaposition de quelques sujets hétéroclites n'ayant pour point commun que la maladie, la souffrance et l'action des « hommes en blanc ». A l'évidence, le *« pouls de la relation patient-médecin »* ne peut être pris au travers de documentaires sur le travail des équipes médicales allemandes spécialisées dans l'urgence, la béance de la fracture sociale et des fictions bâties autour du cancer du sein d'une femme américaine. Il faut cependant souligner l'intérêt qu'il peut y avoir à exposer les grandes lignes d'une approche qui fut développée dans les années 60 en Grande-Bretagne par le docteur Michael Balint, et qui malheureusement n'a jamais trouvé la place qui devait être la sienne dans la pratique de la médecine occidentale et dans la formation de ceux qui la servent.

Les progrès techniques – réels ou supposés – de la médecine moderne ont bousculé le regard que le praticien porte sur sa pratique. De magicien dépourvu de véritables pouvoirs thérapeutiques, il pense généralement être devenu le servant d'une science qui gagne chaque jour en puissance, faisant sans cesse reculer les frontières de la maladie, de la souffrance et de la mort. Ou plus exactement, intimement convaincu de ses limites, il aimerait qu'on le voie ainsi. L'ennui, dans tout cela, tient au fait que ces pouvoirs accrus sont trop souvent accompagnés d'une réduction de la place faite à l'écoute profonde de ceux qui viennent parler de leur corps pour chercher un réconfort.

LE SAVOIR DU MALADE

Sans idéaliser les mythiques « médecins de famille », et sans sous-estimer les contraintes socio-économiques qui font que le médecin généraliste (exerçant en secteur II) n'a malheureusement pas le temps que réclame l'exercice de son art, force est de reconnaître que la pratique de la médecine de notre époque ne fait pas de la relation patient-médecin le centre de son action. Un récent ouvrage de Pascal-Henri Keller, psychologue clinicien à Bordeaux, *La Médecine psychosomatique en question. Le Savoir du malade* (Ed. Odile Jacob, 282 p., 130 F), vient fort opportunément exprimer ce que la soirée d'Arte ne réussit pas à dire ou à mettre en scène.

« Ne vous y trompez pas, lecteur. Ce livre marquera une date dans l'histoire des relations entre les médecins et leurs malades. Le malade, l'usager du système de santé, le futur consommateur de médecine, doit savoir comment il veut être considéré, s'il veut être écouté et décider s'il a vraiment quelque chose à dire qui lui appartient en propre, écrit le professeur Edouard Zarifian dans une remarquable préface. *Ce que nous dit clairement – et pour la première fois – l'auteur, c'est que tout malade aux représentations personnelles de sa propre souffrance possède un savoir sur sa maladie qui n'est pas le savoir purement technique du médecin. Découvrir ce "savoir du malade" doit être mérité par le soignant. C'est une entreprise complexe que la relation thérapeutique. Elle demande une ouverture d'esprit, une disponibilité, une chaleur humaine qui permettent petit à petit au soignant d'entendre ce qui est réellement exprimé par le malade. »* Comment mieux dire ?

Jean-Yves Nau

★ **« Médecins et patients aujourd'hui. Nouveaux défis, nouvelles attentes. » Arte, 20 h 40.**

MERCREDI 30 AVRIL

TF 1

20.45

PERDU DE VUE "DERNIÈRE"
Magazine présenté par Jacques Pradel et Jean-Marie Perthuis (135 min). 84088498
Jacques Pradel nous fait revivre les meilleurs moments de six ans d'énigmes élucidées par son équipe.

23.05

COLUMBO
Play-back. Série de B. Kowalski, avec Peter Falk (60 min). 7990030
Un séducteur a épousé pour sa fortune une jeune femme handicapée, présidente de l'entreprise familiale d'électronique.
0.25 Formule foot. Magazine. 35e journée de D1 (35 min). 4443894
1.00 et 2.00, 3.10, 4.10 4.50 *TF 1 nuit.*
1.10 et 2.15, 4.20, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 3.20 Histoire des inventions. Documentaire. [6/6] Inventer pour le plaisir (rediff.). 5.00 Musique (10 min).

France 2

20.55

BALDI ET LES PETITS RICHES
Téléfilm de Claude d'Anna, avec Charles Aznavour (105 min). 7409924
Baldipata, qui a empoché le Quinté + en jouant avec ses amis, les convainc d'investir leurs gains dans un petit restaurant, Les Petits Riches.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Comment gérer la chance de sa vie ? (105 min). 6099586
0.25 Au bout du compte.
0.30 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Magazine. Les écrivains voyageurs. Invités : Olivier Rolin, François Maspero, Jacques Lanzmann (75 min). 7575913
2.30 Le Jour du Seigneur. Magazine (rediff.). 3.00 Source de vie. Magazine (rediff.). 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 4.15 Transantarctica n° 6. Documentaire. 4.30 Outremers. Documentaire (70 min).

France 3

20.50

ÉTATS D'URGENCE
Magazine. Délation : citoyens ou salauds ? (95 min). 330059
A partir de quel moment l'acte de civisme devient-il acte de délation ?
22.35 Journal, Météo. Avec Laurent Fabius, François Bayrou.

23.35

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire d'André S. Labarthe. *Georges Bataille (50 min).* 514383
Les œuvres de Georges Bataille ont trait pour l'essentiel à l'érotisme et à l'obsession de la mort.
0.25 Cap'tain Café. Magazine présenté par Jean-Louis Foulquier. Groupe IAM. Invités : X Men, Daddy Nuttea (55 min). 3949371
1.20 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano. 1.40 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (50 min).

Arte

20.45

▶ LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : UNE MUTINERIE SOUS BREJNEV
Documentaire d'Igor Belyaev (55 min). 5447214
Le 9 novembre 1975, en pleine commémoration de la Révolution d'octobre, un officier soviétique, le capitaine Sabline, entraîne son équipage dans une mutinerie. Son objectif : en appeler au peuple pour renverser Brejnev...

21.40

MUSICA :
21.40 Jardi Tancat. Ballet. Chorégraphie de Nacho Duato (1992, 20 min). 475950
22.00 Coppélia. Ballet. Chorégraphie de Maguy Marin, musique de Léo Delibes par l'orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano (1993, 75 min). 2870721
23.15 Profil : Portrait de groupe, voyage dans *La Lecture* par Emile Verhaeren, un tableau de Theo van Rysselberghe. Documentaire (1997, 55 min). 5391479
0.10 La Lucarne : Une journée au Luxembourg. Téléfilm de Jean Baronnet, avec François Bourcier (1994, 50 min). 8258804
1.00 Affreux, sales et méchants ■ ■ Film d'Ettore Scola avec Nino Manfredi (1976, v.o., rediff., 115 min). 8081913

M 6

20.45

GRAINES DE STAR
En direct. Divertissement présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq. Invités : Liane Foly, Bruno Solo, André-Philippe Gagnon, Julien Clerc, Etienne Daho, Elli Medeiros, David Charvet (140 min). 202276

23.05

MEURTRE DANS L'OBJECTIF
Téléfilm ∆ de Charles T. Kanganis, avec Traci Lords (105 min). 8079834
Une jeune photographe est témoin d'un meurtre perpétré par l'inspecteur qui avait procédé à son arrestation.
0.50 Secrets de femmes. Magazine ☐. Tequila (30 min). 6891826
1.00 Best of pop rock.
2.25 Turbo. Magazine (rediff.). 2.55 Culture pub. Magazine (rediff.). 3.25 Fréquenstar. Magazine. Clémentine Célarié. 4.05 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.30 Hot forme. Magazine (rediff., 30 min).

Canal +

21.00

DESPERADO
Film de Robert Rodriguez, avec Antonio Banderas (1995, 100 min). 8807301
22.40 Flash d'information.
22.42 Spécial infos net. Législatives 97.
22.47 Qu'en pensez-vous ?
22.55 Jour de foot. Magazine.

23.45

SHANGHAÏ TRIAD ■
Film de Zhang Yimou, avec Gong Li, Li Baotian (1995, v.o., 108 min). 4228498
A Shangaï, en 1930, un jeune paysan de quatorze ans, que son oncle, homme de confiance du chef d'une triade a fait venir, entre au service d'une chanteuse de cabaret.
1.30 Sale gosse ■ Film de Claude Mouriéras (1996, 85 min). 6128061
Un gamin de dix ans cherche à retrouver son père qu'il croit être un guerrier touareg.

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière.
22.40 Nuits magnétiques. A ciel ouvert.
0.05 Du jour au lendemain. Hervé Hamon (Besoin de mer). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Présences 97. Donné le 15 février, salle Olivier Messiaen à Radio-France, par l'Orchestre national de Lille, dir. Arturo Tamayo : œuvres de Castiglioni, Fénelon, Schapira et Bayer.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Musicales comédies.
0.00 Jazz vivant. Festival Banlieues Bleues. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Opéra en trois actes, Günther von Schwarzburg, de Holzbauer, par l'Ensemble vocal et instrumental La Stagione, dir. Michael Schneider.
23.45 Les Soirées... (suite). Chœurs pour voix d'hommes, de Haydn, par Die Singphoniker. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Jérôme Anger (France 3 du 25/4/97).
21.00 L'Hebdo. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Comment ça va ? (France 3 du 28/3/97).

Planète

20.35 Avoirs juifs : L'Argent des morts.
21.25 La Vie secrète des machines. [17/18]. Le fax.
21.55 Vol au-dessus des mers. [4/11]. Crusader, le dernier des vrais chasseurs.
22.45 Captain Kanna.

Animaux

21.00 Monde sauvage.
21.30 Aventure animale.
22.00 Siaran.
23.00 Faune.

Paris Première

20.00 et 23.55 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.25 A bout portant.
23.05 Portrait de Noëlla Pontois. De Chantal Malenfant et Gilles Sandoz.

France Supervision

20.30 World Music. De Jérôme de Missolz. Nusrat Fateh Ali Khan.
21.30 Confederate Railroad. Concert enregistré aux nuits country du Festival Disney (55 min). 14230686
22.25 Des religions et des hommes. De Jean Delumeau.
22.40 Les Grandes Voix bulgares.

Ciné Cinéfil

20.30 Requiem pour un champion (Requiem for a Heavyweight) ■ Film de Ralph Nelson (1962, N., v.o., 90 min). 9307301
22.00 La Scandaleuse de Berlin ■ ■ Film de Billy Wilder (1948, N., 115 min). 8510924
23.55 Le Ministère de la peur (Ministry of Fear) ■ ■ Film de Fritz Lang (1944, N., v.o., 85 min). 83784837

Ciné Cinémas

20.30 Les Grincheux Film de Donald Petrie (1993, 100 min). 8523498
22.10 L'Addition ■ Film de Denis Amar (1984, 90 min). 8535540
23.40 Ciné Cinécourts.

Série Club

20.45 Caraïbes offshore. Téléfilm de Douglas Schwartz (pilote).
21.35 et 1.30 Symphonie.
22.30 Sherlock Holmes. Sherlock Holmes a disparu.
23.00 Buck Rogers. Croisière sidérale.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : la nouvelle génération. Symbiose.
21.15 Vélo. Magazine.
21.45 Mister Gun. Gaz délirants.
22.15 Seinfeld. Les faux seins.
22.40 Spin City. L'illusion (v.o.).

Festival

20.30 Les Maîtres du pain. Téléfilm d'Hervé Baslé [3/3] (1993).
22.20 Banlieue sud-est. Téléfilm de Gilles Grangier [3/3].

Disney Channel

21.00 La Fille de l'équipe.
21.30 Les Seigneurs des animaux. Les sculpteurs des montagnes.
22.00 Florence ou la vie de château. Téléfilm de Serge Korber [6/6] (1987) (55 min) 796382
22.55 La Courte Echelle.

Téva

20.55 Etre né quelque part. De Hervé Chabalier.
22.30 Murphy Brown. Les Bickners.
23.00 Téva vie pratique.

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. Australie, Nouveau Sud.
22.30 L'Heure de partir.

Eurosport

15.00 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde (Groupe A) : France - Russie (150 min). 2409030
18.00 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde (Groupe B) : Canada - Lettonie (150 min). 2882108
21.30 Motors. Magazine.
22.00 Football (120 min).

Muzzik

21.00 Baryshnikov on Broadway. Ballet.
21.55 La Musique de la Prague rudolphienne. Concert (55 min). 4823883
22.50 Nuit blanche de la danse à Léningrad.
0.15 Classic Meet Jazz. Concert. Tzimon Barto et Wolfgang Dauner (pianistes) (65 min). 6788284

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Alice 0.45 Artissimo.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 *Le 18-21.* 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

JEUDI 1er MAI

TF 1

20.45 LES CORDIER, JUGE ET FLIC
L'adieu au drapeau.
Série O de Bruno Herbulot, avec *Pierre Mondy, Bruno Madinier* (95 min). 687401
Les Cordier enquêtent sur le meurtre, dans un train, d'un officier de l'armée de terre...

22.20 BÉBÉ CONNECTION
Téléfilm de Mimi Leder, avec Cybill Shepherd, Anna-Maria Horsford (105 min). 7830401
0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Marc Blondel, Secrétaire général de Force ouvrière.
0.35 et 1.40, 2.45, 3.50, 4.25 *TF 1 nuit.*

0.50 Très chasse. Documentaire. 1.50 et 2.55, 4.00, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.40 Cas de divorce. Série. Kerr contre Kerr. 5.05 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.55 ▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine.
Poils à poils ; Bébés à vendre ; Post-scriptum : Las Vegas, pile ou face (Rediff. du 23/06/94) (125 min). 7940048
23.00 Expression directe. Magazine. C.G.P.M.E.
23.05 Flash spécial. Les élections anglaises.

23.25 TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan.
Invités : Zazie (*Homme, sweet homme*), INXS (*Elegantly wasted* et *Original sin*), Teri Moïse (*Je serai là*), Wes (*Awa, Awa*), Zad (*L'Ombre du soleil*) (75 min). 5067739
0.40 Au bout du compte.
0.45 Journal, Bourse, Météo.
0.55 *Le Cercle de minuit* (70 min). 3894289

2.35 Ardoukoba. Documentaire. 3.25 Aux marches du palais. Petiot. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo. 4.55 Nam Noum, l'enfant thaïlandais. Documentaire. 5.20 Chip et Charly (35 min).

France 3

20.50 L'ÉTÉ MEURTRIER ■ ■
Film O de Jean Becker, avec Isabelle Adjani (1983, 135 min). 44167807
Le scénario (Sébastien Japrisot) est original, la mise en scène solide, bien qu'un peu étirée.
23.05 Journal, Météo.

23.35 QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine proposé *par Jean-Michel Mariou.*
Michel del Castillo, pour *La Tunique d'infamie.* Les gros mots avec Catherine Rouayrenec. Un petit traité commenté par Alain Rey et Claude Dubois, etc. (55 min). 373401
0.30 Saga-Cités. Magazine. Dona Lindalva : la combattante (rediff., 30 min). 7197111

1.00 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok. 1.05 Espace francophone. Magazine présenté par Dominique Gallet, Mona Makki. Tranches de ville - Niamey. 1.40 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (55 min).

Arte

20.40 SOIRÉE THÉMATIQUE : MÉDECINS ET PATIENTS AUJOURD'HUI
Nouveaux défis, nouvelles attentes.
● Lire page 30
20.45 La Course à la vie. Documentaire de Thomas Schadt (1995, 95 min). 984826
L'intervention des médecins et infirmiers d'un service d'urgences allemand après un grave accident de la route.
22.20 A part la santé, ça va ? Documentaire de Stéphane Le Gall-Viliker (1996, 35 min). 843826
22.55 Un diagnostic en cinq minutes ? Documentaire d'Uschi Müller (1996, 35 min). 2448449
« Ce n'est pas uniquement la fiole de médicaments ou la boîte de cachets qui importent, mais la manière dont le médecin les prescrit à son malade. » Michael Balint, psychiatre.
23.30 La Blessure. *Téléfilm de Betty Thomas, avec Meredith* Baxter, Jamey Sheridan (rediff., 1994, 90 min). 94791
1.00 Music Planet : Neil Young, Rust Never Sleeps. *The Legends of Rock* (rediff., 105 min). 2863183

M 6

20.45 CIBLE ÉMOUVANTE ■ ■
Film de Pierre Salvadori, avec Jean Rochefort (1993, 100 min). 983187
Un tueur à gages quinquagénaire prend sous sa coupe, comme assistant, un jeune coursier un peu nigaud.

22.25 POSSESSION DÉMONIAQUE
Téléfilm Δ de Billy Hale, *avec Kevin Bacon, Liane Langland* (105 min). 1206555
Une histoire fantastique mais qui s'inspire de la réalité.
0.10 Deux flics à Miami. Série. [1/2 et 2/2] La vedette du rock'n'roll.

1.50 *Best of trash. Une sélection de clips trash, noisy, metal, core, indus...* 2.50 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.15 Jazz 6. Magazine (rediff.). 4.25 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.50 Mister Biz. Magazine (rediff.). 5.25 Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35 TOP DOG
Film d'Aaron Norris, avec Chuck Norris, Michele Lamar Richards (1995, 85 min). 624772
Une comédie laborieuse et ennuyeuse, spécialement destinée aux enfants. Les pauvres !...
22.00 Flash d'information.
22.05 Qu'en pensez-vous ?

22.15 PRÊT-À-PORTER ■ ■
Film de Robert Altman, avec Marcello Mastroianni, Sophia Loren (1994, v.o., 127 min). 3818130
Une comédie extravagante dans laquelle Altman a noué plusieurs intrigues, multiplié les personnages et tissé entre eux des correspondances. Ce film a été très discuté à sa sortie.
0.25 Bye Bye Love. Film de Sam Weisman (1996, 100 min). 9752482

Radio

France-Culture
20.30 Lieux de mémoire. Le catalogue Manufrance.
21.32 Fiction. Tous les oiseaux du monde haussent les épaules, de Bernard Mazeas.
22.40 Nuits magnétiques. Passés immédiats.

0.05 Du jour au lendemain. Claire Gallois (Trahisons sincères). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
20.30 Concert. Donné en direct du City Hall, à Glasgow, par l'Orchestre symphonique écossais de la BBC, dir. Osmo Vanska.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Histoire de disques.

0.00 Tapage nocturne. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 1er Mars, au Théâtre de la Ville, par le Quatuor Takacs, Ronald Van Spaendonck, clarinette.

22.30 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Jésus de Montréal ■ ■ Film de Denys Arcand (1989, 115 min). 43703178
22.00 Journal (France 2).
22.35 Les Pieds dans le plat.
0.00 Courants d'Art.

Planète
20.35 Model.
22.40 Briser la glace.
23.35 Avoirs juifs : *L'Argent des morts.*
0.25 La Vie secrète des machines. [17/18]. Le fax.

Animaux
21.30 Flipper le dauphin.
22.00 Palau.
23.00 Famille d'animaux.
23.30 Témoin oculaire.
0.00 Monde sauvage. Le roi des félins.
0.30 Aventure animale.

Paris Première
20.00 et 0.00 20 h Paris Première. Invité : Lambert Wilson.
21.00 Le diable s'en mêle (The Devil and Miss Jones) ■ Film de Sam Wood (1941, N., v.o., 95 min). 71343284
22.35 Les Maîtres du regard : DW Griffith. De Christophe Champclaux.

France Supervision
20.40 Les Enfants du silence (Children of a *Lesser God*) ■ ■ Film de Randa Haines (1986, v.o., 125 min). 53888420
22.45 Concert Mozart (95 min). 74443517

Ciné Cinéfil
20.30 Le Journal d'une femme de chambre (The Diary *of a Chambermaid*) ■ ■ Film de Jean Renoir (1946, N., v.o., 85 min). 57768333
21.55 Rigolboche ■ Film de Christian-Jaque (1936, N., 95 min). 73682517

Ciné Cinémas
20.30 Anastasia ■ ■ Film d'Anatole Litvak (1956, 110 min). 3673555
22.20 Allonsanfan ■ ■ ■ *Film de Paolo et Vittorio Taviani* (1974, v.o., 110 min). 20800772

Festival
20.30 Un orage immobile. Téléfilm de Jean-Daniel Verhaeghe (1995).
21.55 Crédit bonheur. *Téléfilm de Luc Béraud (1996).*

Série Club
20.45 Ellery Queen : A plume et à sang. La BD assassine.
21.35 et 1.20 Symphonie.
22.30 Sherlock Holmes. *Sherlock Holmes cambrioleur.*
23.00 Caraïbes offshore. Téléfilm de Douglas Schwartz (Pilote).
23.45 Lou Grant. Airliner.
0.30 *Les Charmes de l'été.*

Canal Jimmy
20.35 Bonjour tristesse ■ ■ Film d'Otto Preminger (1958, 95 min). 20158130
22.10 Le Convoi (Convoy) *Film de Sam Peckinpah* (1978, v.o., 100 min). 54671739
23.50 Souvenir. Cravate noire.
0.35 How to Irritate People.
1.10 The Muppet Show. Invité : Dom DeLuise (25 min).

Disney Channel
20.55 Chasseurs de fantômes.
21.20 Les Twist II.
21.50 *Les Envahisseurs.*
22.40 Les Nouveaux Monstres.
23.10 Courses extraordinaires.
23.35 Thunder Alley. La vengeance du vampire.

Téva
20.55 Elisa, mon amour ■ ■ *Film de Carlos Saura* (1977, 140 min) 502527307
23.15 Murphy Brown. Mise au point.

Voyage
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. *Australia, Tasmanie.*

Eurosport
17.30 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde (Groupe B) Canada - Etats-Unis (Finlande, 150 min). 8223604
20.00 Basket-ball. *En direct.* Championnat de France Pro A : Play-offs, quart de finale *retour : PSG Racing-Le Mans* (120 min). 325178
22.00 Football.

Muzzik
19.45 La Passion selon saint Jean, d'Arvo Pärt. Concert donné *par The Hilliard Ensemble et* The Western Wind Choir, dir. Paul Hillier (75 min). 7135807
21.00 Soirée Dvorak. Concert donné par l'Orchestre symphonique de Prague et les Chœurs du Philharmonique de Prague (190 min). 21064888

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, *avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume* Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. *21.10 et 22.12 Le Journal du* Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte *ou interdit* aux moins de 16 ans.

VENDREDI 2 MAI

TF 1
17.05 Melrose Place. Feuilleton. Brooke.
18.00 Sous le soleil. Série. *J'ai besoin de personne.*
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.35 Le beau jeu, Le beau geste.
20.40 Météo.

20.45 LES GROSSES TÊTES
Divertissement.
Invité d'honneur : Yvan Rebroff.
Avec Francis Perrin, Sim, Pierre Bellemare, Carlos, Christian Morin, Darie Boutboul, Amanda Lear... (125 min). 895866

22.50 SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet.
Avec la participation de Marie Lecoq et de Me Didier Bergès.
Les voisins, c'est l'enfer ; Les kleptomanes (110 min). 9324395
Les problèmes et les conséquences engendrés par un voisinage trop bruyant.
0.40 et 1.45, 2.50, 3.30 TF 1 nuit.

0.55 Très chasse. Documentaire. Education et dressage du chien de chasse (rediff.). 2.00 et 3.00, 3.40, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.35 Histoires naturelles. Documentaire. La main au collet. 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2
16.45 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 Le Prince de Bel Air. Série.
17.45 Waikiki Ouest. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.35 Studio Gabriel. Spécial Dalida.
20.00 Journal, A cheval !, *Météo, Point route.*

20.55 QUAI Nº 1
Marie Gare.
Téléfilm de Marc Angelo, avec Sophie Duez, *Olivier Marchal* (90 min). 115043
Marie découvre dans un wagon de marchandises un bébé qui lui rappelle qu'elle aussi a été abandonnée...

22.30 BOUILLON DE CULTURE
Magazine. Moteur, Cannes, 50e. Invités : Jeanne Moreau, Claude *Lelouch, Christophe Rossignon,* Dominique Wolton (70 min). 8524956
23.40 Au bout du compte.
23.45 Journal, Bourse, Météo.
23.55 Plateau.
0.00 Le Troisième Homme ■ ■ ■ Film de Carol Reed. (1949, N., v.o., 95 min). 7882636

2.10 Envoyé spécial (rediff.). 4.40 Urti : Le maître des plantes. 5.35 Chip et Charly *(5 min).*

France 3
18.50 et 1.10 Un livre, un jour. *Carnet de voyages tomes I et II de Jacques de Loustal.*
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50 THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud.
Escale à Hong Kong (85 min). 591717
Cédée aux Anglais depuis 1842, Hongkong, et ses 200 000 habitants au km2, redeviendra chinoise le 1er juillet 1997. Atmosphère.

22.15 FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invité : Michel Delpech.
Cap-Vert : le village du volcan ; France : la grande Polonaise ; Brésil : le carnaval des enfants (60 min). 994376
23.20 Journal, Météo.
23.45 Science 3. Magazine [1/3] Big Bang (50 min). 470111
0.35 Libre court. Crayon, terre, savon *et rouille sur fond de journal* (10 min). 8180357

0.45 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok. 0.55 Vivre avec... sidamag. Magazine (rediff.). 1.15 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton *(55 min).*

La Cinquième
18.20 Le Monde des animaux. Les quatre saisons du spizaete. 18.55 50 jours pour 50 Palmes [34/50] 1980.

Arte
19.00 Tracks. Magazine.
19.30 7 1/2. Spécial élections britanniques.
20.00 Brut. Magazine (25 min). 65024
20.25 Contre l'oubli. Algérie : la presse assassinée.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 LA LUNE TOMBÉE DU CIEL
Téléfilm de Berthold Mittermayr, avec Peter Simonischek, Tatjana Blacher (1997, 90 min). 478024
Marié à une femme plus jeune que lui, un décorateur de théâtre mène une vie de couple sans encombre. Jusqu'au jour où, surpris par son comportement de plus en plus inhabituel, des analyses médicales lui apprennent qu'il est atteint de la maladie d'Alzheimer.

22.15 GRAND FORMAT : TALES FROM A HARD CITY
Documentaire de Kim Flitcroft (80 min). 278840
Dans la ville industrielle de Sheffield, quatre jeunes chômeurs rêvent de réussir dans le show-biz.
23.35 ▶ Marian. Téléfilm de Petr Vaclav, avec Stefan Ferko, Milan Cifra (1996, 105 min). 3575482
Un jeune Tsigane séparé des siens et intégré de force dans la société tchèque passe d'orphelinats en maisons de correction, puis séjourne en prison.
1.20 Le Dessous des cartes *(rediff.).*
1.30 Douce nuit. Téléfilm de Dani Levy, avec Maria Schrader (rediff., 90 min). 8244951

M 6
16.45 Hit machine. Magazine.
18.00 Lois et Clark. Série. Un Œdipe catastrophe.
19.00 *Lois et Clark.* Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Mister Biz. Magazine.
20.35 Capital 6. *Magazine.*

20.45 MANNEQUIN LE JOUR
Téléfilm O de Christian Duguay, avec Famke Janssen (105 min). 802821
Une jeune femme, mannequin le jour, se transforme en justicière la nuit venue pour venger une de ses amies.

22.30 ▶ LE CAMÉLÉON
Servir et protéger.
Série (55 min). 80837
Jarod, devenu policier, enquête sur la mort suspecte du gardien d'une bijouterie.
23.25 Mon meilleur ennemi. Téléfilm de Michael Tuchner, avec Christian Slater (100 min). 3728550
1.05 Deux flics à Miami. Série O. Pardonnez nos offenses.

1.50 *Best of groove.* 2.50 *Jazz 6* (rediff.). 3.55 E = M 6 (rediff.). 4.20 Culture pub (rediff.). 4.45 Fan de (30 min).

Canal +
15.55 Opération Corned Beef ■ Film de Jean-Marie Poiré (1990, 100 min). 6977482
17.50 Les Jules... chienne de vie !
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. *Invités : Christophe Auguin,* Djam et Fam.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 FÉMININ MASCULINE
Téléfilm de Michaëla Watteaux, avec *Hélène de Saint-Père, Robin Renucci* (95 min). 386173
22.10 Caméra insolite. Cuba 111.
22.50 Flash d'information.

23.00 MORT OU VIF ■ ■
Film de Sam Raimi, avec Gene Hackman, Sharon Stone (1995, 105 min). 7909463
Arizona, 1878...
0.45 Rossini ! Rossini ! Film de Mario Monicelli (1991, v.o., 120 min). 2230715
2.45 Philippe le bienheureux. Documentaire.
3.45 Sale gosse ■ Film de C. Mouriéras (1996, 85 min). 4935512
5.25 Désiré. Film de B. Murat (1996, ✦, 95 min). 61312749

Radio

France-Culture
20.30 Radio archives. De la part de Georges Neveux. Le théâtre : le plaisir d'en parler.
21.32 Black and Blue. El Rey, Tito Puente, un roi avec divertissement. Invité : Michel Faligand.
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.

0.05 Du jour au lendemain. Lydie Lachenal (Chronologie, la vie et l'œuvre de Philippe Soupault). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture.

France-Musique
20.00 Concert Franco-allemand. Donné en direct de la salle des Congrès de Sarrebruck par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Erik Klas.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Miroir du siècle.

0.00 Jazz-club (2e partie). *1.00 Les* Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le Philharmonique de Berlin et son histoire, avec le témoignage de Meyer-Schoellkopf, ancien intendant.

22.50 Les Soirées...(suite). Œuvres de Mozart, Schubert, Wolf. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
19.30 Journal (RTBF).
20.00 Médecins de nuit. Léone.
21.00 Bon week-end.
21.55 Météo *des cinq continents.*
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. (France 2 du 1/5/97).
23.45 Télé qua non.
0.30 *Soir 3* (France 3).
1.00 Journal (TSR).

Planète
20.35 Les Nouveaux Explorateurs. L'Antarctique, le laboratoire de glace.
21.30 Nature *de toutes les Russies.* [1/3]. Le pays du renard blanc.
22.25 Costa Rica ou le désir de paix.
23.20 Jeune Afrique. Le journal de toutes les Afriques.
23.50 Model *(125 min).*

Animaux
20.30 Animaux musiciens.
21.00 Monde sauvage. Un long nez.
21.30 et 0.30 *Flipper* le dauphin.
22.00 *Les Seigneurs* de l'Hokkaido.
23.00 Les Mangroves.
23.30 Témoin oculaire.

Paris Première
20.00 et 1.05 La Semaine 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Ici Londres. Magazine.
21.55 La Semaine du J.T.S. Magazine.
22.30 Luisa Miller. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi, enregistré à l'opéra de Lyon en 1988 *(155 min).* 98810005

France Supervision
20.30 Cap'tain Café. Magazine. Invités : IAM, X Men, Daddy Nuttea.
21.25 Concert anniversaire de la philharmonique de Berlin. Enregistré à l'opéra Royal de Versailles (90 min). 81099622
23.10 Les Seigneurs de l'hiver. *D'Anne et Éric Lapied.*
0.00 Frère loup. De Bruno Vienne (60 min).

Ciné Cinéfil
20.30 Romance à trois ■ Film de Roger Richebé (1942, N., 95 min). 5412550
22.05 Le Ministère de la peur (Ministry of Fear) ■ ■ Film de Fritz Lang (1944, N., v.o., 85 min). 95613208
23.30 Rigolboche ■ Film de Christian-Jaque (1936, N., 95 min). 61015598

Ciné Cinémas
21.00 Le Bûcher des vanités ■ Film de Brian De Palma (1990, 125 min). 10293314
23.05 Les Grincheux (Grumpy Old Men) Film de *Donald Petrie* (1993, v.o., 100 min). 84371519
0.45 Le Tour d'écrou ■ Film de Rusty Lemorande *(1992, 95 min).* 95245390

Festival
20.05 Le Voyageur. Bienvenue dans le monde du cinéma.
20.30 et 22.00, 23.25 Les Colonnes du ciel. Téléfilm de Gabriel Axel [3/5] (1983, 90 min).

Série Club
19.50 Les Années coup de cœur. La fol.
20.15 L'Ile aux naufragés. *Feed the Kitty.*
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 ▶ *Two.* Malheureux anniversaire.
21.35 et 1.20 Symphonie.
22.30 Sherlock Holmes. La suffragette imprudente.
23.00 Ellery Queen : A plume et à sang. La BD assassine.
23.45 Lou Grant. Sports.
0.30 Médecins de nuit. *Pension Michel (50 min).*

Canal Jimmy
20.30 *Star Trek.* La machine infernale.
21.20 Elvis : Good Rockin' Tonight. Bodyguards (v.o.).
21.45 Destination séries.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. L'irrésistible ascension d'Alex (v.o.).
22.55 Seinfeld. Les faux seins (v.o.).
23.20 Sex Machine nº 1.
23.55 La semaine sur Jimmy.
0.05 New York Police Blues. Promotion personnelle (v.o.).

Disney Channel
20.10 Juste pour rire. Téléfilm (50 min) 4925260
21.00 La Malédiction d'Imogène. Téléfilm de François Letterrier (1991, 90 min). 557024
22.30 Sport Académie.
23.00 La Rédac.
23.30 Dinosaures.
23.55 Opération Mozart.

Téva
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années.
22.30 Murphy Brown. Un vieil envieux.
23.00 Coups de griffes. Emmanuel Ungaro.
0.00 La Belle au bois *dormant (90 min).*

Eurosport
16.15 Tennis. En direct. Open messieurs de la République tchèque, quarts de finale (105 min). 4169260
18.00 Hockey sur glace. *En direct. Championnats* du monde. Groupe B : Suède - Lettonie *(150 min).* 9408227
20.30 Hockey sur glace. En direct. Groupe A : Finlande - Slovaquie (60 min). 126531
21.30 Hockey sur glace. Résumé. Groupe B : Italie - Norvège.
22.00 Pole Position. Magazine.
23.00 Hockey sur glace. Magazine.
23.30 Hockey sur glace. En différé. Groupe A : France-Allemagne (120 min).

Voyage
20.05 et 23.35 *Suivez le guide.*
22.00 Au-delà des frontières. Australia, sud australien.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (50 min).

Muzzik
20.15 Borodine joue Borodine. Concert (45 min). 509482
21.00 Jimmy Gourley Quartet. Concert (70 min). 7887685
22.10 *Keith Jarret* Standards Live 2. Concert enregistré à Tokyo (100 min). 9705227
23.50 Youssou N'Dour. L'étoile de la Medina (55 min).

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Cinema. 1.45 Visa.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
20.30 Le Choix du désespoir. Téléfilm de Michael Scott (1996) avec Faith Ford, Kyle Secor, Hanna Hall.
22.40 La Femme pervertie. Film de Joe D'Amato (1985, 95 min). Avec Isabelle Guzon. *Erotique.*
0.45 Sois belle et tais-toi. Film de Marc Allégret (1958, N., 100 min). Avec Henri Vidal. *Comédie.*

TSR
22.40 Chasse à l'homme. Film de John Woo (1993, 100 min). Avec Jean-Claude Van Damme, Lance Henriksen, Yancy Butler. *Policier.*
0.30 Le Grand Saut. Film de Joël et Ethan Coen (1993, 105 min). Avec Tim Robbins, Jennifer Jason Leigh, Paul Newman. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
✦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

VENDREDI 2 MAI 1997

Ava Teissier

par Pierre Georges

UN JOUR, Henri VII, roi d'Angleterre, fit venir un astrologue fort réputé et lui posa cette question proprement divinatoire : *« Sais-tu où tu passeras les fêtes de Noël ? »* L'astrologue, pris au dépourvu, car n'ayant consulté ni les astres, ni son agenda sur cela, répondit que non. *« Eh bien,* reprit le roi, *je suis donc meilleur astrologue que toi. car je sais, moi, que tu les passeras dans la Tour de Londres. »* Et de l'y faire conduire aussitôt.

Que n'a-t-on consulté ce matin son horoscope ? Il devait y être écrit, au chapitre labeur, que par une curieuse conjonctions des astres, des caprices des uns, de la curiosité des autres et d'une dérobade commune, une peine d'intérêt général tomberait sur le chroniqueur : *« Corvée de Teissier ! ».*

La conférence du matin, dernier lieu où l'on cause, s'empaille et disserte sur les caprices célestes, avait, dans son infinie sagesse, décidé à l'unanimité, moins une voix, que la chronique ce jour remplirait allègrement sa fonction de voiture-balai. Traiter sérieusement d'un livre dérisoire. Ou traiter par la dérision d'un livre sérieux. Le tout sans l'avoir trop lu, évidemment.

Merci pour lui ! Donc de quoi s'agit-il ? Mme Elisabeth Teissier, astrologue de belle réputation à la ville, et de fort aimable conjonction, vient d'apporter sa pierre, comme tout un chacun et beaucoup de chacunes, à la légende mitterrandienne. Elle a écrit un livre, ce qui devient commun, sur ses rapports au Prince, un livre intitulé *« Sous le signe de Mitterrand »* avec comme sous-titre *« Sept ans d'entretiens ».*

Donc, selon les extraits publiés cette semaine par *Paris-Match,* Elisabeth Teissier fut, à sa grande surprise, car sans préavis astral, convoquée un jour de janvier 1989 à l'Elysée. Un homme voulait la voir. Et pas n'importe quel homme. Un grand homme d'une exquise galanterie qui, dans l'instant, n'hésita pas à trousser le plus suave des compliments : *« Vous ressemblez à Ava Gardner. on ne vous l'a jamais dit ? ».* Et qui n'hésita pas à expliquer le sens de son invitation : *« En fait, j'avais envie depuis longtemps de connaître autant la femme que l'astrologue. »*

Débuts d'une série de rencontres, d'échanges, de rendez-vous que raconte, avec un luxe de détails, Ava Teissier. La femme, l'astrologue, beauté divinatoire, eut, affirme-t-elle, ses entrées répétées à l'Elysée. Le client était Prince. L'élève en astrologie plein de curiosité. Et l'aventure peu ordinaire qui *consista* à y *dispenser des leçons* d'astrologie, des interprétations astrales des événements, des carrières, nominations, caractères. Le peu qu'on en a lu est proprement ahurissant d'une Histoire revisitée ainsi, les thèmes astraux d'un Rocard, d'un Chevènement, d'une Cresson, les consultations sur la guerre du Golfe, la mort de Pierre Bérégovoy, le cancer du président.

Cela est-il vrai, faux, ou, plutôt, comme il est assez probable, mi-vrai, mi-faux ? Certes, on sait que la tentation fut éternelle pour le pouvoir d'avoir à confronter ses projets aux prédictions, le pouvoir du Prince aux annonces de la Pythie. Mais ce récit-là nous semble bien revisité, l'art peu astrologique de faire parler les morts. François Mitterrand reçut la belle astrologue, ce n'est pas douteux. Par curiosité peut-être. Par envie de séduire, toujours. Et qui sait, par envie, de sourire, de rêver ou de comprendre devant l'implacable échéance.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 30 avril, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	−1,08
Honk Kong Index	12600,40	−0,08	−6,32

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 29/04	Var. en % 28/04	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2602,86	+2,06	+12,40
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+22,30
Milan MIB 30	—	—	+0,88
Francfort Dax 30	3381,08	+0,54	+17,04
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+20,82
Madrid Ibex 35	—	—	+12,68
Amsterdam CBS	—	—	+16,16

Tirage du *Monde* daté mercredi 30 avril 1997 : 486 102 exemplaires 3

Le massif vosgien a bien été contaminé par le nuage radioactif de Tchernobyl

Aucune mesure réglementaire spécifique n'est préconisée

« UNE CONTAMINATION radioactive relativement homogène et étendue » a bien touché une partie du massif vosgien, a indiqué, mardi 29 avril, l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), après une opération de détection par hélicoptère des rayonnements gamma émis par le sol dans la forêt de Saint-Jean d'Ormont (*Le Monde* du 18 avril). Cette contamination, due au nuage de Tchernobyl, reste cependant trop faible, selon l'Office de protection des rayonnements ionisants (OPRI) et la préfecture des Vosges, pour que *« les habitants changent leur mode de vie et en particulier leurs habitudes alimentaires ».*

L'analyse héliportée, qui a contrôlé 35 km² de terrain, faisait suite à la découverte dans cette forêt, à la fin de 1996, de sangliers contaminés par du césium 137. Les niveaux de contamination mesurés sont trois fois plus élevés que ceux enregistrés en moyenne dans l'est de la France, indique l'IPSN, pour qui, dans les régions d'altitude touchées en 1986 par le nuage, *« la radioactivité déposée reste encore concentrée dans les couches supérieures du sol ».*

Cette catastrophe a en effet entraîné des taches de contaminations du sol en Alsace, en Corse, dans les Ecrins et dans le Mercantour, où, rappelait récemment l'association CRII-RAD, des pics de 368 000 becquereis (Bq) par kilo ont été relevés.

Dans les Vosges, parmi les 309 personnes contrôlées début avril par l'OPRI, une seule présentait une « charge corporelle » dépassant 1 000 Bq. Une dose cinquante fois plus faible que celle due à la radioactivité naturelle.

« PEU DE CONSÉQUENCES »

L'IPSN ne s'est pas limité à l'analyse des terrains contaminés. Il a aussi effectué une évaluation des transferts possibles de la contamination dans les produits comestibles. Concernant les produits agricoles – céréales, légumes et herbe des prairies cultivées –, les dépôts de césium 137, de l'ordre de 15 000 Bq par m², *« ont peu de conséquences ».* En forêt, dans la mesure où les sols contiennent moins de minéraux pouvant fixer les radionucléides, ceux-ci peuvent plus facilement atteindre la faune et la flore, dont certains représentants sont *« susceptibles de dépasser les limites de commercialisation ».*

Si l'on s'en tient aux modèles les plus pessimistes, sangliers, chevreuils, lapins et lièvres, mais aussi champignons, myrtilles et mûres pourraient être concernés. En pratique, seule la viande de trois sangliers autopsiés présentait des concentrations allant de 1 500 à 2 000 bq/kg (supérieures à la limite commerciale de 600 bq/kg), mais les champignons analysés, tout comme les diverses mousses, lichens, pissenlits et fromages fermiers, n'ont jamais approché le seuil réglementaire.

L'IPSN estime que le transfert de la contamination à un chasseur qui aurait mangé 200 grammes de sanglier contaminé par semaine serait d'un tiers de la limite annuelle d'exposition à la radioactivité artificielle (1 millisivert) fixée par les normes internationales. L'ingestion hebdomadaire de 100 grammes des champignons les plus contaminés de la forêt de Saint-Jean d'Ormont correspondrait à *« un douzième de la dose admise ».* Au vu de ces estimations, la préfecture des Vosges ne préconise aucune mesure réglementaire spécifique, hormis un renforcement du suivi des aliments provenant des zones forestières. Elle prévoit de nouveaux prélèvements lors de la prochaine saison de chasse, et un renforcement des contrôles effectués sur les champignons à l'automne.

Hervé Morin

Un bateau de la marine nationale explose devant Cherbourg

UNE GABARE DE MER, *La Fidèle,* a coulé, mercredi 30 avril, en fin de matinée, devant Cherbourg, à la suite d'une explosion à bord. Selon de premières informations, il y aurait un mort, quatre disparus et dix-sept blessés, dont plusieurs dans un état grave, hospitalisés à Cherbourg.

Ce bâtiment, qui déplace 626 tonnes en pleine charge et qui dispose de moyens de levage et de mouillage de mines, acheminait des explosifs, notamment des grenades. Il y avait à son bord seize membres de l'équipage et six techniciens civils de la direction des constructions navales (DCN) de Cherbourg. La gabare se trouvait alors en navigation côtière, à hauteur de Cherbourg, selon l'état-major de la marine nationale, quand il a coulé, apparemment à la suite d'une série d'explosions. Aussitôt, trois vedettes de la marine, deux canots se sauvetage en mer et un hélicoptère envoyés sur les lieux ont pu recueillir un noyé et dix-sept survivants.

Les six techniciens de la DCN étaient des pyrotechniciens de l'arsenal chargés de faire exploser en mer les grenades que le bateau transportait.

La Fidèle, qui a coulé, était en service depuis juin 1969 et il avait été construit par les Ateliers et chantiers de la Manche à Saint-Malo. Pour de telles missions, la marine déploie trois gabares du même type, qui sont considérées par l'état-major comme des « navires techniques ».

DÉPÊCHES

■ **VINGRAU : des engins de la société Omya, filiale du groupe suisse Pluess-Staufer-Hoechst, ont réussi à pénétrer sur le site de la carrière de carbonate de calcium de Vingrau (Pyrénées-Orientales), dans la soirée de mardi 29 avril, en empruntant un chemin détourné après deux tentatives infructueuses. Le matin et en fin d'après-midi, ces engins, escortés par une quarantaine de gendarmes, avaient été bloqués par plusieurs dizaines d'opposants à l'extension de la carrière, sur la route d'accès du site, occupée en permanence depuis le 12 novembre par la grande majorité des 480 habitants du village viticole. – *(corresp.)***

Information judiciaire ouverte contre la banque Rivaud

LA BANQUE Rivaud fait désormais l'objet d'une information judiciaire. Confiée au juge d'instruction Mireille Filippini, elle a été, selon *Libération* du 30 avril, ouverte la semaine dernière par le parquet de Paris. C'est le ministère du Budget qui, à la suite d'un contrôle fiscal de la très secrète institution financière de la rue Notre-Dame-des Victoires, a décidé de transmettre le dossier au parquet.

L'affaire remonte aux années 1992-93, alors que le comte Edouard de Ribes préside encore le groupe, Vincent Bolloré n'ayant pris le pouvoir qu'à l'automne 1996. Le fisc constate que la Banque Rivaud a, à cette époque, abandonné 265 millions de francs de créances à plusieurs dizaines de clients. Il ouvre une enquête et perquisitionne le siège de la banque officielle du RPR pendant quatorze heures en août 1996.

Rue de Bercy, on estime alors que ces abandons de créances ne se justifient pas, puisque les clients étaient solvables. Dès lors, le fisc s'estime lésé et inflige à la banque Rivaud un redressement fiscal de 48 millions de francs en mars 1997. Il exige par ailleurs qu'elle reprenne des reports déficitaires qu'elle avait effectués pour 150 millions. Mais pour le ministère du budget, l'affaire ne s'arrête pas là. Il soupçonne les débiteurs de Rivaud ayant bénéficié de ces abandons de créances d'avoir en fait versé ces sommes sur des comptes étrangers. L'enquête aurait mené en Suisse, où la Banque d'Investissements Privée (BIP) de Genève se serait occupée des transferts. Par ailleurs, les commissaires aux comptes de la banque Rivaud, en l'occurrence KPMG, ont également déposé une plainte auprès du parquet.

En mars, la banque avait aussi été perquisitionnée dans l'affaire des administrateurs judiciaires. Sa nouvelle direction affirme avoir mis fin à toutes les activités susceptibles de porter préjudice à la réputation de la banque. Selon elle, les comptes des mandataires sociaux ont été fermés, ainsi que celui du RPR. La filiale suisse de Rivaud a, pour sa part, été vendue en février à la Banque cantonale de Genève. Et d'anciens cadres dirigeants du groupe ont été écartés ou licenciés.

Virginie Malingre

British Airways menace de quitter Roissy pour Orly

BRITISH AIRWAYS envisage de transférer à partir du 1er mai tous ses services de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle à celui d'Orly, où sont déjà installées ses filiales françaises, TAT et Air Liberté. Selon la compagnie britannique, la sécurité n'est plus assurée à Roissy depuis qu'Air Algérie a repris du service dans cet aéroport le 25 avril. Air Algérie avait suspendu ses vols au départ de Paris en juin 1995 : elle avait refusé le transfert, demandé pour des raisons de sécurité, de ses activités d'Orly-Sud vers le terminal charter T9 de Roissy.

La présence d'Air Algérie dans l'aérogare 1 de Roissy ne s'est pas accompagnée, pour British Airways, de la mise en place des mesures de sécurité adéquates. Samedi 26 avril, British Airways a détourné une partie de ses passagers sur l'aérogare d'Orly-Sud et le train Eurostar. Dimanche, elle a fermé ses comptoirs durant l'enregistrement des vols d'Air Algérie. Elle estime aujourd'hui qu'elle *« n'a pas d'autre choix que de fermer ses comptoirs pendant les heures d'enregistrement d'Air Algérie ».*

Le tribunal administratif de Versailles a fait part, mardi 29 avril, de son incompétence territoriale dans ce dossier : au Conseil d'Etat de désigner le tribunal compétent. British Airways *« entend poursuivre son action afin que soient mis en place les mêmes dispositifs de sécurité que ceux existant pour Air Algérie dans d'autres aéroports français ».*

L'AOC, qui regroupe les 64 compagnies aériennes de l'aéroport de Roissy, a décidé de *« déférer au tribunal administratif la décision d'Aéroports de Paris d'affecter la compagnie Air Algérie dans une zone d'enregistrement banalisée au lieu d'une zone de haute sûreté ».*

V. Ma.

Commerce extérieur : 11,4 milliards d'excédent en février

LE SOLDE de la balance commerciale a enregistré un excédent de 11,4 milliards de francs en février après un excédent de 11,7 milliards en janvier, selon les données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables publiées mercredi 30 avril par les Douanes. Les exportations françaises ont atteint en février le niveau record de 129,7 milliards de francs contre 125,3 milliards en janvier. Les importations se sont élevées à 118,3 milliards, contre 113,6 milliards.

L'excédent avec l'Union européenne a atteint 7 milliards de francs, tandis que le déficit avec les Etats-Unis est de 1,9 milliard et celui avec le Japon de 1,2 milliard. Le secteur automobile se porte bien, indiquent les Douanes. Par rapport à février 1996, ses exportations ont progressé de 7,9 à 9,1 milliards de francs tandis que les importations ont diminué, passant de 7,5 à 6,9 milliards. La facture énergétique s'est élevée à 8,5 milliards tandis que les exportations d'Airbus ont atteint 3,7 milliards de francs.

En raison de la Fête du travail, notre supplément hebdomadaire *Le Monde des Livres* paraîtra avec un jour de décalage, dans le numéro du *Monde* de vendredi 2 mai, daté samedi 3 mai.

